

FRANCINET

LIVRE DE LECTURE COURANTE

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES

sur la morale, l'industrie, le commerce
et l'agriculture

PAR

G. BRUNO

Ouvrage couronné par l'Académie française,
ET PAR LA SOCIÉTÉ POUR L'INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE,
APPROUVÉ POUR LES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES ET LES ÉCOLES
DE LA VILLE DE PARIS.

SEPTIÈME ÉDITION.



PARIS

LIBRAIRIE CLASSIQUE D'EUGÈNE BELIN

RUE DE VAUGIRARD, N° 52.

—
1874

Donat Lasserre

Octobre 1875

S

FRANCINET

MÊME LIBRAIRIE.

Envoi franco au reçu du prix en timbres-poste.

DICTIONNAIRE CLASSIQUE UNIVERSEL français, historique, biographique, mythologique, géographique et étymologique; par M. Th. Bénard, chevalier de la Légion d'honneur, officier d'Académie, chef du premier bureau de l'enseignement primaire au Ministère de l'Instruction publique. NOUVELLE ÉDITION (23^e) refondue et augmentée de 5,600 mots. 1 vol. grand in-18, de 820 pages, cart. 2 fr. 60 c.
Le même, relié en percaline anglaise, avec titre doré. 3 fr.

Ouvrage approuvé par le conseil supérieur de perfectionnement de l'enseignement secondaire spécial, et couronné par la Société pour l'Instruction élémentaire, qui a décerné à l'auteur la plus haute récompense :

UNE MÉDAILLE D'ARGENT.

Atlas des écoles primaires, nouvelle édition, entièrement refondue, contenant vingt-huit cartes coloriées et la carte du département, avec des notions de géographie et un questionnaire placés en regard des cartes. In-4^o, cart. 1 fr. 10 c.

Le texte qui accompagne cet Atlas se compose, pour chaque carte, de deux parties : 1^o une légende que l'élève doit apprendre et réciter; 2^o un questionnaire, auquel il doit répondre par écrit, et qui forme une suite de devoirs de géographie.

Petite grammaire des écoles primaires, contenant plus de 4,500 exercices d'application très-simples et très-faciles à la suite des règles; par M. L. Leclair, professeur agrégé de l'Université, auteur de la *Méthode d'enseignement uniforme des langues anciennes et modernes*. Nouvelle édition. 1 vol. in-12, cart. 65 c.

Le même, contenant les corrigés des exercices. 1 vol. in-12, cart. 1 fr.
Ouvrage en usage dans les écoles de la ville de Paris.

Exercices supplémentaires à la *Petite grammaire des écoles primaires*; par le même. 1 vol. in-12, cart. 80 c.

Le même, contenant les corrigés. 1 vol. in-12, cart. 1 fr.

Traité d'analyse grammaticale et d'analyse logique, contenant de nombreux exercices, les règles de construction et une liste des principaux gallicismes; par le même. Seconde édition. In-12, cart. 1 fr. 25 c.

Nouveau cours de dictées, divisé en quatre parties, et mis en rapport avec le cours de langue française de M. L. Leclair. In-12, cart. 1 fr. 60 c.

Petite histoire de France, divisée en 22 leçons. Chaque leçon est précédée d'un résumé historique et suivie d'un questionnaire; par M. H. Pigeonneau, professeur d'histoire au lycée Louis-le-Grand. 1 vol. in-18, cart. 80 c.

Ouvrage en usage dans les écoles de la ville de Paris.

Géographie de la France et des cinq parties du monde. Etude particulière de la France et étude détaillée de l'Europe. Nouvelle édition, par le même. 1 vol. in-12, cart. 1 fr. 40 c.

Cours de langue française, par MM. Th. Bénard et Lacombe, ancien directeur d'école normale.

Petite grammaire française, à l'usage des commençants, suivie d'exercices sur toutes les parties du langage. 1 vol. in-12, cart. 75 c.
— Corrigé des exercices. In-12. » »

Éléments de grammaire raisonnée de la langue française. 1 vol. in-12, cart. 1 fr. 50 c.

Devoirs et exercices gradués, en rapport avec les éléments de grammaire raisonnée. 1 vol. in-12, cart. 90 c.

FRANCINET

LIVRE DE LECTURE COURANTE

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES

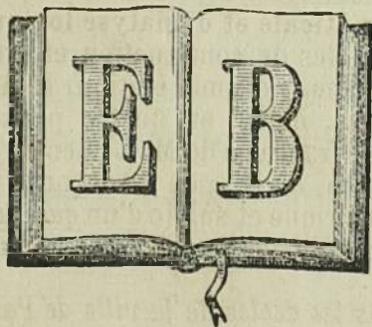
sur la morale, l'industrie, le commerce
et l'agriculture

PAR

G. BRUNO

Ouvrage couronné par l'Académie française,
ET PAR LA SOCIÉTÉ POUR L'INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE,
APPROUVÉ POUR LES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES ET LES ÉCOLES
DE LA VILLE DE PARIS.

SEPTIÈME ÉDITION.



PARIS

LIBRAIRIE CLASSIQUE D'EUGÈNE BELIN

RUE DE VAUGIRARD, N° 52.

—
1874

Tout exemplaire de cet ouvrage non revêtu de ma
griffe sera réputé contrefait.

Eug. Belin

FRANCINET.

I. — Entrée de Francinet en apprentissage.

L'enfant qui, par son travail, se rend utile à sa famille et à ses semblables, est déjà un homme ; et l'homme qui, par sa paresse, se rend inutile à tout le monde, n'est encore qu'un enfant.

Un vendredi, de bon matin, le jeune Francinet, en compagnie de son parrain le père Jacques, fit son entrée comme apprenti dans la grande manufacture de tissus dirigée par M. Clertan. Le portail était situé juste en face de la demeure de Francinet ; il n'y avait donc que la rue à traverser. Bien des fois avant ce jour, Francinet et son petit frère Eugène, assis sur une borne près de leur maison, s'étaient amusés à regarder la riche habitation de M. Clertan. C'était surtout lorsque le domestique ouvrait le portail à double battant pour laisser passer la voiture du maître, que les deux bambins jetaient à loisir des regards de curiosité sur la grande cour sablée, plantée d'arbres. Au milieu, une jolie pelouse dessinait un ovale, dont chaque extrémité se parait d'un massif de fleurs ; dans le fond, les murailles couvertes de plantes grimpantes faisaient un horizon de verdure qui réjouissait l'œil ; et les deux enfants, plus d'une fois, avaient désiré voir de près toutes ces belles choses.

Ce jour-là, Francinet suivait avec émotion le père Jacques dans l'allée qui contournait la pelouse. Après avoir traversé la cour, ils entrèrent dans un corridor un peu sombre, qui aboutissait à de grands ateliers de teinturerie où Francinet allait être occupé. Son

travail devait être de tourner le moulin à l'indigo.

La pièce où se trouvait ce moulin était une sorte de cave très-obscur. Une seule lucarne avait jour sur la cour d'entrée, et encore était-elle masquée par le rideau de plantes grimpantes; cependant ce rideau n'était pas assez épais pour empêcher de voir ce qui se passait dans la cour.

A coup sûr, le lieu de travail destiné à Francinet n'était ni gai ni agréable; mais l'enfant, habitué déjà à une maison sombre, pauvre et triste, n'y fit pas grande attention au premier abord. D'après les instructions du père Jacques, il s'assit sur une petite planche au fond de la cave, et se mit à tourner courageusement le moulin. Cela n'était pas difficile, et demandait plus de patience que de force : une fois lancé, le moulin marchait sans effort, pourvu qu'on ne cessât pas d'imprimer à la corde le léger mouvement qui faisait tourner la meule.

Le père Jacques laissa Francinet, et s'en alla vaquer à ses occupations d'un autre côté. Notre petit travailleur ne restait pas pour cela sans surveillance : au-dessus de son moulin même, il y avait une large ouverture carrée donnant dans la pièce voisine, où se tenaient d'autres ouvriers. De temps à autre, le contre-maître venait jeter un coup d'œil pour voir ce que faisait l'enfant.

La première demi-heure ne parut pas très-longue à Francinet. Il pensait à son père qui était mort; il se rappelait les paroles que sa mère lui avait dites plus d'une fois :— Tu es l'aîné des garçons, tu dois être raisonnable parce que tu seras plus tard le chef de la famille. — Il se sentait fier d'aider sa mère et sa sœur Pauline à gagner le pain de la maison; et il avait bien raison de l'être, car c'est une grande et belle chose de travailler pour les siens, et de rendre ainsi en partie à ses parents ce qu'ils vous ont donné.

Francinet était bien aise aussi de penser qu'il allait devenir pour son petit frère Eugène, âgé de cinq ans,

une sorte d'appui; car, c'était convenu, il ferait plus tard entrer son frère avec lui dans le même atelier; il le protégerait, il l'aiderait de ses conseils. Le jeune Francinet, comme nous le voyons, avait un excellent cœur: il comprenait que le frère aîné d'une famille doit aimer, protéger et soutenir ses frères plus jeunes, et qu'il doit au besoin leur servir de père.

Enfin, Francinet songeait avec plaisir que le dimanche, jour de repos, allait venir bien vite, puisqu'on était à vendredi. Sa mère lui avait promis qu'ils iraient se promener à la campagne, et cette récompense lui semblait d'autant plus douce qu'elle allait être mieux méritée par son travail.

La seconde demi-heure, Francinet s'amusa à regarder à travers la lucarne ce qui se passait dans la cour. De sa place c'était très-facile, et cela le distrait beaucoup. Le domestique allait, venait, étrillant les chevaux qui hennissaient. Une foule de gens entraient et sortaient, la laitière, le boulanger, la cuisinière; et leurs conversations intéressaient le petit ouvrier.

A huit heures, le maître de la maison, M. Clertan, parut. C'était un grand vieillard sec, vif, alerte, l'œil à tout. Il passa une sorte de revue du haut en bas de la manufacture, encourageant les uns, grondant les autres, s'apercevant des négligences les plus légères, ainsi qu'il convient à un bon maître de maison. En dernier lieu, il entra dans la cave où se tenait Francinet; le père Jacques était présent.

— Approche, petit, dit M. Clertan d'un ton bref.

L'enfant s'avança, sa casquette à la main.

— Quel âge as-tu?

— Neuf ans, monsieur.

— Sais-tu lire?

— Pas beaucoup, monsieur.

— Tu serais mieux à l'école qu'ici, mon garçon.

Francinet baissa la tête.

— La mère est veuve, monsieur Clertan, fit le père Jacques ; elle a trois enfants, et avant de leur apprendre à lire, il faut les faire vivre.

— C'est juste, dit le vieillard. Comment t'appelles-tu, mon petit homme ?

— Francinet, monsieur, pour vous servir.

— Eh bien, François, Francinet, il faut travailler avec courage. Si l'on est content de toi, ton salaire sera augmenté ; mais si tu n'es qu'un paresseux, on te renverra.

II. — Francinet oublie son travail.

Si vous prenez l'habitude de jouer sans cesse, le travail vous sera pénible, et le jeu lui-même finira par vous ennuyer. Vous n'aurez donc des deux côtés, au travail comme au jeu, que de l'ennui.

Mais si vous prenez l'habitude de travailler, le travail vous deviendra peu à peu agréable, et le jeu qui sera votre récompense vous sera agréable aussi. Vous n'aurez alors que de l'agrément.

M. Clertan s'était éloigné, et Francinet s'était remis au travail, continuant à regarder par la lucarne.

Il faisait grand soleil. C'était une de ces belles matinées de mars qui annoncent le printemps, et de sa place Francinet voyait briller, comme des perles, les gouttes de rosée sur le gazon de la pelouse. Tout à coup une petite fille entièrement vêtue de blanc, avec de longs cheveux châtons flottant en boucles sur ses épaules, s'avança dans l'allée qui bordait la pelouse. Elle semblait avoir de huit à dix ans. Un grand chien de fine race anglaise, aux longues soies noires et blanches, accourut aussitôt, saluant sa petite maîtresse par de folles gambades, et aboyant pour lui manifester sa joie de la revoir.

— A bas, Phanor ! disait-elle, chut ! taisez-vous, ne

me salissez pas. — Et quand l'intelligent animal, pour lui complaire, s'éloignait docilement, la petite fille aussitôt, du geste, le rappelait. Tous les deux alors, l'un courant après l'autre, faisaient le tour de la pelouse ; et c'étaient des éclats de rire sans fin, puis des commandements faits de cette petite voix d'enfant qui se grossit pour paraître importante. En revanche, Phanor, adoucissant la sienne, aboyait discrètement, et agitait en signe de joie sa longue queue noire dont l'extrémité avait une tache blanche.

La petite demoiselle prit un cercle, l'éleva à la hauteur de son épaule, et se mit à crier : Hop, hop ! Phanor ! — Phanor, aussitôt, d'un bond s'élança à travers le cercle ; puis ce fut le foulard de sa maîtresse qu'il courut chercher et que, fièrement, la tête droite, il lui rapporta.

Francinet ne perdait rien de cette scène. Il suivait chaque mouvement du bel épagneul aussi bien que les moindres gestes de la jeune demoiselle ; et dans la contemplation de ce gai spectacle, son cœur se mit à battre démesurément. Il avait une envie folle d'aller, lui aussi, courir avec le docile Phanor et s'ébattre en plein soleil autour de la pelouse.

Francinet n'avait pas été habitué à travailler longtemps de suite, car sa mère n'avait jamais le temps de le surveiller. La veuve Roullin partait à sa journée, avec sa fille Pauline, dès sept heures du matin ; elle ne rentrait que le soir, quelquefois bien tard. Pendant ce temps, Francinet et son petit frère, toujours seuls, flânaient dans la rue entre les heures de classe.

On comprend combien un travail assidu devait être difficile à Francinet. Rien, en effet, n'est plus difficile que de se délivrer d'une habitude prise ; et c'est pour cela qu'il n'en faut prendre que de bonnes. Francinet eut beau résister d'abord à l'envie de laisser là son travail, l'habitude, qui est une seconde nature, fit fléchir sa

volonté. Il oublia la tâche qui lui était assignée, quitta son moulin, courut à petits pas vers la lucarne, et se consola de ne pouvoir jouer en regardant du moins le jeu de plus près.

III. — Francinet commet par jalousie une méchanceté.

Quand vous êtes malheureux, ne soyez pas jaloux du bonheur des autres. Si les autres étaient malheureux comme vous, en seriez-vous plus heureux? Se guérit-on d'une maladie en souhaitant la même maladie à son voisin? Si vous voulez un bon médecin pour vos maux, ne vous adressez pas à la jalousie, mais à l'intelligence et au travail.

Il y avait cinq minutes à peine que Francinet était là, lorsqu'une grosse voix rude lui cria : — Eh bien ! paresseux, est-ce ainsi que tu gagnes la journée qu'on te paiera demain ?

Le jeune garçon, honteux, retourna à son moulin, osant à peine regarder le visage sévère du contre-maître qui venait de le gronder. Il se remit à travailler, mais à contre-cœur, et dès lors sa tâche lui devint lourde. La cave lui parut plus noire, les minutes lui semblèrent des siècles ; et dans l'ennui qu'il éprouvait, les aboiements de Phanor l'irritèrent, la gaieté de la petite fille lui sembla insupportable à voir. En même temps, son esprit mal disposé lui retraça les murmures contre les riches qu'il avait entendu faire bien des fois, en flânant dans la rue. La rue n'est pas une bonne école ; ce n'est pas là qu'on entend des paroles sages ; ce n'est pas là qu'on apprend à bien penser, à bien parler, à bien agir. C'était merveille encore que Francinet fût aussi raisonnable qu'il l'était ordinairement. Mais en ce moment-là il ne le fut guère, et il se laissa aller à un vilain sentiment de jalousie. — Que je suis malheureux ! disait-il. Pourquoi

Edouard Lassone 3^e Arche

FRANCINET COMMET PAR JALOUSIE UNE MÉCHANCETÉ.

cette petite fille a-t-elle de si beaux habits, des journées entières pour jouer, des domestiques pour la servir ; tandis que moi j'ai des haillons, je dois travailler sans relâche et déjeuner avec un morceau de pain sec ? Cela est bien injuste. — Puis il se rappelait qu'une fois le grand épagneul, étourdiment, était entré dans leur maison au moment où sa mère trempait la soupe ; et la veuve Roullin lui avait jeté un bâton à la tête, en criant : — Veux-tu te sauver, paresseux de chien ! Tu es nourri mieux que nous, et tu voudrais nous dévaliser !

Une autre fois, la jeune maîtresse de Phanor, accompagnée d'une bonne, passait dans la rue sous la fenêtre de la veuve Roullin ; et une voisine s'était méchamment écriée : — Voyez ces riches, s'ils aiment à jeter l'argent ! Ils habillent de blanc cette petite fille, été comme hiver. Sa bonne est au moins forcée de la changer de robe deux ou trois fois le jour ; cela habitue mademoiselle à faire la dame ; et pendant ce temps les pauvres n'ont pas de quoi se vêtir.

Tous ces souvenirs se pressaient dans la petite tête de Francinet. Comme il était à la fois mécontent de son sort, mécontent de lui-même, et fort blessé d'avoir été appelé paresseux par le contre-maître, la colère fit naître en lui de méchantes pensées. Car la colère est toujours une mauvaise conseillère.

A ce moment même, entraîné par la vivacité de sa course, Phanor s'élança dans le corridor sur lequel s'ouvrait la cave de Francinet ; la petite fille le suivait en courant. Tous deux passèrent, puis repassèrent comme des ombres devant la porte. Francinet avait saisi une pierre. Après un moment, l'épagneul repassa de nouveau ; la pierre lancée avec force lui atteignit la patte. Phanor surpris, la tête basse et boitant, vint chercher un abri dans les jupes de sa maîtresse. Elle, elle n'avait rien vu et ne comprenait rien ; mais une grosse voix sortant du fond de la cave s'écria :

Y to l's l' Re Be le
Edouard

— Ah ! méchant vaurien, tu ne te contentes pas de paresser, tu jettes des pierres ! Attends un peu, attends, c'est moi qui vais te corriger !

Le contre-maître, en prononçant ces paroles, sauta par l'ouverture placée au-dessus du moulin de Francinet, et saisit l'enfant par les oreilles ; mais la gentille maîtresse de Phanor était entrée, elle aussi, dans la cave. — Monsieur André, fit-elle gravement, mon grand-père ne veut pas qu'on frappe les enfants.

— Je le sais, mademoiselle Aimée ; mais, si M. Cler-tan avait vu comme moi ce méchant sujet lancer sa pierre, au risque de vous attraper, il lui eût peut-être chiffonné les oreilles plus rudement que je ne le fais.

— Bah ! dit l'enfant en secouant sa tête bouclée avec mutinerie ; ce garçon ne savait pas que nous arrivions, Phanor et moi, et il a dû être aussi surpris que nous de sa maladresse. Mais parle donc, petit, et dis que tu ne nous voyais pas !

Si Francinet avait de grands défauts, il n'avait pas du moins celui d'être menteur. Il avait entendu dire bien des fois qu'il n'y a que les lâches à mentir, parce que c'est la peur seulement qui entraîne au mensonge : soit la peur d'être puni, soit celle d'être jugé méchant ou sot pour une méchante ou sottise action. Or Francinet, pour rien au monde, n'eût voulu être lâche, et en toute occasion il avouait intrépidement la vérité. Il répondit donc sans hésiter : — Si, mademoiselle, je vous voyais. — Et il baissa la tête.

Les grands yeux bleus de la petite exprimèrent une sorte d'effroi et de tristesse insurmontables.

— Qu'est-ce que je disais, mademoiselle Aimée ? s'écria le contre-maître. Mais soyez tranquille, ce vaurien ne remettra pas les pieds ici.

— Monsieur André, répondit l'enfant en faisant un grand effort pour garder son calme, cela me regarde. Laissez-moi m'expliquer avec lui. Il ne peut avoir voulu

me faire du mal, puisque je ne lui en ai jamais fait. S'il avait un aussi méchant cœur, il ne serait pas aussi franc. Mon grand-père dit qu'il ne faut pas se méfier de ceux qui ne savent point mentir.

Le contre-maître obéit à Aimée et s'en alla ; mais il se cacha dans une pièce voisine, de façon à tout entendre.

IV. — Aimée et Francinet.

Las La fierté est parfois un bon sentiment, mais elle doit toujours avoir pour compagne la douceur qui la modère, l'empêche d'être injuste et de dégénérer en orgueil. *erre*

Les deux enfants restés seuls se regardèrent. Ils avaient l'air aussi émus l'un que l'autre.

— Pourquoi voulais-tu me faire du mal ? dit Aimée ; tu me détestes donc ? Que t'ai-je fait ? C'est la première fois que je te parle, et je ne sais pas même ton nom.

A ces questions prononcées d'une voix douce et presque tremblante, comme celle d'un enfant qui a envie de pleurer, Francinet se sentit si honteux de sa méchanceté, que le courage lui manqua pour répondre. Il baissa la tête sans rien dire.

— Mais parle donc ! reprit Aimée. — Et comme il se taisait toujours, elle ajouta : — As-tu peur d'être chassé ? Je te promets que tu ne le seras pas.

Nous avons dit que Francinet détestait par-dessus tout la lâcheté. Ce mot : « As-tu peur ? » lui fit relever la tête ; et voulant faire voir qu'il était brave, il raconta ses méchantes pensées de tout à l'heure, sans même parler de son repentir présent.

— Je n'ai pas peur d'être chassé, dit-il. Vous voulez savoir si je vous déteste ? Eh bien ! je déteste tous les riches, parce qu'ils n'aiment qu'eux. Je déteste aussi votre chien, parce qu'il mange la part des pauvres et qu'il est

mieux nourri que moi : c'est pour cela que je vous ai jeté une pierre à tous les deux.

Aimée était une enfant charmante ; elle eût été presque parfaite sans une excessive fierté qui l'emportait toujours trop loin. Les accusations de Francinet, qui lui jetait à la tête, comme un crime, une richesse à laquelle elle ne pensait jamais, la blessèrent extrêmement.

— Alors, dit-elle, tu aurais été bien content si tu avais estropié mon chien, plus content encore si tu m'avais blessée moi-même et si tu avais pu voir les larmes de mon grand-père ? Tout cela parce que ce bon grand-père, à force de travail, m'a gagné de la fortune ! Va, tu es bien méchant, mon pauvre garçon ! Mais je t'ai promis que tu ne serais point chassé ; tu ne le seras point. D'ailleurs, je ne te crains pas, quoique tu sois tout à fait lâche, toi qui te mets là dans les petits coins pour frapper plus sûrement..... N'importe, reprit-elle avec une animation de plus en plus orgueilleuse, tu ne me fais pas peur. Je ne te ressemble pas, moi ; je suis très-brave, et Phanor aussi. Je te préviens même de bien cacher ton jeu, si tu veux me faire du mal ; car mon chien, qui ne s'est pas défendu quand tu l'as blessé, te mettrait en morceaux si tu me touchais, absolument comme il ferait d'un voleur ou d'un brigand.

Aimée, en achevant ces paroles, sortit de la cave, droite et hautaine comme une petite princesse.

— Monsieur André, dit-elle dans le corridor, je me suis expliquée avec votre apprenti ; je lui ai promis que vous seriez bien gentil avec lui ; et vous le serez, n'est-ce pas, mon bon monsieur André ?

Le contre-maître promit de ne pas gronder Francinet ; mais il s'empressa de raconter ce qui s'était passé à M. Clertan.



V. — Remords de Francinet.

Il est une voix qui parle en nous, et qui est la voix de Dieu même ; quand elle nous approuve, nous sommes heureux ; quand elle nous désapprouve, nous sommes malheureux : c'est la voix de la conscience.

Francinet, resté seul, se remit au travail. Il éprouvait une vive colère d'avoir été traité de lâche par Aimée ; il éprouvait une honte plus vive encore en songeant qu'il avait mérité ce nom. L'habitude de ne jamais mentir lui avait donné une grande droiture de conscience. Il ne s'excusait pas plus en lui-même de ses fautes qu'il ne cherchait à s'en excuser devant autrui. Il ne se dit donc pas pour se justifier, comme l'auraient fait bien des enfants, qu'il n'avait pas réfléchi avant de jeter sa pierre, qu'il avait seulement agi par étourderie, qu'il n'avait pas eu un seul instant la lâche pensée de se cacher pour faire ce mauvais coup. Non, il se dit simplement que son action était très-mauvaise ; ce qui était vrai. Il en ressentit une humiliation d'autant plus grande qu'Aimée, au lieu de vouloir qu'il fût puni par le contre-maître, avait demandé qu'on fût bon pour lui. Si elle avait fait cela par douceur, Francinet lui eût demandé tout de suite le pardon de sa faute ; mais la petite fille lui avait parlé avec tant de mépris que Francinet ne voyait pas de réconciliation possible. Il se sentit alors châtié par l'orgueil de cette enfant d'une façon si dure, qu'il ne put s'empêcher de pleurer amèrement.

Lorsque neuf heures sonnèrent, tous les ouvriers quittèrent leur blouse de travail ; ils se lavèrent le visage et les mains à la rivière qui coulait au bord de l'atelier ; puis ils traversèrent la belle cour sablée de M. Clertan, et s'en allèrent déjeuner. Francinet marchait à la file, honteux et embarrassé de lui-même ; car Aimée était as-

sise sur un banc, un livre d'étude à la main. Tous les ouvriers, en passant, ôtaient leur casquette et disaient : — Bonjour, mademoiselle Aimée. — L'enfant leur rendait leur salut en souriant, et les appelait chacun par son nom, celui-ci : père Jacques, cet autre : monsieur Louis.

Quand vint Francinet, elle se leva, faisant mine de poursuivre un papillon. Elle tournait le dos à Francinet. Il pensa qu'elle ne voulait pas de son salut ; néanmoins il fit un grand effort, et mit la main à sa casquette.

Au moment où il s'approchait du portail, Phanor, qui lui gardait rancune, s'élança hors de sa niche en montrant les dents ; mais Aimée accourut. Sans daigner regarder Francinet, elle fit un geste de menace à Phanor et le renvoya au chenil. L'épagneul alors essaya d'apaiser sa maîtresse, et se coucha à ses pieds ; mais elle, pour lui faire une leçon, le renvoya sévèrement, levant en l'air son petit bras comme si elle était très-courroucée et avait grande envie de le battre. Le chien tout honteux retourna dans sa niche.

Francinet était plus honteux encore. Il aurait voulu être à cent pieds sous terre plutôt que de se voir défendu par Aimée. Il s'empressa donc d'enjamber le portail pour regagner sa maison ; mais une autre épreuve l'attendait encore. M. Clertan se promenait les mains derrière le dos dans la rue, devant la porte. Au moment où Francinet passait, le grand vieillard lui fit signe d'approcher ; il le regardait avec tant d'attention, observant ses yeux rougis par les larmes, que l'enfant perdit contenance.

Francinet s'imagina qu'Aimée avait tout dit à son grand-père malgré sa promesse, et qu'il allait être honteusement chassé, là, en pleine rue, devant les passants et les ouvriers qui s'en allaient. Enfin M. Clertan rompit son examen silencieux.

— Eh bien! Francinet, il paraît que tu travailles comme il faut; on m'a dit cela.

Francinet regarda le grand-père d'Aimée, pensant qu'il voulait se railler de lui; mais M. Clertan avait l'air naturel de quelqu'un qui parle très-sérieusement.

Cette dernière humiliation fut la plus dure de toutes; Francinet ne put la supporter. Recevoir en silence un éloge quand il ne méritait que des blâmes, lui parut impossible. Quoi de plus honteux, en effet, que d'accepter sans rien dire une louange dont on n'est point digne? N'est-ce pas comme si on trompait les autres, et comme si on voulait se tromper soi-même? Double fausseté, double mensonge qui répugnait à Francinet; car, nous le savons, sa grande qualité était d'être franc avec lui-même et avec les autres.

— Non, monsieur, s'écria-t-il courageusement, je n'ai pas fait mon devoir ce matin; mais je me conduirai mieux ce soir.

— Alors, dit le grand-père d'Aimée, tu es plus sévère pour toi que mon contre-maître. C'est bon signe, Francinet. Si tu veux, tu deviendras un brave garçon. Va déjeuner.

Francinet ne se le fit pas dire deux fois.

VI. — Le livre d'Aimée.

« Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent. »

(Évangile.)

Lorsque les ouvriers furent partis, Aimée reprit son livre. Elle lisait avec une attention bien grande, car il s'agissait d'une leçon à apprendre par cœur. Le livre qu'elle étudiait ainsi, c'était l'Évangile. Et le livre disait :

— « Moi, je vous commande : Aimez vos ennemis, bénissez » ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous

» haïssent, et priez pour ceux qui vous outragent et qui vous
» persécutent,

» Afin que vous soyez enfants de votre Père qui est dans les
» cieux. Car il fait lever son soleil sur les bons et sur les mé-
» chants, et il fait tomber sa pluie bienfaisante sur les justes
» et les injustes.

» Car, si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, quelle ré-
» compense en aurez-vous? Les païens eux-mêmes n'en font-
» ils pas autant?

» Et si vous ne faites bon accueil qu'à vos frères, que faites-
» vous d'extraordinaire? Les païens eux-mêmes n'en font-ils
» pas autant?

» Soyez donc parfaits comme votre Père céleste est par-
fait. »

Aimée posa le livre. Elle était fort émue. C'était la première fois de sa vie qu'elle comprenait ce que c'était que d'avoir un ennemi ; et, ce jour-là même, voilà qu'il lui était ordonné d'aimer cet ennemi, de le bénir, de prier pour lui ! Elle trouvait bien dur de penser que quelqu'un la haïssait, bien injuste surtout d'être détestée parce qu'elle était riche. Depuis sa petite scène avec Francinet, l'espèce de joie orgueilleuse qu'elle éprouvait d'avoir humilié l'enfant sous son dédain, n'avait point encore été troublée. Le plaisir de s'être vengée d'une haine qu'elle n'avait point méritée, lui semblait tout naturel et était demeuré complet ; mais voici qu'à présent un trouble se faisait en elle. Quelque chose comme un remords s'élevait dans son âme ; car le livre la condamnait. Elle le reprit et l'ouvrit à une autre page ; et le livre disait :

« Pierre s'approcha de Jésus et lui demanda : Seigneur,
» combien de fois pardonnerai-je à mon frère lorsqu'il m'aura
» offensé ? Sera-ce jusqu'à sept fois ?

» Jésus lui répondit : Je ne dis pas jusqu'à sept fois ; mais
» jusqu'à soixante-dix fois sept fois, c'est-à-dire toujours. »

Aimée devint plus sérieuse. Elle feuilleta encore le livre, et rencontra ces paroles sévères :

« Je déclare que, si votre justice n'est pas plus parfaite que celle des docteurs de la loi et des pharisiens, vous n'irez point dans le royaume du ciel.

» Celui-là même qui se mettra en colère contre son frère sera condamné par le tribunal du jugement.

» Quiconque injuriera son frère, sera condamné par le tribunal de Dieu.

» Si donc, étant sur le point d'offrir votre don à l'autel, il vous souvient que votre frère a quelque chose contre vous, laissez là votre offrande, et courez vous réconcilier auparavant avec votre frère ; vous reviendrez ensuite présenter votre offrande.»

Aimée se sentait décidément condamnée. Il ne s'agissait pas de savoir si Francinet avait eu le premier tort, s'il était son ennemi ou non ; cela importait peu, puisque toujours et dans tous les cas il fallait pardonner et aimer. Ce qui préoccupait le plus la petite fille, c'était de se savoir si coupable à l'égard de cet enfant que l'Évangile appelait son frère. Ce mot de lâche qu'elle lui avait jeté orgueilleusement au visage, c'était à son sens la pire injure ; et le livre disait : « Quiconque injuriera son frère sera condamné ! » Il fallait donc qu'elle se réconciliât avec lui. Mais quoi, elle ferait le premier pas ! Cela se pouvait-il ? Que lui dirait-elle ? Et s'il refusait de lui pardonner ?... L'altière petite Aimée avait des frissons d'impatience à la pensée de s'humilier ainsi. Cependant le livre n'admettait pas d'excuse. Aimée, pour contenter à la fois sa conscience troublée et son orgueil en révolte, pensa que la journée n'était pas finie, qu'elle avait le temps, qu'elle saisirait la première occasion favorable ; qu'enfin Francinet, ayant eu le premier tort, ferait peut-être le premier pas, et qu'ainsi la réconciliation s'accomplirait toute seule.

Ensuite elle se remit à ses leçons et à ses devoirs.

VII. — La conscience d'Aimée ne se rassure pas.

Ayez un grand cœur et on vous aimera.

Lorsque les ouvriers arrivèrent après leur déjeuner, Aimée se trouva sur leur passage. Elle espérait que Francinet lui ferait quelque excuse, ou qu'elle-même aurait le courage de lui adresser la parole ; mais Francinet se contenta d'ôter sa casquette devant elle sans la regarder, et Aimée ne put jamais se décider à lui accorder d'autre bonjour qu'un petit signe de tête tout à fait protecteur.

Dès qu'Aimée eut donné cette pauvre victoire à son orgueil, son âme se remplit de tristesse ; car elle eut la conscience plus troublée encore. Son grand-père, la voyant toute soucieuse, l'emmena après déjeuner à la campagne pour la distraire ; mais l'enfant ne put jouir du plaisir de la promenade. Les paroles du livre bourdonnaient à son oreille, et tout ce qui l'entourait semblait prendre à tâche de les lui rappeler encore. Le gai soleil, qui se jouait sur la prairie uniforme et calme aussi bien que sur les cimes escarpées des collines, semblait lui dire :

— « Vois, petite Aimée, je brille pour tous, je prodigue ma chaleur et ma lumière aux humbles comme aux audacieux, aux bons comme aux méchants. Je suis le soleil du bon Dieu. On appelle Dieu le bon Dieu, parce qu'il est la bonté même. Petite Aimée, tous les hommes doivent s'efforcer d'être parfaits comme leur Père céleste est parfait. »

Puis, c'était le blé qui, vert comme l'émeraude, ondulait sur les sillons, et semblait murmurer :

— « Petite Aimée, je pousse mes tiges fécondes tant que je puis ; mais ce n'est pas pour toi seule que je crois ; car je suis la plante bénie qui nourrit l'humanité entière. Le pauvre, le riche, l'homme bon, l'homme mé-

chant, tous s'alimenteront de mon grain : je suis le blé du bon Dieu ! Je me dois à tous, parce que tous les hommes sont frères, et que Dieu est leur père commun. Il les aime tous, et le premier commandement qu'il leur ait fait, c'est l'amour : — Mes petits enfants, aimez-vous tous comme je vous ai aimés ! »

— A quoi penses-tu, fillette, fit le grand-père caressant la joue de l'enfant ?

— Je regarde le blé, dit-elle ; et elle rougit, baissant la tête, n'osant dire ce qui la préoccupait.

M. Clertan le devinait sans doute : les parents lisent si facilement dans l'âme de leurs enfants ! Il reprit :

— Te rappelles-tu, petite fille, pourquoi j'ai voulu que tu eusses le nom d'Aimée ?

L'enfant releva la tête, et fixant ses grands yeux bleus sur ceux du vieillard, elle répondit en soupirant :

— Oui, grand-père. Votre plus cher désir, c'était que je fusse aimée de tous, et vous m'avez donné le nom d'Aimée pour me le rappeler sans cesse. Mais, grand-père, il ne suffit pas de vouloir cela pour l'obtenir. Si l'on me déteste sans que je le mérite, qu'est-ce que je puis y faire ?

Le grand-père prit l'enfant dans ses bras, et l'assit sur ses genoux : — Petite fille, lui dit-il gravement, croyez-vous donc que la victoire la plus noble, celle qui consiste à attirer à soi l'amour de ses semblables, puisse s'obtenir sans effort ? S'il en était ainsi, fillette, je me soucierais moins du beau nom que vous portez. Aimée, petite Aimée, on n'obtient rien ici-bas sans effort, sans lutte, sans courage ! Le soldat n'hésite pas à donner sa vie pour conquérir le nom de brave ; et tu voudrais, mon enfant, que les plus difficiles victoires, les victoires morales, ne coûtassent rien à gagner ?

— Ecoute bien, petite fille, et souviens-toi. Les cœurs humains, et parfois les plus fiers, résistent à la puissance, à la force, à l'intelligence, souvent à la grâce

et à la beauté ; mais il n'en est pas, même parmi les plus mauvais, que ne sache vaincre l'irrésistible douceur, l'héroïque charité, la noblesse d'une âme aimante. Aie donc un grand cœur, mon enfant, et tu attireras à toi ceux même qui te haïssent.

Aimée jeta ses bras au cou de son grand-père, elle cacha sa petite tête sur le sein du vieillard, et lui dit entre deux baisers : — Je tâcherai, mon grand-père !

VIII. — La chanson du pauvre.

« Si tu veux, mon frère, aimons-nous ! »

Cependant la soirée s'avavançait. Aimée aurait bien voulu revenir ; elle avait hâte de se réconcilier avec Francinet. Mais M. Clertan, qui avait des affaires importantes à sa maison de campagne, avait chargé la fermière de leur préparer à dîner, si bien qu'il était huit heures du soir lorsque la voiture de M. Clertan le ramena chez lui. Les ouvriers venaient de partir.

Aimée n'avait point revu Francinet. Elle était fatiguée plus que de coutume, parce qu'elle n'avait pas le cœur satisfait ; elle demanda à se mettre au lit de bonne heure. Mais, une fois couchée, l'enfant ne put s'endormir. Tout ce qui s'était passé dans la journée lui revint à l'esprit ; tandis qu'elle y songeait, la nuit se faisait de plus en plus, et bientôt les mille bruits du jour s'éteignirent.

Neuf heures sonnèrent ; le silence était devenu si grand dans l'habitation de M. Clertan, qu'Aimée put compter chaque coup de la grosse horloge. Puis l'horloge elle-même se tut, et Aimée n'entendit plus rien.

Mais, un moment après, un bruit très-faible et très-sourd vint frapper son attention. C'était comme un balancement uniforme qui se fût élevé du sein de la terre.

Aimée songea tout de suite à Francinet, car ce bruit

ressemblait à celui de son moulin; et la chambre de la petite fille étant au-dessus de la cave, il n'était pas étonnant qu'elle l'entendît. — Mais, se dit Aimée, Francinet veille donc? Grand-père, d'habitude, ne laisse pas veiller les enfants. Il faut que le travail ait été bien pressé. Pauvre Francinet!

Et l'imagination de la petite fille se représenta le jeune garçon, seul, dans son obscure cave que la nuit faisait plus obscure encore. Comme Aimée était heureuse, elle, d'être là bien chaudement dans son petit lit aux rideaux de mousseline! Francinet pensait peut-être à cela, lui aussi; et il la haïssait plus encore, sans doute!... Aimée se sentit envie de pleurer.

Alors, dans le silence de la nuit, une voix s'éleva, une petite voix d'enfant, triste, plaintive; et la voix chantait :

Je suis l'enfant de la misère,
Et le dur travail est ma loi.
Le riche, dit-on, est mon frère;
Mon frère pense-t-il à moi?
Si le travail vaut la prière,
Juste Dieu, je m'adresse à toi!

Du berceau jusqu'au cimetière,
Longue est ma chaîne de labeurs!
Mais le travail fait l'âme fière;
L'oisiveté, les lâches cœurs.
Seigneur! donne-moi ta lumière :
Je suis le fils des travailleurs!

C'est le travail qui rend féconde
La vieille terre aux riches flancs;
C'est le travail qui prend à l'onde
Corail, perles et diamants.

Au travail appartient le monde,
Aux travailleurs, à leurs enfants!

Mon riche frère aux mains oisives,
Je suis fils de Dieu comme vous!

Ai-

Nous sommes d'inégaux convives
 Dans le banquet servi pour tous,
 Mais l'amour rend les forces vives ;
 Si tu veux, mon frère, aimons-nous !

Si notre origine est commune,
 Pourquoi nous haïr plus longtemps ?
 De ton orgueil naît l'infortune,
 Ma haine a des rêves sanglants.
 De deux âmes n'en faisons qu'une ;
 Dieu nous a nommés ses enfants !

Si tu veux, nous irons sans cesse,
 Bras enlacés, âmes sans fiel,
 Oubliant tout ce qui nous blesse
 Dans un même effort fraternel ;
 J'aurai nom : Force ! et toi : Tendresse !
 Frère, l'amour est fils du ciel !

Lorsque la voix de Francinet se tut, Aimée joignit ses petites mains un instant. Elle pria. Puis elle se leva sans bruit, s'habilla, et d'un pas léger comme celui d'une ombre, descendit dans la cour. La bonne, qui veillait toujours dans sa cuisine quand les ouvriers veillaient, s'était endormie en tricotant ; elle ne vit point l'enfant passer. Seul, le fidèle Phanor, qui avait senti sa petite maîtresse, accourut à elle. Du geste, elle lui fit signe de se taire, et le docile épagneul la suivit en silence.

sou
 lancen.
 Aimée

IX. — La réconciliation.

« Si, étant sur le point d'offrir votre don à l'autel, il vous souvient que votre frère a quelque chose contre vous, laissez là votre offrande, et courez vous réconcilier avec votre frère; vous reviendrez ensuite présenter votre offrande. »

(Évangile.)

Nous nous croyons parfois ennemis, et il nous suffit de nous connaître mieux les uns les autres pour nous estimer mutuellement et devenir des amis.

Il faisait un clair de lune magnifique, et, par la lucarne de Francinet, un long rayon blanc illuminait la cave d'une lueur pâle et douce. Francinet tournait son moulin tristement. Il songeait aux paroles de sa chanson.

Tout à coup une petite forme svelte traversa le seuil de la porte, et s'arrêta au milieu du rayon de lune qui miroitait dans la cave. Cette ombre, toute blanche comme une apparition, c'était Aimée; de grosses larmes inondaient ses joues.

— Francinet, dit-elle, je ne puis pas dormir, parce que tu m'as dit que tu me détestais. Je le sens, j'ai mérité que tu me haïsses plus encore, puisque au lieu de te répondre avec douceur je t'ai injurié et traité de lâche. Pardonne-moi, Francinet, car l'Évangile dit de pardonner toujours; ne me déteste plus, car l'Évangile dit d'aimer même ses ennemis, et je ne suis pas ton ennemie, Francinet! car je t'aime parce que tu es pauvre, parce que tu travailles à l'heure où je me repose, je t'aime aussi parce que tu ne sais pas mentir, et que mon grand-père a dit qu'on reconnaît à cela les nobles âmes. Veux-tu me pardonner, Francinet?

Elle tendit ses deux petites mains à Francinet; il y mit les siennes sans hésiter, il pleurait plus fort qu'elle, et il lui disait :

— C'est à vous de me pardonner, mademoiselle Ai-

mée ; c'est moi qui aurais dû faire ce que vous faites là, et vous êtes plus brave que moi, puisque vous savez mieux remplir votre devoir.

— Ne dis point cela, Francinet, tu te trompes. Du moment que je suis plus heureuse que toi, c'est à moi de te tendre la main la première ; c'est à moi de me faire aimer malgré ma richesse, et de savoir la porter avec tant de justice et de droiture qu'elle ne puisse me faire haïr de personne. Je n'avais jamais pensé à cela avant de t'avoir vu. Tout ce qui s'est passé hier m'a fait réfléchir à des choses auxquelles je n'avais point songé. Je suis bien ignorante, vois-tu, Francinet, car je suis incapable de répondre à tous les reproches que tu fais aux riches ; mais je veux m'instruire, j'interrogerai mon grand-père. Il est bon, il répondra à toutes mes questions. Ce qu'il m'apprendra, je te le répéterai et tu en profiteras aussi. Et puis, mon frère Henri, qui est à faire un voyage avec son précepteur, va bientôt revenir. Mon grand-père me fera assister aux leçons de mon frère ; je deviendrai plus savante ; et si tu veux, Henri et moi nous te raconterons les belles choses que nous aurons apprises. Grand-père dit que le savoir est la plus sûre des richesses ; nous serons bien contents de t'enrichir comme cela. Veux-tu, Francinet ?

— Oui, répondit-il, je veux tout ce que vous voulez, mademoiselle Aimée.

Après un moment de silence, Aimée lui dit :

— Qui t'a appris la chanson que tu chantais tout à l'heure ? Elle est bien belle ! C'est en l'écoutant que j'ai trouvé le courage de venir te tendre la main.

— Je l'ai apprise du père Jacques, répondit Francinet ; mais je ne la chante pas souvent. C'est parce que j'étais seul et triste ce soir qu'il m'est venu à l'esprit de songer à Dieu, et que j'ai chanté cela.

— Oh ! que tu as bien fait, Francinet, de songer à Dieu ! Moi aussi, c'est en pensant à lui, c'est en lisant

l'Évangile que j'ai compris mes torts envers toi. Veux-tu ? pour le remercier, nous le prierons ensemble avant de nous quitter ?

Et la petite Aimée, joignant ses mains, se mit à répéter d'une voix douce la belle prière du *Notre père*. Francinet répondit à son tour. Ils étaient là, tous les deux, à genoux l'un près de l'autre sur le sable de la cave : l'un, pauvre, vêtu de haillons ; l'autre, riche, habillée de mousseline et de soie ; mais leurs deux petites voix également jeunes, également pures, s'unissaient fraternellement pour appeler Dieu du même nom : Notre père !

Lorsque la prière fut achevée, Aimée se releva :

— Bonsoir, Francinet, dit-elle ; maintenant je vais dormir sans remords. A demain.

Puis Aimée s'éloigna, faisant signe à Phanor de ne pas quitter Francinet. L'intelligent animal, comme s'il comprenait la pensée de sa maîtresse, vint se coucher aux pieds du jeune garçon ; et Francinet, tout en tournant son moulin, passait sa main gauche, qui ne travaillait pas, dans les longues soies de l'épagneul. Phanor, en signe de satisfaction, battait de sa queue le sable de la cave, et de temps en temps caressait avec son museau les pieds du jeune garçon. La veillée parut délicieuse à Francinet : le bon chien lui faisait l'effet d'un ami ; il ne se trouvait plus seul, et il bénissait Aimée de cette dernière attention qu'elle avait eue en s'en allant.

Une heure après, la veillée était finie, les portes fermées, et tout le monde couché dans l'habitation de M. Clertan. Seul, le grand-père d'Aimée, qui ne dormait pas et qui avait suivi sa petite-fille sans qu'elle s'en aperçût, entra dans la chambre de l'enfant.

Elle reposait dans un tranquille sommeil, un gai sourire errait sur ses lèvres. L'une de ses petites mains pendait hors du lit ; elle portait quelques légères taches. C'étaient les mains de Francinet bleuies par l'indigo

qui l'avaient tachée ainsi; le grand vieillard prit cette main et la baisa : — Sois bénie, mon Aimée, murmura-t-il, toi dont le cœur est si pur, toi qui marches si droit et si hardiment dans le chemin du devoir !

X. — Le travail rend heureux.

Enfant, le travail et le jeu ne sont pas si différents que tu le crois : pour jouer comme pour travailler il faut de l'activité, parfois même de la peine; et il n'est pas plus difficile d'apprendre à faire des choses utiles que des choses inutiles. La seule différence, c'est que le jeu est le plaisir d'un moment, tandis que le travail prépare le bonheur de toute la vie.

Le lendemain, Aimée, à l'heure de son déjeuner, qui était aussi l'heure de sa récréation, vint faire une visite à la cave de Francinet.

Elle tenait d'une main une grande tartine de confitures; de l'autre, le livre où elle devait apprendre sa leçon après déjeuner.

— Bonjour, mademoiselle Aimée, s'écria Francinet tout joyeux de la revoir.

— Bonjour, Francinet, répondit-elle avec une vivacité espiègle. Je viens te demander de me faire un plaisir; veux-tu me l'accorder sans savoir ce que c'est ?

— Oh ! oui, oui, je le veux de tout mon cœur.

— Eh bien, répondit-elle en tendant sa longue tartine à Francinet, partageons !

Le petit garçon, surpris de la proposition, était un peu honteux; sa fierté souffrait. Mais la bonne petite Aimée, qui devinait que Francinet était susceptible et ne voulait pas se laisser nourrir comme un mendiant, reprit aussitôt : — Allons, allons, Francinet ! tu vois bien que c'est en signe de bonne amitié et de réconciliation; ne me refuse pas. D'ailleurs, ajouta-t-elle malignement, j'ai ta promesse, tu ne peux plus te dédire

Francinet ne se fit pas prier plus longtemps. Il prit un bout de la tartine tandis qu'Aimée tirait sur l'autre ; et l'espiègle petite s'arrangea de si belle sorte que la part la plus grosse resta aux mains de Francinet.

Si le petit garçon s'était fait prier pour accepter, nous devons dire qu'il n'en mangea pas moins d'un fort grand appétit. C'était la première fois de sa vie qu'il goûtait aux confitures, et cette tartine lui parut un régal de prince.

Aimée, de son côté, croquait la sienne à belles dents, et Phanor, qui s'était couché aux pieds des deux enfants, les regardait faire avec beaucoup de calme ; car, à la grande surprise de Francinet, Phanor n'aimait pas les confitures.

Tout en mangeant, Francinet n'interrompait pas pour cela son travail. Il tenait d'une main sa tartine, et de l'autre tournait son moulin ; en même temps, la conversation marchait son train.

— C'est quelque chose de très-bon que les confitures, disait Francinet.

— C'est délicieux ! reprenait Aimée. Cela fait qu'on peut manger des fruits en tout temps.

Ici, il y eut une pose pendant laquelle les deux enfants avalèrent chacun une nouvelle bouchée. Puis Francinet reprit, changeant le sujet de la conversation : — Je vous vois toujours un livre à la main, mademoiselle Aimée, vous avez donc bien des leçons à apprendre ?

— J'en ai deux le matin et deux le soir.

— Cela doit être bien ennuyeux !

— Quelquefois, car il y a des leçons difficiles à retenir ; mais alors je prends un grand courage et je m'en tire tout de même.

— Hélas ! mon Dieu, pourquoi donc votre grand-père, qui vous aime tant, vous fait-il travailler, vous qui êtes si riche et qui pourriez être si heureuse en vivant sans rien faire ?

— Voilà justement ce que j'ai dit une fois à mon

grand-père, Francinet, et il m'a fait comprendre que je me trompais.

— Je voudrais bien savoir comment ?

— Oh ! cela n'est pas difficile ; écoute, tu vas comprendre aussi. Et d'abord, qu'est-ce que tu appelles vivre sans rien faire ?

— Dame, c'est de vivre sans travailler, sans se fatiguer, et en s'amusant tant qu'on peut.

— Mais, Francinet, tous les jeux donnent de la fatigue et sont une sorte de travail. Pour apprendre à jouer à la balle, par exemple, à sauter à la corde, à lancer une toupie, ne faut-il pas se donner beaucoup de peine et de fatigue ? Jouer, ce n'est donc pas vivre sans se fatiguer.

— C'est vrai ; mais une fois qu'on sait tous ces jeux, comme on est content, et comme cela amuse !

— Certainement ; mais lorsque je sais ma leçon, je suis plus contente encore. Mon grand-père m'embrasse ; je l'entends me dire : « Petite Aimée, vous avez bien rempli votre devoir, vous êtes une bonne petite fille et vous me rendez bien heureux ! » Je t'assure, Francinet, qu'il n'y a rien qui vous mette plus de joie au cœur. Et après cela, comme j'ai permission de m'amuser, la récréation m'en semble moitié meilleure. Au contraire, lorsque j'ai manqué de courage pour étudier ma leçon et que je ne l'ai pas très-bien sue, mon grand-père me dit : « Petite Aimée, je suis fort mécontent, vous n'avez pas employé comme il faut l'heure du travail ! » Et alors, Francinet, j'ai le cœur si triste que je ne peux pas réussir à trouver du plaisir tout le temps de la récréation.

— Je comprends très-bien cela, dit Francinet ; car, hier au soir, quand maman m'a embrassé en rentrant de ma journée, elle m'a dit : « Te voilà presque un ouvrier, mon Francinet, tu aides ta mère à gagner le pain de la famille ; c'est beau, cela, c'est une œuvre d'homme et d'homme courageux ! » Alors je me suis

senti si fier et si content que j'ai oublié d'un seul coup l'ennui de toute la journée.

— Tu vois donc bien, Francinet ! il y a des plaisirs de toute sorte, c'est là que j'en voulais venir. Lorsque, dans ma journée, j'ai goûté la joie d'avoir bien fait mon devoir, et ensuite le plaisir de m'être amusée sans remords et sans arrière-pensée, n'ai-je pas été plus heureuse que si j'avais lancé ma balle ou mon cerceau sans vouloir faire autre chose ? N'ai-je pas eu deux satisfactions pour une ? Les enfants paresseux ne font-ils pas, comme dit grand-père, un calcul très-sot, puisqu'ils préfèrent un seul plaisir, et encore mélangé de remords, à deux joies très-complètes et très-vives ?

XI. — Pense avant d'agir.

L'étourdi agit avant d'avoir pensé. Celui qui est raisonnable pense avant d'agir : il sait ce qu'il va faire, pourquoi il va le faire et comment il doit le faire. A cause de cela, il fait plus vite et mieux que les autres : il est content de lui-même et on est content de lui.

— Je comprends bien cela, dit Francinet ; mais quand j'allais à l'école, et que j'avais mon livre devant moi, je ne songeais jamais qu'à l'ennui d'étudier, et cela me décourageait tout de suite.

— Je faisais de même dans le commencement ; aussi mon grand-père m'a défendu de jamais me mettre au travail sans avoir auparavant réfléchi quelques minutes au chagrin que je me préparerais en me livrant à la paresse.

— Et vous pensez toujours à faire cette réflexion ?

— Je tâche de ne pas oublier. Mon grand-père tient beaucoup à ce que je n'agisse jamais étourdiment. Il est toujours possible, dit-il, de prendre les habitudes qu'on veut ; celui qui s'habitue à penser avant d'agir, et cher-

che à faire bien tout ce qu'il fait, atteint très-vite une grande supériorité.

— Je le crois; mais c'est, il me semble, une habitude bien difficile à prendre.

— Pas plus qu'une autre, je t'assure, Francinet. Ainsi, le matin, après ma prière, je songe quelques minutes aux choses que j'ai à faire dans la journée; d'un coup d'œil je les vois toutes, et je me promets de les faire le mieux possible. Je me dis : « Je vais d'abord souhaiter le bonjour à mon grand-père et l'embrasser bien fort, bien fort; puis je vais déjeuner en m'amusant bien. » Jusqu'à présent voilà qui est tout à fait facile, comme tu vois; mais les leçons viennent après. Ah! elles seront peut-être très-difficiles?... Bah! Je ne perdrai pas une minute, je m'appliquerai tant, tant, que je les saurai. Mon grand-père me tapera gaiement sur la joue; je serai bien fière; et le soir, intérieurement, la voix de ma conscience me dira : « Petite Aimée, c'est bien, vous n'avez pas manqué à vos devoirs, et Dieu vous bénit. »

— Oh! mademoiselle Aimée, je veux, moi aussi, faire comme cela tous les matins. C'est bien plus simple que je ne m'imaginais, de trouver le courage de remplir son devoir.

— N'est-ce pas? dit Aimée; on se fait des montagnes à l'idée du travail; et quand on y réfléchit, c'est si facile! Pour commencer, petit Francinet, je vais te quitter, car je crains que ma récréation ne soit écoulée, et il ne faut pas que j'oublie l'heure de ma leçon.

— Mon Dieu! dit Francinet, vous avez manqué pour moi d'aller vous amuser, et vous avez perdu là le temps de votre récréation!

— Bon, voilà une sottise! Tu trouves donc que nous aurions eu plus de plaisir à faire une partie de balle qu'à causer raison tous les deux, toi en travaillant, moi sans jouer?

— Oh! bien sûr non, dit Francinet.

— Tu vois donc bien qu'il y a quelquefois plus de plaisir à être raisonnable qu'à perdre son temps.

Et sur cette sage conclusion, la petite fille, pour se dégourdir les jambes avant d'ouvrir son livre, fit faire quelques exercices à Phanor en présence de Francinet.

— Hop, hop, Phanor ! s'écriait-elle en riant, sautez un grand saut pour Monsieur Francinet.

Elle tendait son livre à Phanor, qui ne se fit pas prier et sauta plusieurs fois par-dessus, de la meilleure grâce du monde. Aimée courut ensuite à la pendule voir si l'heure du travail était venue.

XII. — De la prière.

Une âme pure est l'image de Dieu, et la prière purifie l'âme.

Quelques instants après Aimée revint, toujours courant, car elle était vive et gaie comme un petit lutin. Une bonne conscience rend le cœur si léger !

— Francinet, dit-elle, j'ai encore dix minutes à moi.

Elle tenait son livre tout ouvert sous son bras, comme pour ne pas perdre un instant à chercher la leçon lorsque l'heure sonnerait. Le petit garçon regardait curieusement le livre d'Aimée ; il semblait désireux de savoir ce qu'il y avait dedans. Aimée devina sa pensée ; elle s'approcha de la lucarne afin d'y voir plus clair. — Écoute, dit-elle, je vais te lire ma leçon si tu veux. J'ai là deux pages que je dois réciter à mon grand-père en ayant bien soin de m'arrêter aux points et aux virgules, et en faisant sentir les *s* et les *t* à la fin des mots devant les voyelles. En lisant à l'avance avec toi, cela m'exercera. — Et elle commença d'une voix claire, s'arrêtant doucement à chaque verset, avec le ton ému de quelqu'un qui comprend ce qu'il lit.

DE LA PRIÈRE.

Mon enfant, lorsque tout petit votre mère vous prenait dans ses bras pour vous épargner une fatigue, lorsqu'elle vous donnait un fruit ou vous cueillait une fleur, ne vous a-t-on pas appris à joindre à votre petit sourire de reconnaissance le mot : Merci ! et ne trouvez-vous pas bien naturel de remercier ainsi celle qui vous aime tant ?

Eh bien, mon enfant, songez à une chose : ce sont les dons de Dieu dont votre mère vous comble, et vous devez aussi votre merci à Dieu. Tout ce qui vous entoure n'est-il pas son œuvre : le fruit velouté qui pënd à l'arbre du chemin, aussi bien que ces myriades d'étoiles qui rendent la nuit lumineuse ?

La petite marguerite des prés, dont la collerette blanche s'emplit des gouttes de la rosée, est comme vous, mon enfant, une œuvre de Dieu ; seulement la petite pâquerette n'a pas une intelligence pour admirer son créateur, ni un cœur pour l'aimer, ni une voix pour le glorifier. Elle n'a que sa beauté pour elle. Vous, petit enfant, parlez à la place de la fleur, et bénissez le nom de Dieu.

Seul dans la nature vous avez la parole ; élevez donc la voix, et faites-vous l'interprète de la nature entière : bénissez la bonté du Créateur !

— Comment, vous écriez-vous, j'oserais parler à Dieu ? Dieu est sans bornes, infini ! Et moi, petit enfant, si petit, je ne puis pas même le comprendre. La goutte de rosée qui tremble sur le sein de la marguerite peut-elle contenir l'immensité du ciel bleu ? Ma pauvre intelligence peut bien moins encore comprendre l'immensité de celui qui a fait le ciel même.

— Mon enfant, approchez de plus près, et voyez. Cette petite goutte, si petite, qui se balance sur le pétale

de la fleur, est en même temps si pure et si transparente qu'une parcelle du ciel bleu s'y réfléchit. La perle limpide se fait miroir, elle reflète la belle nuance des cieux ! Eh bien, mon enfant, une âme pure est comme la goutte de rosée, elle reflète en elle l'image du Dieu infini qui a créé le monde. Plus l'âme est pure, plus l'image céleste y laisse une visible empreinte.

Soyez donc pur, mon enfant, soyez donc bon, soyez donc sage.

La pureté, la bonté, la sagesse nous font ressembler à Dieu ; et la prière est le lien qui nous unit à lui !

Aimée s'arrêta, sa petite voix douce tremblait. La leçon était belle, et cette leçon l'avait émue. Elle s'approcha de Francinet pour savoir ce qu'il pensait de sa lecture, et elle vit qu'il était touché lui aussi ; car il la remercia timidement, encore sérieux des choses qu'il venait d'entendre. Elle lui sourit : — A ce soir, dit-elle ! Je suis contente, Francinet, car je vois que tu es bon, et que tu ne me détestes plus.

XIII. — Être heureux, c'est avoir la conscience tranquille.

Enfants, le vrai bonheur ne vient pas du dehors ; il vient du plus profond de notre âme, il vient de notre conscience.

Lorsque Francinet se retrouva seul, il repassa dans son esprit tout ce qui lui était arrivé depuis la veille. C'était justement à cette heure-là que, le jour précédent, son cœur s'était empli de tant de fiel et de jalousie, en contemplant la petite fille aux riches vêtements et aux cheveux bouclés qui s'ébattait sur la pelouse. C'était à ce moment-là qu'il avait eu la méchanceté de lancer une pierre : Phanor avait été blessé, et Aimée aurait pu l'être.

Quelle triste journée il avait passée à la suite de cette faute ! Comme sa conscience, honteuse et mécontente, l'avait tourmenté et rendu malheureux ! Qu'il était désolé, le soir, en chantant sa chanson tout seul, aux faibles clartés de la lune ; et combien Aimée lui avait paru bonne d'être venue la première lui tendre la main et mettre fin à sa tristesse !

Et Francinet se disait intérieurement : — Il est meilleur d'aimer que de haïr, car la haine est amère, la haine porte au mal, la haine remplit le cœur de remords et de tristesse. La haine est mauvaise, et Dieu se détourne des cœurs vindicatifs. Je ne veux plus haïr personne, je ne veux plus jamais faire le mal. Riches ou pauvres, j'aimerai tous les hommes, puisque tous les hommes sont mes frères. Et lorsque ma pauvreté me semblera une injustice, au lieu d'appeler la haine à mon secours, j'appellerai la lumière de Dieu à mon aide.

Et Francinet reprit à demi-voix, comme une prière, deux beaux vers de sa chanson :

Seigneur, donne-moi ta lumière,
Je suis le fils des travailleurs !

Et pendant que Francinet priait ainsi, il sentit s'élever en son cœur quelque chose de fort et de doux qui le rendait heureux. C'était la voix de sa conscience qui l'approuvait.

Francinet comprit que les meilleurs plaisirs nous viennent de l'âme ; et les peines que coûte l'accomplissement du devoir lui parurent alors bien légères, en comparaison de cette satisfaction intérieure qui le remplissait tout entier.

XIV. — Le riche doit s'instruire.

L'instruction est la nourriture de l'âme comme le pain est la nourriture du corps. Toi, riche, grâce au travail de tes pères, tu n'as pas à craindre la faim; tu es donc plus coupable que tout autre si tu ne donnes pas à ton âme sa nourriture. Tu dois t'instruire pour devenir bon, tu dois t'instruire pour être heureux et travailler au bonheur des autres.

Le soir, à l'heure de son goûter, Aimée revint près de Francinet pour passer avec lui une partie de sa récréation.

Elle avait encore son livre à la main, et Francinet ne put s'empêcher de lui demander si toutes les pages du livre étaient aussi belles que celles dont elle lui avait fait la lecture le matin même.

— Certainement, répondit Aimée; et si tu veux t'en convaincre, tiens, Francinet, ouvre au hasard. Je te lirai le chapitre que tu auras tiré, et tu jugeras.

Francinet prit une épingle qui était piquée proprement sur la manche de sa blouse, et tandis qu'Aimée tenait le livre bien fermé, il enfonça l'épingle au milieu des feuillets. — Je choisis le côté gauche! s'écria-t-il gravement, comme s'il se fût agi de tirer à la conscription.

Aimée ouvrit le livre et fit une petite moue: — Ce chapitre est très-beau, dit-elle; néanmoins il conviendrait mieux pour moi que pour toi. Le suivant, au contraire, t'intéresserait davantage; faut-il le lire?

— Non, non, j'ai tiré celui-là, je veux savoir ce qu'il dit. Je vous en prie, mademoiselle Aimée, lisez-le-moi.

— Cela te fait plaisir? Eh bien! je commence.

Mon enfant, il y a temps pour tout dans la vie. Le

temps de la jeunesse est celui de l'étude. Si vous laissez passer vos jeunes années sans rien apprendre, vous êtes coupable, et votre faute vous rendra malheureux dans l'avenir.

— Mais, dites-vous, je suis riche, je n'ai pas besoin de travailler pour vivre; pourquoi me fatiguerais-je à étudier? Que m'importe la science? je saurai vivre heureux sans elle, puisque je suis riche.

— Vous vous trompez, mon enfant. Il ne suffit pas d'être riche pour être heureux, il faut aussi être bon. Eussiez-vous les plus grandes richesses de la terre, si vous avez une âme basse et méchante, vous serez malheureux.

— Mais ne puis-je être bon en restant ignorant?

— Mon enfant, si vous restez ignorant volontairement, vous commettez déjà une faute, et une faute énorme, car vous êtes un paresseux. Vous préférez vivre comme la brute, pour boire, manger et dormir, au lieu de vivre en homme par la pensée. Étudier, travailler, penser, c'est chercher à comprendre tout ce qui nous entoure; ce qui nous entoure étant l'œuvre de Dieu, c'est toujours de Dieu que nous nous rapprochons en nous instruisant. Songez-y donc, mon enfant, l'étude est plus noble que vous ne le croyez : étudier, c'est chercher Dieu! Celui qui étudie ne cherche-t-il pas la vérité, et Dieu n'est-il pas la vérité même?

— Quoi donc, mon alphabet et cette grammaire aux règles ennuyeuses chercheraient Dieu? Est-ce possible? Son nom n'y est même pas prononcé.

— Mon enfant, écoutez une comparaison. Dans la maison de campagne de votre père il y a un grand verger entouré de murs, avec une porte soigneusement fermée. Les beaux arbres du verger sont couverts de fruits, et leur vue vous a tenté : « Mère, avez-vous dit, donne-moi ces jolies branches de cerises que je vois là-haut; » et votre mère qui vous aime a dit : oui. Elle

vous a pris par la main ; mais voilà qu'au lieu de vous mener au verger, elle est revenue avec vous à la maison. Alors, petit enfant impatient que vous êtes, vous avez pleuré, croyant que votre mère vous trompait. Elle, sans s'inquiéter de vos larmes, a pris à la muraille la grosse clef du verger ; et vous ramenant alors : « Étourdi, ne fallait-il pas faire ce détour d'abord, pour pouvoir entrer ensuite ? »

Mon enfant, la science est comme le grand jardin fermé de votre mère : il faut faire un détour ennuyeux avant d'entrer, car la clef de tous les beaux livres instructifs, c'est l'alphabet. Apprenez donc vite à lire, mon enfant, apprenez la grammaire qui est la science de la parole et de l'écriture. Ne vous ennuyez pas pour un peu de peine que vous prenez d'abord ; plus tard, quand vous serez grand, et que la vie vous aura donné les heures tristes qu'elle tient en réserve pour tous, — riches comme pauvres, — la science vous consolera. Les bons livres, comme des amis fidèles, viendront charmer votre solitude. Ils vous parleront de Dieu et de l'impérissable justice, que les efforts des méchants ne sauraient empêcher de triompher. Ils vous parleront des hommes vos frères, qui souffrent comme vous, plus que vous peut-être ; et votre âme, que l'instruction aura depuis longtemps ennoblie, oubliera ses propres douleurs en songeant à celles de ses frères. Vous voudrez faire quelque chose pour aider leur infortune ; et cela vous sera possible, car celui qui sait beaucoup de choses trouve des ressources que l'ignorant ne soupçonne pas. Alors vous vous apercevrez qu'en voulant soulever le fardeau de vos frères pour les soulager, vous avez allégé le poids de votre propre misère. Le grand consolateur par excellence, c'est l'amour du prochain, c'est la charité ; mais la charité est toujours doublement féconde quand elle est accompagnée de la science. Instruisez-vous donc, enfant du riche, si vous voulez être utile aux hommes

qui sont vos frères, et utile à vous-même en perfectionnant votre âme, ce présent de Dieu dont il vous sera demandé compte un jour.

Aimée se tut, le chapitre était fini.

— Ces pages sont belles, dit Francinet ; mais vous aviez raison, mademoiselle Aimée, elles sont écrites pour vous qui êtes riche.., non pour moi...

Francinet s'arrêta, il était visiblement embarrassé, il avait envie de dire quelque chose et n'osait pas ; enfin, le désir de parler fut le plus fort : — Pourquoi, s'écria-t-il, le livre n'engage-t-il à s'instruire que les enfants riches ? Les aime-t-il mieux que les autres ?

Aimée sourit ; elle rouvrit son livre pour toute réponse, et commença le chapitre suivant.

XV. — Le pauvre doit s'instruire.

L'ignorant est destiné à jouer toute sa vie, au milieu de ses semblables, le rôle d'un enfant.

— Mais moi qui suis pauvre, moi qui dois passer ma vie à labourer les champs, ou à travailler le fer dans la forge en feu, ou à élever pierre par pierre la maison du riche, ai-je besoin d'étudier ? La science est-elle faite pour moi ? Mes mains n'ont-elles pas plutôt besoin de savoir manier les lourds outils du travail que les feuillets délicats des livres ?

— Mon enfant, le pauvre doit s'instruire aussi bien que le riche, car le pauvre a comme le riche des devoirs à remplir ici-bas pour devenir bon, sage, vertueux ; et il est à propos qu'il puisse sans cesse se rappeler ces devoirs en lisant et relisant les lois morales.

Mais les lois morales ne sont pas les seules qui intéressent le travailleur : tout homme qui vit dans la société

peut être traduit devant les tribunaux. N'est-ce pas une inconséquence effrayante que de ne pas savoir lire ces lois humaines qui peuvent vous condamner à l'amende, à la prison, ou même à la mort ?

Mon enfant, que vous travailliez la terre, ou le fer, ou le bois, il vous faudra prendre des engagements avec vos semblables et en recevoir ; ne devez-vous pas être en état de donner à ces engagements une fixité certaine au moyen de l'écriture ?

Jeune ouvrier qui vivras de ton salaire, si tu n'as pas appris à compter, si tu ne sais pas calculer ce que tu as le droit de réclamer, tu ignores les conditions mêmes auxquelles l'existence du travailleur est attachée.

Le travailleur qui ne sait ni lire ni écrire est destiné à jouer toute sa vie, au milieu de ses semblables, le rôle d'un enfant.

A trente ans comme à dix il sera encore en tutelle. Il faudra que chacun pense, parle, lise, écrive, compte pour lui, fasse ses affaires et le dirige de ses conseils.

Naître pauvre, mon enfant, est regardé comme un malheur. Eh bien ! enfant du pauvre, le premier remède à ce malheur, c'est de t'instruire. L'ouvrier qui a un bon fonds d'éducation sent bientôt que sa valeur a doublé. Il s'estime davantage, et il est aussi estimé davantage par tous ceux qui le connaissent.

— Mais j'ai si peu de temps à passer à l'école ! je ne pourrai jamais savoir grand'chose ?

— Le temps est comme l'étoffe, mon enfant ; celui qui ne la gaspille pas taille un vêtement tout entier là où le prodigue ne trouve pas même de quoi draper son pourpoint. Sois donc économe de ton temps, cher petit enfant du travailleur ! Ne perds pas une minute lorsque tu viens t'asseoir sur les bancs de l'école. Aime le petit livre où tu essaies d'éclairer ton intelligence ; étudie-le avec courage, arrache-lui un à un tous ses enseignements. Qu'il soit pour toi comme une promesse de

délivrance pour l'avenir ! Va, cela est plus vrai que tu ne le crois. Ton livre t'aime sans que tu t'en doutes. C'est un ami qui te parle et veut t'éclairer. Ces lignes régulières de petits points noirs qui se déroulent sous tes yeux, qui donc les aurait tracées, sinon la main de quelqu'un qui t'aime ? Va, cher enfant du peuple, ta mère n'est pas la seule à suivre d'un œil attendri ton jeune visage dans la foule. Celui qui te parle ici, par la voix de ton livre, est un ami inconnu, mais dévoué, qui voudrait te voir heureux. Écoute donc les leçons de ton livre, mon enfant ; étudie tant que tu le pourras. La sagesse arrive à mesure que l'ignorance s'enfuit ; et la sagesse, c'est le bonheur !

XVI. — Francinet prend une bonne résolution.

Quand vous avez lu quelques pages d'un bon livre, suivez les conseils qu'il vous donne ; car ce sont les conseils d'un ami.

— Voilà un bien beau chapitre ! s'écria Francinet tandis qu' Aimée refermait son livre. Je n'aurais jamais cru qu'il fût si utile de savoir lire ; maintenant je m'appliquerai avec tant de courage que je finirai bien vite d'apprendre, ne fût-ce que pour pouvoir lire les belles choses dont votre livre est plein, mademoiselle Aimée.

— C'est une bonne résolution, Francinet ; mais qui donc te montrera à lire ?

— Oh ! dit Francinet, dès que je ne veillerai plus, ma sœur Pauline me fera lire tous les soirs en revenant de sa journée ; au lieu de suivre mes lettres avec nonchalance, je serai très-attentif. Puis le dimanche, dans l'après-midi, j'étudierai encore. Je veux suivre comme il faut les conseils du livre ; je ne veux pas rester ignorant.

— Quand tu sauras lire, Francinet, je te prêterai tous

mes livres; cela fait que tu pourras apprendre tout ce que je sais.

— Vous êtes bien bonne, mademoiselle Aimée, et je voudrais bien pouvoir vous rendre autant de services que vous m'en avez déjà rendus depuis quelques jours seulement que je vous connais.

— Francinet, répondit la petite Aimée d'un air sérieux, tu m'as été aussi utile que j'ai pu l'être pour toi. Tu m'as fait beaucoup réfléchir depuis hier; et si je t'ai donné l'envie de t'instruire, tu as de ton côté, je te l'assure, fait naître en moi le même désir. Je veux apprendre beaucoup de choses auxquelles je n'avais jamais songé; je ne veux pas rester indifférente aux questions qui intéressent les pauvres; car, je le sens, j'aime ceux qui sont moins heureux que moi, plus encore que ceux qui, comme moi, ont de la fortune. Je veux donc être aimée d'eux, et pour cela, Francinet, je veux devenir meilleure. Vois la belle résolution que tu m'as inspirée, et dis-moi si je ne te dois pas beaucoup?

Aimée tendit la main en souriant à Francinet et s'échappa vite, car l'heure du travail venait de sonner.

XVII. — La robe blanche d'Aimée.

« Bienheureux ceux qui ont le cœur pur. »
(Évangile.)

— Mademoiselle Aimée, dit le lendemain Francinet en voyant arriver la petite fille, vous avez toujours une robe blanche, et je vois le grand soin que vous prenez de ne pas vous salir. Je voudrais bien savoir pourquoi vous êtes ainsi toujours vêtue de blanc, au lieu de porter, comme les autres petites demoiselles riches, du rose, du bleu et toutes sortes de couleurs.

— Francinet, répondit Aimée sérieusement, c'est pour obéir à un désir de ma mère. Je ne l'ai jamais con-

nue; mais je suis heureuse de lui prouver que je l'aime en lui obéissant.

— Vous avez raison, mademoiselle Aimée, dit Francinet; car je sais qu'on doit toujours suivre la fantaisie de ses parents.

— Oh! fit Aimée avec un sourire, ma mère a eu autre chose qu'une fantaisie en me vouant au blanc. Ne sais-tu pas, Francinet, que le blanc est regardé comme la couleur symbolique de l'innocence? En m'imposant de ne porter que cette couleur si facile à ternir, ma mère mourante a voulu me rappeler sans cesse, par la propreté minutieuse à laquelle elle me condamnait, les soins scrupuleux que je dois prendre pour conserver à mon âme toute sa pureté. Cette robe, que ma mère m'a imposée, me répète constamment ce qu'elle m'aurait dit si elle avait vécu.

— C'est singulier, dit Francinet, comme vous savez comprendre toutes choses, mademoiselle Aimée. Moi, je n'aurais jamais deviné cela.

— Je ne l'ai pas deviné davantage, dit Aimée. C'est mon grand-père qui m'a donné cette explication. Sans lui, je n'aurais pas compris plus que toi la sainte pensée de ma mère, et j'aurais eu peut-être envie de murmurer contre les privations que m'imposa plus d'une fois ma robe blanche.

— C'est vrai, dit Francinet tout songeur, vous avez dû bien souvent être privée de jouer, mademoiselle Aimée. — Et en disant cela, Francinet pensa que c'était sans doute ce constant respect pour la volonté d'une morte, imposé à cette enfant dès l'âge le plus tendre, qui avait habitué Aimée à être si raisonnable. Il comprit vaguement ce qu'il y avait de grand et de touchant dans cette pensée maternelle survivant à la tombe, pour rappeler sans cesse à cette jeune âme le respect de soi-même au moyen d'un signe extérieur, d'une robe blanche. Aussi Francinet fut-il ému sans trop savoir pourquoi. Il trou-

vait maintenant Aimée supérieure à lui par l'élévation des sentiments plus encore que par sa fortune; et la pensée qu'il avait eue en la voyant pour la première fois lui revint, sans qu'il sût comment, sur les lèvres. — Les riches sont bien heureux ! s'écria-t-il.

Aimée sourit gaiement.

— Francinet, dit-elle, tu as toujours l'air de regarder les riches comme une espèce d'hommes à part. Cependant mon grand-père est le fils d'un ouvrier. Veux-tu que je te dise en deux mots son histoire, qu'il m'a bien des fois racontée ?

— Je le veux bien, dit Francinet.

XVIII. — Histoire du grand-père d'Aimée.

Il n'est pas de riche qui n'ait parmi ses aïeux quelque pauvre; il n'est pas de pauvre qui n'ait parmi ses aïeux quelque riche. Les fils du riche deviendront pauvres s'ils sont prodigues; les fils du pauvre deviendront riches s'ils savent épargner. Pourquoi donc le riche mépriserait-il le pauvre, et pourquoi le pauvre haïrait-il le riche ?

Aimée continua :

— A ton âge, Francinet, mon grand-père marchait pieds nus et ne portait de sabots que quand il gelait très-fort. Il ne savait ni lire ni écrire, et ce n'est qu'à l'âge de dix-huit ans qu'il lui a été possible de s'instruire. Il était colporteur; il portait sa petite boutique à son cou, et commença son métier à neuf ans avec cinquante sous de marchandises. Il dormait la nuit dans les granges, dînait d'un morceau de pain sec, et buvait dans le creux de sa main aux fontaines de la rue. Il a mené, vingt ans durant, cette existence de travail sans relâche et de privations continuelles, avant de se décider à jouir un peu de la fortune qu'il avait si péniblement amassée. Il s'est marié alors, et a monté une ma-

nufacture, continuant à travailler et épargnant toujours. Enfin, Francinet, mon grand-père a soixante-quinze ans ; en voilà soixante-six qu'il travaille. S'il est riche, il ne le doit qu'à lui seul. Ne trouves-tu pas qu'il a mérité le bien-être qui l'entoure, et penses-tu qu'on doive le regarder de travers parce qu'il peut se servir d'une voiture, maintenant qu'il n'a plus assez de forces pour faire de longues marches à pied ?

— Oh ! dit Francinet, M. Clertan est un fier homme ! Mais comment tout cela peut-il être vrai ?

— Francinet, fit Aimée, c'est mon grand-père lui-même qui me l'a dit, et comment mon grand-père mentirait-il, lui qui m'a inspiré tant d'horreur du mensonge ?

— Pardonnez-moi, mademoiselle Aimée ; mais je trouve cela si singulier, de penser que vous êtes la petite-fille d'un ouvrier, et que vous ne vous en cachez pas ! Cela me rend bien honteux du mauvais accueil que je vous ai fait la première fois.

— Ah ! dit la petite fille gaiement, n'en parlons plus. Puisque nous ne sommes plus ennemis, c'est l'essentiel.

Je vais vite dîner à présent, car mon grand-père aime l'exactitude, et j'entends la cloche du dîner.

**XIX. — Francinet met en pratique les conseils d'Aimée :
il réfléchit avant d'agir.**

La prudence consiste à prévoir, avant d'agir, les conséquences bonnes ou mauvaises de ses actions.

« Agir sans avoir réfléchi, c'est se mettre en voyage sans avoir fait de préparatifs. »

« N'entreprenez jamais rien sans y avoir réfléchi avec prudence. Mais, quand votre résolution est prise, exécutez-la avec courage. »

Le soir de ce jour, Francinet veilla encore jusqu'à dix heures. M. Clertan l'avait prévenu que ce serait pour la

dernière fois. C'était une nécessité impérieuse qui avait décidé M. Clertan à faire travailler le jeune apprenti pendant la veillée. Francinet devait être payé très-avantageusement : les heures de veille devaient lui être comptées au même taux qu'à un homme.

L'enfant s'en réjouissait beaucoup, et au lieu de s'ennuyer tout seul, il regrettait que cette soirée fût la dernière qu'on lui fit passer. Phanor venait de temps en temps se coucher à ses pieds et lécher ses mains ; mais il repartait bientôt, allant, venant, furetant d'un air inquiet. Il flairait l'air comme s'il sentait quelque chose d'inaccoutumé. Francinet, qui l'observait, finit par trouver qu'il y avait comme une odeur de brûlé. Plus la soirée s'avancait, plus l'enfant était frappé de cette odeur. Il en fit part au contre-maître. Celui-ci passa une revue dans l'atelier et n'aperçut rien. En ouvrant la porte voisine de la cave de Francinet, il sembla bien que l'odeur de roussi se prononçait. Le contre-maître examina tous les recoins sans lumière. S'il y avait eu du feu, on l'aurait vu ; il n'y avait rien. M. André déclara qu'il fallait aller se coucher, que Francinet rêvait, que cette odeur de roussi venait de quelques allumettes brûlées l'instant d'auparavant. Bref, on ferma les portes, Francinet rentra chez lui et se coucha.

Mais il ne put réussir à trouver le sommeil. Il était inquiet, il écoutait, et le plus léger bruit lui arrivait au milieu du silence de la nuit. La largeur de la rue séparait seule le portail de M. Clertan du pauvre rez-de-chaussée qu'habitait Francinet ; de son lit, il entendait l'intelligent Phanor courir à travers la cour en jetant une sorte d'aboiement plaintif comme un avertissement.

L'enfant agité regrettait de n'avoir pas insisté davantage auprès du contre-maître. D'autre part, il ne s'expliquait pas comment cette longue pièce toute noire, remplie de sacs de coton posés sur le sable même de la cave, eût pu offrir quelque danger d'incendie. On ne

pénétrait jamais le soir dans l'atelier qu'avec une lanterne; il était défendu de fumer dans les pièces où l'on ployait les cotons; enfin toutes les précautions étaient prises.

A ce moment même Francinet se ressouvint qu'un des ouvriers, le père Léon, chargé précisément du soin des cotons dans le séchoir à la vapeur, avait la mauvaise habitude de fumer malgré les réprimandes qu'il recevait à cet égard. Le soir même, Francinet l'avait vu la pipe à la bouche, lorsqu'il rapportait les sacs de coton sur son épaule; puis, ayant cru entendre M. Clertan, le père Léon avait précipitamment fourré sa pipe dans sa poche en disant : — Ah! diantre, voilà le patron; petit *Cinet*, ne parle pas de ma pipe.

A mesure que Francinet se rappelait toutes ces choses, il lui semblait de plus en plus certain qu'un accident avait pu avoir lieu, et qu'un danger menaçait le grand-père d' Aimée. Néanmoins le jeune garçon n'osait se décider à retourner chez M. Clertan : — Tout le monde est couché, pensait-il; comment oser réveiller les gens sans savoir si mes craintes sont fondées? — Mais bientôt une pensée plus désintéressée l'enhardit : — Qu'est-ce que je risque en y allant? se dit-il. Qu'on se moque de moi, si je me trompe, et qu'on me gronde? Eh bien, j'aime mieux risquer cela que d'exposer à un danger mademoiselle Aimée et son grand-père, si je ne me trompe pas.

XX. — Prudence est mère de sûreté.

Ne retardez jamais ce que vous pouvez faire tout de suite.

Alors, sans plus hésiter, il s'habilla à la hâte : — Mère, dit-il, je ne puis pas dormir, je crains que le feu ne soit chez mon patron; laisse-moi l'éveiller.

En achevant ces paroles, Francinet s'élança dans la

rue et frappa à coups redoublés à la grande porte. Phannor unit aussitôt le tapage de ses aboiements aux coups de marteau et de sonnette. C'était un bruit à réveiller les morts. La servante ne tarda pas à venir : — Qui est là? demanda-t-elle à travers la porte.

— Moi, Francinet, le tourneur du moulin à l'indigo; je veux parler à M. Clertan.

— Te moques-tu, petit imbécile, de réveiller les gens à cette heure? Monsieur dort, que lui veux-tu?

— Ne vous fâchez pas, mademoiselle Catherine, et ouvrez-moi la porte. Il faut que je parle à M. Clertan; je crois bien que le feu est dans la cave aux cotons teints.

A ce mot de feu, la bonne ouvrit sans plus tarder. Le jeune garçon courut du côté de la cave. Une odeur de brûlé très-forte s'en échappait.

— Tenez, tenez, mademoiselle Catherine, ne sentez-vous pas?

— C'est vraiment vrai! dit la vieille cuisinière, il y a quelque chose qui brûle là; je cours chercher Monsieur.

Un instant après, le vieillard ouvrait la porte et pénétrait dans la cave avec Francinet et Catherine. Il n'y avait toujours aucune trace d'incendie, sauf une insupportable odeur de chiffon brûlé. M. Clertan s'approcha d'un des sacs fermés : — C'est d'ici que vient cette odeur, dit-il; l'incorrigible père Léon aura laissé tomber quelque étincelle de sa pipe en serrant les cotons. Le feu couve sans nul doute dans ce sac fermé; mais avant peu il se fût déclaré et eût communiqué l'incendie aux cotons environnants. Catherine, portez ce sac dans la cour. Francinet, prends un seau et pompe de l'eau.

On porta le sac et on le dénoua dans la cour. Dès qu'il fut ouvert, la fumée commença à s'échapper, et la flamme suivit bientôt. On jeta de l'eau en abondance et on éteignit le feu.

Tout cela n'avait guère demandé plus de dix minutes,

durant lesquelles Francinet avait répondu aux questions de M. Clertan et de Catherine.

— Allons, dit le riche négociant, tu es un brave garçon, Francinet; tu as fait preuve ce soir de plus d'intelligence et de réflexion qu'un homme éprouvé de longue main, que mon contre-maître. Je te remercie, mon ami; je n'oublierai pas le service que tu m'as rendu.

Francinet était bien fier en rentrant chez lui; mais il ne voulut pas se mettre au lit sans remercier Dieu de la bonne inspiration qu'il lui avait envoyée. Ce devoir rempli, il s'endormit le cœur plein de satisfaction.

XXI. — Francinet est récompensé.

Quand on vous a rendu un service, rendez-en un plus grand encore dès que vous le pourrez, non pour vous débarrasser de la reconnaissance, mais pour montrer au contraire que vous êtes et serez toujours reconnaissants.

Le bienfaiteur ne doit pas faire voir qu'il se souvient du service rendu, l'obligé doit faire voir qu'il s'en souviendra toujours.

M. Clertan de son côté n'était pas resté inactif; il avait songé aux moyens les plus convenables de récompenser Francinet du service qu'il lui avait rendu. M. Clertan savait bien que Francinet, en lui rendant ce service, ne l'avait point fait par intérêt ni par espoir de récompense; mais l'action du jeune apprenti n'en était que plus méritoire et plus digne d'être récompensée, car rien n'est plus beau que de faire le bien pour le bien. M. Clertan fit venir l'enfant dans son cabinet.

— Mon ami, lui dit-il, tu m'as épargné par ton intelligence un malheur dont les suites pouvaient être fort graves; sans toi notre atelier ne serait peut-être qu'un amas de ruines à cette heure. Je tiens donc à t'exprimer ma reconnaissance. Voici une enveloppe cachetée que tu por-

teras à ta mère. Elle contient une rente sur l'État au nom de madame veuve Roullin. Cette somme servira à acheter un remplaçant pour ton jeune frère s'il tombe au sort, Pour toi je n'en parle point : ton titre de fils aîné de veuve te dispense du service militaire. D'ici au tirage de ton frère, ta mère touchera tous les trois mois l'intérêt de cet argent aux bureaux de la recette générale. Si ton frère a un bon numéro, madame veuve Roullin fera de cet argent ce qu'elle voudra, c'est toi qui l'as gagné. Quant à toi, mon enfant, je désire te donner ce que je regarde comme le plus grand bienfait, une bonne éducation; mais je ne veux pas te faire sortir de ta condition d'ouvrier: car je veux que tu sois toi-même l'artisan de ta fortune. Tu continueras donc ton apprentissage chez moi; seulement tu ne travailleras à ton métier que quatre heures par jour; le reste du temps tu assisteras aux leçons de mes enfants, tu feras comme eux des devoirs; et je l'espère, Francinet, tu t'appliqueras de façon à ne pas me causer de regrets. Plus tard, tu instruiras ton petit frère à ton tour; tu veilleras à ce qu'il devienne un bon travailleur et un ouvrier intelligent. Si tu veux, Francinet, il ne tient plus qu'à toi de sortir de la misère.

Francinet était si agréablement surpris qu'il ne savait que dire. M. Clertan mit fin à son embarras en l'envoyant aussitôt porter à sa mère le titre de rente.

Aimée accompagna Francinet, et elle s'y prit si gentiment pour exprimer à la veuve les idées de son grand-père, qu'elle triompha des résistances de madame Roullin, qui ne voulait pas comprendre que le service si simple de Francinet valût une telle récompense.

Huit jours après, Francinet, vêtu d'habits bien propres, prenait sa première leçon en compagnie d'Aimée et de son frère Henri, qui était de retour de son voyage.

Henri était, comme sa sœur, un enfant studieux et bien élevé; il traita vite Francinet en camarade, et M. Edmond, le précepteur des deux enfants, ne manqua pas,

en bon maître qu'il était, d'établir entre ses trois écoliers l'égalité la plus parfaite. Il ne montrait ses plus grands égards qu'à celui qui travaillait le mieux, et ne dispensait ses approbations que suivant le mérite. Quoique Francinet fût bien en retard, puisqu'il savait à peine lire, il mit tant d'ardeur au travail et il était d'ailleurs si intelligent, que la distance qui le séparait des deux autres enfants diminua assez vite.

L'excellent M. Edmond s'arrangea d'ailleurs de façon à remplacer pendant la première année les devoirs écrits par des leçons orales, ce qui rétablissait l'égalité entre les trois élèves.

Lorsqu'il faisait beau temps, les leçons se prenaient au grand air, sur la pelouse de la cour. Parfois aussi, M. Edmond emmenait nos jeunes amis faire une promenade à la campagne; le long du chemin il les instruisait, et la route en paraissait mille fois plus agréable. Enfin, lorsqu'il pleuvait, les enfants se réunissaient dans une salle d'étude. Il y avait là un grand tableau noir, sur lequel M. Edmond traçait des problèmes, des figures de dessin linéaire et des modèles d'écriture. Sur les murs, on voyait des cartes de géographie où les enfants s'exerçaient à trouver la place des villes et des royaumes. Tout cela émerveillait le jeune Francinet, qui prenait un grand goût à l'étude.

L'arrangement de cette existence nouvelle n'avait pas fait perdre de vue à Aimée les pensées sérieuses que sa première entrevue avec Francinet avait éveillées en son âme.

Elle roulait dans sa petite tête un gros problème dont elle voulait avoir la solution, et un beau jour, après avoir bien mis en ordre ses idées, elle demanda à M. Edmond la permission de l'interroger. Henri et Francinet étaient présents; ils ne manquèrent pas de se mêler au débat, et voici la conversation qui eut lieu.

XXII. — Aimée voudrait connaître des remèdes aux souffrances des pauvres.

La souffrance est le lien des hommes et le principe de la charité. Elle est aussi l'aiguillon qui nous excite au progrès.

— Monsieur Edmond, dit Aimée, je trouve bien malheureux qu'il y ait des pauvres, bien triste qu'il y ait des gens obligés à tant se donner de mal, tandis que d'autres ne font rien. Mon pauvre grand-père a travaillé soixante ans pour gagner la fortune qu'il a ! Malgré cela, cette fortune est une exception, à ce qu'il paraît ; car il y a des gens qui, après avoir travaillé le même nombre d'années, meurent à la peine, sans avoir pu se reposer et sans la consolation de savoir au moins leurs enfants sortis de la misère ! N'est-ce pas bien triste ? Quel remède y a-t-il donc à cela ? Oh ! je voudrais, moi, qu'il fût en mon pouvoir que personne ne souffrît ici-bas ! Dussé-je souffrir à la place des autres, j'y consentirais volontiers.

— Mon enfant, reprit doucement M. Edmond, attendri par les yeux humides de la petite, vous voyez bien déjà que la souffrance est utile à quelque chose, puisqu'elle peut faire naître, même dans l'âme d'un enfant, une compassion assez vive pour lui inspirer l'idée généreuse d'un dévouement. La souffrance est l'origine de ce qu'il y a de plus beau sur la terre : la charité, la pitié et l'amour. La souffrance qui vous attriste tant est le lien le plus fort qui puisse unir les hommes, en les forçant à travailler en commun, à se secourir les uns les autres, et par cela même à s'aimer. Ne voyez-vous pas que, pour combattre la souffrance, il leur faut mettre en commun toutes leurs forces ? Car les pauvres ne sont pas les seuls à souffrir en ce monde : les infirmités, la maladie, la

mort, ne frappent-elles pas aussi les riches ? A cause de cela, les riches ont besoin comme les pauvres du secours de leurs semblables, ils ont besoin de leur amour, qui aide à supporter les peines en les rendant plus douces. Si les hommes n'avaient pas besoin les uns des autres, chacun resterait enfermé dans son égoïsme ; les hommes n'auraient rien à se demander ni à se donner, ils n'auraient même pas besoin de se connaître, et ils ne s'aimeraient pas. C'est donc la souffrance qui, en les forçant à travailler et à lutter ensemble, en fait des frères. Voilà une première utilité de la souffrance, mes enfants ; elle développe en nous ce qu'il y a de plus précieux sur la terre et dans le ciel même : la bonté, la charité.

La souffrance a encore bien d'autres utilités que je vous montrerai plus tard.

— Mais alors, dit Henri, si la souffrance est utile, il ne faut donc pas la combattre ?

— Au contraire, mon ami ; car elle n'est utile que parce qu'elle nous excite à la combattre en mettant en commun toutes nos forces. Je ne prétends nullement qu'il faille se résigner à voir souffrir autour de soi, comme on se résigne à savoir qu'il y a des gens qui meurent sur la terre à toutes les minutes de la journée. Quoique les hommes sachent qu'ils doivent tous mourir, ne voyez-vous pas qu'ils font des efforts constants pour écarter la mort aussi loin que possible, et diminuer le nombre des victimes qu'elle fait autour d'eux chaque jour ? Eh bien ! nous devons faire pour les autres maux comme nous faisons pour celui-là. Seulement, le médecin qui se consacre à l'étude des maladies ne commence pas par se faire des illusions, et par se figurer qu'il arrivera du jour au lendemain à guérir tous les malades, à empêcher tous les hommes de souffrir et aussi de mourir. Non, mais il se promet de guérir le plus de gens possible et de diminuer ainsi l'empire de

la mort. De même, ceux qui se consacrent à l'étude des misères qui existent dans la société, ne doivent pas commencer par rêver l'impossible, ni espérer une guérison complète et soudaine de tous les maux, par exemple de la pauvreté. En revanche, on peut combattre la pauvreté comme les maladies et la mort, la faire diminuer et lui arracher le plus de victimes possible.

— C'est déjà quelque chose, c'est beaucoup ! s'écria Francinet, qui ne perdait pas une seule parole. Ah ! monsieur Edmond, vous voyez bien ! mademoiselle Aimée n'avait pas tout à fait tort, et il doit y avoir des remèdes au sort misérable des pauvres.

— Oui, oui, c'est cela ! s'écria Aimée en frappant des mains. Oh ! monsieur Edmond, je vous en prie, expliquez-nous ce qui concerne cette question. Je vois bien que vous savez toutes sortes de choses là-dessus ; et moi, je ne sais rien, je ne connais rien, sinon qu'il y a des gens malheureux qui souffrent ; et cela me fait souffrir, et cela me rend malheureuse aussi. La chanson du pauvre me poursuit partout ; dès que je suis seule, je la chante sans le vouloir, et la nuit, en rêve, je crois encore l'entendre. Tant que je ne comprendrai rien aux inégalités de la fortune, je serai malheureuse !

— Mon enfant, ce que vous me demandez là est tout une science, et une science difficile.

— Oh ! monsieur, s'écrièrent les trois enfants tout d'une voix, que nous serions heureux d'apprendre cela ! Comme nous nous appliquerions pour comprendre !

— Allons, dit M. Edmond en souriant, j'aurais mauvaise grâce à me faire trop prier, mes chers amis ; car, sachez-le, M. Clertan m'avait précisément recommandé de m'entretenir avec vous sur ces grandes questions et sur tout ce qui s'y rattache. Il croit que, dans notre société moderne, il est utile à tous, riches et pauvres, de s'éclairer sur des sujets si instructifs, si moraux et si religieux.

Le travail, l'épargne, la propriété, la production de la richesse, les grandes règles de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, leur histoire, leurs inventions, leurs progrès, les grands hommes qui s'y sont illustrés, nos principaux devoirs et nos principaux droits, et les lois les plus importantes de la société humaine, — voilà aussi des choses qu'il est bien utile de savoir : j'essaierai de vous les dire. Seulement j'aurai besoin de beaucoup d'attention de votre part et d'un grand désir de comprendre. Comme cela, nous arriverons, j'en suis sûr, à un excellent résultat ; car les choses les plus sérieuses sont aussi les plus intéressantes dès qu'on les comprend.

Les trois enfants étaient dans l'enthousiasme. Aussi demandèrent-ils un premier entretien pour le lendemain ; et, après l'avoir obtenu, ils coururent tous les trois remercier M. Clertan, qui avait songé avant eux-mêmes à l'objet de leurs désirs.

XXIII. — L'homme est fait pour le progrès, et la souffrance l'y excite.

« Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait. » (*Évangile.*)

La plus belle chose, c'est d'être éternellement parfait, comme Dieu ; mais la chose la plus belle après celle-là, c'est de se perfectionner sans cesse ; et tel est le devoir de l'homme.

Le lendemain, le temps était froid et pluvieux ; il fut impossible de prendre la leçon dans la cour. Les trois écoliers se réunirent dans la salle d'étude. M. Edmond se promenait de long en large en les interrogeant, pour les habituer à trouver les choses par eux-mêmes. Il commença par Aimée.

— Petite Aimée, lui dit-il, vous qui voulez savoir d'où viennent le mal, la souffrance et le besoin, répondez à ma question. N'y a-t-il pas un être qui, étant à jamais

parfait, n'a absolument aucun besoin, aucun désir, aucun effort à faire pour se perfectionner, aucune souffrance à endurer? Voudriez-vous me dire son nom?

— C'est Dieu, répondit aussitôt Aimée.

— Et combien peut-il y avoir d'êtres comme celui-là?

— Oh! monsieur, un seul.

— Oui, ma petite Aimée, il n'y a qu'un seul être qui soit absolument sans besoins; tous les êtres autres que Dieu sont imparfaits. Mais ils peuvent devenir meilleurs en acquérant ce qui leur manque, ils peuvent et ils doivent se perfectionner et se rapprocher de Dieu.

Maintenant, petite Aimée, croyez-vous que l'on puisse devenir de plus en plus parfait sans rien faire pour cela, sans agir, sans travailler, sans exercer son intelligence et sa volonté?

— Non, certainement, monsieur Edmond; ce serait vraiment trop facile, et il n'y aurait à cela aucun mérite; nous ne serions ni vraiment bons, ni vraiment heureux.

— Nous ressemblerions, n'est-il pas vrai, à ces hommes qui ne veulent rien faire par eux-mêmes, et qui attendent que tous les biens leur tombent des nues, ou plutôt que les autres leur donnent tout, nourriture, vêtements, plaisirs? On les appelle des lâches, des paresseux, des mendiants; et encore prennent-ils au moins la peine de tendre la main. Dieu ne veut pas que nous restions ainsi dans l'inaction et comme dans le sommeil. Dieu ne veut pas venir à nous sans que nous ayons un seul pas à faire; il veut que nous marchions nous-mêmes à sa rencontre. Il est comme la tendre mère qui tend les bras à son enfant et lui sourit, mais qui veut que son enfant marche et fasse quelques pas vers elle. L'enfant pleure parfois, sans oser avancer. Mais aussi, comme il est heureux lorsqu'il a pu marcher et que, séparé de sa mère par une distance de quelques

pas, il a réussi à les franchir pour se jeter sur le sein de celle qu'il aime !

Ainsi, mes enfants, à chaque pas que nous faisons dans le travail et dans la vertu, nous nous rapprochons de Dieu.

Maintenant, savez-vous quel est le moyen infallible que Dieu emploie pour nous avertir de notre imperfection et nous empêcher de nous y complaire ? C'est la souffrance.

Voilà donc une autre utilité de la souffrance. La première, vous vous le rappelez, c'était d'éveiller en nous l'amour du prochain et le désir de travailler au bonheur d'autrui ; la seconde, c'est de nous exciter à nous perfectionner nous-mêmes, c'est de nous faire travailler à notre propre bonheur.

La souffrance nous fait apercevoir toutes nos imperfections et tous nos besoins. Par exemple, qu'est-ce qui nous avertit plusieurs fois par jour qu'il est temps de réparer nos forces ? — La souffrance, la faim. Si des occupations trop nombreuses, ou la paresse, ou le manque de nourriture, empêchent l'homme de prendre ses repas habituels, voyez comme la faim, légère d'abord, se fait bien vite impérieuse. Il n'y a plus moyen de lui résister ; il faut manger, il faut vivre. Sans cette exigence tyrannique de la douleur, l'existence de l'homme, comme celle de tous les êtres animés, serait à chaque instant compromise. Si l'homme ne souffrait pas quand il oublie de manger, il l'oublierait sans cesse, et il mourrait. Grâce à la souffrance, nous pouvons être tranquilles, il n'oubliera pas.

— Oh ! monsieur, dit Henri, c'est bien singulier ! Vous nous dites là des choses au milieu desquelles nous vivons, et cependant je ne les avais jamais observées. Je suis bien étourdi.

— Moi aussi, dit Aimée ; car je ne m'étais jamais avisée de songer à cela.

— Et moi encore bien moins ! dit Francinet.

M. Edmond sourit, et continua.

Si la douleur nous aiguillonne sans cesse pour nous rappeler les besoins nécessaires à notre existence, en revanche, la Providence toujours bonne a attaché un plaisir à chaque besoin satisfait. Vous aviez faim, Francinet, et vous souffriez ; mais vous mangez, et un bien-être se fait sentir aussitôt. En même temps, le fruit porté à vos lèvres vous cause un plaisir. Vous songerez peut-être alors à prolonger ce plaisir et à manger sans besoin. Ne craignez rien : la souffrance veille ; elle accourt de nouveau, elle vous enseignera la modération. Vous avez trop mangé, Francinet, parce qu'il était agréable de manger ; mais la nourriture prise sans besoin fatiguerait votre estomac et compromettrait votre existence : votre estomac la refuse, et vous voilà en proie aux souffrances affreuses de l'indigestion.

Vous voyez, mes enfants, le rôle salulaire de la souffrance auprès de l'homme. Elle l'instruit, le presse, le modère, éveille sa raison et sa volonté.

Remarquez-le bien, la souffrance ne nous avertit pas seulement des besoins de notre corps, mais aussi des besoins de notre âme. Ainsi, l'âme a besoin de connaître et de s'instruire, elle a soif de vérité ; eh bien ! nous souffrons en présence de l'inconnu, et toute chose nouvelle que nous apprenons nous est agréable. Avons-nous fait quelque action mauvaise, la souffrance nous en avertit et nous la fait expier ; c'est ce qu'on appelle le remords. Souvent aussi la souffrance est une épreuve ; elle est la condition du mérite et de la vertu.

Je me suis étendu un peu longuement, comme vous le voyez, sur l'utilité de la souffrance, ce pressant aiguillon qui nous excite aux progrès ; mais j'ai cru convenable de le faire, parce que vous me sembliez trop disposés à méconnaître la bonté de Dieu.

— Et je vous en remercie, monsieur, dit Aimée. Plus

vous parlez, plus je vois combien j'étais ignorante, et comme ma pauvre petite intelligence réussissait mal à m'expliquer ce que je désirais savoir.

— Étudions donc, mes amis; car plus nous nous instruirons, et plus nous serons portés à admirer les plans si simples et cependant si merveilleux de la Providence.

XXIV. — La NATURE et l'INDUSTRIE. — Deux sortes d'utilités. Le sagoutier et les habitants de Céram.

« Nécessité est mère de l'industrie. »

Le lendemain, la pluie avait cessé, et le temps était superbe. Les enfants se réunirent sur la pelouse. Aimée, ravie de prendre la leçon au grand air et par ce beau soleil, était d'une vivacité plus grande qu'à l'ordinaire; elle laissait éclater sa joie en exclamations de toutes sortes. — Que le ciel est bleu! disait-elle, et que Dieu est bon de nous envoyer des journées comme celle-ci!

— Oui, répondit Henri en apportant une chaise pour M. Edmond. Tout paraît moitié plus beau par ce gai soleil.

— Comment donc s'appelle ce gentil petit arbre que voici, mademoiselle Aimée? dit Francinet.

AIMÉE. — C'est un cerisier.

FRANCINET. — Il est tout couvert de fleurs; vous aurez bien des cerises cet été.

AIMÉE. — Probablement, Francinet; et cela me semble tout à fait merveilleux de songer que ces mille fleurettes, qui ressemblent à de petits flocons de neige, vont se changer par la suite en autant de cerises roses, sucrées et rafraîchissantes.

FRANCINET. — Oui, mademoiselle Aimée; mais ce qui est plus étonnant encore, c'est de penser que la terre soit couverte de bien d'autres choses plus extraordinaires

qu'un cerisier, et qui n'ont pas demandé pour cela plus de peine au bon Dieu.

HENRI. — Moi, ce qui m'émerveille beaucoup aussi, c'est de songer que Dieu a donné à ses créatures la puissance de faire elles-mêmes tant de belles choses. Quand je regarde la manufacture de grand-papa, et que je vois toutes les inventions qu'il a fallu faire pour tisser seulement un mouchoir à carreaux rouges, cela me plonge dans l'admiration que Dieu nous ait donné tant d'intelligence.

— Dites-moi, Henri, répondit M. Edmond qui arrivait, quelle différence y a-t-il entre les œuvres de Dieu et celles des hommes?

HENRI. — Oh! monsieur, une bien grande! L'homme ne peut, comme Dieu, faire quelque chose avec rien; il ne peut créer.

M. EDMOND. — Dieu seul, en effet, est créateur, mon enfant, tandis que l'homme, pour travailler et faire n'importe quel objet, a toujours besoin d'une matière première qu'il ne saurait créer et qu'il tire de la nature. Ainsi, pour produire du pain ou une maison, il faut avoir la matière première du pain, qui est le blé, la matière première d'une maison, qui est la pierre, le bois.

La nature, qui nous fournit les matières premières, ressemble à un vaste magasin d'où nous tirons toutes choses pour les façonner à notre usage.

Seulement, parmi ces choses, il y en a que nous trouvons déjà prêtes au service, et d'autres qui exigent de notre part un travail. On appelle les premières, *utilités gratuites*, ou données gratis par la nature, et les autres, *utilités dues au travail*. C'est là une distinction dont vous reconnaîtrez plus tard l'importance. Comme les utilités naturelles sont insuffisantes pour satisfaire tous les besoins de l'homme, l'humanité a toujours été obligée de travailler pour plier la nature à ses besoins; et c'est ce travail de l'homme sur la nature qu'on appelle l'*Industrie*.

Voulez-vous un exemple des deux sortes d'utilités ? Dites-moi, Henri, le besoin de respirer, l'un des plus impérieux puisque sa privation entraîne la mort la plus rapide, exige-t-il du travail de notre part ?

— Non, monsieur, répondit Henri, il nous suffit d'ouvrir la bouche sans y penser pour le satisfaire.

M. EDMOND. — L'air est donc un présent de la nature, d'une utilité incontestable et cependant purement gratuit. Mais le besoin de manger n'est pas si facile à satisfaire, il faut du travail et de l'industrie pour se procurer des aliments. Les aliments sont donc des *utilités dues au travail*.

Petite Aimée, continua M. Edmond, pour me prouver que vous avez bien compris ce que je viens de dire, voulez-vous me trouver toute seule un autre exemple que le mien pour l'utilité gratuite ou due à la nature ?

L'enfant réfléchit ; elle était fort embarrassée ; Francinet et Henri cherchaient de leur côté. Il se fit un grand silence ; mais bientôt Aimée s'écria avec vivacité, et toute rouge du plaisir d'avoir trouvé :

— Monsieur Edmond, l'homme a besoin de lumière. Celle du soleil est une *utilité gratuite* due à la nature. Lorsque la lumière du soleil nous manque, on la remplace par une lampe : dans ce second cas la lumière, due à l'industrie, est devenue coûteuse.

— A merveille ! dit M. Edmond ; vous vous êtes très-joliment expliquée, mon enfant, et je vois que vous m'avez admirablement compris. — Et vous, messieurs ? ajouta le précepteur en regardant les deux petits garçons fort surpris de la rapidité avec laquelle Aimée avait trouvé son exemple.

Un second silence se fit, chacun de nos petits hommes se creusait la tête. Henri prit la parole le premier.

— A mon tour ! s'écria-t-il. J'ai mon exemple ! Boire, se baigner ou se laver sont des besoins de l'homme. La rivière, qui passe ici au bas de notre jardin, nous fournit l'eau gratuitement, puisque nous n'avons d'autre effort à

faire que de la puiser. Mais, à la campagne de grand-papa, la maison est sur une hauteur : là il n'y avait pas d'eau. Il a fallu creuser un puits très-profond, établir une pompe ; enfin, en été, pour amener l'eau du puits dans les jardins, il faut un autre système avec des tuyaux en caoutchouc qui coûtent très-cher : voilà l'eau devenue en cet endroit une *utilité coûteuse*, ou due à l'industrie.

Henri avait à peine achevé son exemple que Francinet prit la parole : — La chaleur est un besoin, et un besoin impérieux, puisqu'on peut mourir de froid. En été, le soleil nous la donne : voilà une *utilité gratuite*. En hiver, il faut faire du feu, brûler du bois et du charbon : voilà une *utilité produite par l'industrie*.

— Allons, mes enfants, dit M. Edmond, je suis fort content ; tout le monde a très-bien répondu.

Vous le voyez, Dieu a fait pour nous les premiers frais, et nous a accordé gratuitement les premiers dons qui nous étaient nécessaires ; mais il veut que nous acquérions le reste par notre travail, et que nos plus belles richesses soient notre œuvre.

Il y a des pays, mes enfants, où la nature semble avoir fait davantage pour les hommes ; car elle leur fournit presque gratuitement de quoi satisfaire leurs besoins.

— Oh ! dit Francinet, cela doit être bien agréable de vivre dans de tels pays !

M. EDMOND. — Mon enfant, les habitants de ces pays ne sont guère dignes d'envie. Comme ils ont eu moins besoin de travailler, ils sont restés moins industriels, moins intelligents, et leur progrès moral est presque nul.

A Céram, par exemple, l'une des îles de l'Archipel malais, croît un arbre appelé sagoutier. Cet arbre produit une excellente farine, le sagou, qui se mange cuit à l'eau et au sel ou bien sous forme de gâteaux. Un arbre de bonne taille peut produire de quoi faire 1800 gâteaux.

HENRI, *en riant*. — Oh! oh! voilà un arbre bien plus commode encore que notre cerisier!

M. EDMOND. — Oui, mon enfant; car ces 1800 gâteaux suffisent pour nourrir un homme pendant une année tout entière. Comme le travail nécessaire pour convertir un sagoutier en gâteaux ne demande que dix jours, il s'ensuit que les habitants de Céram, avec deux semaines de travail, se procurent de quoi vivre pendant un an. Malheureusement, cette facilité de la vie a pour conséquence l'incurie la plus complète. Les indigènes de l'île de Céram sont, au dire des voyageurs, de beaucoup inférieurs aux habitants des autres îles où le sagoutier n'existe pas. Ils sont paresseux, voleurs, marchent tout nus comme des sauvages, se contentent d'un misérable abri, et s'enivrent à chaque fois que leurs relations avec les Européens le leur permettent.

— Que cela est singulier, monsieur! dit Aimée.

M. EDMOND. — Pas autant que vous croyez, mon enfant. Le travail est moralisateur et instructif par excellence. Mais l'homme ne se résigne à un travail constant et régulier que sous l'empire du besoin. La nécessité de travailler se change bientôt en habitude; l'habitude à son tour change le travail lui-même en plaisir. L'homme qui travaille avec plaisir et régulièrement, devient vite un tout autre homme, plus intelligent, plus sociable, meilleur et aussi plus heureux. — « L'ennui, dit La Bruyère, est entré dans le monde par la paresse. »

XXV. — Le travail de l'intelligence et le travail du corps dans l'industrie.

Par le progrès de l'industrie, l'intelligence règne de plus en plus sur la matière, et la nature devient la servante de l'humanité.

M. EDMOND. — Francinet, si je t'envoie faire une course à l'autre bout de la ville et que tu sois fatigué, tu

auras bien soin, n'est-ce pas, de réfléchir au chemin que tu dois prendre pour abrégé ta route?

FRANCINET. — Oh! oui, monsieur; et même je demanderai aux passants la route la plus courte, si je crains de me tromper.

M. EDMOND. — Eh bien! mon ami, l'humanité tout entière, depuis la création du monde, fait ce que tu dis là pour diminuer de plus en plus sa lourde tâche de travail. De même que tu réfléchis pour trouver le chemin le plus court et épargner une fatigue à tes jambes, ainsi l'humanité réfléchit pour faire travailler à sa place la nature et les forces qu'elle renferme, comme la force de l'eau, de la vapeur, de l'air, etc. C'est là la part de l'intelligence, c'est ce qu'on appelle le travail *intellectuel*.

De même que tu interrogés les passants dans la crainte de te tromper de route, de même l'humanité interroge la nature et s'interroge elle-même par l'instruction. Le savant français qui veut inventer une machine capable de remuer des fardeaux que mille hommes ne pourraient soulever, interroge les livres écrits sur les lois de la mécanique par tous les savants des autres nations. Il interroge aussi la nature, pour bien comprendre les lois régulières que Dieu lui a données; il observe tout ce qui l'entoure, et cherche comment mettre à profit les forces vives de cette riche nature.

Le premier homme qui réussit à dompter le cheval sauvage et à se faire porter docilement sur son dos, s'épargna l'effort de la marche et le poids de lourds fardeaux. Et dis-moi, Francinet, ne l'épargna-t-il qu'à lui-même?

FRANCINET. — Monsieur, il l'épargna à tous les hommes, qui profitèrent désormais de son idée.

M. EDMOND. — De même, le premier homme qui s'aperçut de l'élasticité du bois, c'est-à-dire de sa tendance à reprendre sa forme habituelle quand on le courbe violemment, inventa l'arc. Ce jour-là, l'élasticité du bois fut mise

au service de l'homme; elle fit désormais l'effort que l'homme faisait auparavant pour lancer le trait.

Celui qui songea à utiliser la pesanteur de l'eau pour mettre en mouvement la roue d'un moulin, ou la force du vent pour tourner les ailes du moulin à vent, celui-là fit accomplir à l'air et à l'eau le travail que, sans cela, il eût été obligé d'accomplir, lui et tous les autres hommes qui devaient vivre après lui, pour tourner la meule du moulin.

Vous voyez, mes enfants, le rôle important que joue l'intelligence, et comme le travail intellectuel tend à diminuer sans cesse le travail du corps. Il n'y a pas un seul des objets dont vous vous servez, qui ne soit une conquête de l'homme sur la nature. Conquêtes plus glorieuses cent fois que toutes les victoires sanglantes qui ont coûté la vie à des milliers d'hommes! Conquêtes paisibles et douces, destinées à diminuer les peines de l'humanité!

Mais pour accomplir beaucoup de ces conquêtes sur la nature, l'intelligence doit être cultivée. Il faut connaître d'abord les lois merveilleuses auxquelles obéissent les forces de la nature, si l'on veut pouvoir diriger ces forces utilement. L'instruction est donc bien nécessaire à tous les hommes, et les jeunes enfants qui emploient si mal le temps précieux de l'étude sont bien coupables. Ils se privent dans l'avenir d'une foule de ressources pour eux-mêmes, et ils en privent également tous leurs semblables; car l'invention la plus humble du plus humble des hommes rend plus tard des services à tous.

Et à ce sujet, mes enfants, je vous raconterai l'histoire d'un pauvre mineur anglais appelé Georges Stephenson, dont les découvertes montrent bien l'importance du travail intellectuel.

XXVI. -- Histoire de Georges Stephenson.

« C'est le travail qui rend féconde
La vieille terre aux riches flancs ;
C'est le travail qui prend à l'onde
Corail, perles et diamants.
Au travail appartient le monde,
Aux travailleurs, à leurs enfants! »

La pensée d'entendre une histoire réjouissait beaucoup nos trois écoliers ; aussi arrivèrent-ils avec empressement à la leçon. M. Edmond commença ainsi :

— Vous savez, mes enfants, ce que c'est qu'une mine ? Une espèce de ville sous la terre, creusée par la main des mineurs. Là, dans les entrailles du sol, des hommes travaillent tout le jour à extraire le charbon ou le métal que certains terrains renferment.

Georges Stephenson était fils d'un pauvre ouvrier mineur. A huit ans il commença à travailler. Il gardait les vaches dans les champs qui avoisinaient la mine où son père était occupé, et il gagnait à cela quatre sous par jour. A dix ans, son père l'emmena avec lui à la mine. L'enfant était si petit qu'il se cachait derrière les chariots et les machines lorsque passait l'inspecteur des mines : car il craignait qu'on ne le trouvât trop jeune pour gagner son salaire. Cependant le pauvre enfant ne recevait que douze sous.

Il se montra si travailleur, si attentif à sa besogne, qu'on s'empressa, à mesure qu'il avança en âge, de lui confier des occupations de plus en plus difficiles. Lorsqu'il atteignit l'âge de seize ans, on lui remit le soin de la *pompe-à-feu* ou machine à vapeur. Georges avait un goût tout particulier pour les machines ; on s'aperçut vite à la mine combien celles qui étaient confiées à ses soins étaient en bon état. Mais là ne se bornait pas l'attention de Georges. Il voulait comprendre le mécanisme

ingénieur des machines qu'il surveillait. Au lieu donc d'exécuter son pénible travail de douze heures par jour avec l'indifférence d'un automate, le jeune homme observait les rouages compliqués de la pompe-à-feu qui lui était confiée.

Malheureusement, Georges, qui avait alors dix-sept ans, ne savait ni lire ni écrire : ses parents, trop pauvres, n'avaient pu l'envoyer à l'école. Il comprit vite que ces machines qu'il aimait tant resteraient pour lui des énigmes indéchiffrables, jusqu'au jour où il serait devenu moins ignorant. Il résolut d'apprendre à lire, et acheta un alphabet. Le soir, il allait trouver le maître d'école du village, et prenait une leçon ; pendant le jour, à l'heure des repas, il étudiait. Dès qu'il avait un instant de loisir, on le voyait tirer de sa poche un livre de lecture ou une ardoise sur laquelle il s'essayait à écrire et à calculer. C'était un travailleur si énergique, que, une fois sa journée achevée, il recommençait à travailler la nuit, raccommodant les vieux souliers de ses camarades pour gagner l'argent nécessaire à l'achat de ses livres.

— Oh ! monsieur, dit Francinet, que voilà un bel exemple pour moi !

— Oui, mon ami ; et ce qui est plus encourageant encore, c'est que ce rude travailleur, parti des plus pauvres rangs du peuple, a fini non-seulement par surmonter la misère, mais par devenir une des gloires de son pays, et l'une des plus pures. Mais, avant d'arriver aux découvertes qui ont immortalisé Stephenson, je tiens à vous indiquer les qualités morales auxquelles Stephenson a dû assurément ses succès. L'intelligence, quelque admirable qu'elle soit, et le génie lui-même, n'arrivent à rien sans le travail, le courage, la persévérance et la sobriété, dont Stephenson va nous donner les plus beaux exemples.

Georges se maria jeune. Pour subvenir aux besoins

de sa famille, il dut travailler plus que jamais. Le dimanche, il employait ses loisirs à s'instruire, lisant et calculant sans cesse, étudiant sur des dessins le mécanisme de toutes les machines nouvelles, et se mettant ainsi au courant des choses qui concernaient son métier. Il était si sobre qu'on ne l'a jamais vu au cabaret. Il s'exposa même à mécontenter le chef de la mine, auquel il devait sa place de mécanicien, plutôt que de consentir à l'accompagner dans une taverne pour y prendre un verre de whiskey, eau-de-vie d'orge. — Excusez-moi, monsieur, répondit fermement Stephenson ; je me suis promis à moi-même de ne jamais boire.

Le feu prit un jour à la demeure de Georges en son absence. Une partie de son mobilier brûlée ou endommagée lui causa de grandes pertes. Entre autres, le coucou qui marquait les heures était dans un si triste état qu'on ne pouvait plus le faire marcher ; et, ce qui était plus fâcheux encore, l'argent manquait pour s'adresser à l'horloger. Stephenson fit pour la précieuse horloge ce qu'il faisait pour ses machines : il la démontra avec précaution, l'examina, la nettoya, la remit à neuf avec tant d'intelligence qu'elle marcha ensuite mieux que jamais. — Bon ! pensa alors notre industriel travailleur, voilà désormais une nouvelle corde à mon arc : au lieu de raccommoder simplement les chaussures à la veillée, j'y joindrai la réparation des horloges. L'incendie au moins m'aura été bon à quelque chose. — Et en effet, à partir de cette époque, tout le village lui confia le soin de ses montres et de ses coucous.

Cependant, la réputation d'habileté de Stephenson comme mécanicien se répandait. On l'envoya au fond de l'Écosse réparer une machine d'épuisement. Au lieu de prendre une voiture, il fit courageusement la route à pied, un bâton à la main. — Autant d'économisé, pensait-il ; cela me permettra de payer les mois d'école de mon fils.

Georges en effet avait un fils, qu'il avait appelé, du nom de son vieux père : Robert. Ce que Georges désirait le plus pour son fils, c'était de pouvoir lui donner une bonne éducation. C'était dans ce but qu'il joignait depuis tant de temps le travail de la nuit à celui du jour.

La machine dérangée que Stephenson était allé voir, finit, grâce aux bons soins de notre ami, par reprendre son service. Georges reçut 700 francs en paiement. — Que me voilà riche, pensait-il ! C'est égal, je suis venu à pied ; je retournerai de même pour ne pas entamer mon trésor.

Chemin faisant, il voulut passer par le village qu'habitait son vieux père, et il arriva épuisé de fatigue dans le hameau. Un affreux accident venait d'arriver. Le vieux Stephenson, horriblement brûlé par un jet de vapeur, était devenu aveugle ; de plus, il était tombé dans une misère profonde. Stephenson, qui avait fait une longue route à pied plutôt que de toucher à ses 700 francs, en dépensa aussitôt la moitié pour payer les dettes de son vieux père. Puis il lui fit quitter la pauvre cabane où il languissait, et l'emmena dans une jolie maisonnette, à peu de distance de sa demeure. L'aveugle vécut là, heureux, pendant de longues années.

— Le bon, l'excellent fils ! fit Aimée. Comme il méritait bien la protection de Dieu !

— Oui, chère enfant ; Dieu le bénit en effet, car Dieu bénit les bons fils. Malgré cela, de nouvelles épreuves attendaient encore notre ami.

XXVII. — (Suite.) Stephenson devient ingénieur de la mine.

Stephenson avait déjà eu précédemment le malheur de perdre sa femme, qu'il aimait extrêmement ; il ne lui restait donc plus que son petit Robert, très-jeune encore, et son vieux père aveugle. A ce moment-là, l'Angle-

terre, engagée contre la France dans une guerre désespérée, appelait tous les hommes valides sous les armes. On n'exemptait pas même du service les ouvriers dont la famille réclamait le travail pour vivre. Georges, forcé de partir ou de s'acheter un remplaçant, dépensa ses dernières économies pour s'exempter du service, afin de gagner le pain de son père et de son fils. Ainsi, de tant de travail, de tant de nuits passées, il ne restait plus rien à Stephenson. Un chômage, une maladie, auraient suffi pour le plonger dans la plus affreuse misère. — « Que de fois, disait-il lui-même, dévoré d'inquiétude sur l'avenir, j'ai fait en pleurant le trajet de ma cabane à la mine ! »

Néanmoins, ce découragement dura peu. Il se remit au travail avec plus d'ardeur que jamais ; le travail et l'étude le consolèrent. Une nouvelle machine, appelée machine de Newcomen, avait été établie dans une mine voisine de celle où travaillait Georges. Cette machine devait pomper l'eau qui se trouve toujours dans les excavations des mines ; mais elle était mal placée et se refusa à marcher. De savants ingénieurs furent appelés par la compagnie qui exploitait la mine ; ils tentèrent, mais en vain, de réparer la machine. Un an se passa sans que personne pût en obtenir un service convenable. Stephenson saisissait toutes les occasions possibles de s'approcher de cet appareil obstinément rebelle. Son esprit n'avait plus de repos ; il voulait trouver l'obstacle qui empêchait la machine de fonctionner. Un samedi soir, après l'avoir longuement observée, il s'en revint tout joyeux : — Je sais comment il faudrait faire pour la mettre en mouvement ! s'écria-t-il.

Cette réflexion fut rapportée au directeur de la mine, qui, non sans hésitation, se décida à confier les réparations à Stephenson. Quelques jours plus tard, la machine avait si bien fonctionné que toute l'eau qui obstruait la mine était épuisée, et les ouvriers s'étaient remis au tra-

vail : émerveillés, ils surnommèrent Stephenson le *médecin des machines*.

Le directeur reconnaissant nomma Stephenson ingénieur de la mine, avec une augmentation assez considérable de traitement.

Stephenson, loin de profiter de ce commencement de fortune pour se reposer un peu, songea aussitôt à reprendre ses études avec plus de vigueur. Il acheta de nouveaux livres, qu'il lisait le soir au retour de sa journée. En même temps il envoya son petit Robert étudier à la ville voisine. Comme il ne voulait pas se séparer de lui complètement, et que la route jusqu'à l'école était trop longue pour les jambes du bambin, il lui acheta un petit âne. Robert, perché sur sa monture, partait le matin de bonne heure avec son panier aux provisions et son carton plein de livres. Le soir, au retour, le père et l'enfant faisaient les devoirs ensemble, Robert répétait à son père les précieuses leçons de ses professeurs, et le père recommençait ainsi son éducation.

Cet admirable exemple d'amour de l'étude faisait comprendre au fils combien la science est précieuse. Robert se passionnait pour le travail, et il adorait son père qui lui enseignait si bien le prix du savoir. Le grand-père, quoiqu'il ne pût voir ses deux chers enfants, jouissait au milieu d'eux d'une vieillesse heureuse et paisible. L'aisance était revenue dans l'humble ménage.

A mesure que Stephenson étudiait les livres sur les arts, les sciences et la mécanique, il s'attachait à découvrir des perfectionnements pour les machines. Il avait dans sa maison un petit atelier où s'étaient des modèles de toutes sortes, et il passait de longues heures à en étudier les divers mécanismes. Il se mit à construire lui-même des machines, et il en fabriqua plusieurs pour les houillères voisines; elles marchèrent merveilleusement. Georges alors reprit une idée qu'il avait eue depuis sa jeunesse : c'est qu'en perfectionnant les ma-

chines à vapeur dont on se servait pour transporter les chargements, on arriverait à se passer du secours des chevaux et à franchir l'espace avec une vitesse beaucoup plus grande. Les locomotives existaient déjà à cette époque ; c'était Watt, — encore un ouvrier illustre, — qui avait inventé les chaudières à vapeur. Mais ces machines, fort imparfaites, n'accomplissaient que deux lieues à l'heure ; de plus, elles consumaient beaucoup de charbon ; enfin elles faisaient un bruit tellement grand que les chevaux et le bétail en étaient épouvantés. Dès qu'un troupeau ou une voiture se montrait, on était obligé d'arrêter l'effrayante machine pour éviter les accidents. Tout cela causait beaucoup d'ennuis, et ralentissait à un tel point la vitesse des transports, que les machines tombaient en défaveur. Stephenson commença par porter remède à ce bruit excessif en inventant un tuyau qui envoyait la fumée dans la cheminée même de la chaudière. Cette idée ingénieuse évitait le bruit et augmentait le tirage. Mais Stephenson ne devait pas arriver du premier coup à réaliser l'idéal qu'il s'était proposé.

**XXVIII. — Histoire de Georges Stephenson (Suite). —
Invention de la lampe des mineurs.**

Notre plus belle gloire et nos plus belles richesses,
c'est le bien que nous avons fait à nos semblables.

M. EDMOND. — Tout en poursuivant le perfectionnement de la locomotive, Stephenson ne négligeait pas le travail que lui donnait son emploi dans les mines. Fils d'ouvrier mineur, mineur lui-même, il savait qu'il y a peu d'existences plus pénibles et plus exposées à la fois que celle du mineur ; car trop souvent, hélas ! les explosions du *grisou* foudroient les ouvriers ou les ensevelissent sous des éboulements.

— Monsieur, demanda Francinet, qu'est-ce que le grisou ?

— Mon ami, c'est un gaz que l'on peut comparer à celui de l'éclairage. Il se rencontre dans la terre, et son explosion est terrible. Il suffit de la flamme d'une seule lampe pour produire la détonation du grisou. D'autre part, il est impossible de travailler dans la mine sans lumière. Les pauvres mineurs étaient donc exposés autrefois à une mort certaine, dès que le grisou se produisait dans un lieu où ils travaillaient. Georges Stephenson était depuis longtemps préoccupé de ce danger.

Un jour, un mineur épouvanté arrive à la maison de Stephenson. — Le feu vient de prendre dans un tuyau d'aération de la mine ! s'écrie-t-il.

Georges s'élança aussitôt du côté du sinistre. Femmes et enfants se pressaient effarés à l'entrée de la mine. Il y avait danger de mort pour qui descendrait dans la galerie menacée. Stephenson n'hésite pas ; il se fait descendre aussitôt. S'adressant aux mineurs épouvantés, rassemblés au fond de la mine, et pour lesquels la fuite était impossible puisqu'on ne pouvait remonter qu'un petit nombre d'hommes à la fois : — « S'il y a seulement parmi vous, s'écrie-t-il, six hommes de courage résolus à m'aider et à me suivre, je vous promets que nous nous rendrons maîtres du feu. »

La voix calme et ferme de Stephenson ranima l'énergie des mineurs. On se mit au travail avec activité. Stephenson en tête, la truelle à la main, fit élever un mur devant le tuyau enflammé. L'air cessant d'alimenter la flamme, le feu s'éteignit.

Cependant quelques hommes avaient péri, et tandis qu'on retirait leurs cadavres du puits, les mineurs entourèrent Stephenson ; ils avaient une confiance sans bornes dans son intelligence et son génie.

— Ah ! lui dirent-ils, vous n'essayez donc pas de trouver le moyen d'empêcher de pareils malheurs ?

— Je le cherche, reprit Stephenson.

— Mais alors hâtez-vous ! Voyez, reprirent-ils en

montrant les cadavres de leurs camarades, le charbon s'achète avec la vie des mineurs!

Stephenson, rentré chez lui, se remit avec plus de persévérance à chercher le moyen de faire une lampe préservatrice, dont la flamme pût être abritée contre le contact du grisou. Souvent il se faisait descendre dans les galeries, et les ouvriers le voyaient s'approcher, une lumière à la main, des endroits les plus dangereux. Émus alors par le péril que Stephenson courait, ils essayaient de l'arrêter : — Laissez-moi, répondait-il avec une douce fermeté. Ce que je cherche, c'est à protéger la vie de milliers de travailleurs. Cela vaut bien la peine que je m'expose un peu!

Souvent il faisait, dans sa maison, des expériences avec différents gaz semblables au grisou; et comme, malgré tout ce qu'il avait étudié et appris, il ignorait néanmoins bien des choses, ces expériences n'étaient pas sans danger. Un jour même une explosion se produisit; le plafond s'écroula, détruisant les instruments et les essais de Georges. Georges seul fut respecté, et s'estima fort heureux d'en être quitte pour si peu.

Enfin, la lampe préservatrice fut achevée. Un treillis métallique devait préserver la flamme du contact du grisou. Il ne restait qu'à en faire le dangereux essai. Stephenson se fit descendre au fond du puits avec un ouvrier expérimenté et le contre-maître de la mine. Ce dernier conduisit Stephenson dans une galerie qu'on avait dû abandonner, à cause des gaz meurtriers qui s'échappaient par toutes les fentes avec un bruit aigu de sifflet. Le contre-maître s'avança sans lumière dans la galerie, ce qui excluait tout danger. Il revint bientôt vers Georges en lui affirmant que, s'il essayait d'introduire une flamme quelconque, une explosion terrible aurait lieu : c'était la mort. Stephenson sourit. — « Placez-vous en lieu sûr, dit-il, j'entrerai seul. »

Le contre-maître et l'ouvrier se mirent en effet à l'a-

bri, tremblant pour la vie de Stephenson dont ils admiraient le courage. Celui-ci, sa lampe allumée, ne tarda pas à disparaître dans les profonds détours des galeries.

Dès qu'il fut entré dans le courant d'air meurtrier, la lumière de sa lampe s'éleva subitement ; on eût dit que l'appareil s'enflammait. Puis elle diminua bientôt, et s'éteignit.

Stephenson revint vers ses deux compagnons ; il leur raconta ce qui s'était passé, en les suppliant de se rapprocher assez pour être témoins eux-mêmes de la chose. Ils s'y décidèrent, et ce qui avait eu lieu la première fois se renouvela exactement de la même façon. Pas la moindre explosion ne se produisit.

Georges, après avoir attentivement étudié l'effet de sa lampe, expliqua à ses deux compagnons les perfectionnements qui restaient encore à y ajouter. Puis il se remit à son travail opiniâtre ; et la lampe, refaite de nouveau, fut essayée le 4 novembre. Elle était enfin complète, elle atteignait à merveille le but proposé. Les houilleurs de Newcastle, reconnaissants, la baptisèrent aussitôt du nom de son inventeur, et l'appelèrent un *georget*.

Cependant, mes amis, cinq jours après l'essai de la lampe de Stephenson, un grand savant anglais, sir Humphrey Davy, présentait à la Société royale de Londres une autre lampe de sûreté pour les mines.

Comme sir Humphrey était un savant célèbre, et Stephenson un pauvre travailleur ignoré, la lampe de Davy obtint aussitôt la renommée : elle fut seule connue de toute l'Angleterre, et bientôt du monde entier. Le *georget* des houilleurs de Newcastle resta connu d'eux seulement. Si donc Stephenson n'avait eu que ce titre de gloire, son nom ne fût point passé à la postérité ; mais Georges ne s'arrêta pas là. Au lieu de se laisser décourager par cet échec de la fortune, il s'émerveilla, au contraire, de voir qu'il s'était rencontré avec un savant

illustre, et il s'encouragea lui-même à travailler plus encore, afin d'arriver toujours plus haut.

XXIX. — Histoire de Stephenson (Suite). — Invention de la locomotive.

« *Persévérance !* »

(Devise de Stephenson.)

— Stephenson reprit son ancienne préoccupation : le perfectionnement de la locomotive. Robert, à mesure qu'il grandissait, prenait sa part des recherches et des travaux de son père. Nous ne suivrons pas les deux Stephenson dans tous les essais qu'ils durent faire avant d'arriver à leur but, dans toutes les luttes qu'ils eurent à soutenir contre les préjugés, les ignorances et l'envie. Qu'il vous suffise de savoir, mes enfants, qu'à partir de la découverte de la lampe jusqu'au moment définitif où Stephenson parvint à lancer sa locomotive perfectionnée, quatorze années complètes s'écoulèrent, quatorze années de durs labeurs, d'essais de toute sorte, pendant lesquelles, loin de trouver aide et encouragement chez ses compatriotes, il fut abreuvé de mépris et traité de fou.

Lorsqu'il lui fallait passer sur les terres des fermiers pour lever des plans et étudier le terrain où l'on devait poser les rails, il rencontrait les résistances les plus obstinées. Les cultivateurs s'imaginaient que l'établissement de ces nouvelles machines allait les ruiner. L'air, croyaient-ils, allait être empoisonné par les locomotives ; on ne pourrait plus élever de volailles, les arbres sécheraient sur pied, les bestiaux épouvantés refuseraient de paître dans le voisinage de ces infernales routes, les étincelles qui s'échappaient de la locomotive mettraient le feu aux récoltes. Bref, c'était un concert de haines et de malédictions.

Stephenson fut odieusement chassé par les fermiers de lord Derby, qui lui interdirent de passer sur leurs terres en lui faisant mille menaces. Il fallut recourir à la force pour prendre quelques alignements.

Mais il n'y avait pas que d'ignorants fermiers ameutés contre Georges et son entreprise ; les ingénieurs jaloux ridiculisaient l'ancien mineur, et essayaient de le faire passer pour fou.

Le propriétaire et les employés du canal voisin, pensant que les chemins de fer allaient ruiner les transports par eau, se concertèrent pour faire avorter les plans de Georges. On apostait des hommes de tous côtés pour empêcher Stephenson de lever des plans. Afin d'échapper à cette ridicule surveillance, Stephenson eut recours à la ruse. Lorsqu'il voulait lever un plan, il faisait tirer des coups de fusil dans un endroit opposé ; les gardes, croyant au passage de braconniers, quittaient leur poste pour courir sus aux prétendus malfaiteurs. Pendant ce temps, Stephenson, à la hâte, et au clair de lune, levait le plan dont il avait besoin.

— Mon Dieu ! dit Francinet, les Anglais sont donc un peuple bien arriéré !

— Loin de là, mon ami ; mais en Angleterre, comme en France et comme partout, il y a des ignorants. Or, l'ignorance s'épouvante de tout ce qui est nouveau ; elle essaie de se mettre en travers de ce qu'elle ne comprend pas, et le progrès se fait toujours malgré elle. Voilà pourquoi, mes amis, il est si important de s'instruire ; car, si l'instruction que nous recevons ne nous rend pas capable de rien inventer nous-mêmes, elle nous empêchera du moins d'apporter des entraves au génie.

En même temps que Stephenson et son fils travaillaient de concert à compléter la locomotive, un Français, Marc Seguin, directeur des mines de Saint-Etienne, poursuivait le même résultat. Une machine fabriquée en

Angleterre avait été expédiée à Lyon pour servir au chemin de fer des mines de Saint-Étienne. Marc Seguin, en observant attentivement cette machine, trouva moyen d'y introduire un perfectionnement très-important. Il changea la forme des chaudières, et inventa la chaudière tubulaire, ce qui était un progrès énorme. C'est une chaudière remplie de tuyaux appelés tubes, dans lesquels la flamme circule de telle sorte que l'eau, chauffée de tous côtés à la fois, bout beaucoup plus vite. Une dernière difficulté restait pour que la machine fût parfaite : il s'agissait de donner plus de tirage à la cheminée. Ce fut cette difficulté que Stephenson résolut, grâce aux inventions qu'il avait déjà faites.

En 1829, un concours fut ouvert en Angleterre. On proposait un prix de 12 500 francs à l'inventeur d'une locomotive capable d'entraîner un poids de vingt tonnes avec une vitesse de trois lieues à l'heure.

— Des tonnes ! dit Francinet, qu'est-ce que cela ?

— Mon ami, souviens-toi que, dans le commerce et l'industrie, on appelle *tonne* ou *tonneau* 1000 kilogrammes. Comme on calcule, dans le gros commerce, sur de grandes quantités, on compte par 1000 kilogrammes ou par tonneaux, ce qui est plus commode et fait des nombres moins compliqués.

— Alors, monsieur, dit Henri, les 20 tonneaux que devait traîner la locomotive sont la même chose que 20 000 kilogrammes ?

— Précisément, mon ami.

Stephenson présenta au concours une locomotive qu'il appela la *fusée*, et qui entraînait un poids de 12 tonnes avec une vitesse de 6 lieues à l'heure. Débarrassée de sa charge, la *fusée* atteignit dix lieues à l'heure.

Quatre autres locomotives concoururent avec la *fusée* ; elles ne remplissaient pas les conditions, et furent écartées.

A partir de ce jour, le triomphe de Stephenson fut

complet. Acclamé par ceux-là même qui le raillaient la veille, il devint l'objet de l'orgueil national.

On n'avait d'abord songé aux locomotives que pour transporter des marchandises ; on comprit enfin ce que Stephenson prédisait depuis vingt ans, à savoir que les hommes finiraient eux-mêmes par voyager à l'aide de la vapeur.

La réputation de l'ancien mineur était sans rivale. De simple ingénieur des mines il se fit entrepreneur de chemins de fer. C'est lui qui établit la première voie ferrée en Angleterre ; puis il passa en France, où il fit construire le chemin de fer de Paris à Rouen et de Marseille à Avignon. Plus tard il se rendit en Belgique, en Italie, en Espagne, puis en Égypte, et là encore on lui dut l'établissement des premiers chemins de fer.

Georges Stephenson devint propriétaire d'une immense fortune, due à son travail et à son intelligence. Lorsqu'il se sentit trop fatigué pour continuer ses travaux industriels, il en laissa la suite à son fils Robert. Il reporta alors son activité sur des institutions charitables. Il fit construire des écoles pour ses ouvriers, ouvrit des bibliothèques à leur usage, et créa pour eux des caisses de secours et de prévoyance.

Sans cesse il leur rappelait, quand il se rendait au milieu d'eux, qu'il ne devait sa fortune et ses succès qu'à la persévérance. — La persévérance, leur disait-il, a toujours été ma devise ; sans elle je ne fusse arrivé à rien. En dépit de ma pauvreté et des difficultés qu'elle me créait, j'ai persévéré à m'instruire. En dépit des conseils et des exemples, j'ai persévéré à ne jamais mettre les pieds au cabaret. En dépit des revers de la fortune qui m'ont accablé si souvent, je me suis toujours répété ma devise : Persévérance ! Elle m'a fait triompher de toutes les misères. Si vous voulez l'adopter, mes amis, elle fera pour vous ce qu'elle a fait pour moi : elle vous rendra heureux.

Ces simples paroles de Stephenson trouvaient toujours un écho dans les âmes des ouvriers ; car ces hommes savaient qu'avant de donner des conseils, Stephenson avait commencé par donner l'exemple.

La vie de Georges Stephenson est une des plus belles qui se puissent offrir comme modèles de travail, de persévérance et d'intégrité. Il mourut à 67 ans, en 1848. L'Angleterre lui a élevé une statue à Newcastle, près de l'usine qu'il avait fondée.

— Et son fils, monsieur, demanda Francinet, qu'est-il devenu ?

— Son fils, Robert Stephenson, qui l'avait aidé dans ses travaux, a suivi les nobles exemples de son père. Malgré la fortune que celui-ci lui avait laissée, il n'a jamais cessé de travailler, et comme son père, il a appliqué son esprit à faire de nouvelles découvertes. C'est lui qui a inventé les fameux ponts tubulaires, énormes tuyaux de fonte dans lesquels passent les voyageurs et les trains de marchandises, par-dessus les fleuves et même les bras de mer. On doit à Robert le pont Britannia. Ce viaduc traverse un bras de mer et conduit de l'île d'Anglesey à l'Angleterre. Au-dessous du pont, les plus grands navires peuvent passer librement. C'est aussi Robert qui a jeté le pont de Montréal au Canada, en Amérique. Il a fait beaucoup d'autres travaux non moins grandioses, qui rendront son nom immortel comme celui de son père.

XXX. — **L'industrie rapproche les hommes et prépare le règne de la paix.**

« Bienheureux ceux qui sont pacifiques, parce que la terre leur appartient. » (Évangile.)

Les conquêtes pacifiques de l'homme sur la nature remplaceront peu à peu les victoires fratricides de l'homme sur l'homme.

Combien l'industrie qui fait vivre est plus glorieuse que la guerre qui tue ! L'une et l'autre portent sur leur front la couronne de la victoire ; mais les lauriers de l'industrie sont sans tache, tandis que ceux de la guerre sont couverts de sang.

M. EDMOND. — Les deux Stephenson, comme nous l'avons vu hier, mes enfants, sont en quelque sorte les inventeurs des chemins de fer.

Il y a bien longtemps qu'on a dit des chemins de fer qu'ils rendraient la guerre de plus en plus rare, et qu'ils finiraient par la supprimer tout à fait. Devinez-vous, mes enfants, la raison qui a inspiré cette pensée ? Voyons, tâchez de m'expliquer cela.

Les trois enfants se regardèrent embarrassés.

HENRI. — Monsieur, j'ai en effet entendu dire plusieurs fois : « La vapeur fera tomber les barrières qui séparent les peuples ; » mais je n'ai point compris du tout cette grande phrase.

Un nouveau silence se fit ; Aimée réfléchissait. Elle regarda Francinet :

— Je crois que je comprends, fit-elle. Un frère et une sœur, comme Henri et moi, s'aiment tout naturellement, car l'habitude de vivre et de penser ensemble a uni leurs cœurs dès qu'ils se sont connus ; mais les enfants de deux familles étrangères, et qui ne se connaissent pas, — comme nous étions, Francinet et moi, — restent indifférents l'un à l'autre ; ils peuvent même quelquefois se

haïr, si l'on vient à dire à l'un du mal de l'autre. Pour les réconcilier, il suffirait qu'ils se connussent mieux...

L'enfant s'arrêta, interdite.

— Continuez, petite Aimée, dit M. Edmond; votre comparaison est fort juste. Vous voulez nous dire que les peuples ennemis se réconcilieraient s'ils se connaissaient mieux.

— Oui, monsieur, dit la petite, et les chemins de fer, qui traversent si rapidement toute l'Europe, feront tôt ou tard que les différentes nations de l'Europe se connaîtront et s'aimeront, comme font les habitants des diverses provinces de la France, jadis ennemies.

— C'est très-bien, mon enfant, lui dit M. Edmond, tandis que Henri, fier de l'explication de sa sœur, l'embrassait de toute sa force.

Pour Francinet, il avait les yeux baissés; il semblait continuer en lui-même la pensée d'Aimée. M. Edmond s'en aperçut.

— Voyons, Francinet, lui dit-il, pensez tout haut, mon ami, et tirez la conclusion.

— Oh! dit Francinet avec embarras, c'est trop difficile, monsieur, car je pensais trop de choses à la fois.

— Eh bien! mon enfant, essayez tout de même.

Francinet rougit :

— Monsieur, dit-il, en vous écoutant dire qu'un jour les peuples renonceraient à la guerre, j'ai songé au pauvre mineur Georges, fils d'ouvrier comme moi, qui, en s'instruisant à force de veilles et de fatigues, aura ainsi contribué à empêcher un jour les hommes de se haïr. Cette pensée, qu'un pauvre ouvrier pouvait accomplir de si grandes choses, m'a rendu heureux. Je me suis mis à aimer le travail, à songer que je voulais, comme Georges, étudier avec courage et m'instruire tant que je le pourrais, sans me rebuter des difficultés de l'étude. Puis alors, j'ai songé à Dieu qui bénit les travailleurs, à Dieu qui veut que tous les hommes s'aiment

comme des frères, et je l'ai prié de me donner la force nécessaire pour bien remplir mes devoirs.

— Allons, cher petit Francinet, dit M. Edmond, je suis content de vous : vous avez trouvé une fort belle conclusion à nos réflexions sur le travail. Le fruit que vous retirez de mes leçons me rend très-douce la tâche de les continuer.

— Monsieur, dit Henri, il n'y a que moi qui n'ai rien su dire aujourd'hui ; mais je tâcherai de faire mieux une autre fois, je vous le promets.

XXXI. — Pascal et l'invention de la brouette.

Ouvrier, quand tu travailles au milieu de tes instruments, tu n'es point aussi seul que tu pourrais le croire : tu as des compagnons de travail invisibles. Ce sont tous les inventeurs des outils dont tu te sers et qui abrègent ta peine. Ces inventeurs ne font-ils pas une part de ta besogne ? Quand même ils ne vivraient plus depuis longtemps, ne continuent-ils pas à te rendre service ? Que de compagnons et d'amis tu as sans t'en douter !

M. EDMOND. — Je vous ai donné, mes enfants, un exemple de grandes inventions faites par de pauvres ouvriers ; je vais vous donner aujourd'hui un exemple d'un autre genre, et vous parler d'une invention plus modeste qui a été l'œuvre d'un grand savant.

Quand vous étiez encore tout petits, vous avez eu probablement parmi vos joujoux une petite brouette que vous vous amusiez à remplir de sable ou de pierres avec une pelle, et que vous traînerez ensuite.

— Oh ! monsieur, dit Henri, je connais cela, et je me suis souvent amusé de cette manière.

— Les ouvriers se servent tous de brouettes, dit Francinet ; c'est bien moins lourd qu'une charrette, et c'est

bien plus commode que s'il fallait porter les choses avec les bras ou sur le dos. Mais, monsieur, est-ce que cela n'a pas toujours été connu ?

M. EDMOND. — Non, mon cher Francinet. Quoique la chose semble si facile aujourd'hui, elle n'en est pas moins l'œuvre d'un grand génie, et il a fallu beaucoup de calculs mathématiques pour faire cette utile invention. L'inventeur est, dit-on, l'illustre Pascal. Vous connaissez Pascal, n'est-ce pas, Henri ? Vous rappelez-vous ce que je vous ai déjà dit à son sujet ?

HENRI. — Oui, monsieur ; Pascal est un des grands penseurs et écrivains du xvii^e siècle. Il est né à Clermont, en Auvergne.

M. EDMOND. — N'est-il pas digne d'être proposé comme modèle à tous les enfants par son amour du travail et de la science ?

HENRI. — Je me souviens qu'il étonna de bonne heure ses parents par sa passion pour les mathématiques. A quatorze ans, sans avoir encore appris la géométrie, il s'amusait tout seul à tracer des figures, à les mesurer, à en chercher les propriétés ; il faisait sur le sable ou le papier des lignes et des cercles qu'il appelait des barres et des ronds, et il avait retrouvé à lui tout seul des choses très-difficiles, autrefois démontrées par les grands géomètres ; à seize ans, il avait déjà fait des découvertes, et il en a fait un grand nombre dans sa vie.

M. EDMOND. — Oui, mon ami, et parmi celles-ci on compte l'invention de la brouette, instrument que les menuisiers n'ont pas grand'peine à faire et qui ne coûte pas bien cher. Le difficile était de l'inventer. Nous, nous jouissons gratuitement de cette invention ; car, ce que nous payons en achetant une brouette, c'est le bois et le travail de l'ouvrier ; mais nous ne payons point du tout l'idée et les calculs de Pascal. Tels sont les bienfaits de l'intelligence : quoiqu'ils aient coûté à l'origine bien des efforts, nous en jouissons aujourd'hui gratuitement,

comme de l'air qui nous entoure, de la lumière qui nous éclaire et de toutes les richesses naturelles.

A l'origine, l'humanité ignorante était pour ainsi dire plongée dans la nuit. Chaque idée nouvelle, chaque invention de la science ressemble à une étoile plus ou moins brillante qui, une fois suspendue au firmament, ne cessera plus de briller pour tous; autant de vérités découvertes, autant d'étoiles qui rendent la nuit de moins en moins obscure. Tout le monde profite de leur lumière; tout le monde aussi peut les voir et apprendre à les reconnaître : elles répandent gratuitement sur tous leur bienfaisante clarté.

Ainsi, mes enfants, par le travail et par la science, l'humanité transforme peu à peu les utilités coûteuses en utilités gratuites, les richesses péniblement acquises en richesses faciles; en un mot, elle augmente de plus en plus son trésor d'idées et de produits de toutes sortes. Nous jouissons du travail de nos pères, et nos descendants jouiront de notre travail.

Ce progrès de l'intelligence, de l'industrie et de la moralité, se nomme *civilisation*.

XXXII. — L'homme est fait pour vivre en société. — Les hommes sont des compagnons de travail.

L'homme n'est pas un animal sauvage, mais un être sociable et aimant.

Dieu veut que l'homme aime ses semblables; pour les aimer, il faut les connaître et vivre avec eux. La société est donc la condition de la fraternité.

HENRI. — Monsieur, vous nous avez parlé hier des avantages de la civilisation. Je trouve en effet tout cela bien beau; mais je viens de lire l'histoire de Robinson, et il me semble qu'il serait encore plus amusant de vivre, comme lui, dans une île déserte. J'aimerais bien

mieux sa cabane de feuillage et son lit de mousse que notre grande usine ; et puis, quel plaisir ce serait de pêcher ou de chasser tous les jours avec Phanor, au lieu d'étudier la chimie et l'arithmétique ! Et les ouvriers, les mineurs, par exemple, qui sont toujours sous la terre, ne seraient-ils pas plus heureux au milieu des forêts, en liberté ? Pourquoi donc les hommes bâtissent-ils des villes, où ils se réunissent en si grand nombre, plutôt que de s'en aller au hasard dans les beaux pays inhabités où la terre est couverte de fruits et de fleurs ? Est-ce que ce ne serait pas plus agréable ?

— Mon ami, dit M. Edmond, vous parlez fort bien de ce qui serait agréable, et non de ce qui serait possible. L'histoire de Robinson est un conte charmant, très-amusant à lire ; mais ce n'est qu'un conte.

— Cependant, monsieur, dit Aimée, pas une fée n'apparaît dans la vie de Robinson pour le sauver des périls qui le menacent. C'est toujours par le seul effort de son courage et de son adresse que Robinson se tire d'affaire, absolument comme dans les histoires véritables.

— Petite Aimée, en êtes-vous bien sûre ? Les instruments, les armes, les outils, les habits mêmes du solitaire, au moment où la tempête le jette dans l'île, sont-ils les produits de son industrie ? N'est-ce pas plutôt autant de talismans que la bonne fée Civilisation laisse au pauvre naufragé pour l'empêcher de mourir ? N'est-ce pas la Civilisation qui avait à l'avance développé l'intelligence de Robinson, de manière à lui inspirer à chaque pas les expédients qui pouvaient le tirer d'affaire ? Sans cela, que serait-il advenu de lui, jeté seul, nu, sans aucune instruction, sans armes, sans outils, sans une seule épave du navire, sur son île déserte ? En supposant qu'il ne fût mort ni de faim ni de froid, la première bête féroce l'eût dévoré.

— C'est vrai, dit la petite ; il fût mort sans doute ; mais je n'y avais point songé.

M. EDMOND. — Eh bien, mon enfant, réfléchissez-y. Et vous-même, Henri, dites-moi s'il y a rien de plus faible qu'un homme isolé, rien de plus fort que les hommes vivant en société ?

— En effet, dit Henri, je vois bien que les progrès de la science et de l'industrie auraient été impossibles si chaque homme avait vécu seul.

M. EDMOND. — Non-seulement, mon ami, les progrès eussent été impossibles ; mais encore l'homme ne pourrait pas vivre dans l'isolement. De toutes les espèces de créatures vivantes, aucune n'est assujettie à autant de besoins que lui. Or, dans l'isolement, les besoins de l'homme sont beaucoup plus grands que ses forces. Dans la société, au contraire, les forces de l'homme surpassent ses besoins.

Il ne faut pas s'imaginer, mes enfants, que, dans les premiers âges de l'humanité, la terre ressemblât en rien à ce qu'elle est aujourd'hui. D'immenses forêts, impénétrables aux rayons du soleil, remplaçaient les plaines fertiles qui nous donnent notre nourriture. Si aux branches touffues des arbres pendaient un grand nombre de fruits sauvages, en revanche les reptiles de toutes sortes pullulaient à l'ombre de cette végétation puissante. Les hurlements des bêtes fauves, errant en troupes nombreuses, se répétaient d'écho en écho. Les marécages pestilentiels se rencontraient à chaque pas. Torrents, montagnes, précipices, dressaient de tous côtés leurs obstacles infranchissables. L'homme, nu, faible, sans abri, sans autres armes que ses mains, n'avait pour dompter cette riche mais effrayante nature que son intelligence.

Quelque belle que fût cette intelligence, mes enfants, si l'homme eût vécu seul, il eût été vaincu par la force brutale. Aussi la sagesse de la Providence lui a-t-elle donné des goûts et des penchants qui le portent à rechercher la société de ses semblables. Vous-mêmes,

quoique la vie de Robinson vous paraisse charmante dans un moment d'irréflexion, vous vous ennuierez bientôt de l'existence des solitaires. La première averse de pluie ôterait à votre lit de mousse bien des charmes, surtout si le cri des bêtes féroces vous servait de réveil-matin.

Les trois enfants se mirent à rire.

M. EDMOND. — L'homme a toujours compris, mes enfants, la nécessité où il était de vivre avec ses semblables, et les avantages qu'il en pouvait retirer.

Voici un énorme bloc de pierre qui s'est détaché de la montagne. Il obstrue l'entrée d'une caverne où la veille encore le sauvage trouvait un refuge contre la pluie et le froid ; le sauvage essaie de soulever cette pierre, mais inutilement. Un autre sauvage passe, il essaie à son tour, mais toujours en vain. Mille sauvages pourraient ainsi passer un à un devant l'obstacle sans réussir à l'ébranler ; mais quatre d'entre eux se réunissent, et la pierre roule au loin : l'entrée de la caverne devient libre.

Les quatre sauvages alors, pour prix de leur effort commun, s'entendront sans doute, une fois la caverne libre, pour se reconnaître à tous les quatre un droit égal à en jouir ; ayant eu leur part dans le travail, — ce qu'on appelle *coopérer*, — ils désireront avoir aussi leur part dans la satisfaction. Droit évidemment incontestable : le travail en commun, ou la *coopération*, a pour conséquence une part dans le bénéfice qui résulte du travail.

La société, mes enfants, n'est qu'une vaste association de travailleurs qui s'entr'aident tous sans même parfois se connaître, et qui désirent tous avoir une part dans la satisfaction.

Dans la nature elle-même, rien ne se fait solitairement ; il semble que toutes les forces de la nature aient besoin de se combiner entre elles pour arriver à leurs plus magnifiques résultats. Des milliers de petits animaux, en se collant les uns contre les autres, et en laissant après

eux cette dépouille vermeille qu'on nomme le corail, ont formé des îles, des archipels entiers, qui ont une vaste étendue. Des milliards d'autres petits animaux, dont la dépouille forme ce sable fin qu'on nomme tripoli, et qui sont tellement petits qu'un pouce de tripoli en contient des centaines de mille, ont formé en s'accumulant des montagnes énormes. Qu'est-ce que les hommes ne sont pas capables de faire en associant leurs efforts et leur travail, eux qui ont reçu de Dieu une âme intelligente, aimante et libre !

XXXIII. — De la *DIVISION DU TRAVAIL* dans l'industrie, et de ses heureux effets.

« Chacun son métier. »

Divisez les difficultés si vous voulez les résoudre ; divisez les travaux si vous voulez les rendre plus faciles.

— Monsieur, dit le lendemain Francinet, je suis loin de désirer, comme M. Henri, d'aller vivre tout seul dans les îles désertes. Je trouve qu'on a déjà bien assez de mal à vivre en se prêtant tous un appui. Je comprends donc qu'il faut travailler en commun. Seulement, je trouve que c'est très-ennuyeux de travailler à la manière employée par tout le monde, c'est-à-dire chacun faisant toujours une même chose. Moi, par exemple, je tourne un moulin ; ma mère passe continuellement les chaînes (1) des pièces de toile dans les peignes en fer ; le boulanger, notre voisin, fait cuire du pain depuis le matin jusqu'au soir ; le cordonnier d'en face est toujours assis vis-à-vis d'une paire de souliers. Ne serait-il pas plus agréable de faire

(1) On nomme *chaîne*, dans l'industrie des tissus, le long écheveau de fils qui doit former la *longueur* de l'étoffe. La *trame* se compose des fils que le jeu de la navette fait passer un à un entre les fils entrecroisés de la chaîne.

soi-même ses chaussures, son pain, sa blouse et tout ce dont on a besoin? Quand on fait une chose nouvelle, c'est toujours amusant; si l'on changeait toujours de travail, on s'amuserait toujours en travaillant.

M. EDMOND. — Cela serait fort bien trouvé, Francinet, si nous n'avions ici-bas qu'à nous amuser. Seulement, vous oubliez toujours le point important de la question, mes amis : à savoir, que c'est la nécessité de vivre qui nous force au travail, qu'il faut infiniment de travail pour pourvoir à nos besoins, et que les hommes sont forcés de rechercher pour travailler, non la manière la plus amusante, mais celle qui produit la plus grande quantité de travail avec le moins de fatigue possible.

Ta mère, Francinet, s'il lui fallait boulanger votre pain, coudre et tailler tous vos vêtements, fabriquer vos chaussures, tricoter vos bas, semer et cultiver les légumes que vous mangez, le blé avec lequel vous faites le pain, couper le bois qui vous chauffe, réparer votre toiture quand la pluie la dérange, fabriquer enfin toutes les choses dont vous jouissez; ta mère, dis-je, même aidée par ta sœur, non-seulement ne trouverait pas le temps de faire toutes ces choses, mais encore n'en aurait pas la force. Même avec le temps et la force, comment se procurerait-elle les matières premières dont vos vêtements sont faits, les matériaux de vos meubles et de votre maison, puisqu'elle n'a pour tout bien que son travail de chaque journée? Évidemment ce serait impossible, et ta mère serait dans une misère effrayante. Eh bien ! mon enfant, grâce à ce fait dont tu te plains et qu'on appelle la *division du travail* ou le partage du travail, tout cela s'arrange. Ta mère et ta sœur, qui ont d'excellents yeux, des doigts d'une grande adresse, ont choisi l'état où elles peuvent le mieux exercer ces avantages naturels et pour lequel elles avaient le plus de goût : elles montent la chaîne des pièces de toile que M. Clertan fait tisser. L'excellence de leurs yeux leur

permet de distinguer rapidement l'ordre dans lequel les fils doivent être passés entre les dents des peignes, et l'adresse de leurs doigts leur permet d'exécuter ce travail minutieux avec rapidité. Enfin, en échange du service qu'elles rendent ainsi à la fabrique, elles gagnent à elles deux des journées tantôt de trois, tantôt de quatre francs, et avec cela elles se procurent leur pain tout fait chez le boulanger, et meilleur qu'elles ne pourraient le réussir. Elles achètent tout faits la blouse, les bas et les sabots que tu portes ; et la blanchisseuse, pour quelques sous, entretient vos vêtements propres. Crois-tu, Francinet, qu'elles s'amuseraient beaucoup plus si elles étaient forcées de faire toutes ces choses elles-mêmes ?

Et remarque-le, mon ami, le boulanger qui fait du pain pour tous, jouit comme ta mère de bien plus d'aisance que s'il lui avait fallu tour à tour bâtir sa maison, fabriquer son lit, ses chaises et son linge, se faire pour son seul usage forgeron, serrurier, charpentier, tailleur.

Il serait bien embarrassé s'il lui fallait seulement fabriquer une simple épingle. Savez-vous par combien de mains passe une épingle avant d'être achevée ? Par les mains de dix-huit ouvriers qui, ayant chacun une besogne différente, la font d'autant mieux et plus rapidement. Une aiguille passe par les mains de deux cent cinquante ouvriers, entre lesquels est divisé le travail.

Il en est ainsi pour toutes choses. Les moindres objets sont le résultat d'un travail divisé entre une multitude d'hommes qui ont fait chacun leur besogne.

Chacun est bien heureux de n'avoir pas tout à faire par lui seul. Ainsi, l'épicier qui vous procure du sel recueilli au bord de l'Océan, du café récolté aux colonies, du poivre venu de plusieurs milliers de lieues, du fromage confectionné en Suisse, s'estime très-heureux de n'être point obligé d'aller chercher si loin toutes les choses qu'il vous procure.

— Comment! monsieur, s'écrièrent les trois enfants, le sel, le poivre, le café, viennent d'aussi loin!

— Oui, mes amis; les quelques grains de poivre qui assaisonnent votre soupe ont été amenés de bien loin par delà les mers. Il a fallu un navire, des matelots qui eussent le goût de voyager, et la bonne harmonie entre les peuples de l'Europe et ceux des colonies, afin que l'échange pût s'établir librement.

— Que tout cela est beau, monsieur! dit la petite Aimée, et comme il a fallu que tous les hommes s'entendissent bien entre eux, pour arriver à s'organiser d'une façon si intelligente!

— Vous avez raison, mon enfant; car pour obtenir ces résultats merveilleux du travail, il faut que la bonne harmonie règne entre les hommes. Chacun choisit sa tâche selon ses aptitudes ou son goût, et comme il ne se dérange point à tout propos de sa besogne, il y devient par l'habitude plus habile. En travaillant ainsi pour soi, chaque homme se trouve avoir travaillé également pour tous les autres hommes. Un seul profite du travail de cent mille, et les cent mille à leur tour profitent de son travail. Tels sont les bienfaits de l'association et de la division du travail dans l'industrie.

XXXIV. — *PUISSANCE DE L'ATTENTION.* — **L'enfant et la machine à vapeur.**

Enfants, habituez-vous à être attentifs et à réfléchir sur toutes choses. Un esprit attentif a plus de puissance que vingt esprits distraits.

M. EDMOND. — Un des plus heureux effets de la division du travail entre les divers travailleurs, c'est de concentrer l'attention de chacun sur un même objet, et de lui donner par là plus de puissance.

Ecoutez une comparaison, mes enfants : lorsque les rayons du soleil se répandent et se dispersent librement dans l'espace, ils réjouissent et réchauffent l'atmos-

phère ; mais ils ne sauraient produire le feu et la flamme, n'est-il pas vrai ? Eh bien ! mes amis, les savants, au moyen de verres qu'on appelle *lentilles*, parviennent à rassembler les rayons du soleil, à les concentrer sur un même point, et cette concentration donne aux rayons une force suffisante pour produire le feu et la flamme.

Voilà une chose bien merveilleuse, n'est-ce pas ? Eh bien ! l'attention produit des effets analogues sur l'intelligence. Un esprit distrait, qui se disperse et se dépense de tous côtés, perd de sa force ; que l'attention applique cet esprit sur un même objet, il devient mille fois plus puissant.

L'esprit d'un enfant, s'il est toujours attentif à un même travail, découvrira parfois des choses qui avaient échappé à des savants ; je vais vous en donner un exemple.

Au commencement de l'invention des machines à vapeur, un enfant était chargé de tirer et de pousser sans cesse une roue qui ouvrait et fermait un robinet. Il ne pouvait quitter son travail sans mettre en danger la machine tout entière. Un enfant nommé Potter, chargé de ce travail dans une usine d'Angleterre, et trouvant sa besogne ennuyeuse et fatigante, regardait avec attention la roue et la machine pour voir comment tout cela marchait. « Quel malheur, se disait-il, puisque les autres pièces vont si bien toutes seules, que celle-là n'aille pas seule aussi ! Moi, je me croiserais les bras ou je ferais autre chose, et je n'aurais besoin que d'un coup d'œil jeté de temps en temps sur la machine pour la surveiller. »

A force d'attention, notre petit bonhomme observa que, chaque fois qu'il devait tourner la roue dans un sens, l'un des bras de la machine s'en éloignait précisément, et que, quand la roue devait être tournée dans l'autre sens, le bras se rapprochait. L'idée lui vint d'attacher la roue au bras de la machine avec des ficelles, et

il vit que la machine faisait sa besogne beaucoup mieux encore que lui-même. Sûr que tout irait bien, il en profita pour aller jouer quelques instants avec des camarades. Tout à coup le contre-maître arrive ; il pousse une exclamation de terreur et de colère en voyant la machine abandonnée, au risque de se briser. Il s'approche, reconnaît que tout marche comme d'ordinaire, s'en étonne, et découvre l'ingénieux expédient. « Bonne idée ! se dit-il. » — Et en effet, l'enfant avait trouvé, par son attention, un perfectionnement qui avait échappé aux savants inventeurs et aux vieux mécaniciens.

FRANCINET. — Monsieur, je voudrais bien être aussi ingénieux que cet enfant-là, et trouver un moyen pour que mon moulin à l'indigo tourne tout seul.

M. EDMOND. — La chose n'est pas aussi simple ni aussi facile, mon ami ; mais, si ce n'est pas toi qui le trouves, ce sera certainement un autre, et avant peu, j'en suis sûr, ce procédé incommode sera remplacé par quelque mécanisme.

XXXV. — Découvertes dues à l'attention. — Christophe Colomb. — La lampe de la cathédrale de Pise et le balancier des horloges.

Le grand inventeur James Watt avait pris pour devise : « Observer. »

L'histoire des découvertes contient bien d'autres exemples qui montrent la nécessité de faire attention à toutes choses. Beaucoup de découvertes tirent leur origine d'un fait en apparence insignifiant qui a frappé l'attention d'un travailleur intelligent ou d'un homme de science.

La mer abandonne sur la plage des herbes inconnues en Europe ; Christophe Colomb les ramasse, les examine attentivement, se dit qu'elles ont dû venir de terres lointaines, et rêve par delà l'océan la découverte d'un nouveau monde.

Dans la cathédrale de Pise, une lampe suspendue à la

voûte se balance en face de l'autel. Un grand savant du xvi^e siècle se met à en suivre les mouvements avec attention : il observe que, à chaque balancement, la lampe s'écarte moins loin à droite et à gauche, mais que ces balancements, quoique diminuant peu à peu de *longueur*, conservent toujours la même *durée*. Une, deux ! une, deux ! toujours le même temps, toujours le même battement régulier. Le savant revient chez lui enthousiasmé ; il a découvert une des lois les plus importantes et les plus fécondes de la physique : la durée régulière des balancements du *pendule*. On appelle *balancier* ou *pendule* tout corps suspendu qui se balance.

— Tiens ! dit Henri, c'est le même nom que pour les pendules qui marquent les heures.

— Précisément, mon ami ; on les appelle pendules à cause du balancier qu'elles contiennent. C'est seulement depuis la découverte de ce savant, dont le nom était Galilée, qu'on a pu faire des horloges capables de marquer le temps avec exactitude. Autrefois on mesurait les heures d'après le temps que le sable mettait à tomber d'un sablier, ou que l'eau mettait à couler d'un vase. Dans l'archipel malais, on se sert encore d'un moyen fort singulier. Sur un seau rempli d'eau, on pose la moitié d'une coquille de noix de coco, bien lisse et polie, avec un petit trou au fond, par lequel l'eau s'introduit très-lentement. Peu à peu la coquille s'emplit : la grandeur de la coquille est si bien calculée, qu'elle n'est pleine et ne peut tomber au fond du seau qu'au bout d'une heure, ni plus, ni moins. Le bruit qu'elle fait en tombant avertit que l'heure est écoulée.

Chez les nations civilisées, depuis la grande découverte de Galilée, on a construit des pendules et des montres, dans lesquelles les battements réguliers d'un balancier mesurent le temps avec la plus rigoureuse exactitude.

Mais voilà assez d'histoires. Revenons à notre sujet.

— Oh ! non, monsieur; encore quelques-unes ! s'écrièrent les enfants. Cela nous intéresse et nous instruit beaucoup.

— Eh bien ! soit; j'y consens.

XXXVI. — La pomme de Newton. — Découverte de l'attraction.

« Les cieux racontent la gloire de Dieu. » (La Bible.)

« Bienheureux celui qui étudie les cieux : il apprend à faire moins de cas de ce que le monde admire le plus; les œuvres de Dieu sont pour lui au-dessus de tout, et leur étude lui fournit la joie la plus pure... Cieux, chantez la gloire du Créateur! Soleil, lune et planètes, glorifiez-le dans votre ineffable louange! Harmonies célestes, louez sa sagesse! Tout ce que nous ignorons, lui il le sait! »
(KÉPLER, *Harmonies du Monde.*)

M. EDMOND. — Pour vous montrer encore la puissance de l'attention et de la réflexion, qualités bien nécessaires aux enfants, je vais vous raconter l'histoire d'une pomme qui, en tombant, suggéra à Newton une découverte admirable.

FRANCINET. — Une pomme! monsieur; ce n'est pas possible. Moi j'ai bien souvent mangé des pommes, et j'en ai souvent laissé tomber par terre: comment cela peut-il faire faire une découverte?

M. EDMOND. — Mon ami, c'est que, pour mettre à profit tout ce qu'on voit et tout ce qu'on observe, il faut un certain fonds de connaissances, un certain *acquis*. Voilà pourquoi l'instruction est si utile à tout le monde. Des hommes instruits et intelligents verront quelque chose d'intéressant et d'utile là où un ignorant ne voit rien du tout. S'ils ne sont pas des hommes de génie, comme Newton, ils seront du moins des hommes ingénieux et utiles.

Newton était un savant mathématicien anglais du xvii^e siècle. Un jour qu'il rêvait dans son jardin, étendu sous

un arbre, il vit une pomme tomber. Elle était tombée du plus haut de l'arbre et faillit lui faire mal ; car vous savez que plus un objet tombe de haut, plus il augmente de vitesse et de force en tombant.

HENRI. — J'ai remarqué cela bien des fois en jouant à la balle : lorsqu'on jette sa balle très-peu haut, on la reçoit dans les mains très-doucement ; mais, si on la lance extrêmement haut dans l'air, elle retombe lourde comme une pierre et vous fait mal aux mains.

M. EDMOND. — Précisément, mon ami. Newton, qui savait cette loi, se dit : « Si l'arbre avait été dix fois plus haut, cette pomme aurait pu me tuer. Et si l'arbre était haut de plusieurs lieues, ce serait bien pis encore ! » — En ce moment, la lune était déjà haute sur l'horizon et planait dans le ciel pur. — « Si l'arbre était assez haut pour s'élever jusqu'à la lune, pensa Newton, la pomme serait toujours tombée vers le centre de la terre, et aurait acquis en tombant une vitesse effrayante... Mais alors, pourquoi la lune elle-même ne tombe-t-elle pas ? Elle doit cependant être pesante, elle aussi, et bien plus qu'une pomme ! »

Cette pensée frappa Newton, et il chercha tout de suite quelle cause pouvait maintenir la lune ainsi suspendue dans l'espace.

Il se livra dès lors à des études ardues et à des calculs dont les mathématiciens seuls peuvent concevoir la difficulté. Il sut mettre à profit et compléter les belles découvertes déjà faites avant lui par un très-grand astronome de l'Allemagne, le fils d'un pauvre cabaretier, qui fut d'abord lui-même garçon de cabaret, et qui devint à force de travail un savant illustre : Képler.

Vingt ans après ses premières réflexions sur la chute d'une pomme, Newton publia son immortel livre des *Principes*. Il y expose les grandes lois qui expliquent les mouvements des astres, principalement la loi de l'attraction universelle. Il fait voir que tous les astres, et en gé-

néral tous les corps, s'attirent les uns les autres, et cela avec d'autant plus de puissance qu'ils sont plus massifs et plus rapprochés.

L'étude de ces grandes lois et la contemplation du firmament avaient inspiré à Newton une piété profonde. Un jour qu'on lui demandait une preuve de l'existence de Dieu, il se découvrit, et, sans rien dire, montra le ciel étoilé.

— Voilà une bien belle réponse, dit Aimée; j'aime beaucoup ce savant, car je vois qu'il était très-bon.

— Mon enfant, la vraie science doit toujours rendre les hommes meilleurs. En effet, un esprit attentif aux choses qui l'entourent ne saurait rester indifférent à lui-même; or, c'est l'attention portée sur nous-mêmes qui nous fait découvrir nos défauts et nous aide à nous corriger. Soyons donc attentifs à tout ce que nous faisons; ainsi nous deviendrons meilleurs et plus intelligents. Et puisque toute la leçon s'est passée aujourd'hui à vous raconter des histoires, je vais terminer en vous donnant un dernier exemple d'attention portée sur soi-même. Grâce à cette attention continuelle, un savant illustre, l'inventeur du paratonnerre, Franklin, parvint à acquérir une très-grande perfection morale.

XXXVII. — Faire attention à soi-même. — Le cahier de Franklin et l'examen de conscience.

« Connais-toi toi-même. »

« Agis de telle sorte que tes actions puissent être érigées en règle pour tout être raisonnable et libre. »

Franklin est né à Boston, en Amérique, d'une famille pauvre. Il fut d'abord ouvrier imprimeur. Dès sa jeunesse il conçut la noble ambition de devenir aussi parfait que possible. Sachant bien qu'on n'arrive à rien sans attention, il résolut d'exercer une surveillance attentive sur

lui-même. Pour cela, il inscrivit sur un petit cahier de douze pages douze vertus importantes. Tous les soirs il faisait son examen de conscience, et il notait au bas de chaque page les fautes qu'il avait pu commettre contre chacune des douze vertus. — « Lorsque je commençai à exécuter ce projet, dit lui-même Franklin avec une douce humilité, je fus surpris de me trouver beaucoup plus de défauts que je ne l'aurais imaginé. » Cette découverte, loin de le décourager, l'excita au contraire à être plus attentif sur lui-même qu'il ne l'avait été jusqu'alors. — « Bientôt, dit-il, j'eus la satisfaction de voir diminuer sur mon livre les marques qui indiquaient mes fautes journalières ; » et il ajoute : « C'est à ce moyen et aussi à l'aide de Dieu que j'ai dû le bonheur constant de toute ma vie, jusqu'à ma soixante-dix-neuvième année, dans laquelle j'écris ces pages. »

FRANCINET. — Oh ! voilà une bien bonne idée, et quand je saurai mieux écrire je ferai, comme Franklin, un cahier pour noter toutes mes sottises et me corriger bien vite !

HENRI. — Moi, je vais faire ce soir mon examen de conscience bien attentivement.

AIMÉE. — Moi aussi, et je ne manquerai plus jamais de le faire.

M. EDMOND. — Voilà d'excellentes pensées, mes enfants. Remarquez-le, je vous prie, en faisant ainsi chaque jour l'examen de ses actions, Franklin suivait, dans l'ordre moral, l'exemple que nous donnent pour les intérêts matériels les commerçants qui veulent faire fortune. Chaque jour le caissier n'est-il pas tenu de compter ses capitaux, le teneur de livres ne fait-il pas le total des ventes, la somme des achats ? en un mot, le négociant intelligent ne se rend-il pas un compte rigoureux de l'état de ses affaires ? Eh bien ! mes amis, les vertus, la richesse morale, ne sauraient avoir moins de prix à nos yeux. Elles sont ce trésor dont parle l'Évangile, que les

vers et la rouille ne détruisent point. Que chacun de vous, mes enfants, se préoccupe donc des pertes ou des profits moraux qu'il a pu faire dans la journée, avec un zèle que ne puisse surpasser le zèle mercantile du commerçant. Demandez-vous tous les soirs, en examinant votre conscience : « Si tout le monde agissait comme je l'ai fait aujourd'hui, serait-ce un bien et un progrès pour l'humanité? Mes actions pourraient-elles être proposées pour modèle et pour règle à tous les hommes? »

XXXVIII. — La prévoyance et l'épargne.

Toute richesse est le fruit de la prévoyance et de l'épargne. Là où vous voyez quelque richesse, grande ou petite, soyez sûr qu'il y a eu autrefois quelqu'un qui savait prévoir et épargner.

M. EDMOND. — Le travail, même le plus attentif et le plus intelligent, a besoin, pour porter tous ses fruits, de l'aide d'une autre vertu. Voyons, mes amis, si vous trouverez le nom de cette fidèle compagne indispensable au travail.

Les trois enfants se regardèrent, se consultant en vain sans deviner. M. Edmond, pour les aider, reprit :

— Voyons, Francinet; supposons un homme qui n'ait d'autre vertu que le travail, et cherchons ce qui va arriver. Voilà, par exemple, un sauvage qui pêche chaque jour pour se nourrir, car il est laborieux et ne voudrait pas rester un jour sans rien faire. Quelquefois la pêche est bonne et lui donne plus de nourriture qu'il ne lui en faut pour un jour; alors il laisse se perdre le poisson qu'il a de trop, et recommence à travailler le lendemain avec la même conscience.

FRANCINET. — Ah! monsieur, à quoi cela lui sert-il de travailler avec aussi peu de réflexion? S'il laisse se perdre

le fruit de son travail maintenant qu'il se porte bien et qu'il est jeune, comment fera-t-il quand il sera malade, qu'il aura vieilli, ou que la pêche deviendra mauvaise ?

HENRI. — Évidemment, il ne sert de rien d'être travailleur si l'on n'est pas prévoyant.

AIMÉE. — Et si l'on n'épargne pas pour les mauvais jours.

M. EDMOND. — A merveille ! mes enfants ; vous avez nommé la vertu qui complète l'activité : la *prévoyance*. La prévoyance doit toujours accompagner le travail. C'est elle qui crée l'épargne, c'est-à-dire qui ménage les fruits du travail, les conserve et les amasse.

De même que, par la mémoire, nous vivons dans le passé ; de même, par la prévoyance, nous vivons dans l'avenir. Notre intelligence serait bien peu de chose si elle ne s'occupait que du présent, qui passe avec la rapidité de l'éclair.

Ayez la vertu de l'attention, et vous mettrez à profit le présent ; ayez de la mémoire, et vous mettrez à profit le passé ; ayez de la prévoyance, et vous serez certains de l'avenir.

Vous savez, mes enfants, quelle est la misérable condition de ceux qui n'ont que le sens du toucher, sans avoir celui de la vue. L'aveugle ne peut saisir que les objets les plus rapprochés, ceux qui sont à la portée de sa main ; il n'est maître que de l'étroit espace qu'il occupe. La vue, au contraire, s'étend au loin : elle embrasse un immense horizon, et les étoiles mêmes, séparées de nous par des milliards de lieues, sont cependant saisies par nos regards. S'il nous fallait aller auprès des étoiles pour les toucher de la main, ce voyage durerait plus de mille années, et pour certaines étoiles plus de cent mille ans. Mais nous n'avons pas besoin de faire ce voyage : nous n'avons qu'à ouvrir les yeux, et la lumière de l'étoile nous la révèle à travers l'infini. La vue nous rend donc maîtres d'un immense espace.

Eh bien ! mes amis, l'homme imprévoyant est comme l'aveugle : il ne touche et ne possède que le présent. L'homme prévoyant est comme les yeux qui voient au loin ; il embrasse l'avenir. L'imprévoyant est pour ainsi dire esclave des autres, comme l'aveugle ; car, si les autres ne le conduisent pas par la main, il ne pourra se conduire lui-même, il se heurtera à tous les obstacles et sera exposé à tous les dangers. L'homme prévoyant, au contraire, est libre ; il peut aller et venir par lui-même, il est son maître, parce qu'il est maître du temps et de l'avenir.

L'épargne est le fruit visible et matériel de la prévoyance, cette qualité invisible de l'âme. L'épargne est la provision de l'avenir ; elle est l'avenir lui-même mis à notre disposition et rendu présent. Le travail sans l'épargne, c'est la fatigue continuelle sans le repos ; c'est la pauvreté. L'épargne, fruit de la prévoyance, c'est le repos assuré pour la vieillesse et la maladie ; c'est la richesse.

XXXIX. — Histoire d'un sauvage industriel. — De la propriété.

Celui qui écrit sa pensée dans une lettre, la ferme et pose son cachet sur l'enveloppe. Ce cachet veut dire : Respectez ce qui est à moi, respectez la pensée qui m'appartient, que j'ai confiée à cette lettre, et que j'aurais pu garder pour moi si j'avais voulu.

Ce cachet, si facile à briser, est pour l'honnête homme une barrière plus infranchissable qu'une haute muraille. Quiconque violera ce sceau, expression de la volonté et de la pensée d'autrui, est un malhonnête homme.

De même, enfants, les choses que nous avons produites ou transformées par notre travail, portent le cachet de notre volonté et de notre pensée : elles nous appartiennent, elles sont pour autrui inviolables ; les murs et les barrières qui les entourent sont sacrés pour l'honnête homme. Ce cachet que notre travail met sur les choses et qui les rend respectables pour tous, c'est la propriété.

M. EDMOND. — Je me suis aperçu, mes amis, que les histoires de sauvages vous font aisément comprendre mes explications ; je vais donc me servir de ces histoires pour vous faire comprendre le développement de l'industrie dans l'humanité, et la production de toutes les utilités ou richesses.

— Oh ! monsieur, quel bonheur ! fit Henri. Les sauvages, cela m'amuse comme l'histoire de Robinson Crusô.

— Moi aussi, dit Aimée.

— Moi, ajouta Francinet, je n'ai vu l'histoire de Robinson qu'en images ; aussi j'aime encore mieux les histoires de M. Edmond que celle-là.

— Eh bien donc, mes amis, remontons aux premiers temps du monde, et prenons pour principal personnage de notre histoire un des hommes de cette époque ; don-

nous lui un nom pour raconter son histoire plus facilement : Paul, par exemple.

Il est très-évident que le premier homme qui a pêché, a dû chercher d'abord à prendre les poissons avec la main, et qu'il passait à cela un temps considérable. Paul, notre sauvage, ne vivait que de poisson, et il pêchait avec la main. A bout de fatigue, il s'adresse à son intelligence : il réfléchit, observe, cherche, jusqu'à ce qu'un jour l'idée lui vienne de se remplacer lui-même au milieu de l'eau par un filet. Il tissera ce filet avec des plantes sèches, l'assujettira à une branche d'arbre ; puis il le jettera dans l'eau, et les poissons seront pris dans les mailles du filet comme par un grand nombre de mains. Paul aura alors réussi à faire travailler la nature à la place des hommes. C'est là, mes enfants, l'effet que produisent toutes les inventions de l'industrie.

La famille de notre sauvage lui aide à fabriquer le précieux filet. Le voilà achevé, il fonctionne, et Paul, armé de ce filet, prend en quelques heures plus de poisson qu'autrefois dans toute une journée. Dès lors, tout va mieux dans le ménage ; la nourriture est plus abondante, et cependant la peine moins grande pour tous. C'est que la famille a déjà une richesse : le filet.

Et ici, mes enfants, il est temps de vous faire observer l'importance du fait qui vient d'avoir lieu ; je m'adresse à Francinet pour la trouver. Voyons, Francinet, avant la confection du filet, dis-moi ce que possédait Paul, notre sauvage, quand il avait mangé tous les poissons qu'il avait pris ?

FRANCINET. — Rien du tout, monsieur, hormis ses deux bras pour en prendre d'autres.

M. EDMOND. — Et maintenant, mon ami, en plus de ses deux bras, ou, ce qui vaut mieux, de sa personne, que possède-t-il ?

FRANCINET. — Son filet, monsieur.

M. EDMOND. — Es-tu bien sûr que ce filet lui appar-

tienne, mon ami, qu'il soit sa propriété? et que cette propriété soit une chose juste et naturelle qu'on ne puisse lui enlever sans crime?

FRANCINET. — Comment, monsieur, pourrait-il en être autrement? Ce filet, c'est lui qui l'a inventé et fabriqué; il a travaillé, s'est privé de repos et de vivres pour épargner des provisions qui lui permissent de confectionner son instrument de travail. Sans lui le filet n'existerait pas. Ce filet lui appartient donc bien légitimement, et rien ne me semble plus juste que de l'en voir propriétaire.

M. EDMOND. — Mon ami, je partage ton opinion, et je te prie d'observer que les idées de *travail*, d'*épargne* et de *propriété* sont inséparables. Après la pêche, Paul peut dire : « Voici du poisson, c'est moi qui l'ai pris, c'est le produit de mon travail, de ma volonté intelligente; il est à moi, c'est ma propriété. Je puis le manger, en faire don à qui je voudrai, le détruire même s'il me plaît, ou le conserver en le salant et en le fumant; car il est à moi, c'est ma chose, mon bien, ma propriété. » Paul peut parler semblablement du filet qu'il a façonné et de tous les objets qu'il aura produits par son travail. S'il lui vient l'idée et la volonté de défricher un carré de terre dans la plaine déserte, d'en enlever les ronces et les pierres, de le labourer, de l'ensemencer, de le protéger par des efforts laborieux contre toutes les dévastations des animaux, cette terre ne sera-t-elle pas devenue sienne, du moment qu'elle représente l'effort de son travail et de sa volonté persévérante? Les légumes, les fruits qu'elle produira seront bien à lui, puisque c'est lui qui aura labouré, semencé, arrosé, protégé sans cesse ce petit bout de terrain, sa propriété. Il pourra conserver ce domaine, ou le donner à un autre de son vivant, ou le donner à ses enfants en héritage après sa mort.

Donc, mes amis, voilà un droit incontestable pour l'homme, celui d'user en toute liberté d'une propriété

acquise par un travail juste ; et un travail juste est celui que l'on accomplit librement sans empêcher les autres de travailler avec la même liberté. Si Paul avait volé à un autre sauvage le coin de terre dont nous parlons, il aurait beau continuer à l'ensemencer et à le cultiver, il ne serait qu'un voleur, et le coin de terre qu'une chose volée. N'est-il pas vrai, Francinet ?

FRANCINET. — Oh ! certainement, monsieur.

M. EDMOND. — C'est qu'en effet, mes enfants, une injustice, c'est-à-dire une violence faite à la liberté d'autrui, ne pourrait pas donner naissance à un droit. C'est pour cela qu'un vol ne peut pas constituer une propriété.

Mais la propriété acquise par le travail ne ressemble point du tout au vol et ne fait de tort à personne, puisque c'est une épargne faite librement et sans nuire à la liberté d'autrui.

Celui qui, au lieu de manger son poisson, le met de côté pour plus tard, fait-il du tort à autrui, Francinet ?

FRANCINET. — Bien au contraire, monsieur ! comme il n'aura rien laissé perdre, il n'aura pas besoin de pêcher autant qu'il l'aurait fait sans cela ; il restera donc plus de poisson dans la rivière pour tous ceux qui en auront besoin, et pour les autres pêcheurs comme pour lui-même.

M. EDMOND. — Tu as raison, Francinet ; cet homme a ainsi, par l'épargne de poisson dont il est maintenant propriétaire, rendu service à tout le monde, sans compter un excellent exemple de prévoyance qu'il a donné. Concluons donc, mes enfants, en disant que la propriété est un droit parfaitement juste, que tous les hommes ont le devoir de respecter.

XL. — Réflexions sur l'histoire d'un sauvage industriel. — Trois sortes de propriétés : propriété de soi-même, propriété mobilière et propriété immobilière.

Ma première propriété, c'est moi-même, c'est ma personne. Toutes les autres propriétés sont comme le prolongement de ma personne; car j'y ai mis, par le travail, quelque chose de moi-même.

M. EDMOND. — Il y a trois sortes de propriétés, mes enfants. Petite Aimée, voulez-vous nous dire quelle est la première? Et pour cela rappelez-vous ce que Paul possédait avant son filet, avant même de pêcher.

L'enfant sourit. — Il ne possédait rien que lui-même, monsieur, de bons bras pour travailler, la volonté et l'intelligence pour diriger son travail.

M. EDMOND. — Eh bien, mon enfant, c'est là en effet la première des propriétés. Chaque homme est le libre et naturel possesseur de sa volonté et de son intelligence, ainsi que de son corps qui en est l'instrument; il a la possession de soi-même, la possession de sa personne. C'est une propriété que Dieu a donnée également à tous les hommes : car il veut que nous ayons tous la responsabilité et le mérite de nos actions. Tant que nous ne faisons point de notre volonté un usage injuste envers les autres, tant que nous ne leur faisons point de mal, les autres ne doivent point intervenir par la force dans notre conduite, mais ils doivent, au contraire, respecter notre personne comme la propriété la plus sacrée.

Les deux autres sortes de propriétés se rattachent à la première : étant responsables et maîtres de nous-mêmes, nous sommes aussi maîtres de notre travail et des produits de ce travail.

Ainsi, pour revenir à notre sauvage, dis-moi, Francinet, la seconde chose qu'il a possédée.

FRANCINET. — La seconde chose que Paul a possédée, a été d'abord l'épargne de poisson qui lui a permis de fabriquer un filet, puis ce filet lui-même.

M. EDMOND. — Précisément, mon ami. Ces choses rentrent dans la deuxième espèce de propriété, qui s'appelle *mobilière*.

FRANCINET. — Mobilière, qu'est-ce que cela veut dire?

M. EDMOND. — Cela vient du mot *mobile*, mon enfant, qui indique le mouvement, le changement; ainsi l'on a coutume de dire que les enfants sont des êtres très-mobiles, pour indiquer qu'ils sont toujours en mouvement. Eh bien! la possession des choses que l'on peut déplacer, comme les vivres, les vêtements, les meubles, l'argent, est une propriété mobilière.

— Je suis donc propriétaire, moi! dit Francinet, en montrant son petit couteau de quatre sous et ses sabots de douze sous.

— Mais certainement, mon ami: tu possèdes des propriétés mobilières, sans compter la propriété de toi-même, de ta personne et de ton travail.

— Eh bien! je ne m'en doutais guère, dit l'enfant en riant, et maman non plus.

M. EDMOND. — Maintenant, si je demande à notre Henri de quel genre est la troisième propriété, il pourra assurément nous répondre quand j'aurai dit qu'elle s'appelle propriété *immobilière*.

HENRI. — Oui, monsieur; immobilière, c'est l'opposé de mobilière, comme immobile est l'opposé de mobile, comme immeuble est l'opposé de meuble; il s'agit donc sans doute de choses qui ne changent point de place, comme les maisons et les champs. Ainsi, la maison de mon grand-père, où nous voici réunis, est une propriété immobilière, un immeuble; les chaises où nous sommes assis, la table, les meubles, sont des propriétés mobilières.

M. EDMOND. — C'est cela même, mon ami.

XLI. — Histoire d'un sauvage industriel (suite). —
L'échange et ses diverses formes.

Dans l'industrie et le commerce, les hommes ne font qu'échanger des services pour des services équivalents.

M. EDMOND. — Nous avons laissé Paul fort occupé à pêcher avec son filet. Survient alors un autre sauvage, un pêcheur aussi, mais un pêcheur moins industriel, et qui en est encore à prendre le poisson avec ses mains : appelons-le Pierre pour le distinguer. Il s'approche de la rivière; il voit Paul jeter son filet dans l'eau, et au bout de très-peu de temps le retirer plein de poisson.

— Ah! s'écrie-t-il, que cela est merveilleux, et que de peine tu t'épargnes! Paul, mon ami, prête-moi ton filet.

Paul réplique : — Si je te le prête, pendant ce temps je ne ferai rien, et ma famille souffrira de la faim comme auparavant. Quant à t'en faire un, ma femme ne le peut sans perdre plusieurs journées. T'imagines-tu que cet instrument précieux ne m'a coûté ni peine ni fatigue? Fais donc comme moi : travaille beaucoup afin d'épargner une avance de poissons pour plusieurs jours, et emploie ensuite tes loisirs à te préparer un filet.

— Mais, objecte Pierre, qui est moins intelligent et moins industriel, je ne réussirai pas, et il me faudra passer à cet essai un temps considérable.

— Alors, dit Paul, tant pis pour toi! Il m'a bien fallu inventer le mien : tu es plus heureux, toi, qui as un modèle sous les yeux. Si cela ne te suffit pas, qu'y puis-je faire? Pêche avec ta main! S'il me fallait fabriquer des filets pour tous les pêcheurs qui vivent dans notre île, je mourrais à la peine, et que deviendrait ma famille? Je pourrais le faire pour quelques-uns, par amitié; mais je n'y suis point obligé, et en ce moment je ne le puis pas.

Pierre, malgré ce refus, ne peut se décider à s'en

aller. Il a même un instant la méchante pensée de se jeter sur Paul, de le terrasser et de lui dérober son filet. Mais Paul est robuste : Pierre n'est pas sûr d'être le plus fort. En même temps Pierre sent qu'il commettrait une injustice. Ce filet qu'il convoite, c'est le fruit du travail et de l'industrie de son voisin, c'est une *propriété loyalement acquise*; s'en emparer de vive force serait un *vol*, un *crime*. Pierre songe à prendre un meilleur moyen.

— Écoute, dit-il à Paul, ce que tu viens de dire est juste; néanmoins j'ai bien besoin d'avoir un filet, moi aussi. Faisons un arrangement : ma femme et mes enfants aideront aux tiens à préparer les filets pendant quinze jours; moi, de mon côté, je pêcherai à ta place pour nourrir nos deux familles réunies. Pendant ce temps, tu te reposeras ou tu feras autre chose, et en récompense tu me donneras un filet.

Paul trouve la proposition avantageuse, car il y a longtemps qu'il songe à une autre idée : il voudrait se faire une tente; il est las de dormir exposé au froid de la nuit ou dans le creux des rochers, dont les parois sont humides. Il accepte donc le marché proposé, et pendant que son voisin veille à la nourriture de tous, il commence sa hutte. Mais quinze jours ne lui suffisent pas, et au bout de ce temps, c'est lui qui propose un autre arrangement à Pierre.

— Continue, dit-il, de pêcher pour nous nourrir tous; ma hutte une fois achevée sera assez grande pour nous deux : je te permettrai d'y habiter, ainsi que ta famille, à condition que vous continuiez alors de travailler pour nous un jour seulement par semaine. Nous occuperons, ma femme et moi, cette journée à faire autre chose, et je serai ainsi payé de la peine que je me donne.

Le marché se conclut aussitôt, car Pierre s'aperçoit que ce marché offre autant d'avantage pour lui que pour Paul.

Voilà donc nos deux sauvages en train de faire des opérations commerciales, semblables à celles qui se font de nos jours.

Pierre a *loué* son travail à Paul moyennant un prix débattu. Il s'est fait l'*ouvrier* de Paul, ainsi que sa femme et ses enfants.

D'autre part, Paul a *vendu* un objet mobilier, son filet, et a loué un immeuble dont il est propriétaire, sa cabane. Il s'est constitué *marchand* d'une part, *propriétaire* de l'autre.

Toutes ces opérations ont été parfaitement *justes*, puisqu'elles se sont accomplies dans la plus grande liberté. Pierre n'a pas employé la force pour décider Paul, il n'a employé que la persuasion. Paul a rendu des *services* à Pierre; mais, en échange, il a obtenu de Pierre d'autres *services*. Partant, ils sont quittes. Pierre n'a pas plus le droit de dire que Paul a exploité sa simplicité, que Paul n'a le droit de dire qu'il a fait un cadeau à Pierre. Tous les deux ont eu besoin l'un de l'autre, et ont conclu le marché dans l'idée qu'il leur était avantageux.

Vous voyez là, mes enfants, un premier exemple de l'échange. Remarquez-le, Pierre et Paul, en échangeant leurs travaux ou les produits de leurs travaux, n'ont fait qu'échanger des services. Chacun d'eux, tout en faisant une chose profitable pour lui-même, a fait aussi une chose profitable pour son compagnon. Vous le reconnaîtrez de plus en plus, mes chers enfants, le véritable intérêt des uns est aussi le véritable intérêt des autres.

XLII. — Histoire d'un sauvage industriel (suite). —
Du commerce et des diverses formes de l'échange.

Le commerce rapproche les hommes et établit entre eux des liens d'association.

Une fois l'ingénieuse idée de Paul réalisée, sa famille munie de filets ainsi que celle de Pierre, et nos deux sauvages à l'abri sous leurs tentes, il arrive qu'ils pêchent plus de poisson qu'il ne leur en faut pour vivre.

Deux paresseux imprévoyants auraient dit : Nous nous reposerons. Mais Pierre et Paul sont courageux, jeunes et bien portants : ils ne songent pas au repos.

Pierre, qui a été si heureux de jouir du filet de Paul, propose à ce dernier d'aller offrir des filets aux autres pêcheurs de l'île, moyennant une compensation. Comme l'idée est bonne, Paul s'y prête ; et voilà nos deux pêcheurs, munis de filets, œuvre de leurs mains ou de celles de leur famille, qui partent un jour à la recherche de leurs semblables pour leur offrir leurs services. Les voilà devenus *commerçants*.

Avant de rien offrir, ils essaient, devant les pêcheurs qui pêchent à la main, l'industriel filet qui prend les poissons bien plus vite. Lorsque Pierre et Paul ont fait voir les avantages de l'invention qu'ils apportent, on s'approche d'eux aussitôt pour les prier de céder leurs filets.

— Volontiers, disent-ils ; c'est même pour cela que nous sommes venus vous trouver. Seulement, remarquez que nous vous apportons à la fois un instrument et une idée ; nous avons fait une longue marche pour vous rendre ce service, et nous avons passé plusieurs jours pour fabriquer les filets ; dédommagez-nous de notre peine : que quatre d'entre vous mettent leurs bras à notre disposition pendant vingt jours.

Ces conditions se débattent de part et d'autre avec fermeté, mais avec *justice*, puisque de part et d'autre il n'y a nulle violence. Car, ne l'oublions pas, mes enfants, la liberté la plus complète est la condition de la justice dans les actes commerciaux.

Pierre et Paul, après avoir obtenu ce qu'ils demandaient, reviennent satisfaits; et leur satisfaction est bien motivée : car, en étendant au loin leurs échanges, ils ont rendu service à un plus grand nombre de personnes, et conséquemment ils vont recevoir eux-mêmes en retour un plus grand nombre de services.

Admirez ici, mes enfants, la sagesse de la Providence, qui a pris soin de rapprocher les hommes par leurs intérêts mêmes.

C'est l'intérêt de Paul qui le pousse à se rapprocher des autres sauvages pour tirer profit de son idée et de son invention auprès d'un plus grand nombre de personnes. En même temps, les autres ont intérêt à se rapprocher de Paul et à entrer en relations de commerce avec lui pour pouvoir profiter de son idée industrielle. Tous ces intérêts se trouvent donc en harmonie. Les hommes, en échangeant leur travail ou les produits de leur travail, ne font ainsi, comme je vous l'ai dit, qu'échanger des services. Grâce à cet échange de services équivalents qu'on nomme le *commerce*, les inventions industrielles et les produits industriels, qui semblaient d'abord devoir être une jouissance exclusive et égoïste pour leurs possesseurs, vont se répandant au loin et servent à tous. Ce que l'*industrie* a inventé et produit, le *commerce* en fait profiter tout le monde.

En s'en allant, nos deux pêcheurs se consultent l'un l'autre pour savoir à quoi ils emploieront les quatre-vingts journées de travail qu'on doit faire à leur profit : c'est presque le quart d'une année.

Paul, qui est l'homme aux idées, voudrait bien pou-

voir, quand la pêche est heureuse et qu'il a une avance de poisson, échanger cette nourriture, dont il est las, contre le gibier des chasseurs qui habitent les grands bois qu'on aperçoit tout au bout de l'île.

— Mais, dit Pierre, comment songer à aller si loin avec une charge de poisson sur les épaules, pour revenir non moins chargés de gibier ?

La peine est trop grande en effet, et il faut y renoncer si l'on n'a que ses jambes pour se porter ; mais Paul a vu que la rivière porte les arbres déracinés par le vent, et la rivière s'en va toujours courant jusqu'à la forêt giboyeuse où résident les chasseurs. Paul, un jour qu'il se baignait, a essayé de se coucher sur l'arbre emmené par le courant : l'arbre l'a porté, et il en aurait porté plus lourd encore. Paul veut essayer d'arranger un arbre creux, de façon à placer dedans les provisions de poisson ; il s'assiéra lui-même sur l'arbre, et sera porté sans effort jusqu'à la forêt voisine. Il fera ses offres aux hommes chasseurs, et remportera leur gibier à la place des poissons qu'il leur portera.

L'idée de Paul est acceptée avec enthousiasme par Pierre. Pendant trente jours, on travaille sans relâche pour faire des provisions de nourriture. Car comment travailler à la barque sans manger, et comment manger si l'on n'a pas mis de côté des vivres ? Sans une épargne précédente, qui permette de négliger pendant quelques jours le travail destiné à procurer le pain quotidien, il est impossible de se livrer à un autre travail dont le bénéfice n'est pas immédiat. N'oubliez jamais, mes enfants, que l'épargne est indispensable à tout progrès ; elle est le principe même du développement de l'industrie humaine.

Ainsi donc, nos sauvages se fournissent, à force de labeur, une avance de nourriture aussi grande que possible ; et non-seulement on s'occupe des vivres, mais des instruments de travail : on prépare des pierres tranchantes que l'on affine en forme de haches.

Bref, après beaucoup de peines, beaucoup d'essais, le canot est prêt. Paul monte dedans, accompagné des hourras de ses compagnons; et le courant l'entraîne doucement, sans effort. Grande est la joie. Il rame avec deux longues planches pour revenir, comme avec ses deux bras quand il nage : l'expérience a réussi. Il aborde à la rive, et dans l'allégresse de tous, on fait un repas de fête en même temps que d'adieux.

FRANCINET. — Monsieur, cette histoire si curieuse est-elle vraie?

M. EDMOND. — Tous les éléments qui la composent sont vrais en eux-mêmes; il n'y a que la manière dont ces éléments sont enchaînés qui est de mon invention. N'a-t-il pas fallu qu'un homme inventât les filets pour pêcher? et le premier inventeur n'a-t-il pas dû tirer profit de son idée en la cédant aux autres moyennant une compensation? Probablement aussi le premier homme qui a eu la pensée d'un canot a décidé d'autres hommes à lui aider. J'ai réuni ces deux découvertes chez la même peuplade et chez le même homme sans savoir si cela a eu lieu ainsi; mais il m'était de cette manière plus facile de vous faire comprendre les différentes opérations de l'industrie et du commerce.

Le canot a porté Paul et Pierre jusqu'à la forêt, et, dirigé par eux, il en est revenu sans encombre. Les deux familles ont maintenant des vivres variés; de plus, Paul a rapporté des calebasses faites avec l'écorce des fruits de la forêt, et qu'il a vues en usage chez les chasseurs pour conserver la boisson; il a rapporté des peaux de bêtes avec lesquelles les femmes feront des vêtements pour les jours froids; il a pris aussi le long du rivage des fruits qui abondent aux approches de la forêt et qui sont rares ailleurs.

Vous le voyez, mes enfants, si Paul et Pierre ont encore accru leur fortune, s'ils possèdent maintenant beaucoup d'objets utiles, c'est qu'ils ont étendu plus

au loin leurs relations commerciales et leurs échanges.

Le commerce, par les services mutuels que les hommes s'y rendent, augmente leur richesse et fait circuler cette richesse d'un individu à l'autre ou d'un peuple à l'autre.

XLIII. — Histoire d'un sauvage industriel (suite). — Communauté d'intérêts entre les hommes, ou solidarité.

Lorsque plusieurs hommes s'associent pour travailler en commun à quelque grande entreprise, ils partagent entre eux les profits et les pertes : si l'un gagne, les autres gagnent aussi ; et si l'un perd, les autres perdent.

Enfant, l'humanité est une vaste association de travailleurs. Chacun est intéressé au bonheur et à la fortune de tous ; tous sont intéressés au bonheur et à la fortune de chacun. Cette communauté d'intérêts se nomme *solidarité*.

M. EDMOND. — Paul est maintenant riche en comparaison des autres sauvages. Dis-moi, Francinet, pour résumer toute notre histoire, quelle a été la première source de cette richesse ?

FRANCINET. — Le *travail*, monsieur, et surtout le travail de l'intelligence.

M. EDMOND. — Oui, mon ami ; car Paul, sans ses observations ingénieuses sur tout ce qu'il voit, serait encore, malgré le travail corporel le plus laborieux, au même point, ou à peu près, qu'en commençant.

Et vous, Henri, dites-moi la seconde source de sa fortune.

HENRI. — C'est la *prévoyance* et l'*épargne*, monsieur.

M. EDMOND. — Et vous, Aimée, quelle est la troisième source ?

AIMÉE. — C'est l'*association*, monsieur, et ensuite le *commerce*.

M. EDMOND. — En effet, mon enfant, si Paul avait vécu sans relations avec ses semblables, il lui eût fallu faire tout seul sa hutte, construire seul son canot. D'aussi longs travaux lui eussent demandé plusieurs années et beaucoup de fatigue. Puis, à quoi lui eût servi ce canot sans les échanges avec ses semblables ? Vous le voyez donc, ce qui crée la propriété et la richesse, c'est l'activité intelligente de l'homme, qui produit les choses utiles par l'*industrie* et les répand au loin par le *commerce*.

Vous comprenez, mes enfants, comment Paul, trafiquant de son idée, a dû s'enrichir avec elle ; mais remarquez bien l'harmonie magnifique qui existe dans les faits industriels et commerciaux que nous venons d'exposer.

Paul, en inventant le filet et en vendant sa découverte, est celui dont la richesse subite nous frappe le plus, car Paul est au premier plan. Observez cependant, mes amis, que grâce à Paul, voilà Pierre dans une situation presque aussi favorable ; et non-seulement Pierre, mais la peuplade entière des pêcheurs. Tous ces hommes, allégés désormais d'une quantité de travail considérable, auront le temps de s'occuper d'autres besoins que du besoin de nourriture.

Qu'y a-t-il de plus juste, de plus beau, de plus attrayant que cette solidarité des hommes entre eux, c'est-à-dire cette communauté d'intérêts qui fait que le profit des uns est aussi le profit des autres !

Cette solidarité diminue peu à peu l'inégalité primitive qui existe entre les dons naturels des hommes. Paul était né évidemment plus intelligent, plus réfléchi, que toute la peuplade des pêcheurs ses voisins et ses ancêtres. Eh bien ! voyez, petite Aimée, combien les lois de la Providence sont admirables : voilà cette inégalité native, qui, au premier moment, semblait choquer votre petite âme affectueuse, voilà, dis-je, cette inégalité se chan-

geant elle-même de plus en plus en égalité, par le seul effet de la liberté et de la justice. Celui qui a reçu plus d'intelligence bénéficie de ce don si enviable, mais il en fait en même temps bénéficier la société des autres hommes. Quelle belle leçon de fraternité, mon enfant, et combien elle devrait engager les hommes à la justice !

Car, ne l'oubliez pas, tout le bénéfice fait par nos sauvages vient précisément de ce que la *justice*, c'est-à-dire la liberté la plus parfaite et la plus égale de part et d'autre, a présidé à leurs transactions.

Supposez que Pierre, au lieu de se décider à payer de son travail l'idée de Paul, eût songé à la lui ravir par la force, qu'une lutte se fût engagée et que Paul eût été frappé à mort. Voilà Pierre en possession du filet. Il a gagné quinze jours de travail, c'est vrai ; mais il a perdu les autres idées de Paul : la hutte, le canot, les échanges avec les chasseurs, — une véritable fortune enfin. De plus, comment osera-t-il proposer l'idée du filet à la peuplade voisine des pêcheurs ? Ne devra-t-il pas, jugeant les autres par lui-même, supposer qu'on va le mettre à mort pour s'emparer du filet sans le payer ? Au lieu de montrer ce filet, il le cachera avec soin, s'en servira furtivement, toujours inquiet, toujours soupçonneux. Voilà donc l'injustice de Pierre nuisible, non-seulement à Pierre, mais encore à toute la peuplade, qui sera privée comme Pierre des idées de la hutte, du canot, des échanges ; et de plus que Pierre, du filet.

Nouvelle preuve de la solidarité des hommes dans le bien et dans le mal ! Si les dons de l'intelligence d'un homme profitent à tous les hommes et sont une richesse pour tous, l'injustice d'un homme est également nuisible à tous, et cause presque toujours une spoliation et une perte pour toute l'humanité.

XLIV. — **Histoire d'un sauvage industriel (suite).** —
Justice de la propriété.

L'envieux regarde les biens du riche, il les compare avec sa misère, et s'irrite; il ne sait pas et il ne se demande pas comment ces biens ont été acquis par celui qui les possède ou par ses pères. S'il le savait, sa colère se changerait le plus souvent en respect, et sa basse jalousie ferait place à une noble émulation. Car, s'il y a des biens acquis injustement, la plupart des richesses sont le juste résultat du travail et de la prévoyance.

M. EDMOND. — Les quatre pêcheurs qui sont venus travailler pour le service de Paul et de Pierre font, après leur retour dans leur peuplade, un récit merveilleux de la fortune accumulée par nos deux sauvages.

— Vous êtes presque nus, disent-ils à leurs compagnons; ils ont, eux, des provisions de peaux de bêtes non-seulement pour se vêtir, mais pour s'étendre dessus et éviter la fraîcheur du sol. Vous vous mettez à l'abri la nuit dans quelque trou de rocher humide, ou vous dormez à la belle étoile; ils ont, eux, une tente chaude la nuit, fraîche aux ardeurs du soleil. Cette tente est remplie de provisions de toutes sortes: poissons salés, gibier fumé, fruits séchés au soleil, sans compter les haches en pierre et les instruments de travail. Leurs enfants seront bien heureux, car à leur tour ils posséderont toutes ces choses.

Quelqu'un alors, poussé par la jalousie, prend la parole au milieu des pêcheurs, et s'écrie :

— Voilà une bien grande injustice que ces deux hommes possèdent tant de choses, tandis que nous, nous n'avons rien ! Injustice plus grande encore, que les enfants de ces hommes puissent vivre désormais presque sans fatigue, tandis que les nôtres auront une existence aussi dure que nous-mêmes ! — Ne sommes-nous pas les

plus forts? Comment souffrons-nous que ces hommes s'approprient tant de richesses à nos dépens? Car enfin, qui a creusé leur canot dans le tronc d'un arbre? Qui a élevé la palissade dont est close leur propriété? N'est-ce pas nous?... De quel droit encore oseraient-ils céder à leurs enfants ce qu'ils n'ont pas le droit eux-mêmes de détenir sans injustice? Pourquoi souffrir cela? Nous sommes les plus forts. Allons, emparons-nous de ce qu'ils possèdent; nous partagerons ensuite leurs biens entre tous. De cette façon on ne verra pas des hommes qui possèdent toute la richesse, et d'autres qui n'ont rien!

Si quelqu'un parle ainsi, mes amis, pensez-vous qu'il ne se trouvera pas aussitôt un autre homme pour répondre :

— Quelle injustice voyez-vous à ce que deux hommes laborieux, intelligents et prévoyants, aient épargné le fruit légitime de leur travail pour le transmettre à leurs enfants? Quel tort vous ont-ils fait en acquérant ces richesses, et en se privant du repos présent pour assurer l'avenir de leurs familles? N'êtes-vous pas libres de les imiter, de travailler comme eux, d'être, vous aussi, intelligents et prévoyants, de vous associer et de diviser entre vous le travail, de faire des échanges entre vous ou avec vos voisins, et tout cela sans violer la liberté d'autrui? Quel tort font-ils à vos enfants en rendant les leurs heureux? Le bonheur des uns fait-il donc le malheur des autres? Vous dites que la terre est à tous : alors ne leur disputez pas le coin qu'ils possèdent, prenez-en un autre, et accumulez-y le fruit de vos épargnes. Ils profitent, dites-vous, du bénéfice de votre travail ; mais vous, ne jouissez-vous pas des filets qu'ils vous ont donnés en échange? Le marché n'a-t-il pas été fait librement? S'il y a quelqu'un d'injuste, n'est-ce pas vous qui vous plaignez à cette heure, après avoir reçu en paiement des instruments de travail que vous étiez incapables d'imaginer, et qui vous aideront, quand vous le voudrez, à vous enri-

chir vous-mêmes. Ces hommes ne vous ont-ils pas, en même temps, donné une leçon éloquente de ce que peuvent l'activité, l'intelligence et la prévoyance réunies; leçon précieuse que vous devriez mettre à profit?

Après avoir entendu les discours de ces deux sauvages, dites-moi, petite Aimée, de quel côté vous rangeriez-vous?

AIMÉE. — Oh ! monsieur, ne vous raillez pas de moi ! La justice est trop évidemment du côté de l'intelligent Paul pour qu'on puisse seulement hésiter.

M. EDMOND. — Eh bien ! mon enfant, réfléchissez un instant; et voyez si toutes les opérations industrielles ou commerciales qui se sont passées entre nos sauvages ne sont pas exactement celles qui se passent dans notre société. N'y voyez-vous pas le *travail* pourvoir aux besoins des hommes, l'intelligence plus grande des uns enrichir sans cesse l'humanité de ses découvertes, l'*épargne* produire la richesse, la *division du travail* augmenter les produits de ce travail, l'*échange* faire profiter chacun du travail de tous, la *propriété* se former à l'aide du travail et de l'épargne? En un mot, mes amis, toutes les opérations que nous venons d'étudier dans leur simplicité primitive au commencement de l'humanité, sont absolument celles qui se passent de nos jours. Elles se passent nécessairement d'une façon plus compliquée; car les produits du travail des hommes, et les hommes eux-mêmes, se sont multipliés à l'infini; malgré cela, elles sont au fond restées les mêmes. La propriété acquise avec justice, c'est-à-dire librement et sans violer l'égalité d'autrui, a donc, de nos jours, le même droit à notre respect que la propriété du sauvage Paul au respect de ses voisins.

XLV. — La première des propriétés est la propriété de soi-même. — Injustice de l'esclavage. — Sainte Bathilde. — Saint Vincent de Paul.

« L'homme est sacré pour l'homme. »

L'homme est une *personne* et non une *chose* ; c'est-à-dire qu'il est raisonnable et libre, à l'image et à la ressemblance de Dieu. Il s'appartient donc naturellement à lui-même et ne peut jamais être la *propriété* d'autrui.

M. EDMOND. — Les hommes n'ont pas toujours compris que leurs véritables intérêts sont nécessairement d'accord avec la justice, et que tout ce qui est injuste entraîne tôt ou tard des conséquences fâcheuses pour la société.

Il y a eu des paresseux et des envieux qui, pour se dispenser de travailler eux-mêmes et pour se procurer les biens dont ils étaient jaloux, ont employé des moyens injustes : la violence et le vol sous toutes leurs formes.

Par là ils ont préparé les plus grands malheurs à eux-mêmes et à leurs descendants.

La forme la plus honteuse de la violence et du vol, après l'assassinat, c'est l'esclavage.

FRANCINET. — Qu'est-ce que l'esclavage, monsieur ?

M. EDMOND. — Mon ami, l'esclavage est la violation de la plus sacrée des propriétés, la propriété de soi-même. L'esclave, au lieu de s'appartenir à soi-même, appartient à son maître ; il ne possède ni sa personne, ni la liberté de son travail, ni les fruits de son travail ; on ne le traite pas en homme, mais en bête de somme.

Pendant longtemps a régné sur la terre le droit du plus fort, c'est-à-dire la négation du droit. La guerre entre deux nations se terminait par l'esclavage de la nation vaincue. Le peuple le plus fort s'emparait du plus

faible et l'emmenait en captivité. Vous vous rappelez, Henri, les Juifs captifs emmenés par leurs vainqueurs à Babylone?

HENRI. — Oui, monsieur, et je me souviens qu'on les employait aux travaux les plus durs.

M. EDMOND. — Tous les grands travaux, en effet, toutes les merveilles de l'antiquité dont on parle tant, — par exemple les jardins suspendus de Babylone ou les pyramides d'Égypte, — étaient l'œuvre des esclaves. Combien de peines, combien de sueurs, combien d'existences ils ont coûté! Le bras de l'esclave était presque le seul instrument de l'antiquité : comme on ne connaissait presque aucune machine, on se servait de ce qu'on appelait des *machines vivantes*, des *machines humaines*, c'est-à-dire des esclaves.

On achetait et on vendait des ouvriers, comme on achète et on vend des bêtes de somme.

Les Romains recrutèrent ainsi par toute la terre leurs esclaves. Les armées romaines ramenaient à leur suite des troupeaux d'hommes enchaînés, que les citoyens riches achetaient, et qu'ils faisaient travailler à leur service.

A Rome, le maître qui possédait un ouvrier cordonnier lui coupait les nerfs des jambes pour lui ôter la possibilité de s'enfuir : la loi le permettait. Quand il s'agissait de tourner la meule pour moudre le pain, on attelait l'homme, comme aujourd'hui le cheval, et on lui crevait les yeux. Pour le plus léger délit, pour un caprice du maître, l'esclave expirait sous les verges ou sur la croix, suspendu en l'air par des crochets de fer, livré tout vivant aux oiseaux de proie.

— Oh! monsieur, s'écria Aimée en pâlisant, que ces choses sont horribles! J'aimerais mieux ne pas les connaître.

— Mon enfant, reprit gravement M. Edmond, l'ignorance en effet peut sembler quelquefois plus douce que

la science; mais l'ignorance est stérile, impuissante à nous rendre meilleurs, à nous élever plus haut. La science, au contraire, si rude, si austère qu'elle nous paraisse lorsqu'elle nous montre l'iniquité des anciens âges, la science est toujours féconde. Elle nous excite au bien par l'indignation. Elle trouble notre paresse, elle déränge notre tranquille égoïsme, mais en même temps elle nous soulève, elle nous entraîne au progrès moral. Elle nous déchire le cœur; mais elle nous ennoblit. Mieux vaut souffrir, mon enfant, puisque la souffrance rend meilleur. Vous vous indignez aujourd'hui, petite Aimée, de toutes ces injustices, parce que vous avez été nourrie et élevée dans les sublimes préceptes de l'Évangile : mais les enfants d'autrefois, et même les jeunes filles, ne trouvaient rien que de naturel à ces horreurs de l'esclavage. Ne voyait-on pas, dans les cirques de Rome, des jeunes femmes qui regardaient s'entre-tuer des esclaves? C'était un de leurs plus chers amusements, c'était aussi celui du peuple romain tout entier.

FRANCINET. — Les autres peuples, monsieur, ressemblaient-ils tous à ces cruels Romains?

M. EDMOND. — Ils n'étaient pas tous aussi cruels; mais ils avaient tous des esclaves.

A Athènes, dans la Grèce, les ouvriers étaient aussi achetés et vendus au marché : un armurier valait à peu près 50 drachmes, c'est-à-dire 46 à 47 francs de notre monnaie; un mineur, de 115 à 116 francs. Pourtant, c'était le pays du monde où les esclaves étaient traités avec le plus de douceur.

Il n'en était pas de même à Sparte, ville rivale d'Athènes pour la puissance. Deux mille esclaves s'étant un jour signalés par leur valeur dans une bataille où on les avait employés comme soldats, on craignit de les voir s'affranchir, et on les attira dans une embuscade où ils furent tous égorgés.

Le nombre d'esclaves que devait renfermer le pays

était limité par la loi ; quand ils avaient un trop grand nombre d'enfants, on organisait une chasse à l'homme. Les jeunes Spartiates, pour s'exercer à la guerre, traquaient les esclaves désarmés comme des bêtes farouches, les faisaient fuir devant eux, fous de terreur, et les massacraient sans pitié.

— L'esclavage n'existe plus, n'est-ce pas, monsieur ? interrompit Aimée, que ce récit faisait tressaillir malgré elle.

— Hélas ! mon enfant, il existe encore. Cependant, grâce à Dieu, cette odieuse institution tend à s'effacer de la terre. Bien des âmes généreuses ont lutté, à diverses époques, contre le torrent de la cruauté et de la barbarie, entre autres une reine de France, sainte Bathilde, épouse de Clovis II. Elle avait été esclave autrefois, et l'éclat de la royauté ne lui fit point oublier ses malheurs : elle consacra sa fortune et sa vie à racheter des esclaves et à leur ouvrir des asiles.

Plusieurs siècles après, nous voyons saint Vincent de Paul prendre les chaînes d'un esclave et acheter la liberté de ce galérien aux dépens de la sienne.

La France, toujours accessible aux sentiments généreux, a la première aboli l'esclavage dans ses colonies, il y a quatre-vingts ans. Le Danemark, l'Angleterre, la Hollande, imitèrent son exemple. Malheureusement l'esclavage existait encore, il y a plusieurs années, dans les États-Unis d'Amérique. On voyait alors des hommes blancs, des Américains, acheter au marché, comme on achète un cheval ou un bœuf, d'autres hommes noirs, pour les faire travailler à leur profit ainsi que des bêtes de somme. Armés du fouet, ces hommes blancs rendaient docile leur troupeau humain. Le maître qui avait acheté un esclave en disposait à sa fantaisie. Il enlevait à ses négresses, si cette infamie lui semblait avantageuse, leurs petits enfants pour les vendre au marché ; et il se trouvait, à cet impitoyable marché de chair humaine,

d'autres hommes, d'autres maîtres, pour acheter ces pauvres innocents et les enlever à leur mère, dont ils perdaient ainsi forcément le souvenir.

— Est-ce bien possible, monsieur? fit la petite Aimée, les yeux dilatés par l'épouvante.

— Non-seulement, mon enfant, cela existait aux États-Unis d'Amérique, en pleine civilisation, il y a quelques années; mais cela existe encore à cette heure dans des contrées moins civilisées.

— Hélas! fit l'enfant avec un soupir d'angoisse; que cela est triste! Ah! je veux prier matin et soir le bon Dieu afin qu'il rende la liberté à ces pauvres esclaves!

— Ma chère petite, vous le faites tous les jours sans vous en douter quand vous prononcez la belle prière du Notre Père. Ne dites-vous pas à Dieu : « Que votre règne arrive; que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel! » Le règne de Dieu, chère enfant, c'est le règne de la justice et de la charité; la volonté de Dieu, c'est que tous les hommes travaillent sans cesse à l'avènement de son règne, c'est-à-dire du règne de la justice et de la charité. Mais comment y travailler, si l'on ne se fait aucune idée exacte ni du droit de chacun ni des devoirs de tous?

— Oh! monsieur, dit Francinet, que cela est juste, et que je vous suis reconnaissant de nous instruire! Aussi, monsieur, permettez-moi de vous faire encore une question. Comment donc a été aboli l'esclavage aux États-Unis?

— Par une grande guerre, mon enfant, guerre où un homme de la classe ouvrière, un charpentier, Lincoln, devenu plus tard président des États-Unis, a joué le principal rôle. L'importance de ces événements dans notre histoire contemporaine mérite que je vous en fasse le récit.

XLVI. — Histoire de l'abolition de l'esclavage.

Pour être vraiment grand et vivre à jamais dans la mémoire des hommes, il ne suffit pas d'être puissant, il faut employer sa puissance à faire le bien.

M. EDMOND. — Lincoln était fils d'un pauvre pionnier des États-Unis.

HENRI. — Monsieur, qu'est-ce qu'un pionnier ?

M. EDMOND. — Mon enfant, sachez d'abord que les États-Unis d'Amérique n'étaient, il y a soixante ans, que d'immenses prairies et de vastes forêts. Les Américains ont défriché ces prairies et les ont mises en culture ; ils ont rasé les forêts et ont bâti des villes à la place. Or, à mesure que la population augmente, elle s'étend de plus en plus du côté des prairies et des forêts vierges qui occupent la région centrale des États-Unis. Les pionniers sont les ouvriers qui s'avancent ainsi au milieu de ces terres incultes, n'ayant souvent qu'une hache, un fusil et quelques outils pour toute fortune. Ils abattent les arbres de la forêt *vierge*, appelée ainsi parce qu'elle n'a jamais été taillée par la main des hommes ; ils se construisent une maison en planches, et prennent possession du sol qu'ils ont défriché.

FRANCINET. — Ils agissent donc alors comme les premiers hommes ?

M. EDMOND. — Précisément, mon ami ; avec cette différence pourtant, qu'ils entrent dans la vie sauvage munis des instruments inventés par la civilisation, sans compter l'instruction qu'ils ont reçue et qui leur donne mille moyens, inconnus au sauvage, d'asservir la nature ; sans compter encore qu'ils s'empressent d'établir le plus de relations possible avec les villes voisines.

Le père de Lincoln était donc un pauvre pionnier. L'enfant, dès l'âge de sept ans, partagea les rudes travaux de son père. A dix-neuf ans, il se loua sur un bateau qui descendait le Mississipi, grand fleuve des États-Unis. A son retour, il se fit bûcheron, et débita les arbres des forêts vierges. Il se bâtit une cabane, puis se loua de nouveau comme batelier. A vingt-trois ans, il s'offrit comme volontaire dans une guerre contre les Indiens, et il fut nommé capitaine. Mais, en Amérique, il n'y a de soldats qu'en temps de guerre : la guerre finie, soldats et officiers retournent reprendre leurs travaux ; Lincoln revint donc à son métier de charpentier. Plus tard, il fut épicier, maître de poste. Au milieu de ces divers travaux, que la nécessité de vivre lui imposait, Lincoln, ainsi que tous les ouvriers de quelque valeur, comprit bien vite que sans l'instruction on ne va jamais loin. Il commença seul ses études, empruntant des livres faute de ressources suffisantes pour en acheter. Il étudia avec tant de courage, qu'il put se faire maître d'école, et plus tard embrasser la profession d'avocat. A trente-huit ans, il fut élu membre du congrès, où il siégea dix ans (ce titre, aux États-Unis, équivaut à celui de député en France). A cinquante et un ans, Lincoln se mit sur les rangs pour la présidence de la République aux États-Unis.

Au moment où Lincoln aspirait au titre élevé de président, il y avait, en Amérique, deux partis fort ennemis l'un de l'autre ; c'étaient les *esclavagistes*, qui voulaient à toute force maintenir l'esclavage, et les *abolitionnistes*, qui voulaient l'abolir. L'élection du président, suivant qu'il allait être pris dans les rangs des premiers ou dans ceux des seconds, devait avoir une grande influence sur la destinée des esclaves. Lincoln était abolitionniste, et son élection à la présidence marqua le triomphe des partisans de l'abolition.

Il y eut alors une grande guerre aux États-Unis. Les

États du Sud, partisans de l'esclavage, voulaient se séparer des États du Nord, partisans de l'abolition. Lincoln maintint énergiquement l'union des États, en même temps que les droits des esclaves à l'affranchissement.

Le 1^{er} janvier 1863, il proclama l'émancipation des esclaves dans toutes les parties du pays révolté.

Aussitôt des multitudes d'hommes, de femmes et d'enfants, fuyant l'esclavage, accoururent à la suite des soldats du Nord; ils imploraient leur protection, et offraient en retour de combattre dans leurs rangs.

On cite, à ce sujet, une noble réponse faite par de pauvres esclaves : on leur disait qu'ils étaient libres, et on leur demandait ce qu'ils désiraient qu'on fit pour eux. Interdits d'abord, ils n'osèrent répondre; puis, lorsque leur première surprise fut passée, ils demandèrent simplement qu'on voulût bien leur apprendre à lire.

— La belle réponse, en effet, monsieur ! fit Henri.

— Oui, mon enfant, belle et bien digne d'être comprise. Aussi l'une des plus grandes gloires de l'Amérique sera précisément le zèle avec lequel tous les citoyens de l'Union, hommes et femmes, s'empressèrent d'instruire les esclaves affranchis. La seconde année qui suivit le décret d'affranchissement, 1500 écoles avaient déjà été ouvertes spécialement pour les noirs; trois ans plus tard, on comptait 4000 écoles. Si vous voulez bien songer qu'autrefois une loi du Sud défendait, sous peine de mort, d'enseigner la lecture et l'écriture aux esclaves, vous comprendrez quelle puissante révolution c'était faire, que d'ouvrir tant d'écoles à des hommes si profondément plongés dans l'ignorance !

Aussitôt qu'une ville était soumise, l'armée du Nord, en y entrant, amenait avec elle des instituteurs et des institutrices chargés d'instruire les nègres et les négresses. Dans les régiments où il y avait des noirs enrôlés, les généraux organisaient des écoles régimentaires. On apprenait à lire aux affranchis au milieu des préparatifs

des batailles, sous la tente et aux feux des bivouacs ; le livre faisait partie des munitions de guerre. Aussi, la guerre finie, 40000 affranchis qui avaient suivi les écoles régimentaires savaient lire et écrire.

La guerre fratricide entre les États de l'Union dura cinq années. Au bout de ces cinq années, le pouvoir donné à Lincoln comme président expirait ; il fut réélu avec enthousiasme, et en acceptant le renouvellement de son mandat, il jura de poursuivre son œuvre jusqu'au bout. Peu de temps après, au moment où la guerre finissait et où les esclavagistes vaincus déposaient les armes, Lincoln, qui portait le poids de toutes les colères des vaincus, fut assassiné au théâtre de Washington par un comédien, d'un coup de pistolet à bout portant. Mais il avait déjà proclamé l'affranchissement des noirs, et la mort de ce grand citoyen, surnommé le modèle de l'honnête homme, fut comme le sceau suprême qui consacra définitivement l'abolition de l'esclavage.

FRANCINET. — Monsieur, je suis bien fier de voir qu'il y a eu des ouvriers capables de faire de si grandes choses ; car enfin, Georges Stephenson, dont vous nous avez entretenus aussi, n'était qu'un petit ouvrier mineur à l'âge de dix ans, et ce grand Lincoln était à sept ans un petit pionnier !

M. EDMOND. — Tu as bien raison, mon ami, d'en être fier ; mais je te prie de remarquer que Stephenson et Lincoln ont eu grand soin de s'instruire. Malgré les misères de leur pauvre existence, ils ont eu l'énergie de prendre sur leur sommeil pour étudier. Tous les deux ont commencé à s'instruire dès qu'ils l'ont pu ; ils ne se sont point dit : « A quoi cela me servira-t-il ? Je suis trop âgé pour apprendre ; je ne suis qu'un ouvrier, et l'étude ne me mènera à rien. » Non ; ils ont pensé, au contraire, que l'ignorance était la pire des misères, et ils ont voulu commencer par s'affranchir de celle-là.

Un si grand courage a eu sa récompense : l'instruction a fait à la fois leur bonheur et celui de l'humanité.

Par l'histoire de Lincoln et de la terrible guerre qui a aboli l'esclavage, j'ai voulu vous montrer, mes enfants, la vérité de ce que je vous avais dit en commençant nos leçons : l'injustice ne peut produire le bien, et l'humanité est toujours punie, lorsqu'elle viole un droit, par les faits mêmes qui résultent de cette violation. Il y a longtemps que l'Évangile a dit : « Un mauvais arbre ne peut produire de bons fruits. » Comment donc l'injustice produirait-elle de bons fruits ?

XLVII. — Justice et charité.

Toute la morale sociale, c'est-à-dire tous nos devoirs envers nos semblables, est résumée dans ces deux grandes vertus sociales : la justice qui s'abstient du mal et la charité qui fait le bien.

AIMÉE. — Monsieur, vous nous avez dit que la volonté de Dieu, c'est que le règne de la justice et de la charité arrive. La justice et la charité sont donc deux vertus différentes ?

M. EDMOND. — Oui, mon enfant ; mais elles doivent toujours être unies dans notre cœur et dans notre conduite. La simple justice consiste à ne point faire de mal aux autres hommes, ni par violence ni par ruse, tandis que la charité consiste à leur faire librement du bien.

« Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit. » Telle est la maxime que l'Évangile nous donne de la justice.

« Aimez votre prochain comme vous-même, et faites aux autres ce que vous voudriez qu'on vous fit. » Telle est la maxime que l'Évangile nous donne de la charité.

La justice s'abstient du mal ou répare le mal déjà fait,

en restituant par exemple ce qui avait été injustement enlevé. Le roi saint Louis nous donne, dans l'histoire, un bel exemple de justice réparatrice. Ses prédécesseurs avaient enlevé par des moyens injustes plusieurs provinces aux Anglais. Saint Louis les leur restitua librement, trouvant qu'il valait mieux que la France respectât la justice et eût une province de moins.

Justice signifie donc respect du droit.

La charité, elle, ne se contente pas de respecter le droit ou de réparer les torts : elle fait le bien, elle donne et se dévoue. Charité veut dire amour.

Vous avez un voisin ; vous respectez sa propriété et les fruits qu'il y récolte ; vous respectez son honneur, et vous ne dites de lui aucun mal ; vous ne l'injuriez ni en sa présence ni en son absence. Si vous êtes lié avec lui par quelque convention ou contrat, vous en observez scrupuleusement toutes les conditions. En un mot, vous ne portez atteinte ni à ses biens ni à sa personne, et si vous avez eu quelque tort, vous le réparez. Par là, vous demeurez dans la stricte justice, sans rien de moins, sans rien de plus.

Être juste, c'est donc respecter la *vie*, la *conscience*, la *liberté*, la *propriété* et l'*honneur* de ses semblables, ou réparer ses torts quand on en a eu. Et maintenant, voulez-vous savoir les noms détestés des crimes opposés à la justice ? Ces crimes sont l'homicide, la diffamation et le parjure, l'oppression, la tyrannie, le vol ; et ce sont là les plus grands fléaux qui désolent l'humanité.

Mais ne vous croyez point vraiment vertueux si vous vous contentez d'être juste et de ne faire aucun mal à vos semblables ; car vous devez encore leur faire du bien.

La justice est le commencement de la vertu ; la charité la complète.

La justice pose les hommes les uns en face des autres, chacun dans son droit, et en fait des personnes libres et égales, qui se respectent mutuellement ; la charité unit

les âmes ; de ces hommes égaux et libres elle fait des frères, et au respect elle joint l'amour.

La charité n'est pas moins obligatoire que la justice devant notre conscience et devant Dieu. N'avons-nous pas la même origine et le même Père céleste, qui est Dieu ? Ne marchons-nous pas vers le même but, qui est encore Dieu, dont nous devons tous nous rapprocher par notre vertu et notre sagesse ? N'avons-nous pas la même nature, et ne sommes-nous pas tous doués d'une âme raisonnable, aimante et libre, faite à l'image de Dieu ? Nous sommes donc des frères. Quelle que soit notre nation, quelle que soit notre condition, savants ou ignorants, riches ou pauvres, blancs ou noirs, vertueux ou coupables, nous sommes tous faits pour nous entr'aider librement et nous aimer.

Vous ne mentez point, dites-vous, et vous ne trompez point vos semblables. Par là vous ne leur donnez que ce qu'ils auraient le droit d'exiger si vous ne le donniez pas. Mais ce n'est point assez de ne pas répandre injustement le mensonge et le parjure ; la charité vous oblige encore à répandre la vérité, la lumière, la science et l'instruction.

Vous ne prenez rien, dites-vous, de ce qui appartient à vos semblables. Mais ce n'est pas assez : donnez-leur encore une part de ce que vous possédez ; donnez-leur une partie de vos biens matériels, et, ce qui vaut mieux encore, donnez-leur les richesses de l'intelligence, de la moralité et de l'amour.

Quel grand mérite avez-vous si vous n'accordez à vos semblables que ce qu'ils ont le droit d'exiger ? Faites plus encore, donnez-leur librement ce qui échappe à toute contrainte, le dévouement et l'amour.

XLVIII. — Beauté de la charité.

« Aimez Dieu par-dessus toute chose, et aimez votre prochain comme vous-même. »

Oh ! que l'aimante charité est aimable et belle ! Elle a dans son cœur des trésors inépuisables, et ce qui fait sa plus grande richesse, ce n'est pas ce qu'elle possède, mais ce qu'elle donne : car plus elle donne, plus elle est riche, plus elle veut donner encore, donner toujours, donner tout !

Ce qu'elle donne, en effet, ce ne sont pas seulement ces biens matériels qui ne peuvent être en deux endroits à la fois, et qui forcément abandonnent l'un pour passer à l'autre ; ce sont les trésors de l'intelligence et du cœur, la lumière de la science, la chaleur de l'amour, qui ne font que s'accroître en se communiquant à autrui.

Tel un flambeau communique à un autre flambeau sa lumière, et en la donnant il ne l'a point perdue. C'est l'image de la charité.

Aimez donc vos semblables, le dernier comme le premier ; et ne dites pas : « Comment pourrais-je aimer ceux qui n'ont rien d'aimable en eux, ou ceux qui ne m'aiment point et me haïssent, ou encore ceux qui n'aiment pas le bien ? » — Car il y a toujours dans une créature de Dieu quelque chose de bon et d'aimable. Dieu, qui voit au fond des âmes, aperçoit au fond de celles qui vous semblent les plus méprisables un reste de bonté et de grandeur. C'est à Dieu et non à vous de juger et de condamner. « Ne jugez point sévèrement les autres, dit l'Évangile, et vous ne serez point jugés sévèrement ; ne les condamnez pas, et vous ne serez point condamnés. »

« Ne rendez point le mal pour le mal, ni l'injure pour l'injure ; au contraire, ne vous vengez du mal qu'en faisant du bien ; cherchez à vaincre le mal par le bien. » Si

vous saviez aimer assez les autres âmes, vous leur feriez aimer le bien et vous vous feriez aimer d'elles. Que les bons, avant d'accuser les méchants, s'accusent donc aussi eux-mêmes; car s'ils ne parviennent pas à faire aimer le bien à tous les hommes, c'est qu'eux-mêmes ne l'aiment pas encore d'un amour assez ardent pour embraser les autres cœurs.

Que l'amour du bien et des hommes, que la charité soit d'abord dans votre cœur comme un incendie, et sa flamme se communiquera au loin, sans que rien puisse lui résister.

La puissance la plus forte et la plus irrésistible, c'est la charité; et sans la charité il n'est point de puissance dont le triomphe soit durable, point de science qui soit féconde, point de parole qui soit persuasive, point d'acte dont l'heureux effet soit certain.

« Quand je parlerais, dit saint Paul, toutes les langues des hommes et des anges, si je n'ai point la charité et l'amour, je ne suis qu'un airain sonnante, une cymbale retentissante.

» Quand j'aurais le don de prophétie, que je pénétrerais tous les mystères et que je posséderais toutes les sciences; quand j'aurais même toute la foi possible, jusqu'à transporter des montagnes, si je n'ai point la charité, je ne suis rien.

» Et quand je distribuerais aux pauvres tout mon bien, et que je livrerais mon corps pour être brûlé, si je faisais tout cela sans la charité du cœur, ces actes ne serviraient encore de rien. »

En un mot, mes enfants, la charité résume toutes les vertus; car, dit l'Évangile, la loi de Dieu est tout entière dans ces deux commandements: Aimez Dieu par-dessus toute chose, et aimez votre prochain comme vous-même.

XLIX. — Le droit.

« Là où il y a *justice*, il y a *droit*; et là où il n'y a point de justice, il n'y a point de droit. »

SAINT AUGUSTIN.

AIMÉE. — Mais, monsieur, puisque la charité est si belle, si nécessaire à l'humanité, pourquoi ne l'exige-t-on pas des hommes? On les force bien à être justes, à respecter la vie et la propriété de leurs semblables, ou à leur restituer ce qu'ils leur ont pris.

M. EDMOND. — Ma chère enfant, laissez-moi vous faire à mon tour une petite question. N'y a-t-il pas un être qui, s'il le voulait, aurait assez de puissance et de sagesse pour nous forcer tous et toujours à faire ce qui vaut le mieux? Qui est cet être tout-puissant et tout sage?

AIMÉE. — C'est Dieu.

M. EDMOND. — Eh bien! mon enfant, Dieu nous contraint-il par la force à faire toujours ce qui est le mieux, ou nous laisse-t-il libres ici-bas de choisir entre le bien et le mal, tout en nous commandant le bien et en nous défendant le mal?

AIMÉE. — Monsieur, il nous laisse libres.

M. EDMOND. — La liberté, la responsabilité est donc une bien belle chose, petite Aimée, puisque Dieu aime mieux nous la laisser, au risque de nous en voir faire un mauvais usage, que de nous l'enlever, pour nous forcer à faire nécessairement le bien?

AIMÉE. — En effet, monsieur. Si nous faisons le bien malgré nous, cela ne pourrait plus guère s'appeler le bien. On ne dit pas que le soleil, en nous éclairant, fait le bien, car il nous éclaire sans le vouloir.

M. EDMOND. — Bravo! mon enfant. Dieu veut que nous soyons des personnes responsables, et non des machines; il veut que nous ayons autant que possible le

mérite de nos actions. Voilà pourquoi il nous laisse la liberté et la responsabilité. Si nous faisons le bien, il nous récompensera ; si nous faisons le mal, nous en serons punis ; mais il veut que nous soyons bons et généreux par amour du bien, et sans que les autres hommes nous y forcent.

N'avez-vous pas entendu tout à l'heure la belle parole de saint Paul : « Quand je distribuerais tout mon bien pour les pauvres et quand je livrerais mon corps pour être brûlé, tout cela ne me sert de rien sans la charité, sans l'amour du bien et de mes semblables. » C'est-à-dire que, quand on fait de bonnes choses par force, ou par peur, ou par vanité, ou par calcul, au lieu de les faire par un libre amour du bien, ces choses perdent toute leur valeur et leur mérite. On n'est plus qu'une machine poussée par un ressort, ou un animal poussé par la peur ; on n'est plus l'image et la ressemblance de Dieu. Ce qui fait que la charité est si belle, c'est sa liberté.

HENRI. — Mais alors, monsieur, pourquoi nous force-t-on à ne pas faire de mal à nos semblables et à être *justes* envers eux ?

M. EDMOND. — Cela est tout simple, mon enfant ; violer la charité, c'est sans doute faire un bien mauvais usage de la liberté, mais cette violation ne constitue pas une attaque contre la liberté d'autrui ; au contraire, violer la justice, ce n'est pas seulement faire un mauvais usage de notre liberté, c'est aussi attaquer la liberté des autres hommes. Les autres sont alors dans le cas de *légitime défense* ; c'est-à-dire qu'ils peuvent, s'ils le veulent, repousser la force par la force, — par exemple résister au brigand qui veut les tuer ou les faire prisonniers. Ainsi donc, mes enfants, je puis contraindre les autres hommes à ne pas me faire de mal, à être justes envers moi et à respecter ma légitime liberté ; mais je ne dois pas les contraindre à faire le bien, à être charitables, généreux, bons, pieux, sages ; car s'ils doi-

vent respecter ma liberté, je dois aussi respecter la leur. Cette liberté, que Dieu leur a donnée et qu'il leur laisse, est pour moi inviolable tant qu'elle ne viole pas la mienne.

Savez-vous le nom que l'on donne à ce caractère inviolable de la liberté humaine quand elle ne viole pas la justice et la liberté d'autrui? C'est le nom sacré de *droit*. Le droit est *la liberté que les autres hommes doivent nous laisser de faire toutes les choses qui ne violent pas la justice, c'est-à-dire toutes les choses qui n'attaquent pas la personne ou les biens d'autrui.*

« Là où il y a justice, dit saint Augustin, il y a droit; et là où il n'y a point de justice, il n'y a point de droit. »

Mais, faites-y bien attention, les choses que nous avons devant les hommes le droit de faire, ne sont pas toutes pour cela raisonnables et bonnes devant Dieu; seulement, si elles ne le sont pas, c'est à Dieu seul de nous en punir, et nous en serons devant lui responsables. Quant aux autres hommes, ils n'ont point ici à intervenir par la force, puisqu'ils ne sont point attaqués.

L. — Le riche et son voisin.

Ce qu'on a devant les hommes le droit de faire, n'est pas toujours pour cela bon et légitime devant Dieu.

M. EDMOND. — Un homme riche avait un grand jardin tout rempli d'arbres fruitiers. Ses arbres lui donnaient plus de fruits qu'il n'en avait besoin pour lui et pour sa famille; et après s'en être rassasié lui et les siens, il laissait le reste pourrir aux arbres et sur le sol.

Un de ses voisins vint le trouver un jour et lui dit :

— L'usage que vous faites de vos fruits est déraisonnable, mauvais, contraire à la charité, contraire aussi à vos devoirs envers vous-même et à vos devoirs envers Dieu. Vous laissez se perdre des biens superflus pour vous, lorsque tant d'hommes n'ont pas le nécessaire!

Moi qui suis plus sage, meilleur et plus charitable que vous, je vous forcerai à faire un bon usage de vos richesses. Donnez vos fruits aux pauvres ; ou, si vous ne le faites pas, j'exciterai contre vous leur indignation, et je leur dirai de venir la nuit cueillir dans votre verger les fruits que votre coupable négligence laisse perdre.

Mais l'homme riche, blessé par cette menace, répondit :

— Mon ami, que vous soyez plus sage que moi, c'est possible ; chacun d'ailleurs se croit plus sage que son voisin. Que vous soyez plus charitable que moi, c'est encore possible. Mais ce qui est certain, c'est que je ne suis véritablement *injuste* à l'égard de personne ; car j'use librement de mon bien sans prendre celui des autres. Cet usage peut ne pas être conforme à la saine raison, en tout cas il n'est point contraire à la justice et au droit. Je ne vous fais violence ni à vous ni à personne, et vous ne devez employer la force que contre la force. Vous ne pouvez donc me forcer qu'à être juste, non à être sage ni à être charitable. Restez dans votre jardin comme je reste dans le mien, et ne touchez pas à mes fruits, ni vous ni personne ; car alors c'est vous qui seriez injuste, et je pourrais repousser la force par la force, ou faire appel à la force publique, c'est-à-dire aux gendarmes, pour vous faire rentrer dans votre droit.

Le voisin, comprenant qu'il avait en effet dépassé les limites de son droit, rentra chez lui sans rien dire. Mais quand le riche fut seul, et qu'il n'entendit plus la voix de cet homme, une autre voix s'éleva en lui-même, faible d'abord, puis de plus en plus forte et impérieuse ; c'était la voix de sa conscience.

— Oui sans doute, disait-elle, tu es dans ton droit ; mais es-tu pour cela dans ton devoir ? Tu es dans ton droit à l'égard des hommes ; es-tu dans ton devoir à l'égard de ta conscience et de Dieu ? Le domaine du devoir est plus large et plus vaste que celui du droit. Le droit

s'arrête aux limites de la stricte justice et maintient chacun dans sa liberté; mais le devoir et l'amour vont plus loin, et quand les hommes ne peuvent plus rien exiger de toi, Dieu et ta conscience te demandent encore quelque chose. Nulle force humaine ne peut et ne doit te contraindre à la charité, car ce serait réparer par une injustice une faute contre la bienfaisance. Mais il est une puissance à la fois plus auguste et plus douce que celle des hommes, une puissance qui t'oblige sans te forcer, qui enchaîne ta raison et ton cœur sans enchaîner ta liberté; c'est la puissance divine du devoir et de la charité. Puisque les hommes ne peuvent ni ne doivent te contraindre, c'est de toi-même que doit venir le généreux élan de la bienfaisance.

Le jour suivant, l'homme riche alla trouver son voisin, et lui dit :

— J'ai repoussé hier vos conseils. J'étais blessé, parce que vous leur donniez la forme d'un ordre et d'une menace injuste. Mais aujourd'hui je veux faire librement et de moi-même ce que vous vouliez me forcer à faire. Prenez donc tous mes fruits et distribuez-les aux pauvres. Associons désormais tous les deux nos efforts et notre intelligence, et répandons autour de nous les libres bienfaits de la charité.

Vous le voyez, mes enfants, parmi les choses que nous avons le *devoir* de faire, il y en a que les autres ont le *droit* d'exiger par la force : ce sont les devoirs de justice envers nos semblables.

Mais il y a d'autres choses que nous avons le *devoir* de faire, sans que les autres hommes aient le *droit* de les exiger par la force. Ce sont d'abord nos devoirs de *charité* envers nos semblables, puis nos devoirs envers *nous-mêmes* et enfin nos devoirs envers *Dieu*. Et tous ces devoirs sont d'autant plus beaux que nous les accomplissons librement, par amour du bien, de nos semblables et de Dieu.

LI. — Harmonie de la justice et de l'utilité. — Camille
au siège de Faléries.

N'excusez jamais l'injustice en prétendant qu'elle était utile. Il n'y a de vraiment utile que ce qui est bon et juste ; car la véritable utilité n'est pas celle du moment présent, ni d'un seul homme, ni d'une seule nation ; c'est celle de tous les temps, de tous les lieux, de tous les hommes, utilité universelle et éternelle qui ne fait qu'un avec la justice même.

M. EDMOND. — Un général romain, nommé Camille assiégeait depuis longtemps la ville de Faléries sans pouvoir réussir à la prendre. Un des habitants de cette ville, poussé par la plus honteuse cupidité, résolut de trahir ses concitoyens et de livrer la ville à l'ennemi, dans l'espoir d'obtenir du vainqueur une riche récompense. C'était un maître qui avait dans son école les enfants des citoyens les plus distingués et les plus influents de Faléries. Un jour de vacances il conduisit ses élèves à la promenade hors des murs, d'un côté où l'ennemi n'était pas à craindre ; mais, par des détours qui lui étaient connus, il mena les enfants dans le camp des Romains. Puis, demandant à être conduit devant le général, il lui dit : « Vous voyez autour de moi les enfants des familles les plus nobles de Faléries. Gardez-les dans votre camp, et annoncez aux pères qu'ils ne reverront plus leurs enfants si la ville ne se rend pas. Ces hommes subiront, je vous le promets, toutes les conditions que vous leur imposerez, et vous serez bientôt maître de la ville. »

— Le traître ! s'écria Francinet.

M. EDMOND. — Tu as bien raison de t'indigner, Francinet, et remarque-le bien, mon ami, ce que ce scélérat voulait commettre, c'était la plus odieuse des injustices. Il portait atteinte à la liberté de ces enfants et aux droits de leurs pères, il violait le contrat qui le

liait avec leurs familles, et en même temps celui qui le liait avec sa patrie. C'étaient toutes les injustices réunies en un seul crime. Et maintenant, Francinet, dis-moi ce que tu aurais fait à la place du général romain. Aurais-tu accepté les offres de ce misérable?

— Oh! jamais, monsieur, s'écria Francinet avec indignation.

— Tu as raison, mon enfant; ce n'était pas seulement la charité, mais la plus simple justice, qui défendait à Camille de se faire le complice d'un tel crime. Et pourtant, Francinet, qu'aurais-tu répondu si on t'eût dit: « La chose est injuste sans doute, mais elle est utile, puisqu'elle va nous rendre maîtres d'une ville ennemie, et cela sans bataille, sans effusion de sang. Ne peut-on commettre une injustice pour en faire retirer un grand profit à sa patrie? »

FRANCINET. — Moi, j'aimerais mieux n'importe quoi que de faire une injustice. Je ne sais pas si cette trahison aurait été réellement utile; mais ce que je sais bien, c'est qu'elle aurait été injuste. Est-ce que cela ne suffit pas?

M. EDMOND. — A la bonne heure, Francinet; tu parles avec sagesse. N'oublie jamais ce que tu viens de dire: il n'y a point d'utilité assez forte pour permettre une injustice. L'utilité d'une chose est toujours plus ou moins contestable, car Dieu seul peut prévoir toute la série des conséquences qui se déroulera dans l'avenir. Une chose qui paraît utile aujourd'hui peut préparer le malheur de demain, et ce qui est utile pour les uns peut être nuisible aux autres. Mais il y a une chose certaine, incontestable, vraie pour tous, dans tous les temps et dans tous les lieux, c'est que nous devons être justes.

Nous ne devons donc jamais sacrifier le certain à l'incertain, la loi sacrée de notre conscience à des intérêts qui, en comparaison de la justice, ne sont rien. Que la ville ennemie soit prise ou ne le soit pas, cela peut être

utile dans le présent, cela peut être nuisible dans l'avenir. Dieu seul, qui connaît l'avenir, le sait. Mais donner aux hommes l'exemple de la trahison et de la perfidie, fouler aux pieds le droit en vue de ses intérêts, rabaisser la justice au rang d'une chose qu'on accepte ou qu'on laisse suivant son bon plaisir et suivant les circonstances, c'est violer ce qui est de sa nature inviolable, c'est rendre à l'humanité, à sa patrie, aux autres et à soi-même, le pire des services, puisqu'on achète un bien secondaire, passager et douteux, au prix du seul bien qui soit certain et durable : la justice.

Que diriez-vous d'un médecin qui, pour vous guérir d'un léger mal, mettrait en danger votre vie même? Eh bien! ce qui fait vivre l'humanité, c'est la justice, c'est le respect du droit. Otez-lui la justice et donnez-lui tout le reste, elle ne pourra vivre; car les hommes se tueront entre eux. Mais donnez-lui la justice, et avec elle peu à peu tous les autres biens reviendront.

AIMÉE. — Que fit donc le général romain?

M. EDMOND. — Le général romain répondit: « Apprends, misérable, que les lois de la justice sont sacrées, même envers nos ennemis, et que les intérêts de la guerre ne peuvent prévaloir sur l'humanité. » — Puis il rassura les enfants qui tremblaient, les fit reconduire à Faléries, et livra aux tribunaux de cette ville le traître chargé de liens. Quand les enfants revinrent dans la ville, leurs familles désolées étaient déjà en larmes; les cris de joie succédèrent à la tristesse. On admira la conduite de Camille, bien qu'il n'eût accompli qu'un devoir de stricte justice. Les habitants de Faléries, aimant mieux avoir pour ami que pour ennemi un peuple qui avait su respecter la justice, ouvrirent leurs portes aux Romains et firent avec eux un traité d'alliance. Ainsi les Romains retirèrent plus d'avantages de la justice que de l'injustice; mais, quand même ils n'auraient pas retiré cet avantage visible, leur conduite n'en eût pas moins été

la seule juste et la seule vraiment utile pour l'humanité.

LII. — Harmonie de la justice et de l'utilité (suite). —
Aristide et Thémistocle.

« Une nation qui veut fonder sa puissance sur l'injustice ressemble à un homme insensé qui bâtit sa maison sur le sable. »

Un autre peuple de l'antiquité, le peuple athénien, montra, dans une occasion semblable, qu'à ses yeux la justice ne faisait qu'un avec l'utilité vraie et durable.

Les Athéniens avaient pour rivaux de leur puissance les Spartiates. Un jour, un des plus grands généraux d'Athènes, Thémistocle, annonça dans une assemblée des Athéniens qu'il avait conçu un dessein d'un intérêt capital pour la république, mais qui ne pouvait pas être divulgué publiquement. Il demanda que le peuple désignât une personne à laquelle il pût en faire confiance. Aristide, surnommé le Juste, fut désigné. Thémistocle lui confia alors que la flotte spartiate, qui était entrée dans les chantiers d'un port voisin, pourrait être incendiée secrètement pendant la nuit, en pleine paix, sans qu'on se doutât de la trahison ; ce qui ruinerait à coup sûr la puissance de Sparte, et ferait d'Athènes la première ville de la Grèce. Après cette révélation, Aristide revint à l'assemblée, où l'on était impatient de l'entendre. « Athéniens, dit-il, le projet conçu par Thémistocle semble fort utile à notre puissance ; mais il est injuste. » Les Athéniens pensèrent que ce qui n'était pas juste ne pouvait pas même être utile ; ils ne voulurent pas entendre le projet, et sans en avoir pris connaissance, ils le repoussèrent tout entier, sur la seule parole d'Aristide.

Voilà de beaux exemples de justice, mes enfants, et si l'histoire ne contenait que des traits de ce genre, elle

serait aussi belle à lire et aussi instructive que souvent elle est triste. Mais, quels que soient les traits qu'elle nous offre, il y a un sûr moyen de les juger : c'est de les examiner au point de vue de la justice. Cet acte était-il juste, conforme au droit? devons-nous nous demander. S'il l'était, peu nous importe qu'il ait pu paraître aux hommes d'alors inutile ou contraire à leurs intérêts : il était juste, il était bon. S'il n'était pas juste, peu importe encore qu'il ait pu paraître utile et favorable à tous les intérêts : cet acte injuste ne saurait être qu'un acte mauvais et nuisible, dont les fâcheuses conséquences se seront produites tôt ou tard.

« Le juste, dit l'Évangile, ressemble à un homme prudent qui a bâti sa maison sur le roc ;

» Et la pluie est tombée, et les torrents ont débordé, et les vents ont soufflé et sont venus fondre sur cette maison ; elle n'est point tombée, car elle était fondée sur le roc.

» Mais l'homme injuste ressemble à un homme insensé qui a bâti sa maison sur le sable ;

» Et la pluie est tombée, et les torrents ont débordé, et les vents ont soufflé et sont venus fondre sur cette maison ; elle s'est écroulée, et sa ruine a été grande. »

LIII. — Le capital. Sa définition.

Le prodigue dépense tout ce qu'il gagne, sans rien épargner. 173 105 0789

L'avare épargne sans dépenser ; mais il enfouit ses richesses et laisse son épargne dormir inutile.

L'homme industriel ne se contente pas d'épargner ; il rend son épargne féconde en l'employant ou la faisant employer à d'utiles travaux ; il en fait un capital productif. 10 112

Le lendemain, lorsque Francinet arriva dans la salle d'étude, il trouva M. Edmond occupé à donner au tableau une leçon d'arithmétique. 12743 74 5429

28

Aimée, en apercevant le petit garçon, s'écria :
 — Arrive vite, Francinet. M. Edmond t'attendait pour nous expliquer ce que c'est que le capital et l'intérêt.

12 3 4 5 6 7 8 9

— Oui, dit Henri; je viens de voir au tableau la règle de l'intérêt, et je suis bien curieux de savoir comment se forme le capital.

10 11 12 13 14 15 16

Francinet s'assit, et M. Edmond commença.

— Prenons un exemple, dit-il; je donnerai la définition ensuite. Supposons un ouvrier : il s'appelle Julien, il travaille à la forge et il gagne chaque jour 4 francs. Comme Julien est économe, il épargne régulièrement 35 centimes sur chacune de ses journées de 4 francs, et il dépose ses 35 c. dans un sac.

17
18
19
20
21

Au bout de l'année, Julien se trouve avoir fait 303 journées de travail, car il n'a chômé que 62 jours, pour les fêtes et les dimanches. Il désire alors savoir à combien s'élèvent ses économies. Il vide son sac, il compte sa monnaie, et il s'aperçoit qu'il possède une somme de 106 fr. 05 c.

22
23

Julien, aussitôt, fait cette réflexion : — Si je laisse mon argent dans ce sac, dans un an je ne retrouverai toujours que 106 fr. 05 c.; car le sac ne me rendra pas plus que je ne lui aurai donné. Mais si je porte mes 106 f. 05 c. à la Caisse d'épargne et si je les retire dans un an, la Caisse d'épargne me rendra alors 109 fr. 75 c. Mon argent, dans ce cas, aura été utilisé, il m'aura produit 3 fr. 50 c. de bénéfice, presque une journée de mon travail. Ce sera donc alors comme si mon argent avait travaillé une journée à ma place.

24
25
26

Cette réflexion décide Julien et il porte ses 100 francs à la Caisse d'épargne.

Voilà donc l'épargne de cent francs qui, une fois produite, produit à son tour de nouveaux bénéfices : voilà un Capital.

On appelle capital, mes enfants, une richesse qui en-

27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40

gendre de nouvelles richesses, une épargne féconde qui, au lieu de rester inutile et stérile, *produit* à son tour de nouveaux avantages.

L'instruction acquise et qu'on met à profit, les instruments de travail dont on se sert pour l'industrie, l'argent que l'on utilise à des entreprises ou que l'on prête à d'autres pour être utilisé par eux : voilà des capitaux, dont les uns s'appellent capitaux *fixes*, comme les bâtiments d'une manufacture, et les autres capitaux *circulants*, comme l'argent.

En comprenant ce que c'est que le capital, vous comprenez du même coup, mes enfants, ce que c'est que capitaliser.

Capitaliser, c'est épargner et tirer profit de ses épargnes en les utilisant d'une manière productive ; et c'est là le meilleur usage qu'on puisse en faire, n'est-il pas vrai ? Laisser dormir sa science, ses outils, ses propriétés, son argent, sans leur faire produire de nouveaux avantages, c'est ressembler à un homme qui laisserait ses champs sans culture, au lieu de leur faire produire des choses utiles pour lui-même et pour les autres.

Handwritten notes and calculations in cursive script, including large numbers like 1734 and 123, and various smaller figures and symbols.

encore trois fois moins d'intérêt que pour trois mois, c'est-à-dire qu'on aurait le tiers de 0, 87 cent., ce qui fait 0,29; et comme il y a trente jours dans le mois, cela fait presque un centime par jour d'intérêt pour un capital de 100 francs.

FRANCINET. — Monsieur, vingt-neuf centimes, cela ne fait qu'un centime moins de six sous; pourquoi ne donne-t-on pas six sous juste, au lieu de faire une différence pour un pauvre centime?

M. EDMOND. — Mon ami, un centime est peu de chose en lui-même; mais répété cent fois, deux cents fois, trois cents fois, il fait 1 franc, 2 francs, 3 francs. Il n'y a si petite somme qui, bien souvent répétée, n'en fasse une grosse. Le boulanger, notre voisin, le sait bien; et quand il vend son pain 21 centimes le demi-kilogramme, s'il faisait grâce du vingt et unième centime à toutes ses pratiques, comme il vend plus de 500 demi-kilogrammes de pain par jour, ce pauvre vingt et unième centime lui causerait plus de 5 francs de perte à la fin de la journée. Que serait-ce donc pour la Caisse d'épargne, qui a une somme de 450 millions en dépôt, si à chacun des déposants elle remettait sans compter quelques centimes de plus?

HENRI. — 450 millions! et tout cet argent est le fruit des épargnes des ouvriers?

M. EDMOND. — Presque tout entier, mon ami; voilà qui est bien consolant, n'est-ce pas?

AIMÉE. — Oh! oui, monsieur. Mais permettez-moi de vous faire encore une question: n'y a-t-il que les sommes de cent francs à toucher de l'intérêt, et celui qui ne peut placer que cinquante francs, reçoit-il de l'intérêt tout de même?

M. EDMOND. — Certainement, ma chère petite. Non-seulement on donne de l'intérêt pour 50 francs, mais encore pour bien moins de 50 francs: pour 20 francs, pour 10 francs, pour 5 francs, pour 1 franc même. Seule-

ment, l'intérêt est moins grand pour une petite somme que pour une grande; mais il est toujours réparti à la Caisse d'épargne d'après cette règle de 3 francs 50 cent. pour 100 francs; cette règle est ce qu'on appelle le *taux* de l'intérêt.

FRANCINET. — Monsieur, je voudrais bien savoir l'intérêt que rapportent 5 francs placés à la Caisse d'épargne pendant un an.

— Mon ami, c'est bien facile à compter :

M. Edmond s'approcha du tableau, prit la craie et écrivit :

Pour 100 francs on a 3 fr. 50 c.

Pour 1 franc on aura 100 fois moins, ou 3,50 divisé par 100 $\left(\frac{3,50}{100}\right)$.

Pour 5 francs on aura 5 fois plus que pour 1 franc, ou 3,50 divisé par 100 et multiplié par 5 $\left(\frac{3,50}{100} \times 5\right)$.

Ce qui fait 17 centimes et demi.

FRANCINET. — Cela n'est pas beaucoup; cela ne fait que trois sous et demi d'intérêt pour toute une année.

M. EDMOND. — Cela est vrai, mon enfant; mais remarque-le, l'ouvrier qui est allé placer cinq francs à la Caisse d'épargne a retiré, outre l'avantage de trois sous et demi d'intérêt, celui de n'être pas exposé à dépenser mal à propos ses cinq francs. Si ses cent sous étaient restés dans sa poche, il n'eût peut-être pas résisté au désir de les dépenser. Ne les ayant plus chez lui, il n'y touchera point; au contraire, il songera à augmenter cette faible somme, car rien ne donne l'ardeur à l'épargne comme une première économie. Peu à peu il portera 1 franc à la Caisse d'épargne, puis un autre franc; et ainsi son capital, en s'augmentant, augmentera ses intérêts.

On a fait un calcul très-instructif sur ce que peut produire une économie de dix centimes par jour, c'est-à-

dire de 36 francs par an. L'ouvrier qui place à la caisse d'épargne 36 francs chaque année, et qui laisse les intérêts de ces sommes s'accumuler sans y toucher, pour produire à leur tour de nouveaux intérêts, pourra retirer au bout de 40 ans une somme de 4,300 francs.

FRANCINET. — Mais c'est énorme !

M. EDMOND. — N'y a-t-il pas beaucoup d'ouvriers qui dépensent inutilement plus de dix centimes par jour, qu'ils pourraient placer à la Caisse d'épargne ? Combien ne seraient-ils pas heureux au bout de 40 ans d'avoir en leur possession une somme de 4,300 francs qui les mettrait à l'abri de la misère ! Le grand but que doit se proposer le travailleur, c'est donc de capitaliser ; car, si petit que soit le *capital*, il représente, dans les jours mauvais, une assurance contre le malheur. L'ouvrier qui possède quelques économies peut envisager l'avenir avec une sorte de sécurité : la maladie, le chômage, un accident fortuit, ne le mettront point sur le pavé, ne le forceront point à la mendicité. Il a, comme dit le proverbe populaire, *du pain sur la planche*, sinon pour toujours, du moins pour un temps assez long, ce qui lui permettra de conjurer les tristesses du moment.

LV. — De l'intérêt.

Une tirelire où l'on place son argent ne peut rendre que ce qu'on y a mis ; mais l'industrie et le commerce, qui font fructifier les capitaux, rendent plus qu'on ne leur a prêté : votre argent, fruit de vos épargnes, ayant produit une richesse nouvelle, il est juste que vous en ayez une petite part, qu'on nomme *intérêt*.

— Monsieur, dit le lendemain la petite Aimée, je ne comprends pas bien comment la Caisse d'épargne peut rendre à tout le monde, au bout d'un an, plus d'argent qu'elle n'en a reçu ?

M. EDMOND. — Mon enfant, c'est parce que la Caisse d'épargne fait comme le forgeron Julien : elle ne laisse pas l'argent dormir dans des sacs. Elle fait, suivant le dicton populaire dont je vous ai parlé déjà, *travailler l'argent*. Elle l'emploie à des travaux qui doivent rapporter des bénéfices certains, et ces bénéfices servent à payer l'intérêt.

Pour vous rendre cette opération plus familière, voulez-vous que nous revenions à nos sauvages ?

— Oui, oui, monsieur, dirent les enfants.

M. EDMOND. — Paul et Pierre possèdent un canot. Comme ils ne s'en servent pas toujours, le canot reste pendant des journées inoccupé, et flotte nonchalamment parmi les joncs de la rivière.

Un homme de la peuplade voisine vient trouver Paul, et lui dit : — Paul, prête-moi ton canot pour six jours, et tu me rendras un grand service.

— Quel service ?

— J'ai une avance considérable de poisson salé, dont je ne sais que faire. Si tu veux me prêter ton canot, j'irai chez les chasseurs échanger mon poisson contre du gibier. A mon retour, je vendrai le gibier ici ; et comme on est las de manger du poisson, j'espère retirer de mon commerce beaucoup d'avantages.

Paul répond ce que le capitaliste répond à tout emprunteur (car le canot est pour Paul ce que l'argent amassé est pour le capitaliste, du *travail épargné*, — un capital).

— Mon ami, dit-il, je veux bien t'obliger et te rendre un service. Je le ferais même gratuitement pour un parent ou pour un ami en qui j'aurais confiance. Mais je ne te connais pas beaucoup, et j'ai bien le droit de vouloir un dédommagement pour le service que tu me demandes. Le canot que tu désires, c'est le fruit de mon travail ; je me suis privé de repos, de sommeil, parfois de nourriture, pour le fabriquer. Je tiens donc beaucoup à

ne pas le perdre. Si je te le prête, je cours des risques. Il y a des courants rapides dans la rivière, et si tu ne manœuvres pas avec habileté, mon canot chavirera, se brisera contre les écueils ou ira à la dérive sans que tu puisses le ressaisir; heureux si tu ne te noies pas toi-même! Tout le fruit de mon travail peut donc se trouver, en un seul jour, détruit par toi. Comment m'exposerais-je à de si gros risques sans l'espoir de réaliser moi-même un avantage, et cela en faveur d'un homme qui n'est ni mon parent ni mon ami?

— Quel avantage désires-tu? demande le sauvage.

Paul reprend : — Mon canot te portera plus vite que ne le feraient tes jambes, et il portera de plus la charge de trois hommes. En te le prêtant, c'est comme si je te donnais trois hommes de bonne volonté. Tu transporteras donc ainsi en six jours le chargement qu'il te faudrait dix-huit jours pour porter seul : car tu serais obligé de faire trois fois le voyage. Je consens à te le prêter; mais tu me devras, au retour, quatre journées de ton travail en échange. Comme tu n'en dépenseras que six dans ton voyage, c'est encore huit journées de bénéfice que te procurera mon canot. Tu gagneras donc encore deux fois plus que moi.

— Mais c'est beaucoup, quatre journées de travail! réplique le sauvage. C'est abuser de ma misère que de me faire payer si cher un service qui ne te coûte rien.

— Rien! répond Paul. Mais quoi? Pendant que tu uses mon canot à ton service, ne me faudra-t-il pas renoncer à m'en servir? je ne veux pas m'en priver sans un dédommagement. De plus, si je te le prête aujourd'hui, dans huit jours un autre me le demandera, et ainsi chacun à son tour. J'ai travaillé pour faire ce canot : si mes conditions ne te conviennent pas, laisse-le, et attends pour faire tes échanges avec les chasseurs que tu te sois construit un canot toi-même.

Le sauvage alors préfère louer le canot moyennant

l'obligation de céder quatre jours de son travail à Paul.

Voilà donc le canot de Paul, son *capital*, lui produisant des bénéfices, c'est-à-dire un intérêt; et de plus, ce même canot produit à celui qui l'emprunte deux fois plus de bénéfice encore qu'à celui qui le prête.

Si le canot eût été représenté en argent, c'eût été la même chose exactement qui se fût passée; car enfin celui qui se dessaisit de l'argent qu'il possède, pour le prêter à un autre, lui rend évidemment service. Cet argent permettra à l'emprunteur d'acheter des marchandises qu'il revendra avec bénéfice, ou de faire toute autre opération commerciale. L'emprunteur espère retirer un gain assez considérable, pour qu'il puisse payer l'intérêt de l'argent emprunté, et avoir encore pour lui-même un profit quelconque en récompense de son propre travail.

Quand un capitaliste abuse de la misère et de la détresse des emprunteurs pour obtenir d'eux un intérêt exagéré et abusif, il devient un *usurier*, et l'usure est un profit honteux. Mais il est légitime et utile de prêter son argent à un intérêt convenable, librement débattu par le prêteur et l'emprunteur. Par exemple, celui qui met son argent à la Caisse d'épargne prête à la Caisse d'épargne avec intérêt, et n'est pas pour cela un usurier; c'est au contraire un travailleur sage, économe et prévoyant.

Observez bien toutes ces choses, mes enfants, car le *capital* joue un rôle immense dans l'industrie et le commerce, et vous en entendrez souvent parler.

été

Lasserre 3^e cercle

LVI. — Possibilité pour tout trava^{la}leur de capitaliser.
— Du tabac et des habitudes dispendieuses.

2^e « Un vice coûte plus cher à nourrir que deux enfants. » *Franklin* FRANKLIN.

FRANCINET. — Monsieur, ce que vous nous avez appris sur l'épargne est bien vrai; mais il n'est guère facile d'épargner quand on n'a pas toujours le nécessaire.

M. EDMOND. — Je le sais, mon ami; cependant, n'oublie pas ce que je te disais hier à propos du centime dont tu parlais comme d'une chose de peu de valeur: les plus petites sommes, chaque jour répétées, finissent par en faire de grosses, comme les petits ruisseaux font les grandes rivières. Un sou par jour, épargné toute l'année, fait une somme de 18 fr. 25 c. au bout de l'an. C'est la semaine d'un ouvrier qui gagne 3 fr. par jour. Y a-t-il sérieusement beaucoup de travailleurs qui ne puissent économiser un sou par jour, soit sur leurs dépenses, soit en ne faisant jamais le lundi, soit en ne contractant pas de mauvaises habitudes telles que celles du cabaret ou de la pipe?

N'est-ce pas une chose désolante de voir tous les jeunes garçons, dès qu'ils attrapent quinze ans, prendre bien vite l'habitude, sinon de boire, au moins de fumer? Cependant, mes amis, il n'y a pas un fumeur qui ne recommande aux enfants de ne pas l'imiter lorsqu'ils seront grands.

HENRI. — Oh! c'est bien vrai, monsieur, car mon grand-père ne fume jamais sans me dire que c'est une mauvaise habitude, et qu'il regrette beaucoup de ne pouvoir s'en corriger.

FRANCINET. — Monsieur, on ne peut donc pas se corriger de fumer?

23
remarquant

M. EDMOND. — Cela se peut souvent, mon ami, mais pas toujours. Cette habitude est une véritable chaîne; celui qui l'a prise éprouve, s'il se trouve brusquement privé de tabac, une souffrance qui peut aller jusqu'à la maladie. N'est-il pas absurde de se créer, sans motif, certains besoins factices, quand on a déjà tant de peine à satisfaire ceux que nécessite la conservation de notre vie?

On comprendrait encore qu'il fût difficile de résister à la tentation de prendre une telle habitude, si l'on éprouvait, dès le commencement, un grand plaisir à fumer; mais c'est tout le contraire: les premières fois que les enfants essaient de fumer, ils en sont malades.

— Ah! ce que vous dites là est bien vrai, monsieur, s'écria Francinet. Une fois le père Léon avait laissé dans un coin sa pipe allumée, cette pipe qui a failli incendier la manufacture; j'ai voulu aspirer quelques bouffées de tabac, pour voir comment cela faisait. C'était si mauvais et si amer que toute l'après-midi j'ai eu envie de vomir mon déjeuner.

Tout le monde se mit à rire de l'essai malheureux de Francinet, et M. Edmond reprit:

— J'en suis sûr, si quelqu'un voulait imposer malgré eux aux jeunes gens un supplice pareil, à titre de punition, ils s'indigneraient, et ils auraient raison; car le tabac est un véritable poison. Il contient, en proportion assez considérable, un des poisons les plus violents qui existent, et qu'on appelle *nicotine*, du nom de Jean Nicot qui introduisit le tabac en France. Une goutte de nicotine pure cause la mort en quelques minutes. Ce poison est ce qu'on appelle en médecine un *narcotique*, comme l'opium et la belladone, c'est-à-dire une substance qui endort, hébète et stupéfie.

Le tabac dont se servent les Européens est un diminutif de l'opium fumé par les Chinois, et qui cause de si grands ravages.

Un savant médecin, M. Jolly, a décrit devant l'Aca-

démie de médecine les funestes effets de l'abus du tabac sur la santé des fumeurs : destruction des dents, maladies de l'estomac et digestions difficiles, maladies de la poitrine et des organes de la respiration, prédisposition à la paralysie et à la folie.

Les effets sur l'intelligence et la moralité sont encore plus désastreux. L'abus du tabac enlève peu à peu à l'intelligence deux de ses facultés les plus essentielles : l'*attention* et la *mémoire*. Ceux qui abusent du tabac et passent leur vie à fumer, vivent dans une sorte de rêve, l'œil perdu dans le vague, la paupière à demi fermée, ne pensant à rien, incapables de faire attention à rien, indifférents et égoïstes. Tous les médecins s'accordent aussi à constater la vérité de cette règle, du moins en général : Grand fumeur, petite mémoire. « J'ai connu, dit un savant médecin, un fumeur dont la mémoire avait tellement faibli que, se présentant un jour au bureau de poste pour réclamer une lettre à son adresse, il ne put que balbutier lorsqu'on lui demanda son nom, et se retira plein de trouble, sans avoir pu se le rappeler (1). » Sa mémoire redevint meilleure quand il cessa de fumer autant.

Les dangers moraux que produit l'abus du tabac sont la paresse, l'habitude du cabaret et l'indifférence aux choses sérieuses, à l'étude et à l'instruction. « Quand le peuple sera plus instruit, il fumera moins : la pipe et le livre sont ennemis (2). »

Maintenant, mes chers enfants, au point de vue de la dépense et des questions d'économie ou d'épargne qui nous occupent, l'abus du tabac est encore plus déplorable. L'usage de cette plante va croissant, aux dépens de la bourse comme de la santé des fumeurs. En 1832, l'impôt prélevé sur le tabac rapportait 28 millions ; en 1862, il s'élevait à 180 millions, et aujourd'hui il a dépassé 200 millions, ce qui suppose une consommation

(1) Fonssagrives, *Entretiens familiers sur l'hygiène*.

(2) *Ibid.*

de tabac vraiment effrayante, car l'impôt prélevé par le gouvernement n'est qu'une très-minime partie de la somme dépensée par les acheteurs. On consomme donc en France pour plus d'un milliard de tabac, sans compter l'énorme perte de temps qui en résulte.

Que de choses utiles, mes enfants, ne pourrait-on pas faire avec ce milliard ! Puisqu'on dépense pour l'instruction publique une vingtaine de millions, voyez combien d'ignorances, combien de misères on soulagerait avec tous les millions qui, grâce à nos vices, s'en vont aujourd'hui en fumée. Et je ne vous parle que de notre pays ; mais le nombre des fumeurs de tabac qui existent sur la terre s'élève à 800 millions d'hommes à peu près, et il y a environ le même nombre d'individus qui fument l'opium ou d'autres drogues de ce genre. Les Romains, les Grecs et les Français d'autrefois ne connaissaient pourtant point, eux, ce que c'était que fumer.

Direz-vous encore, Francinet, qu'il est bien difficile d'épargner et de capitaliser, quand vous voyez des richesses énormes littéralement brûlées par la paresse et la routine ? Supposez que tous les ans on mette le feu à des forêts et à des villes, de manière à brûler pour plusieurs milliards de biens et de capitaux : on fera quelque chose d'analogue à ce que font aujourd'hui, sans en avoir l'air et sans le savoir, tous nos fumeurs. Seulement, comme l'incendie n'est que dans leur pipe ou leur cigare, on ne s'imagine pas qu'ils puissent brûler tant de richesses ; mais un grand nombre de petites dépenses accumulées n'en forme pas moins une dépense énorme, faite en pure perte par l'humanité, puisque le plaisir de fumer est le plus souvent nuisible à la santé.

— Monsieur, objecta Henri, la culture du tabac et sa préparation exigent beaucoup de travail et emploient beaucoup d'ouvriers ; si tout le monde cessait de fumer, est-ce qu'il n'en résulterait pas une perte ?

— Mon ami, si tout le monde cessait de fumer, les

terrains, l'argent et les bras employés à la culture du tabac seraient employés à autre chose. Quelle perte y aurait-il, par exemple, à semer du blé ou des fourrages à la place du tabac, ou bien à élever des écoles, à acheter des livres et à instruire les ignorants? Il est clair qu'on ne laisserait pas les terrains en friche pour cette seule raison qu'il n'y aurait plus besoin d'y semer du tabac; on les emploierait à produire autre chose. Il est clair également que les millions dépensés à acheter du tabac seraient employés à d'autres achats et utilisés dans des entreprises de toutes sortes, puisque personne ne laisse l'argent sans emploi. Il y aurait donc un surcroît sur d'autres points, ce qui nécessiterait une demande de bras dans d'autres industries. En conséquence, les ouvriers présentement employés au tabac trouveraient ailleurs de l'occupation et des salaires. Comprenez-vous cela, Henri?

HENRI. — Oui, monsieur, et je comprends aussi qu'il serait plus sage d'employer les terrains, l'argent et le travail à produire du blé, qui nourrit les hommes, ou à élever des écoles pour instruire les enfants, qu'à cultiver une plante inutile.

M. EDMOND. — Cela est très-bien raisonné, mon ami; j'espère donc que, une fois grand, vous mettrez votre amour-propre, ainsi que Francinet, non à faire comme tout le monde en vous habituant à fumer, mais à prouver, au contraire, votre force de volonté en ne vous astreignant pas à prendre une habitude dispendieuse.

— Monsieur, dirent à la fois Henri et Francinet, nous vous le promettons : nous résisterons à l'envie de nous donner des *airs d'homme* en nous habituant à fumer.

M. EDMOND. — Cela sera, mes amis, la meilleure manière de prouver que vous n'êtes plus des enfants; car, on l'a dit il y a longtemps, les enfants ont, comme les singes, la manie de l'imitation. Le singe voit faire une grimace, et,

comme il est dénué de jugement, il s'empresse de répéter la grimace. L'enfant, dont le jugement n'est pas formé, ressemble en cela au singe. Un homme, au contraire, dont le jugement est formé, examine, avant d'imiter ce qu'il voit faire, si la chose est sage et avantageuse ; si elle l'est, il la fera, non par un sot esprit d'imitation, mais en vertu d'une réflexion intérieure qui lui en a fait peser tous les avantages et tous les inconvénients. Et si cette observation intelligente lui eût montré dans l'action qu'il a vu faire une chose dépourvue de raison, l'exemple de tous les hommes qui l'entourent, fussent-ils 800 millions, n'aurait pas été suffisant pour le décider à faire cette chose. Ne l'oubliez jamais, mes enfants, une volonté à la fois intelligente et énergique est la grande marque de la virilité du cœur.

LVII. — Nécessité du CAPITAL MORAL ou de l'instruction.
— Les bibliothèques populaires.

Quand vous entrez dans une bibliothèque où sont amassés de bons livres, vous entrez dans un temple élevé par l'esprit humain à la vérité et à la vertu.

N'oubliez pas que votre esprit est un champ fertile. Confiez-lui des idées comme autant de semences fécondes qui rapporteront plus qu'elles n'ont coûté. Vous amasserez ainsi un capital intellectuel et moral.

M. EDMOND. — Ne l'oubliez pas, mes enfants, la science et l'instruction sont aussi rangées au nombre des *capitaux*. Ce sont les *épargnes morales* de l'humanité.

Les connaissances acquises, les talents que l'étude développe, sont un capital d'une valeur souvent plus élevée que les capitaux matériels ; et il n'est pas moins utile à l'ouvrier de capitaliser de cette manière que de l'autre. Si le temps considérable passé par certains hommes au cabaret était employé par eux à faire une

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

terrture utile, quelle différence n'y aurait-il pas entre bac at présent où ces hommes végètent et l'élévation morale qu'ils auraient acquise ?

pl Le travailleur qui a passé sa soirée au cabaret a souvent vidé sa bourse, quelquefois perdu sa raison. Il rapporte chez lui la misère et le mauvais exemple. Quel plaisir a-t-il retiré au cabaret en échange de tant de maux ? Il a respiré un air vicié à la fois par l'haleine repoussante des buveurs et l'âcre fumée de leurs pipes. Il a bu outre mesure un vin souvent frelaté et malsain. Les conversations qu'il a pu entendre, si elles n'ont pas avili son âme, ne l'ont évidemment pas élevée. Quel plaisir a-t-il donc pu goûter ?

S'il veut être de bonne foi, il avouera lui-même, en rentrant à moitié ivre et la bourse vide, qu'il regrette l'emploi de son dimanche, et comme excuse il ajoutera : — Je me suis laissé entraîner !

Oh ! la honteuse excuse, mes enfants ! Être homme et avouer qu'on ne sait pas garder sa liberté ! N'avais-je pas raison de vous dire dans notre dernier entretien, qu'une volonté intelligente et énergique est la grande marque de la virilité du cœur ?

FRANCINET. — Monsieur, pour lire il faut des livres. Quand on n'a pas assez d'argent pour en acheter, comment faire ?

M. EDMOND. — Mon ami, cette question a préoccupé déjà les esprits sérieux. Aussi a-t-on créé depuis quelque temps beaucoup de bibliothèques populaires, où on peut lire et emprunter gratuitement des livres.

En Suisse, toutes les communes ont une bibliothèque : tout le monde lit en Suisse. En Belgique, le quart des communes possède des bibliothèques. En France, on en a créé un assez bon nombre, et ce sont parfois les ouvriers eux-mêmes qui, en se cotisant, ont acheté les livres. Dans une commune d'Alsace, à Beblenheim, on a commencé par ranger sur une planche douze volumes ; et maintenant

la bibliothèque populaire en possède deux mille. Quarante communes environnantes ont imité cet exemple. Le nombre des volumes prêtés chaque année par les bibliothèques dans le Haut-Rhin, et qui circulent de main en main, s'élève à trois cent mille. La bibliothèque populaire de Mulhouse compte quatre mille volumes d'arts et de sciences, et, dans cette ville, dix-huit cents personnes ont lu en un an quatre-vingt-quatre mille volumes, ce qui fait en moyenne quarante-neuf volumes par personne.

Grâce à ces bienfaisantes institutions, le travailleur peut passer sa soirée à la bibliothèque, au lieu de la passer au cabaret; ou encore, il peut la passer chez lui avec le livre que lui a prêté la bibliothèque, et dont il fait la lecture au milieu de sa famille.

Alors, au lieu de perdre sa raison et de dépenser son argent, il augmente les ressources de son intelligence, il fait une provision de choses utiles dont la lecture ou le récit réjouit sa famille tout en l'instruisant.

Enfin, à mesure qu'il se livre à ces nobles distractions de la pensée, il se sent devenir un autre homme; il est plus fort pour accomplir son travail journalier, car il est devenu plus intelligent; il est meilleur, car il est content de lui, et le contentement du cœur rend l'homme plus doux. Il inspire aussi le respect à sa femme et à ses enfants, car il est pour sa famille un noble exemple de vertu.

En dernier lieu, mon ami, je te prie de remarquer que l'absence de bibliothèque n'a pas été, pour des ouvriers courageux, un motif de ne pas s'instruire. As-tu donc oublié déjà, Francinet, l'histoire du pauvre mineur Stephenson, qui, au retour de sa journée, recommençait à travailler chez lui, et passait une partie de la nuit à raccommoder des souliers pour acheter des livres et pouvoir apprendre à lire?

FRANCINET. — Vous avez raison, monsieur; et je

vois que, comme vous le dites, avec une volonté robuste on accomplit de grandes choses ; aussi je vais m'appliquer à acquérir beaucoup de volonté. Quoi qu'il m'en coûte, lorsque j'aurai entrepris quelque chose de juste, je m'appliquerai à ne jamais l'abandonner, que je ne l'aie mené à bonne fin.

M. EDMOND. — Très-bien parlé, cher petit Francinet ! Mais surtout n'oublie pas, mon enfant, d'exercer aussi la vigueur de ta volonté en résistant aux mauvais exemples et aux mauvais conseils qui te détourneraient de l'étude et du travail.

LVIII. — Le canal de Suez.

La science, le travail et le capital sont les trois grandes forces qui domptent la nature.

Le lendemain, Aimée, Henri et Francinet, étaient réunis dans la chambre où M. Edmond devait leur faire la leçon accoutumée.

Lorsque M. Edmond arriva, il se dirigea vers une mappemonde suspendue à la muraille. — Voyons, Aimée, dit-il en désignant la carte à la petite fille, voyons si vous allez répondre à ma question, vous qui êtes forte en géographie.

L'enfant se leva et s'approcha de la carte.

M. EDMOND. — Transportons-nous d'abord à Marseille, et montrez-nous cette ville sur la carte.

— Voilà, monsieur, dit Aimée en posant son doigt sur un point de la mappemonde.

M. EDMOND. — Bon. Maintenant, mon enfant, admettons que vous ayez un navire chargé de toiles ou de tissus fabriqués par M. Clertan, et vendus à quelque gros négociant des Indes, et qu'il s'agisse de transporter ces marchandises le plus vite possible et au plus bas prix

possible dans la ville de Bombay. Dites-moi, petite Aimée, quel chemin ferez-vous suivre à votre navire ?

Aimée, qui avait un doigt sur Marseille, en posa un autre sur Bombay, à côté du golfe d'Oman, et réfléchit.

— Le chemin sera bien long, dit-elle ; il nous faudra quitter la mer Méditerranée en passant par le détroit de Gibraltar, puis faire tout le tour de l'Afrique en contournant le cap de Bonne-Espérance, si fertile en tempêtes. Nous repasserons pour la deuxième fois la ligne de l'équateur que nous avons déjà rencontrée sur la côte de Guinée, et alors, si nous n'avons pas fait naufrage, nous finirons par arriver à Bombay.

Henri, qui regardait la carte aussi, interrompit Aimée, et s'écria : — Est-ce qu'il n'y a pas un chemin bien plus court, petite sœur ? Pourquoi ne pas descendre la Méditerranée jusqu'au golfe Arabique pour arriver ensuite à la mer des Indes ?

AIMÉE, *en riant* : — Et cette petite langue de terre qui s'appelle l'isthme de Suez et qui sépare la Méditerranée du golfe Arabique, comment la traverseras-tu avec ton navire ?

— C'est vrai ! fit Henri honteux de son erreur ; c'est si petit, cet isthme-là, que je ne le voyais seulement pas.

M. EDMOND. — Si petit ! Savez-vous, Henri, quelle longueur devrait avoir un canal qui traverserait cet isthme de façon à porter votre navire, comme vous le vouliez, au milieu des terres, d'une mer à l'autre ?

HENRI. — Je ne sais pas, monsieur ; mais cela semble bien petit sur la carte.

M. EDMOND. — Eh bien, mon enfant, le canal devrait avoir cent soixante kilomètres de longueur, cent mètres de largeur à la ligne d'eau, et huit mètres de profondeur.

AIMÉE, *réfléchissant*. — Mais, monsieur Edmond, est-ce qu'on n'est pas précisément en train de percer cet isthme ? Il me semble l'avoir entendu dire à mon grand-père.

L'usme 3^e

HENRI, *avec vivacité*. — Justement ! Où avions-nous l'esprit tous les deux pour avoir oublié cela ? Il y a une Compagnie française qui fait un canal.

M. EDMOND. — En effet, mes enfants, et ce grand travail ne sera pas le moins important de notre siècle. C'est un exemple bien propre à vous faire comprendre l'importance du capital matériel et intellectuel. Le canal de Suez abrégera la route des Indes de quatre mille lieues pour les villes du bassin de la Méditerranée, et de trois mille pour celles du bassin des mers de l'Europe.

FRANCINET. — Alors, monsieur, tous les navires qui iront aux Indes passeront par la mer Méditerranée ? Oh ! comme cela fera des navires sur cette mer-là !

M. EDMOND. — Oui, Francinet, et les ports français situés sur la Méditerranée y trouveront grand avantage. Marseille, par exemple, ne peut manquer de voir son commerce s'accroître.

FRANCINET. — Mais, monsieur, cela doit être bien difficile de faire ce canal ; et puis, qu'est-ce que c'est qu'un canal ? Je ne comprends pas très-bien.

M. EDMOND. — Je parierais cependant, Francinet, que tu en as vu faire toi-même plus d'une fois. Quand il a plu beaucoup, n'as-tu pas remarqué que l'eau reste par flaques sur les promenades ou dans la campagne, aux endroits où le sol est moins égal et plus creux ? N'as-tu pas vu alors quelquefois des enfants s'amuser à faire communiquer entre elles deux de ces petites mares ?

FRANCINET. — Oui, monsieur, bien souvent ; et je l'ai fait, moi aussi. Je creusais une sorte de petite rigole qui allait d'une mare à l'autre et qui était plus basse qu'elles. Alors l'eau s'enfilait par cette rigole, et les deux mares communiquaient.

M. EDMOND. — Eh bien, mon enfant, on ne fait pas autre chose à Suez ; seulement la rigole aura là, comme je te le disais, cent soixante kilomètres de longueur,

Edouard petite rue de la

huit mètres de profondeur et cent mètres de largeur à la ligne d'eau. C'est-à-dire qu'il aura fallu enlever soixante-quatorze millions de mètres cubes de terre, de sable ou de vase. Des chiffres pareils indiquent assez l'énorme travail qu'il y a à faire.

Songez, mes enfants, que c'est à huit cents lieues de la France, au milieu d'un désert où il n'y avait ni habitations, ni eau potable, qu'une compagnie française, dirigée par M. Ferdinand de Lesseps, a eu le courage d'aller s'établir pour exécuter ce grand projet.

Avant toutes choses, dans un pays où il ne pleut pas, il fallait approvisionner d'eau les travailleurs si l'on voulait qu'ils pussent vivre. On a donc commencé par creuser un canal d'eau douce qui amène l'eau du Nil jusqu'à Suez, en passant par cette ville que vous voyez sur la carte et qui est nommée Ismaïlia. Dans la partie de l'isthme située entre Ismaïlia et Port-Saïd (ville bâtie sur la Méditerranée), au lieu d'un canal d'eau douce à ciel ouvert, on amène l'eau dans des tuyaux en fonte sur une longueur de quatre-vingts kilomètres.

FRANCINET. — Que cela doit coûter cher, monsieur!

M. EDMOND. — Oui, mon enfant; et c'est là un des bienfaits du capital, de permettre d'entreprendre et de continuer, pendant de longues années, des travaux dont on ne pourra retirer le profit que dans un avenir lointain. En même temps la santé des travailleurs pour laquelle, grâce au capital, on pouvait faire tant de dépenses, a été préservée à ce point que la mortalité dans l'isthme est moindre que dans les garnisons de France. Si vous voulez bien songer qu'il y a quatre mille ans, comme le raconte l'historien grec Hérodote, un roi d'Egypte entreprit de faire percer l'isthme, et que cent vingt mille hommes périrent de fatigue et de misère sans résultat, vous comprendrez une fois de plus les bienfaits de la justice, et son harmonie à tous les points de vue avec l'intérêt bien entendu. Le roi d'Egypte, qui ne songeait guère

*pourchère n° 10 Toulouse
de la Guyonne*

à la santé des hommes employés aux travaux, sacrifia cent vingt mille hommes, et fut néanmoins forcé d'abandonner son projet.

De notre siècle, le percement de l'isthme, au lieu d'être une hécatombe humaine, aura été tout d'abord une source de profit pour les travailleurs et pour le pays où le travail s'opère.

Il y a quelques années, quand on voyageait sur cette terre complètement déserte, il ne fallait pas moins de soixante chameaux pour porter les provisions d'eau et de nourriture nécessaires à l'existence de trois voyageurs. Aujourd'hui l'on trouve partout, dans l'isthme, des établissements desservis journellement par la poste et le télégraphe électrique; des hôtels; des chapelles pour les différents cultes, des hôpitaux; tous les moyens de s'approvisionner, de se vêtir; toutes les ressources morales et matérielles.

Dans tous les campements de travailleurs, l'eau du Nil est distribuée si abondamment que chacun peut avoir son petit jardin. Et comme ce pays magnifique n'a besoin que d'eau pour se transformer, le désert s'est couvert ainsi d'une multitude d'oasis. Les villes environnantes ont profité, elles aussi, du bien-être de la compagnie. Suez n'avait que trois mille habitants il y a quatre ans; elle en compte quinze mille aujourd'hui.

Enfin, mes enfants, grâce aux soins intelligents et humains qui ont été pris, les bras, la bonne volonté et le courage n'ont manqué nulle part. Le percement de l'isthme de Suez, très-difficile en lui-même, aura donc été accompli dans les meilleures conditions possibles, avec des capitaux fournis par des Français et sous la direction d'ingénieurs français. Notre patrie doit être fière de pouvoir en revendiquer l'honneur.

Francinet
Francinet
Francinet

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13
LIX. — Construction d'une jetée à Port-Saïd.*U*
D
Les inutiles pyramides d'Égypte ont coûté la vie à des millions d'esclaves. Combien les œuvres de l'industrie moderne, accomplies par des hommes libres, sous les seules lois de la justice, sont supérieures à ces monuments de l'antique servitude ! *P**9*
M. EDMOND. — Je voudrais, mes enfants, que vous fussiez assez instruits pour comprendre la description des principaux travaux qu'il a fallu accomplir pour le percement de l'isthme de Suez ; car cela vous intéresserait beaucoup. Malheureusement vous êtes bien jeunes pour les comprendre.*2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13*
HENRI. — Oh ! monsieur, nous écouterions si attentivement !*2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13*
M. EDMOND. — Allons, je vais essayer de vous expliquer au moins l'un de ces grands ouvrages.*2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13*
Je vous ai dit, mes amis, que Port-Saïd est une ville située sur la Méditerranée. C'est à Port-Saïd que commence le canal de Suez. Il a donc fallu d'abord élever au milieu de la mer des jetées en pierre assez solides pour résister à la force des lames que la tempête soulève. Ces jetées sont des espèces de murailles contre lesquelles se brisent les vagues et qui servent à abriter les vaisseaux dans le port. Mais pour les construire il fallait des pierres, et l'on n'avait que du sable. On s'est mis alors à fabriquer, avec du sable et de la chaux, des blocs ayant la consistance du granit. On a installé à Port-Saïd de grands ateliers. Douze manèges à vapeur fonctionnent continuellement ; chacun de ces manèges a trois roues en fer qui écrasent les matières, et des dents de fer qui les divisent. Au bout d'un quart d'heure le mélange des matières est opéré et a produit une pâte. Cette pâte glisse par une trappe dans un wagon. Elle est d'abord enfermée dans des formes en bois ayant une contenance de dix mètres

cubes, et formant des blocs de pâte du poids de 20 mille kilogrammes. On transporte ces blocs sur la plage, où il y en a continuellement deux mille en train de sécher. Au bout de huit jours, la pâte est déjà assez dure pour qu'on puisse ôter la forme en bois. Au bout de deux mois la dessiccation est complète. On enlève alors les blocs au moyen d'une grue, et on les pose sur des wagons qui les transportent à l'entrée du port.

AIMÉE. — Monsieur, je ne sais pas ce que c'est qu'une grue.

M. EDMOND. — C'est une machine destinée à soulever de lourds fardeaux. Elle agit à la façon des manivelles des anciens puits pour monter l'eau. Le fardeau est attaché à une corde ou à une chaîne, comme le seau d'un puits. La corde passe sur une poulie placée tout au haut de montants en fer ou en bois. Au sortir de la poulie, la corde ou la chaîne vient s'enrouler sur l'arbre d'un treuil comme dans les puits; seulement il y a des treuils plus ou moins compliqués de rouages.

Revenons maintenant à notre récit. Des bateaux à vapeur prennent les blocs et les amènent en mer. On les décroche alors et ils tombent à la mer à quelque distance du rivage; c'est ce qu'on appelle *jet à pierres perdues*. Les talus ou jetées se forment ainsi naturellement et sont indestructibles. La jetée de l'est, à Port-Saïd, a une longueur de 1800 mètres, celle de l'ouest de 2500 mètres.

FRANCINET. — Deux mille cinq cents mètres et dix-huit cents mètres, cela fait plus d'une lieue de longueur qu'ont ces talus. A-t-il dû en falloir, de ces fameux blocs!

M. EDMOND. — Et ce n'était là qu'un des nombreux travaux préparatoires du port. Pour le canal même, il a fallu se donner bien d'autres peines. On a dû lutter avec les dunes de sable que les vents amènent comme des montagnes mobiles et qui eussent comblé le canal. Il a

fallu déblayer les couches de vase qui reposaient, depuis des siècles, dans les terrains bas d'un lac que le canal traverse, et qui s'appelle le lac Mensaleh. Entre ce lac et d'autres lacs appelés lacs amers, il existait un rocher de vingt mille mètres cubes, très-dur, qu'on a été obligé de faire sauter pour creuser à sa place la tranchée du canal, à bras d'hommes.

AIMÉE. — Oh ! monsieur, que tout cela me semble extraordinaire et admirable !

M. EDMOND. — Oui, mon enfant ; mais ce qui est plus admirable encore que ces travaux eux-mêmes, c'est qu'ils se sont accomplis librement, non par les bras d'infortunés esclaves succombant à leur tâche en maudissant leurs maîtres, mais par le soin de travailleurs libres, fiers de leur œuvre, et trouvant dans la juste rémunération de ce travail le commencement de leur fortune.

LX. — **Le tunnel du mont Cenis.**

Le jour où les hommes lutteront contre l'ignorance, les haines et les préjugés, avec l'ardeur qu'ils mettent à percer les montagnes, ils auront bientôt renversé les barrières morales qui les séparent.

M. EDMOND. — Un des plus grands obstacles à la communication des peuples, ce sont les montagnes, dont le passage est si difficile. Voici, par exemple, les Alpes qui séparent la France de l'Italie, et dont le massif renferme le plus haut sommet de l'Europe, le mont Blanc. Ces Alpes, si péniblement traversées autrefois par les armées d'Annibal, de François I^{er} et de Bonaparte, sont franchies maintenant avec vitesse par un chemin de fer qui monte et redescend le versant de la montagne, malgré les pentes énormes de ses flancs. Bientôt la montagne elle-même sera traversée plus rapidement encore, en un quart d'heure à peu près, par un chemin de fer qui passera sous la

montagne même, dans un tunnel de 12 kilomètres de long.

FRANCINET. — Comment, monsieur? est-ce qu'on aura toute la montagne sur la tête?

M. EDMOND. — Oui, mon ami; on aura sur la tête une montagne appelée le mont Cenis. Une compagnie française et une compagnie italienne ont commencé le percement de ce mont, l'une du côté de la France, l'autre du côté de l'Italie; et les travailleurs, armés de machines énormes qui entament le rocher, vont au-devant les uns des autres, perçant peu à peu la galerie souterraine, jusqu'à ce qu'ils se rencontrent au milieu de la montagne.

HENRI. — Mais comment peuvent-ils savoir qu'ils vont exactement dans la même direction?

M. EDMOND. — Mon ami, ils le savent par un calcul géométrique qui était fort difficile à faire et fort important; car une erreur d'un centimètre par mètre aurait suffi pour produire un écart d'une centaine de mètres au milieu de la montagne, et il aurait fallu presque tout recommencer. Mais l'algèbre et la géométrie ont fait de si grands progrès que l'exactitude des calculs ne fait aucun doute. Encore un bel exemple de ce que peuvent la science et le travail réunis!

Le roi Louis XIV, ayant réussi à placer un des membres de sa famille sur le trône d'Espagne, s'écriait avec orgueil en espérant une alliance durable entre l'Espagne et la France: « Il n'y a plus de Pyrénées! » Mais l'alliance n'a pas duré, et l'union des deux peuples n'a pas été réalisée.

La science est plus puissante que les rois. Elle peut dire aujourd'hui avec vérité: « Il n'y a plus d'Alpes. » Et si les peuples ne sont pas encore en paix les uns avec les autres, cette paix ne pourra manquer de venir tôt ou tard; car, grâce à la science, à l'industrie et au commerce, les peuples seront aussi rapprochés les uns des autres, et en aussi fréquente communication, que les

diverses provinces de la France, autrefois ennemies, et dont aucune aujourd'hui ne songerait à attaquer l'autre.

Il est des barrières plus hautes que les montagnes qui séparent encore les peuples; ce sont les inimitiés insensées. Mais la science, en répandant de plus en plus les idées de justice et de fraternité, travaille à faire tomber ces barrières comme les autres, afin que la concorde embrasse de ses liens toutes les nations.

LXI. — La monnaie. — L'or et les mineurs de la Californie.

Les anciens alchimistes cherchaient un moyen mystérieux pour faire de l'or et s'enrichir; il y a pour cela un secret bien simple: travailler.

Depuis que Francinet assistait aux leçons de M. Edmond, il était devenu si raisonnable, si empressé à se rendre utile, si poli et si travailleur, que tout le monde dans la maison de M. Clertan aimait et estimait le jeune apprenti. Aussi le chargeait-on souvent, et sans inquiétude, de commissions qui attestaient la grande confiance que l'on avait dans son intelligence, sa réflexion et sa probité. M. Clertan lui remettait des sommes assez considérables, comme il aurait pu faire pour un jeune homme de quinze ans; sûr qu'il était de n'avoir rien à craindre de l'étourderie de Francinet. L'enfant en était très-fier, et s'appliquait de plus en plus à mériter cette confiance.

Le lendemain de la leçon sur le mont Cenis était un samedi, jour de paie pour les ouvriers. M. Clertan envoya Francinet dans un gros magasin de détail voisin de l'usine, pour savoir si l'on voudrait lui échanger 200 francs en billets de banque contre 200 francs en or.

Francinet partit aussitôt, s'empressant de s'acquitter le mieux possible de sa commission. Il ne trouva pas du premier coup la somme demandée. Pendant qu'il allait

ainsi d'un marchand chez l'autre, Francinet se rappelait le mot d'*échange* que M. Clertan avait prononcé en le chargeant de cette commission. Ce mot lui remettait en mémoire les leçons de M. Edmond, et l'histoire des échanges entre les sauvages qui l'avait tant amusé. Tout à coup il lui revint à l'esprit que, dans tous ces échanges, M. Edmond n'avait jamais parlé d'argent. Les peuplades de pêcheurs échangeaient du poisson, du gibier, des filets, du travail; mais jamais ils ne payaient leurs marchés avec de l'argent. Cette réflexion le frappa, et il avait hâte d'arriver à l'heure de la leçon pour interroger le précepteur.

— Monsieur, dit-il aussitôt qu'il fut assis en compagnie d' Aimée et de Henri, en face de M. Edmond, vous nous avez montré, dans votre histoire de sauvages, Pierre et Paul échangeant du poisson contre du gibier: la monnaie n'existait point à cette époque, n'est-ce pas?

M. EDMOND. — L'or et l'argent, mon ami, sont des métaux qui se trouvent dans le sein de la terre et qu'on n'a découverts que bien plus tard. Au commencement de la société, les hommes ont opéré leurs marchés au moyen d'échanges semblables à ceux de nos sauvages. Ces échanges, dans lesquels on donne un objet pour un autre, et point d'argent, s'appellent *trocs*. Encore aujourd'hui, le troc est souvent employé par les sauvages. Les noirs qui habitent l'intérieur de l'Afrique, sachant que beaucoup de leurs compagnons ont été réduits en esclavage, ont très-grand'peur d'être pris et de subir le même sort. Aussi, quand on veut commercer avec eux ils ont bien soin de ne pas s'approcher, et ils font signe de déposer sur le bord d'une rivière les objets qu'on veut leur vendre. Le marchand les y dépose, puis repasse sur la rive opposée. Le sauvage arrive alors; il place à côté des objets qu'il veut acquérir un petit tas de poudre d'or, puis se retire à son tour. Le marchand revient; s'il

trouve la quantité de poudre d'or suffisante, il l'emporte; si elle ne lui paraît pas suffisante, il la laisse et reprend sa marchandise. Voilà un exemple de troc; c'est le commerce sous sa forme la plus simple.

AIMÉE. — Comment! monsieur, il y a donc des pays où l'or est en poudre?

M. EDMOND. — Mon enfant, l'or existe en filons ou veines dans des roches et des montagnes. Les fortes pluies et les orages violents entraînent dans les rivières des débris de ces roches, des cailloux, du sable, et en même temps l'or qui y était renfermé. Ainsi descendent dans le lit des fleuves des paillettes ou des masses d'or mêlées au sable.

Les mines d'or les plus abondantes se trouvent en Amérique, et principalement en Californie, province des États-Unis située sur les bords de l'Océan Pacifique. Ces dernières ont été découvertes depuis peu d'années. Un ouvrier qui travaillait à un moulin, aperçut un jour dans le canal une matière jaune; il la prit, l'examina, et la porta à son patron, qui reconnut de l'or.

FRANCINET. — Et comment, monsieur, pouvait-il savoir si c'était de l'or?

M. EDMOND. — D'abord, l'or est jaune, brillant et très-lourd; c'est le plus lourd des métaux, à l'exception d'un métal blanc nommé *platine*. L'or est inaltérable par l'air et par les corps appelés *acides*, comme le vinaigre ou le vitriol. Un mélange de deux acides, appelé *eau régale*, a seul la propriété de l'attaquer. En outre, sa *ténacité* est si grande, qu'un fil d'or d'un millimètre d'épaisseur porte sans se rompre un poids de 34 kilogrammes. La *malléabilité* de l'or, c'est-à-dire sa propriété de s'étendre sous le marteau, permet de le réduire en feuilles de moins d'un dix-millième de millimètre d'épaisseur; c'est avec cet or en feuilles que les relieurs mettent le titre des ouvrages en lettres d'or. Enfin la *ductilité* de l'or (propriété de s'allonger en fil) est si considérable, qu'avec un

gramme d'or on peut faire des fils de plusieurs kilomètres de long.

HENRI. — Je vois que c'est un métal bien extraordinaire; mais comment le retire-t-on du sable?

M. EDMOND. — Par un grand nombre de procédés, dont voici le plus simple. Quand on soupçonne qu'un terrain contient de l'or, on prend quelques poignées de sable; on les met avec de l'eau dans un plat, et on agite le plat en l'inclinant légèrement. Le mouvement entraîne peu à peu les matières les plus légères, c'est-à-dire la terre et le sable. Après avoir répété cette opération plusieurs fois, on finit par voir au fond du plat des paillettes, des aiguilles, une poussière d'or que le sable cachait auparavant. On trouve souvent, mêlée à ces paillettes, une matière noire assez lourde : c'est du fer aimanté ou fer magnétique; on l'enlève avec un petit barreau d'aimant, sur lequel il se précipite et auquel il reste attaché comme une sorte de couronne. Retenez bien cela, mes enfants; car nous reparlerons plus tard des aimants à propos de l'électricité.

Sitôt que la découverte de l'or fut connue en Californie, des hommes de toutes les nations accoururent pour l'y récolter. Des villes nouvelles se formèrent avec rapidité. On vit s'élever, comme par enchantement, églises, imprimeries et écoles. Il y eut au début quelques désordres; mais bientôt, par la vertu du travail et de l'association, l'ordre régna; et la Californie, qui doit toute sa fortune aux travailleurs des mines, est maintenant une des contrées les plus riches et les plus prospères de l'Amérique.

LXII. — La monnaie (*suite*). — Son utilité pour le commerce.

La monnaie est une marchandise commode et portable avec laquelle nous pouvons nous procurer toutes les autres marchandises.

AIMÉE. — Monsieur, pourquoi a-t-on imaginé de se servir de monnaie, au lieu de faire des échanges comme les premiers peuples ?

M. EDMOND. — Mon enfant, à mesure que les rapports des hommes se sont multipliés, les échanges sont devenus plus difficiles. Sans la monnaie, un grand inconvénient se serait produit. Par exemple, le cordonnier aurait fait plus de souliers, le chapelier plus de chapeaux, qu'il n'en eût fallu pour payer le pain que le boulanger leur eût fabriqué ; et quand ils lui auraient rapporté, l'un une nouvelle paire de souliers, l'autre un nouveau chapeau, en disant : — Donnez-moi sept ou huit pains en échange, — le boulanger aurait pu ouvrir son armoire et leur montrer une avance de souliers et de chapeaux neufs, en répondant : — Mes amis, je n'ai plus besoin ni de vos souliers ni de vos chapeaux ; mais il me faut, au contraire, du bois pour chauffer mon four, de la farine pour faire mon pain. Allez donc voir si le marchand de bois et le marchand de blé ont besoin de chapeaux et de souliers ; vous échangerez les vôtres pour du bois et du blé, et alors je vous ferai du pain.

Vous comprenez, mes enfants, combien ces allées et venues auraient fait perdre de temps. Ensuite, il eût été assez difficile au cordonnier d'apprécier la quantité de blé ou de bois que pouvaient valoir ses souliers. Bref, on évita tous ces embarras en cherchant un objet rare et précieux, une marchandise d'une nature telle que tous les hommes fussent toujours disposés à la recevoir en

échange de ce qu'ils posséderaient. L'or, l'argent et le cuivre sont la marchandise acceptée d'un commun accord chez les nations civilisées pour rendre ce service. Quelques peuplades d'Amérique se servent de coquilles; d'autres sauvages, de sel; d'autres encore, de bœufs.

HENRI. — Comment! monsieur, l'argent est une marchandise comme les livres ou les souliers?

M. EDMOND. — Certainement, mon enfant, puisqu'en réalité on vend et on achète de l'argent comme on vend et on achète des livres et des souliers. Francinet n'achète-t-il pas de l'argent par son travail? Et quand il l'a acheté ou gagné ainsi, ne le revend-il pas pour du bois, du pain et de la chandelle?

FRANCINET. — Cela est vrai, monsieur; mais je suis bien surpris de l'apprendre, et de moi-même je ne m'en serais jamais douté.

M. EDMOND. — Cependant, mon ami, tu entends dire tous les jours qu'une paire de souliers *vaut* 10 francs, un chapeau 5 francs; cela revient à dire que le cordonnier qui offre la paire de souliers pour 10 fr., et le chapelier qui propose le chapeau pour 5 fr., reconnaissent que la pièce d'or de 10 fr. ou la pièce d'argent de 5 fr. sont des produits d'une valeur équivalente à leur marchandise.

FRANCINET. — En effet, monsieur, je commence à comprendre.

M. EDMOND. — En d'autres termes, mon ami, la monnaie est une marchandise, parce qu'elle est un produit du travail humain. En effet, l'or et l'argent sont des métaux précieux qu'il faut, vous l'avez vu, arracher à la terre, avec autant de travail et de peine que le houilleur en prend pour extraire de la mine le charbon ou le minerai de fer, ainsi que je vous l'ai raconté dans l'histoire de Stephenson.

LXIII. — La monnaie (suite). — La VALEUR et le PRIX.

De même que le mètre sert de mesure pour comparer entre elles les longueurs, le gramme pour comparer les poids, le litre pour comparer les volumes ; de même la monnaie sert de mesure pour comparer deux services que l'on échange, et pour apprécier s'ils sont équivalents, c'est-à-dire de même valeur.

HENRI. — Monsieur, pourquoi a-t-on choisi l'or plutôt que le fer ou tout autre métal pour fabriquer la monnaie ?

M. EDMOND. — Mon ami, c'est que l'or et l'argent ont toutes les qualités qui conviennent à une marchandise destinée à circuler sans cesse, et que les autres métaux, le fer par exemple, n'ont pas toutes ces qualités. L'or et l'argent sont très-précieux et très-rares, très-chers par conséquent, ce qui fait qu'une petite quantité d'or, qui a néanmoins une très-grande valeur, peut être facilement transportée. Un kilogramme d'or fin vaut 3444 fr. On peut aisément porter un kilogramme d'or, et avec une pareille somme payer un grand nombre d'objets. Si c'était le fer qui servît de monnaie, comme le fer n'est pas une chose aussi rare, il a une plus petite valeur ; il faudrait donc beaucoup de fer pour valoir 3444 fr., et il est certain que trois hommes ne pourraient soulever une quantité de fer d'une valeur de 3444 fr., c'est-à-dire d'un kilogramme d'or.

De plus, l'or et l'argent sont des métaux très-durs, qui ne s'altèrent pas facilement, qui peuvent circuler continuellement dans le commerce sans se briser, sans se diminuer, s'amoinrir, et par cela même perdre de leur valeur. Si, au contraire, la monnaie était en verre, voyez d'ici que de pertes continuelles et d'embarras en résulteraient.

Vous le comprenez donc bien, mes enfants, l'or et l'argent convenaient mieux que tout autre objet pour

servir de marchandise intermédiaire dans l'échange des services entre les hommes.

FRANCINET. — Quels services, monsieur ?

M. EDMOND. — Mon ami, je l'ai déjà dit, le commerce est un échange continu de services entre les hommes. Puisque tu l'as oublié, je veux bien te l'expliquer de nouveau.

Par exemple, Francinet, le cordonnier qui fait une paire de souliers ne rend-il pas un service à celui qui se chausse avec ces souliers ?

FRANCINET. — Évidemment, monsieur.

M. EDMOND. — Eh bien ! mon ami, il en est ainsi dans tous les marchés du monde ; il s'agit toujours, entre le marchand et l'acheteur, d'un échange de services qui doivent être équivalents, c'est-à-dire de la même valeur.

FRANCINET. — Oui, oui, monsieur ; je comprends très-bien maintenant, je me rappelle même que vous nous l'aviez dit.

M. EDMOND. — Tu dois comprendre alors, mon enfant, combien la monnaie facilite les échanges, puisqu'elle sert à estimer la valeur de chaque service. Cette valeur ainsi estimée en monnaie s'appelle *prix*.

Reprenons l'exemple du cordonnier. Vous allez chez lui, et vous lui dites : « J'ai besoin de souliers ; en voici une paire qui me convient ; cédez-la-moi. Seulement, comme je ne puis en ce moment vous rendre un service en échange, prenez en pièces de monnaie ces 10 fr., pour vous payer le service que me rendront vos souliers. »

Le cordonnier accepte ; vous emportez les souliers ; il garde l'argent, et en le mettant dans son tiroir, il dit :

« Voilà des pièces de monnaie qui représentent la valeur du service que je viens de rendre. Avec ces pièces je puis, quand je le voudrai, acheter les services dont j'aurai besoin, à condition qu'ils ne dépassent pas 10 fr., qui est la valeur du service rendu par mes souliers. »

D'autre part, vous pouvez dire de votre côté :

« J'ai payé le service du cordonnier au moyen d'un autre service que moi ou mes parents avions rendu à d'autres hommes, et pour lesquels nous avons reçu ces 10 fr. dont je viens de me déposséder. »

Ainsi, grâce à la monnaie, dont la valeur est universellement reconnue et admise, chacun peut retirer de ses services la valeur qu'il y attache, sans être obligé de dépenser immédiatement cette valeur s'il ne le juge pas convenable. L'épargne est de cette manière plus facile à réaliser que s'il s'agissait d'entasser des objets de toutes sortes, reçus en échange de nos services; d'autant plus que ces objets perdraient à la longue une partie de leur valeur ou leur valeur complète; témoins la farine, la viande, qu'il est impossible de conserver au delà d'un certain temps. Avec l'or et l'argent, rien de semblable, et toutes les contestations qui se fussent élevées s'évanouissent.

LXIV. — L'offre et la demande. — Le choix d'un état.

Choisir un bon état, c'est se mettre entre les mains un bon instrument.

FRANCINET. — Je comprends bien maintenant le rôle de la monnaie dans les échanges; mais qu'est-ce donc qui fixe le prix des choses? Il y a des temps, par exemple, où maman dit : « La graisse est bien chère, Francinet, il faut la ménager. » Alors elle en met moins dans la soupe, et la soupe n'est pas si bonne. D'autres fois encore, je lui ai entendu dire : « La toile a baissé de prix; nous en profiterons pour acheter du linge. » D'où cela vient-il que le prix des choses baisse et augmente ainsi?

M. EDMOND. — Mon ami, avec un peu de réflexion tu vas le comprendre. Par exemple, Francinet, lorsque la fin de mai arrive, n'as-tu pas remarqué à l'étalage des fruitières de petits bouquets composés de trois ou quatre cerises?

FRANCINET. — Oui, monsieur; et ces bouquets sont bien chers : on les vend 1 et même 2 sous ! Mais je sais bien pourquoi les cerises sont alors si chères ; c'est parce que la belle saison est très-peu avancée, et qu'il y a très-peu de cerises mûres. A mesure que la saison avance, les cerises rougissent toutes ; et alors il y en a de grandes corbeilles chez les marchandes, et pour 2 sous on en a une assiette toute pleine.

M. EDMOND. — Francinet, penses-tu que ce soit seulement parce que les cerises sont rares qu'elles sont si chères au commencement de la saison ? Si cela est, mon ami, pourquoi, lorsque la saison des cerises se passe et qu'il n'en reste presque plus dans les cerisiers, les fruitières n'étaient-elles pas de nouveau des bouquets de trois ou quatre cerises formés avec les dernières de l'année ?

FRANCINET. — Mais, monsieur, à ce moment-là, personne n'a plus envie de cerises ; tout le monde s'en est rassasié. Et puis il y a d'autres fruits qui sont mûrs : les groseilles arrivent, les framboises, et aussi les petites poires de la Saint-Jean. Personne ne se soucie donc plus des cerises ; tandis qu'à la fin de mai tout le monde a grande envie d'y goûter, car c'est avec les fraises le premier fruit du printemps.

M. EDMOND. — Fort bien, mon ami. Tu vois qu'il ne suffit pas qu'une chose soit rare pour avoir un prix élevé ; car, si personne n'aimait les cerises, elles n'auraient pas plus de valeur à un moment de l'année qu'à un autre. Pour qu'une denrée devienne chère, il faut en général qu'elle soit rare ; mais il faut encore et surtout qu'elle soit désirée, c'est-à-dire demandée par beaucoup de monde. Eh bien ! mes enfants, c'est en effet cette loi naturelle du commerce, qu'on a coutume d'appeler *l'offre et la demande*, qui règle le prix des choses. Comme le dit très-bien Francinet, quand la saison des fruits commence, tout le monde souhaite man-

ger des cerises. La demande de cerises est alors très-grande; la conséquence, c'est que les cerises sont chères. Quand tout le monde s'est rassasié de cerises, ce ne sont plus les acheteurs qui se pressent autour des boutiques pour *demander*; mais ce sont ceux à qui il reste des cerises qui appellent les acheteurs pour leur *offrir* la marchandise. Dans ce cas-là, mes amis, la marchandise baisse toujours. En effet, ce n'est plus l'acheteur qui a besoin d'acheter; c'est le marchand qui a besoin de vendre; or, dans tout marché, celui qui a le plus besoin ou le plus envie de conclure le marché, est celui qui subit les conditions au lieu de les faire.

Voilà le temps des vendanges, par exemple. S'il n'y a pas assez de vendangeurs, les propriétaires qui ont beaucoup de vignes s'en iront demandant de tous côtés des travailleurs. Dans ce cas, la demande de bras sera plus grande que l'offre, puisqu'il y a plus de bras demandés qu'il n'y en a d'offerts. Ce sont donc les propriétaires qui subiront les conditions et qui paieront plus cher les vendangeurs.

Au contraire, s'il y a beaucoup d'ouvriers à offrir leurs bras pour la vendange et peu de propriétaires qui aient besoin de travail, l'offre de bras étant plus considérable que la demande, ce seront les travailleurs qui subiront les conditions. Cette année-là, les vendangeurs seront évidemment payés moins cher.

Le prix des choses et le salaire du travail s'établissent donc ainsi tout naturellement, par *l'offre et la demande*, comme le niveau de l'eau, qui tantôt hausse ou baisse dans la rivière, suivant qu'il pleut ou qu'il fait sec.

La conclusion pratique de ceci, mes enfants, c'est que tout homme qui doit être ouvrier ou marchand, ne doit point prendre au hasard sa profession. Avant de choisir un métier ou d'ouvrir une boutique, on doit se dire : « N'y a-t-il point déjà trop de gens qui font ce que je veux faire ? » Dans ce cas-là, il faut tourner ses vues d'un autre

côté, et préférer un métier où la concurrence soit moins grande, quand même ce métier serait plus difficile à apprendre.

LXV. — La fête de Henri et l'arc d'Étienne.

Les enfants font dans leurs jeux l'apprentissage de la vie.

Il y avait déjà trois mois que Francinet assistait aux leçons de M. Edmond. Les chaudes journées du mois de juin avaient commencé. L'anniversaire de la naissance de Henri était le 25 juin. M. Clertan, pour fêter ce jour et faire plaisir à son petit-fils, résolut de l'emmenner à la campagne avec plusieurs de ses camarades. Francinet avait été invité à la partie, et il avait mis ce jour-là ses plus beaux habits des dimanches.

Un grand char-à-bancs emmena de bonne heure la bande joyeuse, et bientôt la petite troupe put prendre ses ébats dans la cour de la ferme. Le plus jeune fils du fermier, Jean, un robuste garçon, frère de lait de Henri, ne se fit pas prier pour se joindre à nos amis.

Les jeunes garçons couraient à qui mieux mieux ; Aimée suivait tranquillement, en compagnie du précepteur et de sa sœur de lait, la petite Jeanne. Celle-ci, laborieuse déjà et raisonnable, s'était munie d'une corbeille et d'un couteau :

— Demoiselle, avait-elle dit à Aimée, je chercherai de la salade tout en nous promenant ; ce que j'en ramasserai sera autant de préparé pour le marché de demain.

— Je t'aiderai, avait dit Aimée, et quand nous aurons fini, nous jouerons.

Les deux petites donc, sautant dans les fossés, explorant avec attention les endroits ombragés, commencèrent leur cueillette. Aimée, sans négliger la salade, ne résistait point à la tentation de cueillir les jolies marguerites de la Saint-Jean, les sainfoins vermeils et les

scabieuses veloutées ; aussi était-ce un désordre magnifique de fleurs et de légumes dans le panier de la chère petite.

La cueillette finie, il fallut opérer le triage, éplucher la salade et faire les bouquets.

Jeanne et Aimée revinrent alors s'asseoir à côté de M. Edmond pour accomplir cette besogne. Celui-ci suivait d'un œil attentif les ébats bruyants des jeunes garçons ; tout à coup il se tourna vis-à-vis d'Aimée.

— Interrompez un instant votre travail, chère enfant, lui dit-il, et considérez un peu ce qui se passe dans la petite société dont votre frère fait partie.

Aimée releva la tête :

— Bon ! dit-elle, voilà déjà la désunion parmi ces messieurs ! Jeanne, ma petite sœur, nous avons bien fait de refuser de jouer avec eux.

— Oh ! oui, répliqua la jeune fermière. Je me doutais qu'il y aurait des querelles. Il y a là un ami de M. Henri qui est bien fier parce qu'il a apporté un beau grand arc avec des flèches. Lui seul a un arc, et il veut faire la loi à tous ses camarades. Tenez, demoiselle Aimée, voyez tout là-bas cette baguette avec un grand papier blanc, c'est un but que ces messieurs ont arrangé afin de savoir qui tirerait le mieux d'eux tous. Chacun a trois coups pour atteindre le but. Eh bien ! chacun tire régulièrement ses trois coups en bonne justice ; mais ce grand Étienne, à qui appartient l'arc, triche, lui, à chaque fois qu'il joue : en ce moment il veut lancer quatre flèches de suite ; tout à l'heure il se mettait plus près du but que les autres. Il y a un instant, quand vous étiez dans le fossé à cueillir des marguerites, il a empêché Francinet de tirer ses trois coups en prétendant qu'il trichait, ce qui n'était pas vrai le moins du monde. Francinet ne joue plus ; et tenez, voilà mon frère Jean qui ne veut plus jouer non plus et qui cause avec Francinet.

— Il fait très-bien, dit Aimée ; cet Étienne est un mé-

chant. Si j'étais à la place de mon frère et de ses amis, je laisserais Étienne tout seul avec son arc.

— Ah! dame, voilà la grande affaire! L'arc d'Étienne est bien amusant; et comme ils ont grand plaisir à jouer avec, ils aiment encore mieux supporter les vexations de ce vilain Étienne que de ne point jouer avec son arc.

Là-dessus la petite fermière se tourna vers le précepteur.

— Monsieur, dit-elle, cet Étienne est un méchant; si vous le forciez à prêter son arc aux autres sans les tracasser, est-ce que cela ne serait pas juste?

— Ma petite, fit M. Edmond, les contestations de jeux sont affaires d'enfants; tant qu'elles ne dégèrent pas en luttes et en violences, il est juste de les laisser se régler librement. Les enfants font ainsi l'apprentissage de la vie. D'ailleurs, l'arc d'Étienne lui appartient; je ne puis sans injustice l'empêcher d'en disposer à son gré.

Au moment où M. Edmond achevait ces paroles, Jean et Francinet, qui venaient sans doute de se concerter, s'élançèrent rapidement du côté d'une oseraie plantée sur le bord d'un ruisseau, au bas de la prairie. Jean avait pris son couteau; il coupa une forte branche d'osier. Francinet avait tiré de sa poche la corde avec laquelle il lançait sa toupie; il ajusta solidement la corde à la branche d'osier, et, la courbant avec dextérité, il eut bientôt fait un arc. D'autre part, Jean coupait de nouvelles branches à des arbres voisins, plus durs que l'osier, et en peu de temps il eut taillé une provision de flèches.

— Victoire! s'écrièrent bientôt nos deux garçons en courant du côté de leurs camarades. Messieurs, voici un autre arc, et voici des flèches!

L'arc et les flèches furent essayés, et l'enthousiasme fut général quand on s'aperçut qu'on pouvait viser aussi juste et aussi loin avec l'arc d'osier qu'avec celui d'Étienne.

Les parties se réorganisèrent avec entrain. Étienne, mécontent de ne plus pouvoir être le maître, bouda d'abord et essaya de jouer seul à l'écart avec son arc et ses flèches empanachées; mais il s'ennuya bientôt de son isolement. Ce fut son tour alors d'accepter les conditions au lieu d'en dicter; il s'y décida bravement, et la bonne harmonie se rétablit ainsi d'elle-même.

Les deux petites filles avaient suivi des yeux toute cette scène. Aimée songeait à ce que venait de dire M. Edmond; elle songeait en même temps aux leçons du précepteur, et elle s'écria :

— Ah! monsieur Edmond, Jean et Francinet ont eu bien plus d'esprit d'avoir recours à leur industrie pour faire la leçon à Étienne, que de venir se plaindre à vous et vous prier de les protéger.

— A la bonne heure, mon enfant, répondit M. Edmond; et puisque vous savez si bien tirer un enseignement des choses que vous voyez, je veux que demain vous fassiez part de votre sage réflexion à votre frère et à Francinet. Je vais vous donner des explications fort courtes, à l'aide desquelles vous pourrez faire vous-même une petite leçon à ma place.

— Oh! monsieur, dit l'enfant, ne vous raillez pas!

— Je ne raille pas, chère petite, et vous verrez que cela est plus facile que vous ne croyez. Seulement, n'oubliez rien de ce qui s'est passé aujourd'hui entre nos turbulents garçons : ce sera l'exemple sur lequel s'appuiera votre leçon de demain.

LXVI. — Une leçon faite par Aimée.

Les choses les plus simples contiennent des enseignements dont nous pourrions profiter si nous étions attentifs.

Le lendemain, lorsque les trois enfants furent réunis pour travailler, M. Edmond chargea Aimée de faire la

leçon à sa place. La petite, à la grande surprise de Henri et de Francinet, n'eut point l'air trop épouvantée d'une tâche aussi rude. Elle se tourna gravement en face des petits garçons; et, comme quelqu'un qui a réfléchi d'avance à son début, elle commença aussitôt :

— Messieurs, dit-elle, vous aimez beaucoup la justice tous les deux, n'est-il pas vrai?

— Certainement, mademoiselle ma sœur, répondit Henri en riant; car le ton sérieux d' Aimée l'amusait beaucoup.

— Eh bien ! dit Aimée, je vais te poser une question, Henri; voyons si tu trouveras la manière la plus juste de la résoudre. Supposons qu'il n'y ait dans notre ville qu'un cordonnier. Ne penses-tu pas, Henri, que ce cordonnier pourrait dire : — Puisqu'il n'y a que moi à faire des souliers, je vendrai mes souliers aussi cher que je le voudrai, car je n'ai pas à craindre qu'on s'en procure à meilleur marché. — Dans ce cas, mon frère, quelle ressource restera-t-il à ceux qui ne seront pas assez riches pour payer les souliers au prix de l'exigeant cordonnier, sinon de marcher pieds-nus?

— Mais, mademoiselle Aimée, dit Henri avec vivacité, votre cordonnier ne serait pas raisonnable, et il n'y aurait qu'une chose à faire : ce serait de l'empêcher de vendre ses souliers plus cher qu'ils ne valent.

— Soit, mais par quel moyen? fit Aimée.

— Mon Dieu, dit Henri, je ne sais pas trop, moi; mais il y a des autorités dans une ville, et on pourrait ordonner de vendre les souliers à un prix convenable, de façon que le marchand ne fût pas en perte et que cependant les pauvres ne marchassent pas pieds-nus.

— Je te préviens, monsieur mon frère, dit Aimée en riant à son tour de la réponse de Henri, que si tu emploies la force à l'égard d'un travailleur pour le contraindre à céder son travail contre son gré, tu violes le *droit* qu'a tout homme de travailler et de vendre son travail

comme il l'entend. Tu vas donc commettre une injustice envers un travailleur, sous prétexte de faire une charité à ceux qui marchent pieds-nus.

— Mais, mademoiselle Aimée, dit Francinet embarrassé aussi, comment faire alors? Ne vaut-il pas mieux qu'il y ait une seule victime que beaucoup?

— Non, Francinet, dit gravement la petite Aimée. Faire une victime au lieu de plusieurs, c'est toujours faire une injustice. As-tu donc oublié les leçons de M. Edmond à propos de la justice et de l'utilité? La véritable loi, la bonne, c'est celle qui n'opprime personne. Et tu as eu hier bien plus d'esprit qu'aujourd'hui, Francinet, pour régler une question presque semblable.

Francinet et Henri n'y comprenaient plus rien.

— Quelle question? s'écrièrent-ils. Hier, c'était jeudi; il n'y a pas eu de leçon et nous avons joué toute la journée.

— Justement! dit Aimée. Pendant que vous jouiez, M. Edmond et moi nous vous regardions faire. Il y avait parmi vous un certain Étienne, dont les procédés avaient bien du rapport avec ceux du cordonnier en question. Étienne seul avait un arc; tout le monde souhaitait jouer avec son arc. Étienne en profitait pour imposer aux autres les conditions les plus dures. Il fallait donc ou se plier aux fantaisies d'Étienne pour tirer de l'arc, ou se priver de jouer si l'on ne voulait pas obéir. Jeanne ma petite sœur de lait, tout indignée, voulait que M. Edmond allât imposer son autorité au milieu de vous, et forçât Étienne à prêter son arc de meilleure grâce. Mais M. Edmond a refusé son aide, en disant qu'il fallait laisser le débat s'arranger librement. Eh bien! Francinet, achève à ma place maintenant, et tire la conclusion.

— J'y suis, s'écria Francinet. Personne ne peut sans injustice forcer le cordonnier à livrer son travail, qui est sa propriété, pour des prix autres qu'il ne le veut,

pas plus que nous n'avions le droit hier d'arracher à coups de poing l'arc d'Étienne. Mais en même temps le cordonnier ne peut, sans injustice, empêcher ses voisins de se mettre à faire et à vendre des souliers eux-mêmes, pas plus qu'Étienne ne pouvait nous empêcher de faire un arc. Il y aura donc bien vite des gens qui diront, comme Jean et moi nous avons dit hier pour l'arc d'Étienne : — Puisque le cordonnier abuse de ce qu'il est le seul à posséder des souliers, prenons la peine d'en faire nous-mêmes, et alors nous ne serons plus sous sa dépendance.

— Bravo! Francinet, dit M. Edmond; tu as enfin trouvé la meilleure loi : la liberté du travail pour tous. Par là tu respectes le droit qu'avait le cordonnier de disposer de son travail à son gré, et en même temps tu laisses la liberté entière à tout le monde de faire concurrence au cordonnier. Dès lors, personne n'est plus fondé à se plaindre : le cordonnier n'a rien à dire, puisqu'il est libre de travailler et de vendre comme il veut; de leur côté les autres n'ont rien à dire, puisqu'ils peuvent aussi travailler comme ils le veulent, et, à leur choix, faire des souliers ou acheter ceux qu'on leur offre. La justice est ainsi respectée en tout.

Maintenant, petite Aimée, continuez cette leçon, que vous avez si bien faite jusqu'à présent.

— Messieurs, reprit gaiement Aimée, savez-vous sous quel nom on désigne dans le commerce les cas très-rares où un homme opprime tous ceux qui traitent avec lui, comme le cordonnier dont je vous parlais à l'instant ?

— Non, firent les deux petits hommes; mais mademoiselle Aimée nous l'apprendra, puisqu'elle est si savante.

— Eh bien, reprit l'enfant, c'est ce qu'on appelle un *monopole*. On les évite tant qu'on peut dans le commerce; mais ce n'est pas en faisant des lois injustes, comme demandait Henri, pour forcer ceux qui ont un *monopole* à

baisser leurs prix. Non, c'est simplement en laissant à la *concurrence* la liberté de s'établir à côté du *monopole*.

— Je comprends à merveille, dit Henri : la *concurrence* dans le commerce, c'est quand il y a beaucoup de gens à faire le même métier ; et le *monopole*, c'est quand il y a une seule personne avec laquelle on est forcé de faire affaire.

— Précisément, dit Aimée.

— Je vois alors, dit Francinet, que la concurrence est une bien bonne chose ; cependant, j'ai déjà entendu parler de la concurrence, sans me douter de ce que c'était. Les marchands s'en plaignent et l'accusent de toutes leurs misères. La fruitière du coin, par exemple, dit presque tous les jours : « *Le pauvre monde est bien malheureux de notre temps ; la concurrence tue le commerce, il n'y a plus moyen de faire d'affaires.* » Pourquoi donc cela, mademoiselle Aimée ?

— Ah ! dit Aimée, je ne puis pas répondre à cela ; j'ai dit tout ce que je savais ; je cède la parole à M. Edmond.

LXVII. — La concurrence.

La concurrence ressemble à l'émulation : elle nous excite à faire mieux, sans porter atteinte à notre liberté ni à celle d'autrui.

M. Edmond sourit, et répondit :

— Francinet, n'entends-tu pas tous les jours des gens se plaindre qu'il fait trop chaud ou trop froid. Mais, tandis que l'un trouve qu'un peu de pluie ferait bien mieux l'affaire de son jardin, un autre n'affirme-t-il pas que ce temps chaud est au contraire favorable à sa vigne ?

FRANCINET. — Cela est vrai, monsieur.

M. EDMOND. — Ce qui est vrai aussi, mon enfant, c'est que personne ne s'inquiète de ces dires opposés, parce que tout

le monde sait qu'ils ne peuvent faire tomber en plus ou en moins une seule goutte de pluie? Celui même qui se plaint de la sécheresse, sachant que ses plaintes ne suffisent pas pour rafraîchir son jardin, prendra son arrosoir; et tout en regrettant sa peine, il réparera de son mieux le tort qu'un soleil trop chaud fait aux petits pois de son jardin. En même temps, si c'est un homme juste, il réfléchira, et ne dira point : « Le profit que le soleil fait aux vignes de mon voisin est une perte pour moi. » Voici au contraire ce qu'il pensera : « Avec de l'activité, je puis réparer par l'arrosage le tort que me cause l'excès de la chaleur. D'un autre côté, si les vignes de mes voisins se portent bien, il y aura du raisin en abondance; s'il y a beaucoup de raisin, le vin sera moins cher, et j'en profiterai tout le premier. Ne nous plaignons donc pas : le profit de mon voisin est aussi un profit pour moi et pour tous. »

Eh bien! Francinet, la concurrence est comme le temps, dont tout le monde se plaint et dont tout le monde profite. On se plaint un peu plus haut de la concurrence que du temps, parce qu'il y a des gens qui ont toujours l'arrière-pensée qu'on pourrait par la force empêcher la concurrence, tandis qu'on sait fort bien qu'on ne peut inventer aucune loi, — ce qui est bien heureux, — pour régler la pluie ou le soleil.

Mais, mon ami, quand tout le monde aura fini par comprendre combien la concurrence est favorable à la prospérité de tous, on fera pour la concurrence comme on fait pour le temps. Au lieu de perdre les instants à murmurer, on réparera par son activité le préjudice de la concurrence, et on pourra alors dire plus que jamais : le profit de chacun est le profit de tous.

Il est certain que la fruitière trouverait plus agréable d'être seule à vendre des choux, des pommes et de la salade; il est probable également qu'elle en profiterait pour vendre fort cher choux, pommes et salade; et

pendant que vous vous plaindriez de ses exigences, elle s'écrierait, elle : « Comme les affaires vont bien, et comme le commerce est prospère ! » Mais dis-moi, Francinet, ne changerait-elle pas de langage si le cordonnier son voisin, seul à son tour dans la ville, voulait lui vendre ses souliers hors de prix ? N'est-il pas clair qu'elle s'écrierait alors : « Le cordonnier ruine le pauvre monde ! Comment quelqu'un ne lui fait-il pas concurrence ? »

FRANCINET. — Vous avez raison, monsieur. Je vois que les marchands n'aiment pas la concurrence quand on la leur fait ; mais ils sont enchantés qu'elle existe dès qu'ils ont eux-mêmes quelque chose à acheter.

M. EDMOND. — Justement, mon ami ; et comme il n'y a personne, commerçant ou ouvrier, qui n'ait des achats à faire, en fin de compte la concurrence est un bienfait pour tous, même pour la fruitière du coin.

Cela vous prouve, une fois de plus, que la seule chose vraiment utile à tous, c'est le respect de la justice, et qu'au contraire les injustices qu'on fait sous prétexte d'utilité engendrent les conséquences les plus nuisibles.

La juste concurrence est un bienfait non-seulement au point de vue de l'intérêt matériel, mais encore au point de vue intellectuel et moral. Car, pour lutter avec avantage quand on a des rivaux intelligents, ne faut-il pas, Francinet, tâcher de faire, sinon mieux, du moins aussi bien qu'eux ? Hier, lorsque vous avez résolu d'arranger un arc qui pût rivaliser avec celui d'Étienne, n'avez-vous pas fait des efforts d'adresse et d'intelligence pour réussir ? Et à son tour, Étienne, la partie une fois égale, n'a-t-il pas été forcé de rentrer en lui-même, de reconnaître la mauvaise grâce de ses procédés, de se corriger enfin, et de devenir meilleur camarade, sous peine de se passer de camarades ?

HENRI. — Cela est vrai, monsieur, et je suis étonné que nos jeux d'enfants aient un si grand rapport avec les graves affaires des hommes.

M. EDMOND. — Mon ami, il faut, au lieu de vous en étonner, songer au contraire, que le temps de l'enfance et de l'adolescence est un apprentissage de la vie. Et de même que l'apprenti attentif, qui désire devenir plus tard un bon ouvrier, s'applique aux moindres choses qu'on lui fait faire, de même, mes amis, vous devez dès l'enfance vous appliquer à acquérir les vertus qui feront de vous des hommes honnêtes et justes.

A ce sujet, je veux féliciter Francinet de sa conduite d'hier. Mis hors du jeu par l'injustice d'un camarade, il n'a riposté ni par les injures ni par les coups. Au lieu de la force brutale, il a appelé à son aide l'intelligence. Grâce à sa douceur et à son esprit ingénieux, au lieu d'une querelle et d'une batterie, la bonne union a régné entre tous. L'injuste Étienne lui-même a librement avoué ses torts, et il s'est corrigé tout seul. Tu as bien agi, Francinet ; agis toujours de même.

Et vous, mes enfants, ne l'oubliez jamais non plus : il faut, dès sa jeunesse, respecter dans les plus petites choses le droit d'autrui, si l'on veut plus tard savoir le respecter dans les grandes. Habituez-vous dès à présent, mes amis, à la probité et à la loyauté dans vos relations avec vos camarades. Respectez leur liberté comme vous voulez qu'ils respectent la vôtre. Et pour cela, tenez-vous en garde contre les mauvais sentiments qui excitent à l'injustice.

Petite Aimée, continua M. Edmond en présentant un livre à l'enfant, lisez-nous à ce sujet deux chapitres que voici. Ils serviront de conclusion à notre leçon.

La petite prit le livre aussitôt, et d'une voix claire elle commença :

LXVIII. — L'envie porte à l'injustice.

Ne soyez point envieux, même dans les plus petites choses, car l'envie excite au mal. C'est l'envie qui arma le bras de Caïn lorsqu'il tua son frère Abel.

Quand un enfant, à l'école, voit son camarade possesseur d'un objet qui lui plaît, et conçoit aussitôt une violente envie de se le procurer, cet enfant est déjà sur la limite qui sépare le *droit* de l'*injustice* : selon ce qu'il va faire, il va se montrer juste ou injuste.

Il n'y a, pour cet enfant, qu'un moyen légitime de devenir possesseur de la balle ou du canif qu'il envie ; c'est de dire en toute franchise à son camarade :

— Joseph, je désirerais avoir ta balle ou ton canif ; veux-tu l'échanger pour ce livre qui m'appartient ou ce service que je te rendrai, ou telle autre chose que tu souhaiteras ?

Et si Joseph lui répond : « Alphonse, je ne veux céder ma balle ni mon canif à aucun prix ; » — et qu'aussitôt, plein de colère, Alphonse accable son camarade d'injures et de menaces, en nourrissant contre lui une pensée de haine ou de vengeance, Alphonse a violé la justice : il a manqué de respect pour le droit et la liberté de son semblable, il a commis une faute énorme. Car l'enfant qui ne sait pas respecter à l'école le droit et la liberté de ses camarades, une fois homme, ne respectera pas davantage le droit, la liberté, la propriété de ses semblables. On s'habitue à l'injustice dès l'enfance, comme on s'habitue dès l'enfance au respect du droit.

Quelle différence y a-t-il entre l'enfant qui hait et injurie son camarade parce que celui-ci possède de plus que lui une balle ou un canif, et l'homme qui hait et injurie son voisin parce que ce voisin possède de plus que lui un beau cheval et une voiture élégante ? La seule différence qu'il y ait, ce sont les années qui séparent

l'homme de l'enfant, c'est la différence de valeur qui existe entre un cheval et une balle, un canif et une voiture; mais de différence entre l'injustice de l'enfant et celle de l'homme, il n'y en a point.

Voici au contraire un autre camarade de Joseph, qui, après avoir désiré et demandé inutilement sa balle ou son canif, au lieu de l'injurier et de le haïr, se dit : « Certes je regrette beaucoup de n'avoir ni balle ni canif. Cependant Joseph, en me les refusant, a fait ce que j'aurais pu faire à sa place. D'ailleurs, quand même j'aurais agi autrement, cela ne signifie rien, puisque la balle ni le canif ne m'appartiennent. C'est une récompense que Joseph a reçue de son père; il est libre d'en faire ce qu'il veut, il a le droit de me les refuser et je n'ai pas le droit de m'en plaindre. Au lieu de récriminer contre lui, songeons plutôt à travailler et à obtenir une bonne place dans les compositions, afin que mon père me donne, à moi aussi, une récompense. » L'enfant qui a parlé ainsi a respecté le droit et la liberté de son camarade; il a respecté la justice, il a pris une noble résolution au lieu de s'abandonner à l'envie. Cet enfant deviendra, cela est presque certain, un honnête homme.

Quelle différence y a-t-il entre ce petit enfant qui songe à imiter l'activité laborieuse de Joseph afin de posséder comme lui une balle et un canif, récompense de son application, et l'homme qui, ayant admiré et désiré le beau cheval et la riche voiture de son voisin, ne songe qu'à travailler de tout son cœur pour se procurer plus tard un cheval et une voiture semblables? Évidemment il n'y a de différence que dans la distance des âges et la valeur des objets; mais de différence entre la justice de l'enfant et celle de l'homme, entre leur respect commun de la liberté d'autrui, il n'y en a point. L'un et l'autre ont des âmes droites et courageuses, qui veulent devoir leur prospérité à leur travail, non à l'injustice.

Ici notre petite Aimée s'arrêta un instant : le premier chapitre était fini. M. Edmond félicita l'enfant, car elle avait lu avec beaucoup de goût, laissant tomber la voix lorsque les phrases étaient finies, et faisant sentir chaque virgule par un petit temps d'arrêt.

Aimée, très-contente des encouragements du professeur, reprit le chapitre suivant en s'appliquant davantage encore à bien lire.

LXIX. — L'orgueil porte à l'injustice.

La seule richesse dont on pourrait s'enorgueillir, c'est la richesse du cœur, la vertu. Mais la vertu précisément est douce, patiente et modeste : elle rejette loin d'elle un vain orgueil et une folle vanité.

Si un enfant riche, à l'école, s'avise d'admirer son bel habit et de regarder avec dédain la blouse de son camarade, en se disant : « Ce pauvre Jacques n'est que le fils d'un journalier, il porte des sabots qui ne sont pas même vernis. Il y a entre nous une grande différence, et quand je consentirai à jouer avec lui, Jacques obéira, moi je commanderai ; » cet enfant a déjà, par la pensée, violé la justice.

Riches et pauvres sont égaux en droits devant Dieu, ils le doivent être dans l'humanité. Les inégalités de la fortune, de l'intelligence et même du mérite, n'empêchent pas entre les hommes l'égalité des droits et des devoirs de justice. L'enfant qui, tout jeune, s'habitue à violer la justice en établissant une différence entre les droits de ses camarades sur la simple inspection de leurs habits, sera plus tard un homme injuste dans ses relations avec ses semblables ; car les habitudes prises dès l'enfance ne font que s'exagérer en vieillissant.

Quelle différence y a-t-il entre l'enfant dont nous venons de parler et l'homme riche qui se dit : « Jacques, mon voisin, n'a pas un liard d'avance dans son tiroir ; moi, j'ai des biens immenses au soleil ; évidemment il y a entre nous une différence très-grande. Jacques doit me parler avec humilité et respect ; moi, je ne lui dois rien ; et quand, sur mon passage, il me saluera, moi je resterai le chapeau sur la tête, fier de ma supériorité. Et si Jacques humilié ne me salue pas, je me vengerai en lui retirant le travail que je lui donne, et en le laissant sous le poids de cette misère dont il refuse de comprendre l'humilité. »

Évidemment il n'y a pas de différence entre le sot enfant dont nous avons parlé et le riche injuste que nous peignons ici. On pourrait dire à l'un comme à l'autre : « Mon ami, vous avez tort de vous enorgueillir de votre bel habit et de votre chapeau soyeux ; car si votre habit est riche, le cœur que recouvre cet habit est bien pauvre ; si votre chapeau est élégant, la cervelle qu'il abrite est bien vide ! Vous ne savez donc pas, à votre âge, que la seule chose qui rend un homme digne de plus de respect qu'un autre, c'est sa vertu, sa sagesse, sa justice ? La vertu ne tient, Dieu merci, ni à l'habit, ni au chapeau, et on ne va point l'acheter au marché avec de gros sous.

Si vous voulez obtenir plus de respect que vos semblables, tâchez de devenir meilleur. Et à ce moment-là même, laissez encore les autres juges de votre valeur ; car personne ne peut, sans orgueil, s'estimer plus vertueux, plus juste ou plus sage qu'un autre. La vertu ne réside pas seulement dans les actes, mais surtout dans les intentions secrètes qui ont inspiré les actions, et personne, hormis Dieu qui sonde les cœurs, ne peut connaître les pensées d'autrui. Ne dites donc jamais : « Je suis meilleur que mon voisin. » Avez-vous lu dans le cœur de votre voisin, pour savoir si la justice n'y règne pas sans

partage, et avez-vous le droit de dire que la charité fait palpiter votre cœur plus vite que celui des autres ?

— Voilà des réflexions bien belles ! dit Francinet. Ce livre explique si bien les choses, que je ne me trouverai plus humilié désormais lorsque quelqu'un, à cause de ma pauvreté, me traitera avec mépris. Je serai consolé tout de suite, car je me dirai : cet orgueilleux ne fait de tort qu'à lui, et le seul qui ait sujet d'être honteux, c'est lui, puisqu'il est injuste et que je ne le suis pas.

— Et tu auras d'autant plus raison, Francinet, qu'il n'y a vraiment que les sots et les ignorants qui soient capables de tirer vanité de leurs habits ou de leurs écus. A de telles gens il ne faut donc opposer ni la colère ni l'indignation ; ils ne méritent que la pitié.

LXX. — Histoire de l'industrie. — Les corporations, leurs privilèges, l'apprentissage et la maîtrise.

Pour qu'une association soit juste et vraiment féconde, il faut qu'elle n'opprime personne et qu'elle respecte les droits de tous.

Quinze jours après cette leçon, le 14 juillet arriva ; c'était la Saint-Bonaventure, fête des fabricants de tissus. Il y eut congé pour tout le monde à la manufacture de M. Clertan, et les ouvriers étaient d'autant plus satisfaits de ce congé, que leur journée leur était payée quoiqu'ils ne travaillassent point.

Francinet, pour la première fois de sa vie, assista aux cérémonies par lesquelles on fêtait la Saint-Bonaventure. Il avait un gros bouquet à la main. Il eut sa part, à l'église, du gâteau béni partagé entre tous. A la fin de l'office, l'orgue fit entendre des airs joyeux. En même temps le porte-drapeau, l'un des plus anciens ouvriers du pays, monté sur une chaise, se mit à faire tournoyer

dans les airs, en signe d'allégresse, le grand drapeau des fabricants. Les longs plis de l'étendard étaient en riche étoffe de soie, blanche d'un côté, pourpre de l'autre, et partout semée d'abeilles d'or, emblèmes du travail. Au bas étaient brodées, en or également, la navette du tisserand et la quenouille des fileuses. Ces humbles attributs de la fabrique reposaient sur des gerbes d'épis, pour marquer la fécondité de l'industrie.

Lorsque l'orgue se tut, quatre tambours recrutés parmi les ouvriers exécutèrent un roulement de marche magnifique, et le cortège se retira.

Francinet émerveillé avait tout observé avec attention. Le lendemain, il interrogea M. Edmond sur la cérémonie.

— Monsieur, lui dit-il avec vivacité, encore tout joyeux de la journée de la veille, c'était bien beau la fête d'hier ! Le père Jacques m'a dit qu'il y en avait une autre à la Saint-Maurice, patron des teinturiers. Il paraît que chaque métier a comme cela sa fête, et qu'autrefois ces fêtes-là étaient bien plus belles encore. C'était, paraît-il, le temps des corps de métiers et des corporations. Mais qu'était-ce donc, monsieur, que ces corporations dont les vieux ouvriers parlent quelquefois ?

M. EDMOND. — Mon ami, ces corps de métiers ou *corporations* étaient des sociétés formées de tous les artisans de la même profession et habitant dans une même ville. La réunion d'hier, par exemple, toute composée des notables fabricants et des plus anciens ouvriers des fabriques, rappelle de loin ces corporations, et en est un dernier vestige. Seulement, autrefois, on aurait fait au moins cinq ou six corporations dans la seule réunion d'hier : — fabricants de lainage, par exemple, fabricants de toile, fabricants de cotonnades, fabricants de mouchoirs, etc., etc.

FRANCINET. — Alors, il y aurait eu cinq ou six fêtes. Cela aurait été bien plus agréable encore.

M. EDMOND. — Mais tu n'aurais pu assister qu'à une seule, mon ami, celle qui eût concerné ton métier. Tu vois donc que tu n'aurais pas été plus avancé pour cela. D'ailleurs, c'est d'un enfant, et d'un enfant peu sérieux, de juger une institution sur les plaisirs et les fêtes qu'elle peut procurer une fois l'an.

FRANCINET. — Les corporations n'étaient donc pas une bonne chose à votre avis, monsieur?

M. EDMOND. — Mon ami, les corporations d'autrefois s'étaient d'abord formées dans une intention excellente. Les artisans d'un même métier voulaient se défendre, se protéger mutuellement et s'entendre pour soutenir leurs droits. Mais, au lieu de demeurer des associations libres, et de respecter la liberté des autres, les corporations obtinrent du gouvernement d'alors, moyennant une somme qu'elles lui payaient chaque année, le privilège d'exercer seules leur métier et de l'interdire à tous ceux qui n'étaient pas admis dans leur sein. Vous voyez d'ici l'injustice.

HENRI. — Je crois bien ! Ce devait être comme avec l'arc d'Étienne : des monopoles.

M. EDMOND. — Précisément, mon enfant. Par exemple, il y avait une corporation des rôtisseurs ; personne, dans une ville de France, ne pouvait exercer le métier de rôtisseur sans avoir été admis dans cette corporation. Or, mes amis, n'entrait pas qui voulait dans un corps de métiers : il y avait des lois et des règlements auxquels il fallait se soumettre d'abord. Par exemple, pour entrer dans la corporation des rôtisseurs, il fallait commencer par tourner la broche pendant plusieurs années, et comme cela était déjà une faveur qu'on vous faisait, il fallait avant tout la payer.

AIMÉE, *en riant* : — Comment, monsieur, on payait pour avoir le droit de tourner la broche !

M. EDMOND. — Certainement, ma mignonne, et on payait même assez cher. Après cela, on était reçu *com-*

pagnon rôtisseur, et on payait encore pour ce titre. Enfin, si l'on voulait passer *maître* rôtisseur, il fallait payer de nouveau, donner un grand dîner aux principaux personnages de la confrérie, et faire ce que l'on appelait un *chef-d'œuvre*.

AIMÉE. — Quel chef-d'œuvre?

M. EDMOND. — Un rôti magnifique, cuit à point, doré, tendre et succulent.

Les enfants se mirent à rire.

M. EDMOND. — Cela vous surprend, mes amis. Eh bien ! vous allez l'être plus encore quand vous saurez que, pour passer ainsi maître rôtisseur, il ne fallait pas moins de dix ans.

AIMÉE. — Ah ! mon Dieu ! je ne croyais pas qu'il fût si difficile de faire un bon rôti !

M. EDMOND. — Au fond, ce n'était pas bien difficile ; mais les maîtres rôtisseurs déjà établis dans la ville étaient seuls juges du chef-d'œuvre. Ils savaient fort bien qu'en recevant un nouveau maître, ils se donneraient un rival, dont la concurrence diminuerait le nombre de leurs pratiques. Aussi ne se pressaient-ils guère, et avaient-ils bien soin de faire les dégoûtés devant tous les rôtis qu'on leur présentait à titre de chefs-d'œuvre pour la maîtrise : l'un était trop cuit, l'autre ne l'était pas assez ; l'un était trop blanc, l'autre était trop roux. Bref, on avait toujours mille prétextes pour écarter les concurrents. Les maîtres rôtisseurs gardaient ainsi pour eux seuls leurs privilèges.

FRANCINET. — Mais, monsieur, pendant ce temps-là les pauvres compagnons ne devaient guère s'enrichir, et de plus, ils devaient bien s'ennuyer. Comment étaient-ils si sots de vouloir entrer dans les métiers qui avaient des corporations ? A leur place j'aurais préféré faire autre chose. J'aimerais mieux être savetier et libre dans une échoppe, que de travailler en esclave pour devenir maître rôtisseur dans une belle boutique.

M. EDMOND. — Francinet, mon ami, vous en parlez à votre aise. Personne n'avait le choix entre le travail libre et la corporation. Chaque industrie était un monopole protégé par les lois d'alors. Pour exercer un métier quelconque, pour travailler à la plus minime des industries, il fallait donc se plier à toutes les exigences de la confrérie dont on faisait partie, et de plus payer, toujours payer, payer pour être ouvrier, payer pour être maître.

HENRI. — Mais une fois reçu maître, monsieur, on devenait libre sans doute ?

M. EDMOND. — Erreur, cher enfant. Les règlements concernant les maîtres étaient aussi tyranniques que ceux qui concernaient les compagnons. Par exemple, on n'était reçu maître que pour un métier et pour une seule ville. Celui qui était reçu cordonnier à Paris ne pouvait, sous des peines sévères, aller faire des souliers à Rouen. Il ne pouvait pas non plus changer d'occupation dans les moments de chômage. Par exemple, les savetonniers avaient le privilège de faire des chaussures légères pour l'été ; mais ils n'avaient pas la permission de faire de grosses chaussures pour l'hiver, liberté qui n'appartenait qu'aux cordonniers. Quand l'hiver était venu, les savetonniers manquaient d'ouvrage, et souvent mouraient de faim et de misère, comme avaient fait pendant l'été leurs rivaux, les cordonniers. En même temps, les cordonniers étaient si pressés d'ouvrage en hiver que les bras leur manquaient. Eh bien ! ils ne pouvaient pas alors employer les savetonniers, qui en auraient cependant été bien heureux. Les règlements s'opposaient à ce que le même homme fit des chaussures lourdes et des chaussures légères.

AIMÉE. — Ah ! mon Dieu ! quels règlements absurdes et même cruels !

M. EDMOND. — Cruels en effet, ma chère enfant ; car presque tous les ouvriers étaient dans la misère, et il leur était le plus souvent impossible de devenir maîtres, tant il fallait pour cela d'années et d'argent.

FRANCINET. — Non-seulement c'était absurde et cruel, mais il me semble encore que c'était contraire à la justice; n'est-ce pas, monsieur Edmond?

M. EDMOND. — Mon ami, chaque homme a le droit de travailler librement, tant qu'il ne nuit point au droit d'autrui; toute violation du droit étant une injustice, les corporations étaient effectivement contraires à la justice, contraires à la liberté du travail. Aussi, au lieu de perfectionner l'industrie et de l'enrichir, elles l'entravaient et l'appauvrissaient. Pour bien vous le faire comprendre, nous reprendrons encore ce sujet instructif, qui intéresse à un si haut degré l'histoire de l'industrie.

LXXI. — **Histoire de l'industrie (suite).** — **Les anciens règlements.**

Ne confondez jamais les choses de justice avec les affaires d'intérêt. Les premières sont obligatoires; les secondes sont libres.

M. EDMOND. — Pour vous montrer les entraves tyranniques que les corps de métiers apportaient au travail, je veux vous citer encore quelques-uns des règlements puérils et minutieux de cette époque. Par exemple, ceux qui vendaient des saucisses ne pouvaient pas vendre de boudins. Les cabaretiers vendaient du vin; mais ils ne pouvaient le vendre en bouteilles. Il était défendu aux tailleurs de doubler les pourpoints avec de la vieille bourre, et de mélanger le vieux avec le neuf. Les menuisiers ne pouvaient mettre en couleur les armoires avant de les avoir vendues. Les marchands de chandelles ne pouvaient mélanger que dans une proportion déterminée le suif de bœuf et le suif de mouton. Les brodeurs ne pouvaient employer dans leurs broderies que de l'or à 8 sous le bâton. Sous Louis XIV, Colbert, qui est pourtant un des plus grands ministres que la France ait eus,

multiplia encore les règlements de l'industrie. Un de ces règlements prescrivait le nombre de fils que le tisserand devait employer dans la *chaîne* servant à former le tissu. S'il mettait un fil de moins, et que l'inspecteur royal s'en aperçût, son étoffe était coupée sur le métier ou saisie sur le marché et brûlée. Le règlement disait même que, en cas de récidive, le marchand devait être attaché au carcan pendant deux heures sur la place publique, c'est-à-dire attaché comme un criminel avec un collier de fer autour du cou. Cependant, la peine parut si infamante aux maîtres des corporations, que les juges crurent sage de ne pas l'appliquer. De même, pour contravention aux ordonnances, un orfèvre pouvait, d'après les règlements, être mis aux galères pendant trois ans.

HENRI. — Monsieur, qu'était-ce donc que ces galères ?

M. EDMOND. — C'étaient des navires qui allaient à voiles et à rames. Les forçats, enchaînés sur les bancs, étaient condamnés à les faire marcher au moyen de la rame, ce qui causait une énorme fatigue.

FRANCINET. — Ainsi, monsieur, pour une désobéissance aux règlements des corporations, on était mis au rang des criminels. N'était-ce pas bien dur ?

M. EDMOND. — Oui, mon enfant ; aussi ces jugements et ces règlements iniques ne gênaient pas seulement le travail, mais encore ils troublaient et altéraient la conscience publique. Comme on punissait des actes indifférents ou même utiles des mêmes peines qu'on aurait puni les mauvaises actions, bien des gens finissaient par ne plus savoir distinguer le juste et l'injuste, et la moralité publique se trouvait corrompue.

C'est là une autre conséquence, et une des plus tristes, de toute violation du droit et de la justice. Aussi cette considération suffirait, à elle seule, pour condamner les corps de métiers, alors même que leurs résultats pour la prospérité publique eussent été meilleurs qu'ils ne le furent.

LXXII. — Les *PROCÈS* autrefois et aujourd'hui. — Les tailleurs et les fripiers. — Les poulailleurs et les rôtisseurs. — Les baladins de la foire.

Il y a plus d'honneur et de profit à vivre en bon accord avec ses voisins qu'à gagner cinquante procès.

HENRI. — Monsieur, pour juger toutes les contraventions des corps de métiers, cela devait faire bien des procès ?

M. EDMOND. — Évidemment, mon ami ; les monopoles, les privilèges et les rivalités des corporations engendraient des procès interminables, non moins ruineux qu'absurdes. La confrérie des fripiers, par exemple, eut avec la confrérie des tailleurs un procès qui dura trois siècles. Il était défendu aux fripiers de vendre des habits neufs ; d'autre part, les tailleurs n'avaient pas la permission d'en vendre de vieux. Or, il arriva que les fripiers accusaient les tailleurs de vendre de vieux habits, tandis que les tailleurs accusaient les fripiers d'en vendre de neufs. Comme il est assez difficile de distinguer un habit complètement neuf d'un habit porté depuis peu de temps, le tribunal était fort embarrassé ; aussi le procès dura-t-il trois cents ans.

Les merciers, vendant des marchandises de tout genre, se trouvaient en procès avec tout le monde.

Une autre confrérie, celle des savetiers, avait le droit de faire des réparations aux vieux souliers ; mais elle n'avait pas le droit d'en faire de neufs. Un beau jour, les savetiers voulurent se permettre de faire leurs propres souliers, ceux de leurs enfants et de leurs femmes.

— « Comment ! vous osez faire des souliers neufs ! » s'écrièrent aussitôt les cordonniers, fabricants de gros souliers, et les savetonniers, fabricants de souliers légers.

Il s'ensuivit un long procès. Les savetiers le perdi-

rent après y avoir dépensé beaucoup d'argent, et ils furent obligés désormais de ne faire que raccommo-der leurs chaussures.

Les poulaillers ou marchands de poules firent un procès aux rôtisseurs, parce que les rôtisseurs osaient mettre des poules à la broche, au lieu d'y mettre seulement de grosses viandes, comme le bœuf et le mouton. Après de longs procès, il fut défendu aux rôtisseurs de mettre des volailles à la broche.

Les baladins de la foire avaient aussi leurs procès. Un jour ils tentèrent de jouer de petites comédies pour amuser les enfants et les grandes personnes. Les comédiens du Théâtre-Français, qui avaient seuls la permission de jouer des pièces parlées, s'empressèrent de leur intenter un procès.

Les baladins, renonçant alors à parler, songèrent à chanter leurs pièces. Mais les chanteurs de l'Opéra déclarèrent qu'on empiétait sur leurs privilèges, et les malheureux baladins se virent faire un nouveau procès. Obligés alors de ne plus parler ni chanter sur leur théâtre, ils furent contraints à s'exprimer par gestes, et à faire ce qu'on appelle des *pantomimes*. Malheureusement, les gestes sont souvent impuissants à expliquer au public les événements d'une pièce. Les assistants ne comprenaient pas toujours. Les baladins embarrassés inventèrent, pour se tirer d'affaire, un bizarre expédient. Ils distribuèrent à la porte de petits livrets aux spectateurs afin de leur expliquer la pièce. Le public pour plaisanter, peut-être aussi pour narguer les règles, se livra bientôt à un amusement fort singulier. Pendant que les acteurs faisaient leurs gestes sur la scène, sans rien dire, les spectateurs, munis du livret, chantaient eux-mêmes les paroles. On éludait ainsi la loi et on évitait un procès.

HENRI. — Mais tous ces procès devaient coûter beaucoup d'argent?

M. EDMOND. — Je le crois bien ! les procès des corporations jalouses les unes des autres dévorait tous les ans, dans la seule ville de Paris, plus de 800 000 francs en frais de procédure.

FRANCINET. — Monsieur, est-ce qu'il y a encore bien des procès, maintenant que les corporations n'existent plus ?

M. EDMOND. — Beaucoup moins, mon enfant ; néanmoins, il y en a encore trop, cela est certain. Il y a des gens, dans les campagnes comme dans les villes, qui ont la manie d'être continuellement en procès avec les uns ou avec les autres. Parfois, pour de petits dommages qu'on leur a faits, ils dépensent en procédure beaucoup plus d'argent que le dommage n'est grand. Un homme sage et modéré trouve presque toujours moyen de vivre en bonne intelligence avec ses voisins, et s'il survient quelque discussion, il sait arranger les choses à l'amiable. Il y a plus d'honneur et de profit à vivre en bon accord avec ses voisins qu'à gagner cinquante procès. Ne vaut-il pas mieux avoir des amis que des ennemis ? et un procès, gagné ou perdu, ne vous fait-il pas le plus souvent un ennemi de votre adversaire ?

Heureusement, bien que les procès soient encore trop nombreux, leur nombre diminue de plus en plus. En conséquence l'esprit de paix et le sentiment du juste augmentent. Par exemple, de 1858 à 1862, le nombre des procès devant les *tribunaux de première instance* (1) a diminué de trois mille deux cents, et les juges de paix (2)

(1) Tribunaux composés de plusieurs juges siégeant aux chefs-lieux d'arrondissement, et jugeant les contestations civiles à partir d'une certaine somme. On les nomme tribunaux de première instance pour marquer que leur juridiction est seulement du premier degré, c'est-à-dire qu'on peut *former appel* des jugements rendus par eux.

(2) Il y a un *juge de paix* dans chaque canton. Ses fonctions sont surtout celles de *conciliateur*.

ont concilié quinze cent mille affaires, c'est-à-dire qu'ils ont réussi à mettre les gens d'accord et à éviter quinze cent mille procès. Les *tribunaux de commerce*, qui prononcent uniquement sur les contestations en matière commerciale, ont aussi beaucoup moins d'affaires à juger, bien que le commerce soit de plus en plus actif. C'est un grand progrès, qui montre que la juste liberté, loin de produire le trouble et la discorde, amène la concorde et la paix.

LXXIII. — Comment les corporations empêchaient les progrès de l'industrie. — Leprévost et les chapeaux de soie. — Argand et le perfectionnement des lampes. — Réveillon et les papiers peints.

Si les objets dont nous nous servons nous racontaient leur histoire, nous serions bien étonnés d'apprendre combien leurs inventeurs ont eu de peine à faire adopter les choses les plus simples et les plus utiles.

M. EDMOND. — Je vous ai dit déjà, mes amis, que les corporations rendaient presque impossibles les progrès de l'industrie, parce qu'elles empêchaient les inventions nouvelles et qu'elles étouffaient le génie. Il était défendu, en effet, de s'écarter des vieux procédés. Toute découverte et toute amélioration étaient persécutées aussitôt, car on les regardait comme une concurrence nuisible à ceux qui se servaient des vieux procédés. Défense donc à chacun de faire autrement et de faire mieux que les autres ; défense au génie de s'envoler plus haut que le vulgaire : on lui coupait les ailes et on l'empêchait de prendre son essor. Il était regardé comme un ennemi du bien général.

Les moindres améliorations étaient l'origine de procès et de persécutions sans nombre. Un chaussetier ou fabricant de chaussettes inventa un jour de remplacer au moyen d'aiguillettes les cordons qui retenaient les

bas. Le public fut de son avis et, trouvant les aiguillettes plus commodes, voulut s'en servir; de là un procès qui dura quinze ans. Le public n'obtint qu'à grand'peine la permission de nouer ses chausses comme il l'entendait.

AIMÉE. — Quoi! on se mêlait même de cela?

M. EDMOND. — Oui, mon enfant. Les corporations privilégiées ne reculaient devant aucune injustice pour conserver leurs monopoles.

Autre exemple. Francinet, regarde sur ta veste ces boutons couverts d'étoffe. On ne connaissait autrefois que les boutons d'or et de nacre, qui étaient beaucoup plus chers. Un fabricant inventa les boutons couverts d'étoffe, qui sont très-économiques. Les juges défendirent de fabriquer et de porter ces boutons, et ordonnèrent aux gardes de les couper, dans la rue, sur les habits de ceux qui les portaient. Ainsi, Francinet, mon ami, si tu étais sorti avec cette veste, tu aurais couru risque de revenir chez toi sans boutons.

FRANCINET. — Pourtant, monsieur, je ne fais de mal ni de tort à personne en portant des boutons d'étoffe?

M. EDMOND. — Cela est vrai, mon ami; mais à cette époque on s'imaginait que les nouveautés et l'amélioration des procédés étaient fort nuisibles à l'industrie, et c'était dans le but de protéger l'industrie qu'on se montrait si injuste. Regarde autour de toi, Francinet; il n'est presque aucun objet qui n'ait donné lieu à des procès et à des rivalités injustes parmi les corporations.

Ta sœur, par exemple, quand elle met le dimanche sa robe d'indienne à fleurs roses, porte une robe en toile peinte. Eh bien! les toiles peintes, inventées au siècle dernier par Bedel, étaient beaucoup plus économiques pour les bourgeois ou pour les femmes du peuple que les étoffes de soie et de laine. Cette invention utile n'en fut pas moins persécutée par les corporations. Le fabricant fut puni des galères; on permit aux gardes et aux com-

mis des barrières d'arracher les robes de toile peinte aux femmes qui oseraient en porter.

Voici, sur un guéridon, mon chapeau de soie. Autrefois on n'employait que la laine pour la fabrication des chapeaux. Leprévost, chapelier à Paris, eut l'heureuse idée d'y mêler de la soie, ce qui rendait les chapeaux beaucoup plus brillants. Il eut bientôt une nombreuse clientèle. La corporation des chapeliers, jalouse de sa fortune, fit faire chez lui une visite par les jurés de la corporation; on foula aux pieds trois mille deux cents chapeaux, et on en saisit quarante-neuf comme pièces à conviction (1) pour le procès. On demanda la condamnation de Leprévost, sous prétexte que ses chapeaux ne pouvaient pas être solides.

— « Mais essayez d'abord mes chapeaux, répliquait Leprévost. Consultez ceux qui m'en achètent et qui s'en trouvent bien. Je ne force personne à venir ou à revenir dans ma boutique, et si les acheteurs préfèrent mes chapeaux aux vôtres, ils sont bien libres. » — Ce n'est qu'après avoir plaidé durant quatre années que Leprévost obtint l'autorisation de continuer son commerce. Quant aux trois mille chapeaux foulés aux pieds, ils ne lui furent point payés.

Là-bas, sur la cheminée, je vois la lampe dont nous servons le soir. Avant l'année 1780, on n'employait que des lampes ou des lumignons formés d'une mèche de coton trempant dans l'huile, sans verre autour; lampes fumeuses et sans clarté, qui répandent au loin une mauvaise odeur.

AIMÉE. — Il y en a encore de ce genre dans la cuisine.

(1) On nomme *pièces à conviction*, les objets qui doivent être présentés aux juges d'un procès, comme pouvant servir à éclairer la justice, à établir le crime ou le délit. Ce sont des pièces *probantes*, c'est-à-dire destinées à convaincre le juge.

M. EDMOND. — Eh bien, jusqu'en 1780, la confection des lampes n'avait pas fait le moindre progrès depuis l'antiquité la plus reculée. Un physicien de Genève, nommé Argand, inventa les mèches circulaires de coton et la cheminée de verre, qui donne à la lumière tant d'éclat en établissant un courant d'air autour de la flamme. De là des jalousies, des colères, des procès sans nombre intentés par tous les anciens fabricants de lampes. Pour y mettre fin, Argand s'adressa directement au roi, et lui demanda un privilège qui lui permît de se livrer à cette fabrication nouvelle. C'était remédier à un privilège par un autre, aux abus du monopole par un autre monopole, à une injustice par un acte arbitraire du pouvoir. Mais Argand n'avait que ce moyen pour échapper aux condamnations. Plus tard, les lampes furent perfectionnées par l'horloger Carcel, qui inventa un mécanisme pour faire monter l'huile dans le tuyau. Plus tard encore, dans les lampes à *modérateur*, on a remplacé le mécanisme par un simple ressort qui fait descendre un piston dans le corps de lampe. Mais ces derniers perfectionnements se sont introduits sans obstacles, grâce à la liberté dont l'industrie jouit de nos jours. La lampe qui est sur la cheminée est une lampe d'Argand perfectionnée.

La tapisserie de la chambre où nous sommes est en papier peint. Autrefois, les murs étaient simplement blanchis à la chaux ou recouverts de tentures très-coûteuses en cuir, en velours, en laine, en soie, en tapisseries brodées, que les gens fort riches pouvaient seuls se procurer. Réveillon, lorsqu'il voulut introduire l'industrie économique des papiers peints, rencontra l'opposition de toutes les corporations : graveurs, imprimeurs sur étoffe, tapissiers, etc. Ne sachant comment résister à toutes ces haines, Réveillon profita de son influence et de sa fortune pour obtenir du roi un privilège, c'est-à-dire une permission d'exercer son industrie

malgré les règlements qui lui faisaient obstacle. Il l'obtint, ce qui aurait été impossible à beaucoup d'autres ; mais on s'en vengea. A la veille de la révolution de 89, pendant les troubles qui eurent lieu, les ouvriers saccagèrent sa manufacture, tant l'innovation avait déplu à ceux-là même à qui elle devait le plus servir.

Vous voyez, mes enfants, comment une injustice en amène une autre, et combien il importe, dans l'industrie et le commerce, de s'habituer à respecter toujours le droit d'autrui.

AIMÉE. — Monsieur, ce que vous nous avez dit aujourd'hui me fait penser une chose, c'est que, si les corporations existaient encore, renfermant chacun à jamais dans sa classe et dans sa profession ; si la liberté du travail, toutes les fois qu'elle ne blesse pas la justice, n'était pas un droit reconnu par tous, Georges Stephenson et Lincoln, dont vous nous avez parlé, n'auraient pu sans doute faire tout le bien qu'ils ont fait.

M. EDMOND. — Vous avez raison, petite Aimée ; et l'on peut affirmer que les sociétés passées, en enlevant la liberté au plus grand nombre de leurs membres, se sont privées des services de beaucoup d'hommes de génie étouffés ainsi sous l'iniquité des lois.

LXXIV. — La misère d'autrefois. — Les famines périodiques. — Durée moyenne de la vie autrefois et aujourd'hui.

Sur la terre où nous sommes que d'hommes ont souffert avant nous ! Nos ancêtres ont arrosé de leurs sueurs et de leurs larmes le sol de la patrie. Que leurs souffrances nous soient du moins utiles, qu'elles nous rappellent sans cesse que l'humanité ne viole jamais impunément la justice et le droit.

M. EDMOND. — L'injustice ne peut jamais avoir des conséquences heureuses, et quand l'humanité viole un

droit, elle est toujours punie par les résultats mêmes de son action.

Sous prétexte de protéger l'industrie et le commerce, on avait multiplié autrefois les règlements iniques, et enlevé aux travailleurs la liberté du travail. Le résultat auquel on aboutit fut une effrayante misère.

Un grand général du roi de France Louis XIV, Vauban, déclarait dans un de ses ouvrages que, sur dix Français, il y en avait un qui n'avait pas du tout de pain, cinq qui n'en avaient pas assez pour vivre, et trois qui ne pouvaient vivre que dans la misère. Le dixième seul avait une quantité suffisante de pain.

En 1740, le marquis d'Argenson, ministre du roi Louis XV, écrivait : « Au moment où j'écris, en pleine paix, avec les apparences d'une récolte passable, les hommes meurent autour de nous dru comme grêle, en broutant de l'herbe. Beaucoup mangent du pain de fougère. Il est mort plus de Français de misère depuis deux ans que n'en ont tué toutes les guerres de Louis XIV. C'est aujourd'hui à faire pitié, même aux bourreaux. »

Un des plus grands écrivains du xvii^e siècle, La Bruyère, décrit en ces termes éloquents la misère d'alors : « On voit certains animaux farouches répandus dans la campagne, noirs, livides et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté inconcevable. Ils ont une voix articulée, et quand ils se lèvent sur leurs pieds ils montrent une face humaine. Et en effet, ce sont des hommes. » « Pendant les famines, on les voyait errer par bandes affamées, comme les loups que la neige et la faim chassent l'hiver des grands bois ; et on trouvait des morts le long des chemins, la bouche pleine encore de l'herbe dont ils avaient essayé de se nourrir. »

— Oh ! monsieur, s'écria Aimée tout émue, de telles famines devaient être bien rares, n'est-ce pas ?

— Erreur, mon enfant ; elles étaient au contraire très-

fréquentes. Encore une fois, toutes ces réglementations, toutes ces entraves à la liberté de l'industrie et du commerce, tous ces privilèges des corporations, toutes ces sévérités des tribunaux, avaient pour but de *protéger* le travail et d'empêcher les famines. Eh bien! voyez le beau résultat auquel on arrivait et auquel arriveront toujours ceux qui, au lieu de compter sur eux-mêmes, sur la sainte fécondité du travail libre et de la justice, chercheront des remèdes à leurs misères dans les privilèges et les protections de toute sorte. Savez-vous, au sortir d'une famine, après combien d'années on était sûr d'en voir revenir une autre? — Après quatre ou cinq ans. Oui, tous les quatre ou cinq ans, la famine revenait ainsi qu'un fléau périodique. C'était réglé, inévitable, comme le flot montant des marées ou comme le cours des saisons.

Eh bien, au lieu de s'apercevoir de la véritable cause de tant de maux, on en cherchait au contraire le remède dans de nouvelles réglementations et protections. Il semblait que plus les hommes devenaient malheureux, plus ils avaient peur du seul remède qui pût les guérir : la liberté du travail accompagnée de la justice la plus rigoureuse.

Outre les famines, qui emportaient déjà tant de malheureux, on était sûr de voir recommencer à chaque instant les guerres, qui en enlevaient davantage encore.

— Quel triste temps, dit Aimée! Ce n'est plus aujourd'hui comme alors, n'est-ce pas, monsieur?

M. EDMOND. — Non, mon enfant; depuis que la législation insensée qui enlevait toute liberté au travail et au commerce a été détruite et remplacée par des lois plus équitables, l'agriculture française a quadruplé en moins d'un siècle ses produits et ses revenus; le commerce, délivré de ses entraves, a multiplié la richesse et rendu impossible le retour de ces famines qui enlevaient périodiquement des milliers d'hommes. En 1862, nous

avons eu une très-mauvaise récolte : il manquait 15 millions d'hectolitres à la quantité de blé nécessaire pour nourrir le pays. Il y a un siècle, c'eût été la mort pour beaucoup, et pour tous une grande misère ; eh bien ! à peine nous en sommes-nous aperçus.

En un siècle, la population de l'Europe s'est accrue de 120 millions. Non-seulement le travail des populations leur a fourni de quoi se nourrir ; mais avec les progrès du bien-être la vie s'est allongée, et nous avons pour ainsi dire fait reculer la mort. Un enfant né dans l'autre siècle ne pouvait compter, en moyenne, que sur 27 ou 28 ans d'existence. Les uns vivaient plus, les autres moins ; mais, en mettant comme on dit l'un dans l'autre, on arrivait à une durée moyenne de 27 ou 28 ans. Aujourd'hui, les hommes vivent en moyenne de 42 à 45 ans, et cette durée va croissant.

FRANCINET. — Monsieur, est-ce que les hommes, à force de progrès, pourront arriver à ne pas mourir ?

M. EDMOND. — Non, mon enfant ; on peut reculer l'heure de la mort ; mais cette heure viendra toujours, parce que cette terre n'est point pour nous la vraie et dernière patrie. Notre âme n'est pas faite pour être toujours enchaînée à des organes qui aujourd'hui sont nécessaires, mais qui ne sont pas assez parfaits pour mériter de durer éternellement. L'immortalité sur la terre ne serait pas désirable ; Dieu se montre sage et bon en nous appelant à une existence meilleure et à une céleste immortalité. Mais, de même que l'existence d'ici-bas ne doit pas nous faire oublier notre vie à venir, de même la pensée de notre vie à venir ne doit pas nous rendre indifférents aux choses d'ici-bas, à notre famille, à notre patrie et à l'humanité. Tant que nous vivons, nous devons travailler à améliorer notre condition et celle de nos semblables sur la terre ; car Dieu nous a mis ici-bas pour travailler et accomplir nos devoirs.

LXXV. — Histoire de Turgot.

De même qu'au lever du soleil un ciel pur annonce un beau jour, de même, dans l'enfant, la générosité du cœur et le respect de la justice annoncent une noble existence.

FRANCINET. — Comment donc, monsieur, furent abolis tous les privilèges des corporations qui n'existent plus aujourd'hui ?

M. EDMOND. — Ils furent abolis une première fois, en 1776, par le roi Louis XVI, d'après les conseils d'un des plus grands ministres que la France ait eus.

AIMÉE. — Oh ! monsieur, que nous voudrions bien connaître la vie de ce ministre !

M. EDMOND. — Volontiers, petite Aimée. Le ministre qui abolit les corporations est Turgot. Il naquit à Paris, en 1727. Sa famille, d'une très-ancienne noblesse, s'était distinguée depuis longtemps dans la haute administration. Le jeune Turgot était un enfant d'une grande douceur, très-réfléchi, modeste et timide à l'excès. On lui reprochait d'être un peu trop sauvage et taciturne. « Il fuyait, dit un savant abbé dans ses *Mémoires sur Turgot*, la compagnie des gens qui venaient chez sa mère, et se cachait quelquefois sous un canapé ou derrière un paravent, où il restait pendant toute la durée d'une visite et d'où l'on était obligé de le tirer. »

Turgot fit ses études dans un grand collège de Paris, appelé collège Louis-le-Grand, et qui existe encore aujourd'hui. Sous son extérieur trop sauvage, il cachait un cœur excellent et une raison précoce. On cite de lui, pendant son séjour au collège, un trait qui, dans l'enfant, annonçait déjà l'homme. Sa famille s'aperçut que l'argent qu'il recevait d'elle disparaissait très-vite et sans qu'on pût en deviner l'emploi. On en fut surpris et inquiet; on

savait qu'il était très-studieux, toujours sur ses livres, n'aimant ni le jeu ni la dépense ; que pouvait-il donc faire de son argent ? On le surveilla, et on découvrit qu'il distribuait son argent à de pauvres écoliers pour leur acheter des livres. Ainsi, ce généreux enfant comprenait déjà tout le prix de la science, et au lieu de satisfaire son bon cœur par des aumônes vulgaires, il donnait aux pauvres ce qu'il considérait comme le plus grand des trésors : un livre.

Après avoir terminé ses études, Turgot publia plusieurs ouvrages déjà très-remarquables, principalement son *Discours sur les progrès de l'esprit humain*. Il se voua à la magistrature et à l'administration, et obtint bientôt le titre de maître des requêtes au Parlement (1). Son austère probité et son désintéressement lui méritèrent la considération générale. On cite encore de lui, à cette époque, un trait d'une rare justice. Il avait été chargé d'examiner une affaire très-grave dans laquelle un employé était poursuivi pour un crime. Persuadé que l'accusé était coupable, et que le devoir qu'il aurait à remplir en cette circonstance serait un devoir de rigueur, le jeune magistrat ne se pressa pas de s'occuper de l'affaire. Cependant, après de longs retards, il prit connaissance des pièces, et il acquit, à sa grande surprise, la preuve que l'accusé était innocent. Dès lors, il s'adressa à lui-même de grands reproches. Un autre se fût contenté de ces regrets, et se fût dit lâchement que l'accusé était encore trop heureux de voir son innocence reconnue. Mais telles ne furent pas les réflexions de Turgot. « Voici de longs mois, se dit-il, que l'honneur de cet homme est sous le coup d'une accusation odieuse ; voici de longs mois qu'il est

(1) Le *Parlement de Paris* était la Cour souveraine de justice. Elle jugeait en dernier ressort, au nom du roi. Le *maître des requêtes* était spécialement chargé d'examiner les différentes affaires soumises à la juridiction du parlement, et il donnait son avis sur chacune d'elles.

soupçonné et méprisé. Que d'hommes ont fait comme moi et l'ont condamné d'avance, sans l'entendre ! En outre, depuis qu'il est en prison, son travail est suspendu, et il ne tire plus de son emploi le profit accoutumé. C'est par ma faute qu'un pareil état de choses a si longtemps duré, et je lui dois une réparation. » Turgot s'informa alors de la somme d'appointements dont l'accusé avait été privé pendant la durée du procès, et la lui fit remettre sur sa propre fortune, en déclarant que c'était là un acte non de générosité, mais de pure justice. Ainsi, celui qui avait si bien pratiqué la générosité à l'égard des enfants de son âge, ne sut pas moins bien pratiquer la justice à l'égard des hommes.

Plus tard, Turgot fut nommé par le roi intendant de la province de Limoges (1). Il avait déjà publié beaucoup de livres d'une grande profondeur, et qui étaient relatifs à l'*économie sociale*. Sais-tu ce qu'on entend par là, Francinet ?

FRANCINET. — Non, monsieur.

M. EDMOND. — Nous nous en sommes pourtant occupés nous-mêmes plus d'une fois dans nos entretiens. *Économie* est un mot qui signifie *arrangement* des choses. N'avons-nous pas vu d'abord comment les choses s'arrangent dans l'industrie, comment les hommes travaillent, divisent entre eux leur tâche, inventent des perfectionnements et des machines, comment enfin ils s'arrangent pour produire toutes les richesses ? Nous avons fait alors de l'économie industrielle. C'est la première partie de l'économie sociale. N'avons-nous pas vu aussi comment les hommes s'arrangent dans le commerce pour échanger leurs richesses et les faire circuler de l'un à l'autre, les uns demandant, les autres offrant leurs marchandises ? C'était de l'économie commerciale,

(1) Les *intendants des provinces* étaient chargés de veiller, dans les provinces, à l'administration de la justice, de la police et des finances.

seconde partie de l'économie sociale. Je vous parlerai plus tard des règles les plus naturelles de l'agriculture ou de l'économie agricole ; c'est la troisième partie de l'économie sociale.

L'économie sociale est la science qui étudie la manière dont les hommes s'arrangent dans la société pour produire la richesse ; c'est, en un mot, la science de la richesse, de ses causes et de son meilleur emploi.

Eh bien, Turgot était ce qu'on nomme un grand *économiste*, c'est-à-dire qu'il connaissait à fond les vraies sources de la richesse pour les individus et pour les nations. La science économique était encore très-jeune à cette époque ; on ne s'en occupait que depuis peu. Turgot fit faire des progrès rapides à cette science, et eut soin d'appliquer, dans la province qu'il gouvernait, toutes les règles de justice et d'économie sociale qu'il avait étudiées. Il allégea le plus possible le poids des impôts payés par le peuple. Il supprima la *corvée*, c'est-à-dire l'obligation qui existait, pour le paysan seulement, de travailler de ses mains à l'entretien des routes et à d'autres travaux, tels que le transport des équipages militaires. « Il est très-fréquent, » écrivait Turgot au roi, « que, pendant la route, les soldats se jettent sur les » voitures des paysans, déjà chargées de leurs équipages, ce qui forme un fardeau trop lourd ; d'autres » fois, impatientés de la lenteur des bœufs, ils les pi- » quent avec leurs épées, et si le paysan veut faire quel- » ques représentations, vous vous imaginez bien que la » dispute tourne toujours à son désavantage, et qu'il re- » vient accablé de coups. »

LXXVI. — Histoire de Turgot (*suite et fin*). — Parmentier et la pomme de terre. — Abolition des privilèges et des corporations.

Ne rejetez pas une chose nouvelle parce qu'elle est nouvelle, ne rejetez pas non plus une chose ancienne parce qu'elle est ancienne ; mais faites œuvre de votre jugement : acceptez une chose bonne parce qu'elle est bonne, et rejetez une chose mauvaise parce qu'elle est mauvaise.

M. EDMOND. — Turgot apporta autant de remèdes qu'il put aux abus de ce temps. Durant les années 1770 et 1771, il eut à lutter contre une de ces affreuses famines dont je vous ai parlé. Plusieurs cantons de la province n'avaient pas même été ensemencés, faute de moyens et d'argent pour acheter des graines. Afin de combattre la misère, Turgot prit une série de mesures inspirées par le sentiment de la justice et de l'humanité, mais qu'il serait trop long de passer en revue. Rappelez-vous seulement que ce fut lui qui introduisit dans sa province la culture et l'usage des pommes de terre, si utiles pour suppléer au pain.

HENRI, *avec étonnement*. — On ne les cultivait donc pas alors ?

M. EDMOND. — Non, mon enfant ; la pomme de terre est un légume d'Amérique, qui n'est cultivé en France que depuis une centaine d'années. C'est Parmentier (1) qui fit connaître la pomme de terre et en préconisa l'emploi. Il fit partager sa conviction à Louis XVI, qui lui concéda pour ses expériences de vastes étendues de terrain, et qui, pour mettre la pomme de terre à la mode, en portait des fleurs à sa boutonnière. La routine et l'ignorance étaient tellement grandes dans le peuple, qu'on ne

(1) Né en 1737 à Montdidier, où on lui a érigé une statue.

voulait pas de ce légume, devenu plus tard le pain du pauvre. Le peuple s'imaginait qu'on avait dessein de l'empoisonner et se laissait tromper par les fables les plus absurdes.

FRANCINET. — Mon Dieu, qu'on avait de mal à cette époque pour faire accepter les choses les plus simples!

M. EDMOND. — Sais-tu pourquoi, Francinet? C'est que rien n'est plus facile à tromper que les ignorants. Comme ils sont incapables de juger par eux-mêmes si une chose peut ou ne peut pas être vraie, ils s'en rapportent au hasard de ce qu'ils entendent dire. Donc, plus un peuple est ignorant, plus il est facile à tromper, et plus il s'obstine dans des jugements absurdes. C'est ce qui eut lieu lors de l'implantation de la pomme de terre. Aussi Louis XVI, désespérant de persuader les paysans par de bonnes raisons, les traita comme on traite les enfants. Il inventa un stratagème : au lieu d'offrir plus longtemps la pomme de terre aux amateurs, il imagina au contraire de placer des gardes autour des champs, pour veiller sur le légume nouveau comme sur une denrée d'un prix inestimable. Les enfants et les gens du peuple, voyant qu'on gardait le légume avec tant de soin, changèrent d'avis aussitôt et pensèrent qu'il devait être très-précieux, puisque le roi songeait à se le réserver pour lui seul. Dès que cette pensée leur fut entrée dans l'esprit, ils n'eurent plus qu'un désir, celui de goûter ces fameuses pommes de terre et d'en planter pour en posséder eux-mêmes. Ils imaginèrent mille ruses afin de tromper la surveillance des gardes. Ceux-ci, selon la consigne qu'on leur avait donnée, feignirent de ne rien voir ; ils laissèrent piller les champs à la dérobée, et bientôt il y eut des pommes de terre chez tous les cultivateurs.

Turgot, dans sa province, eut beaucoup de peine à faire adopter ce légume si précieux au moment des disettes. Pour le mettre en honneur, il s'en faisait servir

continuellement sur sa table et invitait tous les seigneurs de l'endroit à venir manger avec lui des pommes de terre, des *parmentières*; on appelait ainsi les pommes de terre, du nom de Parmentier.

En 1774, Louis XVI appela Turgot parmi ses ministres. Louis XVI était un roi d'un cœur excellent et désireux de faire le bien; mais il manquait de génie, et ses prédécesseurs lui avaient laissé les affaires de l'État dans une situation des plus difficiles. Turgot, en apprenant que le roi l'avait choisi pour ministre, lui écrivit une lettre admirable dont je vais vous lire un fragment.

« Je prévois, Sire, que je serai seul à combattre contre les abus de tout genre, contre les efforts de ceux qui gagnent à ces abus, contre la foule des préjugés qui s'opposent à toute réforme. Je serai craint et haï de la plus grande partie de la cour et de tous ceux qui sollicitent des faveurs; on m'imputera tous les refus; on me peindra comme un homme dur, parce que j'aurai représenté à Votre Majesté qu'Elle ne doit point enrichir, même ceux qu'Elle aime, aux dépens de la subsistance de son peuple. Ce peuple, auquel je me serai sacrifié, est si aisé à tromper que peut-être j'encourrai sa haine par les mesures mêmes que je prendrai pour le défendre contre les vexations; et peut-être je serai calomnié avec assez de vraisemblance pour m'ôter la confiance de Votre Majesté. Mais je ne regretterai point de perdre une place à laquelle je ne m'étais jamais attendu.... »

AIMÉE. — Je vois que Turgot pensait du peuple ce que vous venez de dire vous-même, monsieur Edmond.

M. EDMOND. — Oui, mon enfant; mais voyez aussi que Turgot ne s'est point rebuté pour cela. Il prévoyait à l'avance tout ce qui devait lui arriver; mais comme il cherchait l'intérêt du peuple avant le sien, il accepta courageusement cette lourde tâche de ministre.

FRANCINET. — Lourde! j'aurais cru que ce devait être

une chose bien amusante et digne d'envie que d'être ministre?

M. EDMOND. — Tu te trompes, mon ami. Quand on veut s'occuper sérieusement des intérêts de la nation, il faut alors un travail excessif et un courage à toute épreuve. Tel fut Turgot; il travaillait depuis le matin jusqu'au soir, passait souvent les nuits pour chercher les moyens d'améliorer la condition du peuple. Il fit accomplir, pendant son ministère, des réformes très-importantes. La plus célèbre de ces réformes est la suppression des privilèges accordés aux corporations. Ces monopoles injustes furent abolis par le fameux édit de 1776 que Turgot rédigea, et que le roi signa.

A peine cet édit fut-il publié que toutes les corporations poussèrent les hauts cris. Ce furent des plaintes, des accusations, des calomnies. Tous les marchands privilégiés, se voyant enlever leurs privilèges, entrèrent en fureur. On ameuta le peuple; on lui fit croire que Turgot était son ennemi. Pendant une disette qui eut lieu, on accusa Turgot d'être la cause de la famine. Ses adversaires excitèrent des émeutes dans le peuple. Les courtisans, furieux des économies que Turgot conseillait au roi, le calomnièrent auprès de ce dernier. Louis XVI résista d'abord, et prononça même devant toute sa cour ces paroles devenues célèbres : « Il n'y a que M. Turgot et moi qui aimions le peuple. » Il rassura Turgot, et lui dit : « Ne craignez rien; je vous soutiendrai toujours. »

Mais hélas! ce bon roi avait un caractère trop faible pour résister longtemps à tous les ennemis de Turgot; il finit par se laisser persuader, et renvoya son ministre. Aussitôt après son départ on rétablit tous les privilèges des corporations, et on remit les choses dans le même état qu'auparavant. Turgot rentra dans la vie privée, et mourut en 1781, à l'âge de cinquante-quatre ans. Mais sa défaite apparente était une véritable victoire; car ses idées

devaient triompher bientôt. Vous connaissez, mes enfants, la grande et terrible révolution qui fut excitée par les abus divers dont la nation avait eu à souffrir; vous savez comment le malheureux Louis XVI mourut sur l'échafaud. Bien des crimes ont été commis pendant cette révolution; mais en même temps bien des lois justes ont été faites ou préparées; et parmi ces lois équitables, qui existent encore aujourd'hui, se trouve l'abolition des privilèges ou des corporations et la liberté de l'industrie, grâce à laquelle se sont accomplis tant de progrès. Aujourd'hui, tout le monde a le droit de choisir sa profession et de travailler comme il l'entend, pourvu qu'il ne viole pas la justice. C'est Turgot qui, le premier, a eu l'honneur de réclamer cette équitable liberté du travail et de l'industrie.

**LXXVII. — Les commencements de la télégraphie.
— Les frères Chappe.**

Le temps et l'espace sont pour les hommes deux grands adversaires; car ils les séparent les uns des autres, et empêchent ou retardent la communication de leurs pensées. Aussi l'industrie humaine s'est-elle toujours ingéniée à vaincre l'espace et le temps.

Le lendemain, lorsque M. Edmond entra dans la salle d'étude, il trouva les trois enfants en train de causer avec animation.

— Oui, mon cher ami, disait Henri à Francinet, la lettre que tu as vu remettre à mon grand-père, était une dépêche télégraphique venant des États-Unis. Elle n'a mis que quelques heures à arriver d'aussi loin, et elle coûte 300 fr.

FRANCINET, posant un doigt sur la mappemonde et montrant l'Océan qui sépare l'Europe de l'Amérique: — Mais, monsieur Henri, comment est-ce possible?

AIMÉE. — Voici M. Edmond, prions-le de nous expliquer cela. — Et l'enfant courut au-devant du précepteur pour lui demander de leur apprendre ce qui concernait la télégraphie.

M. EDMOND. — Je ne demande pas mieux, mes enfants; c'est là une de ces connaissances usuelles qu'il est aujourd'hui indispensable d'avoir.

Dis-moi, Francinet, ne t'est-il pas arrivé plus d'une fois de désirer te transporter d'un lieu à un autre aussi vite que ta pensée?

FRANCINET. — Oui, monsieur, et même bien souvent la nuit j'ai rêvé que j'avais des ailes comme les oiseaux, et quand je m'éveillais j'étais tout triste que ce ne fût point vrai.

AIMÉE et HENRI, *à la fois*. — Et moi aussi! Francinet.

M. EDMOND. — Mes enfants, les hommes ont toujours éprouvé le même désir que vous, et afin de le réaliser autant que cela leur était possible, ils ont toujours cherché les voies les plus rapides, non-seulement pour le transport des personnes et des choses, mais encore pour la transmission lointaine de la pensée et du langage.

On a d'abord songé à transporter rapidement les nouvelles qui intéressent la sécurité d'un peuple, comme celles qui avertissent de l'approche de l'ennemi, d'une défaite ou d'une victoire.

Les Gaulois, nos ancêtres, se transmettaient les nouvelles au moyen de cris qu'ils poussaient dans les campagnes. Ces cris, répétés de village en village, franchissaient l'espace, et répandaient en peu de temps dans le pays tout entier la nouvelle joyeuse ou sinistre, l'espérance ou la terreur.

Au moyen âge, on annonçait l'approche de l'ennemi par de grands feux allumés sur des tours et sur des montagnes. Ce télégraphe n'avait qu'un signal, le signal d'alarme; il ne transmettait qu'une nouvelle, la guerre.

Car, dans ces temps encore barbares, la guerre était presque continuelle. On avait sans cesse à craindre quelque ennemi. Une province n'était point en sûreté contre la province voisine, ni une ville contre la ville voisine, ni même un château contre le château voisin. Au lieu de la sécurité dont nous jouissons aujourd'hui grâce au progrès de la justice et de la civilisation, la défiance et la peur régnaient partout, et l'on ne voyait que trop souvent briller, au sommet des collines ou des tours, le feu messager de la guerre.

Pour transmettre au loin les nouvelles, les Arabes se servaient de pigeons voyageurs. On s'en servit aussi en France et en Angleterre.

AIMÉE. — Comment ces pigeons pouvaient-ils transmettre les nouvelles ?

M. EDMOND. — Mon enfant, ils avaient été habilement dressés à ce service et habitués à voler d'un pigeonnier à l'autre. On leur attachait au cou la dépêche écrite qu'on voulait transmettre, puis on les mettait en liberté. Ils retournaient alors à leur pigeonnier, et avec une telle vitesse, qu'un de ces pigeons franchit une fois 120 kilomètres en quatre heures, soit un peu plus de 7 lieues par heure.

A la fin du siècle dernier, les frères Chappe, fils d'un astronome, inventèrent le *télégraphe aérien à signaux*. Claude, l'aîné, était dans un séminaire ; ses trois frères faisaient leurs études dans un pensionnat situé à deux kilomètres environ, en face du séminaire. Se trouvant très-malheureux d'être séparés les uns des autres, nos écoliers se creusèrent la tête pour inventer un moyen de correspondre à travers l'espace. Leur père leur avait laissé de bonnes lunettes d'approche, qui leur permettaient de s'apercevoir d'une fenêtre à l'autre. L'aîné imagina de faire des signaux à ses frères au moyen de trois règles longues et larges : l'une occupait le milieu, et les deux autres formaient aux extrémités deux bras mobiles.

Les diverses positions des trois règles pouvaient former deux cents signes distincts.

AIMÉE. — Mais il y a bien plus de deux cents mots dans la langue.

M. EDMOND. — Assurément, ma chère petite. Il y a dans notre langue 40 000 mots, dont 20 000 sont d'un usage journalier.

AIMÉE. — Quoi donc ! je sais 20 000 mots, moi ? Oh ! mon Dieu, je ne me croyais pas si savante !

M. EDMOND. — Vous ne connaissez pas seulement ces 20 000 mots, mes enfants, mais encore les milliers d'idées qu'on peut leur faire exprimer. Ce ne serait pourtant pas un motif suffisant pour s'enorgueillir ; car ce que vous savez est infiniment peu auprès de ce que vous ne savez pas.

En combinant les signes du télégraphe de Chappe, on peut leur faire transmettre rapidement une foule de mots. Le gouvernement français, auquel Claude Chappe avait communiqué et offert son heureuse invention, établit en 1792 des signaux de clocher en clocher, depuis Paris jusqu'à la frontière du nord. C'était le temps où l'Europe coalisée voulait envahir la France. La première dépêche transmise par le télégraphe annonçait la victoire de l'armée du Nord sur les Autrichiens ; et quelques heures après, la réponse du gouvernement français arriva au général de l'armée victorieuse. Elle était ainsi conçue : « L'armée du Nord a bien mérité de la patrie. »

Le télégraphe aérien fut très-perfectionné dans la suite. On cite des dépêches qui ne mirent que vingt minutes pour aller de Paris à Toulon, distance de neuf cents kilomètres. Mais le télégraphe aérien ne pouvait fonctionner la nuit, et les brouillards, rendant les signaux invisibles, arrêtaient bien souvent en chemin les nouvelles transmises. Ces inconvénients n'existent pas pour le télégraphe électrique.

LXXVIII. — La vitesse de l'électricité et la rapidité de la pensée.

Il y a une chose plus belle encore que toutes les merveilles de la science, c'est la pensée qui les découvre.

M. EDMOND. — Vous avez entendu parler, mes enfants, de l'électricité, une des forces les plus puissantes de la nature, et que l'homme a trouvé moyen de soumettre à sa volonté.

L'électricité est un *fluide*, c'est-à-dire un corps subtil et coulant comme l'air ou la flamme. Mais ce fluide est bien plus léger et plus subtil que l'air : il s'agite et se meut avec la même rapidité que la lumière, et ses mouvements sont, comme ceux de la lumière, des *ondulations*.

FRANCINET. — Qu'entend-on par là, monsieur?

M. EDMOND. — Mon ami, tu t'es souvent amusé à jeter des pierres dans une eau dormante, pour regarder les cercles qui se forment et s'agrandissent tout autour ; ces cercles de l'eau agitée sont des *ondes*, et on dit que l'eau *ondule*. Eh bien ! mon ami, suppose que l'océan soit devant toi, calme et immobile comme un miroir, et qu'une simple pierre jetée dans l'eau y produise des ondes assez rapides pour s'étendre en un clin d'œil jusqu'à l'autre bord, tu n'auras qu'une faible idée de la vitesse avec laquelle se transmettent les ondulations dans le fluide électrique. En un clin d'œil, c'est-à-dire en une seconde, l'électricité fait 40 000 lieues environ. Le temps de compter : *une, deux*, lui suffit pour faire huit fois le tour de la terre, ou cent fois le voyage d'Europe en Amérique.

AIMÉE. — Quelle prodigieuse vitesse !

M. EDMOND. — Sans doute, mon enfant ; mais cette vitesse est moins prodigieuse encore que celle de la pensée.

La pensée, en un instant, ne franchit-elle pas l'espace de la terre aux étoiles ; en un instant, n'embrasse-t-elle pas le monde entier ? Bien plus, elle n'embrasse pas seulement un espace fini et borné, elle conçoit l'espace sans bornes, l'immensité, l'infini. Qu'est-ce que des millions de lieues devant l'infini ? Ni l'électricité ni la lumière ne peuvent franchir ou parcourir l'infini ; notre pensée, elle, le conçoit, et par là elle ressemble à Dieu même. C'est que, mes enfants, pour faire le voyage de l'immensité, notre pensée n'a pas besoin de passer réellement, comme un corps, d'un lieu dans un autre ; son mouvement ne ressemble en rien à celui de la matière, car la pensée est immatérielle, comme Dieu. Admirez, mes enfants, les merveilles de l'électricité et de la lumière ; mais admirez encore plus les merveilles de la pensée, que Dieu a faite à son image et à sa ressemblance.

La pensée est supérieure à l'espace, dont elle triomphe en concevant l'immensité. Elle est également supérieure au temps, dont elle triomphe en concevant l'éternité. Aussi la pensée n'est-elle point fugitive et périssable comme les choses matérielles ; elle a en partage l'immortalité.

LXXIX. — Les aimants et le télégraphe électrique.

Les peuples ne peuvent plus vivre, comme autrefois, étrangers les uns aux autres, puisqu'une minute leur suffit pour se transmettre leurs pensées.

M. EDMOND. — Une des propriétés les plus remarquables de l'électricité, c'est de faire que certains corps s'attirent les uns les autres. En voici un exemple.

M. Edmond prit un bâton de cire à cacheter, le frotta pendant quelques minutes avec un morceau de drap, et

l'approcha ensuite de plusieurs petits morceaux de papier qui traînaient sur la table. Ces petits morceaux se précipitèrent aussitôt vers le bâton de cire, et, comme attirés par lui, se suspendirent à l'extrémité.

M. EDMOND. — Cette puissance attractive que possède maintenant le bâton de cire vient de ce que le frottement y a développé, en même temps que de la chaleur, un *courant électrique*. La cire s'est à la fois échauffée et électrisée par le frottement.

On appelle *aimants* les corps qui attirent le fer, comme le bâton de cire attire les fragments de papier ou les autres corps légers.

— Oui, dit Henri. J'ai parmi mes jouets un aimant, je vais te le faire voir, Francinet.

Henri alla chercher un jouet d'enfant bien connu : c'était un bassin rempli d'eau et renfermant de petits cygnes en porcelaine. Ces cygnes contiennent à l'intérieur un peu de fer.

Henri leur présenta l'extrémité d'une petite baguette aimantée, et les cygnes accoururent, suivant tous les mouvements de la baguette, et se promenant dans l'eau comme s'ils eussent été vivants.

Francinet trouvait cela tout à fait merveilleux.

— Vous voyez, dit M. Edmond, ce qu'on appelle *aimantation* ou *magnétisme*. Eh bien ! on peut produire des aimants artificiels très-puissants au moyen de l'électricité ; et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'on peut leur communiquer ou leur enlever tout d'un coup cette puissance attractive. Il suffit, pour cela, d'ouvrir ou de fermer brusquement le courant électrique, comme on ouvre ou comme on ferme les écluses d'une rivière.

Vous avez remarqué, mes enfants, le long des routes départementales et des voies ferrées, ces fils de laiton que supportent des poteaux placés de distance en distance : ce sont les fils télégraphiques. Eh bien, dans l'intérieur de ces fils, les courants d'électricité circulent comme dans

des canaux conducteurs. Voici, par exemple, un fil électrique qui va de Paris à Lyon. A Paris, le fil communique avec un appareil nommé *pile de Volta*, qui a la propriété de produire de l'électricité, comme le feu du foyer produit de la chaleur et de la lumière. On peut, au moyen de cet appareil, faire passer dans le fil un courant électrique qui le parcourt d'un bout à l'autre avec la rapidité de l'éclair, et qui, en un instant, ira de Paris à Lyon. L'extrémité du fil électrique qui se trouve à Lyon s'enroule autour d'un aimant artificiel qui devient capable d'attirer le fer toutes les fois que le courant passe. En face de cet aimant se trouve un petit ressort en fer que l'aimant attire à lui, de même que le bâton de cire attirait tout à l'heure le papier. Ainsi donc, toutes les fois que le courant électrique arrive à Lyon, le petit ressort se meut, et en même temps il fait mouvoir une aiguille sur un cadran entouré des lettres de l'alphabet. Quand le courant est interrompu, le ressort revient à sa position naturelle et l'aiguille reste immobile.

Supposez qu'étant à Paris, je veuille vous transmettre à Lyon cette dépêche : « Venez. » Avec l'appareil, j'ouvre et je ferme tour à tour le courant électrique, et à chaque fois, je fais mouvoir le ressort et l'aiguille qui sont à Lyon. L'aiguille est d'abord sur la lettre *A* ; je fais mouvoir le ressort, et elle avance d'un rang : voilà sur la lettre *B*. Je ne lui permets pas de s'arrêter là, et je la fais passer rapidement sur toutes les autres lettres, jusqu'à la lettre *V* sur laquelle je m'arrête. Vous qui êtes là-bas, vous écrivez sur un papier : *V*. Je fais ensuite tourner de nouveau l'aiguille, et je la laisse s'arrêter sur l'*E*, puis sur l'*N*, puis sur l'*E*, puis sur le *Z*. Vous lisez alors le mot : « Venez. » Cela n'a demandé que le temps de faire tourner l'aiguille ; car la distance de Paris à Lyon est si petite pour l'électricité, qu'elle la franchirait plus de mille fois en un clin d'œil.

LXXX. — Le câble transatlantique. — Premier voyage du Léviathan.

Le secret du succès, c'est la persévérance.

M. EDMOND. — On ne s'est pas contenté d'établir entre tous les peuples de l'Europe des communications télégraphiques. On a entrepris d'en établir entre l'ancien monde et le nouveau, entre l'Europe et l'Amérique. On a jeté au fond de l'Océan un câble renfermant un fil télégraphique assez long pour relier les deux mondes.

AIMÉE. — Quelle longueur doit avoir ce câble, monsieur!

M. EDMOND. — Sa longueur totale est de 4000 kilomètres, c'est-à-dire 1000 lieues, et son poids total est d'environ 5000 tonneaux. Pour transporter dans un chemin de fer cet énorme poids et aussi cet énorme volume de câble, il faudrait un train de 450 wagons traîné par 10 locomotives des plus puissantes.

FRANCINET. — Oh! ce serait bien long à voir défiler!... Mais comment alors a-t-on pu faire pour transporter le câble d'Europe en Amérique? Y a-t-il pour cela des navires assez gros?

M. EDMOND. — Mon ami, on employa d'abord deux des plus grands navires de l'époque, qui se chargèrent chacun d'une moitié du câble. Mais les deux premières tentatives échouèrent. La compagnie industrielle qui avait entrepris cette belle œuvre n'en recommença pas moins. Il y eut, le long du chemin, bien des accidents dramatiques. Il arriva, par exemple, qu'une énorme baleine, intriguée par le câble qui pendait à l'arrière du navire, vint jouer autour de lui. Elle battait l'eau de sa queue, faisait jaillir au loin l'écume, ou lançait par ses naseaux des jets d'eau de plusieurs mètres de hauteur. On eut

bien peur qu'elle ne brisât le câble d'un coup de queue. Heureusement, au bout de quelque temps, elle plongea et disparut.

Une autre fois le câble faillit être coupé par un navire américain qui passait avec rapidité. Averti par des coups de canon, ce navire s'arrêta à temps.

On finit par arriver sans encombre au terme du voyage ; une première dépêche fut envoyée d'Amérique en Angleterre à travers l'Océan. La joie fut universelle, mais de courte durée ; on s'aperçut bientôt que le câble était pour ainsi dire malade. Il perdait sans doute le long du chemin, par quelque blessure, une partie de son électricité ; car ses dépêches devinrent de plus en plus confuses, et finalement il resta muet au bout d'un mois de service. Cet échec, après tant d'espérances, ébranla la confiance du public. C'étaient de simples particuliers qui, en associant leurs intelligences et leurs efforts, en prêtant leurs capitaux, avaient entrepris d'accomplir ce grand travail. L'argent qu'ils avaient prêté se trouvait englouti au fond de l'Océan. Malgré cela, les chefs de l'entreprise ne se découragèrent pas ; ils demandèrent au public si on voulait leur prêter de nouveaux capitaux pour une nouvelle entreprise. Il y eut des hommes assez confiants dans la science pour engager leur argent dans de nouveaux essais ; seulement il fallut sept années pour réunir le nombre de millions nécessaires. Enfin, au printemps de 1865, un câble neuf se trouva prêt. Cette fois, au lieu d'employer deux navires au transport, on n'en employa qu'un seul ; mais c'est le plus grand navire à vapeur qui ait été jamais construit : le *Léviathan*.

Ce navire a un demi-kilomètre de long et 25 mètres de large. Il est tout en fer et est muni de 4 *ponts*, c'est-à-dire de quatre planchers. Il roule sur deux roues énormes, qui ont 20 mètres de largeur et que fait mouvoir un ensemble de machines à vapeur de la force de 200 locomotives. Il peut emporter en même temps le char-

gement de 20 trains de marchandises et de 10 trains de voyageurs, c'est-à-dire 6,000 personnes.

HENRI. — 6,000 personnes ! Mais c'est toute une ville.

M. EDMOND. — Oui, mon ami, une ville flottante, qui cependant n'est qu'un jouet pour l'Océan.

Pour faire manœuvrer le navire, il faut un équipage de 500 personnes, mécaniciens, chauffeurs, matelots. Le capitaine reçoit les rapports et transmet les ordres par un télégraphe électrique d'un bout à l'autre du navire. Il y a à bord une imprimerie et un journal.

Le 23 juillet 1865, le *Léviathan*, chargé de son câble qu'il devait peu à peu dérouler et laisser tomber dans la mer, commença son voyage. Pendant vingt-quatre heures, tout alla bien ; mais on s'aperçut subitement que le câble perdait son électricité par quelque blessure. On le releva, et on découvrit un coin de fer enfoncé dans le cordage par une main ennemie. Trois fois le même accident se renouvela. Il y avait, à bord du *Léviathan*, un homme assez pervers pour vouloir faire échouer l'entreprise.

HENRI. — Qui était-ce donc ?

M. EDMOND. — On l'ignore. C'était sans doute un ennemi de la civilisation et du progrès, peut-être un homme ignorant, aveuglé par les préjugés contre les inventions de l'industrie moderne. Vous savez, mes enfants, que toutes les grandes entreprises ont rencontré ainsi soit des incrédules, soit des ennemis, et souvent parmi ceux à qui elles devaient le plus profiter.

On répara le câble, et le voyage continua. Déjà on approchait du but ; mais un jour, vers midi, on vit le câble se rompre et disparaître dans la mer. On essaya de le repêcher au moyen d'une sonde de plusieurs kilomètres de long et d'un grappin. On l'accrocha plusieurs fois ; mais chaque fois le poids du câble rompit la sonde. Après être resté dix jours immobile au milieu de l'Océan, le navire revint en Angleterre sans avoir pu retrouver le câble.

LXXXI. — Le câble transatlantique. — La première dépêche de l'Amérique à l'Europe.

« Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. » (*Évangile.*)

FRANCINET. — Il me semble que j'aurais été bien découragé en voyant, malgré tant de précautions, l'entreprise échouer encore une fois.

M. EDMOND. — Il ne faut jamais se décourager, mon enfant. Les administrateurs de la compagnie, loin de perdre confiance, firent preuve d'une fermeté et d'une persévérance vraiment étonnantes. Le lendemain du jour où le *Léviathan* rapporta en Angleterre la nouvelle de ce désastre, les conseils d'administration des compagnies transatlantiques se réunirent; et voici des extraits du compte rendu de cette réunion, qui fut inséré dans tous les journaux : « On a généralement montré la plus grande confiance, et on ne doute pas qu'au printemps de l'année prochaine l'entreprise ne réussisse parfaitement. Les compagnies sont déterminées à établir une communication complète entre l'Europe et l'Amérique : elles agissent en parfait accord ; on va se mettre énergiquement à l'œuvre, non-seulement pour ressaisir, au printemps prochain, le câble actuel, ce qui a paru parfaitement praticable d'après la dernière expérience qui a été faite, mais encore pour en immerger un autre à côté. »

Ainsi, après tant d'échecs, on ne craint pas de présenter le succès comme assuré ; ceux qui ont prêté leurs capitaux ne les retirent point, et même on trouve encore de nouveaux millions. Chez un seul homme, cette persévérance serait déjà étonnante ; elle l'est bien plus encore dans cette multitude d'associés, qui réussissent à s'accorder entre eux librement pour mener à bonne fin

la plus difficile des entreprises, et pour réunir les sommes nécessaires à son achèvement.

FRANCINET. — Mais, monsieur, pourquoi le gouvernement ne leur donnait-il pas tout de suite l'argent dont ils avaient besoin ? Moi, si j'avais été le gouvernement anglais, je leur en aurais donné bien vite.

M. EDMOND. — Oui-dà, Francinet, et où aurais-tu pris cet argent ?

FRANCINET. — Est-ce que les gouvernements n'ont pas des trésors ?

M. EDMOND. — Mon ami, un gouvernement n'a que les trésors que tous lui donnent, en payant les contributions et les impôts. Comme l'argent qu'il a est celui de la nation, il ne peut pas et ne doit pas l'employer à ce qui lui plaît. L'usage de cet argent doit être réglé et approuvé par la nation elle-même, à laquelle il appartient.

FRANCINET. — Mais comment peut-on savoir ce que veut la nation ?

M. EDMOND. — Mon ami, on le sait en consultant les députés qu'elle nomme. Je vous expliquerai du reste cela plus longuement demain. Si donc tu avais été le gouvernement, tu n'aurais pu donner que l'argent de tout le monde, et comme tout le monde ne se souciait pas de se lancer dans une entreprise aussi hasardeuse, il valait mieux laisser ceux à qui elle plaisait s'associer librement pour l'exécuter eux-mêmes. De cette manière, personne n'avait à se plaindre.

FRANCINET. — C'est vrai, monsieur, je vois que c'est bien plus juste comme cela. Mais aussi c'est bien plus long.

M. EDMOND. — Encore une erreur, mon ami. La preuve que ce n'est pas plus long, c'est qu'aujourd'hui on fait beaucoup plus de grandes entreprises et de grands progrès qu'autrefois ; et pourtant ce sont les simples particuliers qui, en s'associant, les exécutent. Lorsque Christophe Colomb partit à la recherche du Nouveau-Monde,

il y avait déjà plus de dix ans qu'il quêtait auprès des principaux gouvernements de l'Europe la somme et les vaisseaux nécessaires à son voyage. Ce n'est pas aux simples particuliers qu'il s'adressait, mais aux rois ; les choses allaient-elles pour cela plus vite ? Bien au contraire. Et si par malheur les rois avaient tous refusé leur autorisation et leur concours, Christophe Colomb eût été obligé de renoncer à son projet, et l'Amérique n'aurait pas été découverte. Souviens-toi, mon ami, que le mieux est de faire ses affaires soi-même ou avec l'aide de ceux qui sont du même avis que nous, et qui veulent bien nous prêter le concours de leur intelligence ou de leur argent.

FRANCINET. — C'est vrai, monsieur ; j'ai parlé comme un étourdi.

M. EDMOND. — Au bout d'un an, comme l'avait promis la Compagnie Transatlantique, le *Léviathan*, chargé d'un nouveau câble, était prêt à repartir. Il quitta le port le vendredi 13 juillet.

FRANCINET. — Oh ! mon Dieu ! un vendredi et le 13 ! Si le père Jacques eût été là, il aurait dit que c'était bien mauvais signe, et il n'aurait pas voulu partir ce jour-là, bien sûr.

M. EDMOND. — Mon ami, il aurait eu grand tort de se montrer superstitieux ; car la superstition est une injure faite à Dieu. N'est-ce pas, en effet, lui faire injure que de le croire assez méchant pour nous envoyer quelque grand malheur, parce que le hasard nous fait partir le 13 et le vendredi, ou encore parce qu'une salière a été renversée, un miroir brisé ? Autant la vraie piété est bonne, autant la superstition est mauvaise et dangereuse.

C'était aussi un vendredi, le 3 août 1492, que Christophe Colomb partit à la recherche de terres inconnues ; et c'est encore un vendredi qu'il aperçut le Nouveau-Monde. Il était bien temps, vous le savez, car les matelots ignorants et superstitieux qui accompagnaient

Colomb, étaient persuadés que l'entreprise ne réussirait pas ; ils s'étaient révoltés contre lui et voulaient le mettre à mort. Sur le *Léviathan* au contraire, malgré les échecs précédemment éprouvés, tout le monde espérait et avait foi dans le triomphe de la science et de l'industrie. Le vendredi 27 juillet (encore un vendredi !), 14 jours après le départ, les matelots du *Léviathan* aperçurent, dans les brumes de l'horizon, les rochers de la terre américaine. Quelque temps après, le câble neuf était attaché au rivage.

Mais ce n'était encore que la moitié de la tâche ; on avait promis de retrouver l'ancien câble, perdu dans la mer depuis un an à une lieue de profondeur. On revint à l'endroit où il était tombé, et on eut la chance incroyable de le saisir du premier coup de grappin ; mais au moment de toucher le bord, il échappa. On resta un mois avant de pouvoir le ressaisir ; enfin on y arriva, et au lieu d'un seul câble, il y en eut deux capables de transmettre les dépêches. Étendus l'un près de l'autre au fond de l'océan, ces deux câbles sont traversés sans cesse par un courant rapide et invisible. De même que, dans le corps de l'homme, les filets imperceptibles des nerfs transmettent de la main au cerveau et du cerveau à la main nos sensations et nos volontés, de même ces deux cordages plongés dans la mer transmettent, de l'Europe à l'Amérique et de l'Amérique à l'Europe, des paroles, des pensées, des volontés. C'est comme si nous avions désormais un bras assez long pour s'étendre d'un bout à l'autre de l'Océan et se mouvoir selon nos désirs. Maintenant l'immense intervalle qui séparait les deux mondes est presque réduit à néant par cette victoire de la pensée sur la matière. Tout ce qui se passe d'important en Amérique, l'Europe le sait le jour même ; et tout ce que fait l'Europe, l'Amérique aussitôt en est informée. Jadis, c'étaient deux inconnues : l'une ignorait l'existence de l'autre ; et maintenant ce sont deux sœurs : l'une n'a plus pour l'autre rien de secret. Ainsi les progrès de la science

sont les progrès de la concorde. La vérité, qui vient de Dieu, en se faisant de plus en plus connaître grâce aux efforts de la science, répand de plus en plus la paix. Les Américains l'ont bien compris. Savez-vous, mes enfants, quelle fut la première de toutes les dépêches envoyées par l'Amérique à l'Europe après la pose du câble transatlantique ? Ce ne fut point, comme au siècle dernier après l'établissement du télégraphe aérien, l'annonce d'une victoire achetée par une sanglante bataille ; ce furent ces paroles de piété envers Dieu et de charité envers les hommes :

« Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté !

» Ce noble monument de la science et de l'industrie sera sacré pour tous les peuples, fût-ce dans le cours de la plus cruelle guerre ; ou plutôt, annonçant la fin de la guerre, il sera un lien d'amitié et de paix entre les deux mondes ; il servira à répandre dans l'univers entier la fraternité, la justice et la civilisation. »

LXXXII. — La nation et le gouvernement.

Citoyens d'une même nation, nous sommes tous liés par un engagement réciproque. Chacun s'engage à respecter les droits de tous, et tous s'engagent à respecter les droits de chacun.

« Les lois écrites sont des règles de justice consenties par tous. » (Saint Augustin. *Cité de Dieu.*)

M. EDMOND. — Le Gouvernement et l'État, dont Francinet parlait hier sans savoir seulement ce que c'est, ne sont point une même chose. Je vais vous expliquer cette importante distinction. Parlons d'abord de l'État.

Si les hommes vivaient isolés ou errants comme des sauvages, ils ne formeraient point des États. Un État n'est autre chose qu'une nation ou une grande société d'hommes qui sont convenus de protéger mutuellement leurs

droits et de vivre sous des lois communes ; par exemple, les *États Européens* désignent les diverses nations de l'Europe, comme la France, l'Angleterre, la Prusse, la Russie. L'État est donc une grande *association en vue du droit*.

Au lieu de rester isolés et abandonnés chacun à ses propres forces, les hommes se sont réunis pour former des peuples et des États ; ils se sont dit : « Convenons de nous défendre les uns les autres contre les assassins, les voleurs et tous les hommes injustes. Nous établirons en commun des règles de justice que chacun s'engagera à observer, et que nous appellerons des *lois*.

» Ces lois devront être, en premier lieu, *l'expression de la justice*, c'est-à-dire de ce que chacun a le droit d'exiger de tous, et tous de chacun. Elles devront être, en second lieu, *consenties par tous*, de manière que tous s'engagent volontairement à les respecter.

» Si quelques-uns, manquant à leur engagement, violent ces lois, les autres se rassembleront pour les juger et les punir. »

FRANCINET. — Mais, monsieur, quand une nation est très-grande et qu'elle occupe un grand pays, les hommes ne peuvent pas tous se rassembler au même endroit pour faire des lois ou pour rendre des jugements.

M. EDMOND. — Évidemment, mon ami. Mais alors ils choisissent un certain nombre d'hommes en qui ils ont confiance, et leur disent : « Faites à notre place ce que nous ne pouvons pas faire tous à la fois. Pendant que nous nous occuperons de nos affaires particulières, vous vous occuperez, vous, de chercher en notre nom les meilleures lois, ou de rendre la justice, ou de nous défendre par la force. » Ces mandataires ou représentants de la nation s'appellent le gouvernement.

FRANCINET. — Alors, ceux qui gouvernent travaillent pour tout le monde ?

M. EDMOND. — Précisément, mon ami. Aussi l'argent

qui leur est nécessaire, à eux et à tous ceux qu'ils emploient pour les services publics, est-il fourni par tout le monde. Cet argent donné par tous pour protéger les droits de tous, c'est ce trésor public dont tu parlais hier, c'est le trésor de la nation ou trésor de l'État.

FRANCINET. — Cela fait bien de l'argent, n'est-ce pas, monsieur ?

M. EDMOND. — Sans doute, mon ami ; mais, ne l'oublie jamais, c'est toi, ou plutôt c'est ta mère, c'est le grand-père d' Aimée, ce sont ses ouvriers, c'est moi-même, ce sont en un mot tous les Français qui produisent la fortune de l'État en donnant une part de leur propre argent. Car l'État n'est point une personne jouissant d'une fortune particulière : l'État, c'est tout le monde, c'est la patrie. Quand tu entendras des personnes s'écrier, comme tu le faisais toi-même hier : « Est-ce que le gouvernement, auquel est confié le trésor de l'État, ne devrait pas consacrer un million ou deux millions pour telle entreprise ? » — il faut toujours leur rappeler que le gouvernement par lui-même ne possède rien, et que, si l'on veut lui voir augmenter les dépenses pour telle ou telle entreprise, c'est comme si on projetait de lui voir augmenter l'impôt prélevé sur chaque citoyen de l'État, ce qu'il ne peut faire sans le consentement de la nation.

LXXXIII. — L'impôt. — Contributions directes et indirectes.

De même que, quand plusieurs hommes s'associent pour une entreprise industrielle ou commerciale, chacun apporte sa part d'argent ou de travail ; de même, dans cette grande association en vue de la justice qu'on nomme la nation, chaque citoyen doit apporter au trésor public une part proportionnelle à sa fortune. En retour, la nation lui assure la justice et l'exercice légitime de ses droits.

FRANCINET. — Alors, monsieur, les impôts c'est l'argent que tout le monde confie au gouvernement pour protéger les droits de tous.

M. EDMOND. — Justement, mon ami ; on appelle aussi les impôts *contributions*, parce qu'en les payant chacun contribue aux dépenses communes.

Il y a deux sortes de contributions ou impôts : les contributions *directes*, qui sont payées directement par chaque particulier au trésor de l'État, chez les receveurs-généraux ; et les contributions *indirectes*, qui frappent différentes productions ou marchandises, telles que le sel, le vin, les tabacs, etc., etc. Dans ce cas, le marchand, en achetant ses marchandises, paie le premier la contribution dont elles sont frappées ; et à son tour, pour se dédommager, il augmente d'autant le prix de ses marchandises, afin que l'acheteur lui rembourse ce qu'il a donné à l'État. Le marchand de vin à Paris, par exemple, paie environ 20 centimes d'octroi sur chaque litre de vin. Si le vin pris chez le propriétaire lui coûtait déjà quatresous, l'impôt de l'octroi le lui remet tout de suite à huit sous. Il ne pourra donc le vendre moins de 40 c., s'il ne veut perdre ; et comme tout marchand doit gagner, il le vendra plus de 40 cent. Ce seront donc en réalité ceux qui boivent du vin à Paris qui paieront les 20 cent. par litre réclamés d'abord au marchand.

HENRI. — Monsieur, n'y a-t-il point de danger que le gouvernement ne demande à tout le monde plus d'argent qu'il n'est nécessaire ?

M. EDMOND. — Mon ami, les impôts sont consentis et votés chaque année en France par les représentants de la nation. C'est donc la nation qui s'impose volontairement les contributions qu'elle paie, puisque c'est elle qui choisit ses représentants, et que ce sont les représentants qui fixent le chiffre des recettes publiques et des dépenses publiques. Du moment qu'une nation a le devoir et le droit d'examiner les dépenses publiques et de voter les impôts, elle doit avant tout s'en prendre à elle-même de l'état de ses finances.

FRANCINET. — Mais, monsieur, il y a bien des gens qui ne comprennent rien à tout cela. Comment pourraient-ils s'en occuper ?

M. EDMOND. — Mon ami, cela est malheureusement très-vrai ; et ce qui est très-vrai aussi, c'est que ce sont ces gens-là qui souvent crient le plus haut contre ce qu'ils ne comprennent pas. Le seul remède à cela serait de s'instruire au lieu de crier à tort et à travers. Si chacun avait un désir sincère de s'instruire des choses qu'il ignore et qu'il devrait connaître, il y aurait certainement beaucoup moins d'ignorants. Car, quand on veut sérieusement s'instruire, ce n'est pas plus difficile qu'autre chose. Combien de gens se donnent une très-grande peine pour apprendre à bien jouer des jeux très-difficiles, tels que le whist ou les échecs ! Et ils n'auraient pas le courage de se donner le même mal pour s'instruire de choses utiles qui les concernent et qu'ils ignorent ! Ces gens-là trouvent plus commode d'abandonner leurs affaires aux réflexions des autres et de crier ensuite bien haut que tout va mal, que tout va de travers.

Les hommes sensés seraient en droit de leur répondre : « Mon ami, avant de blâmer ce qui se fait, réfléchissez si cela n'est point votre faute. Vous êtes électeur ; vous avez

donc voix dans les affaires publiques. Mais apprenez-moi, je vous prie, quel mal vous vous êtes donné depuis que vous êtes au monde pour comprendre un mot aux affaires que vous critiquez? Suffit-il d'écouter l'avis du premier venu pour comprendre une question difficile? Ce que vous blâmez en ce moment, vous l'approuverez peut-être demain; car vous n'êtes pas capable de juger par vous-même, vous êtes trop ignorant. Au lieu donc d'accuser tout le monde, rentrez en vous-même et commencez par convenir que vous n'avez pas rempli votre devoir. Prenez la résolution de vous instruire; étudiez sérieusement tout ce qu'un homme doit savoir, et vous aurez le droit de donner votre avis.»

LXXXIV. — Le vote

Accepter le *droit* de voter, c'est accepter le *devoir* de s'instruire.

FRANCINET. — Monsieur, vous nous avez parlé de voter et d'être électeur. Voudriez-vous nous expliquer en quoi cela consiste?

M. EDMOND. — Mon ami, il y a une réunion d'hommes appelés *députés* qui siège à Paris pendant plusieurs mois de l'année et qui est chargée de faire les lois, c'est-à-dire des règles de justice consenties par tous. Cette assemblée est élue par tous les citoyens de la nation, et on l'appelle pour cela *Assemblée nationale*.

Mais il ne suffit pas de faire des lois : il faut encore en assurer l'exécution. C'est le chef du pouvoir, également élu par la nation, qui veille à l'exécution des lois avec l'aide des ministres qu'il choisit, et des fonctionnaires choisis par les ministres. Il y a des ministres de la Justice, de l'Instruction publique et des cultes, de l'Intérieur, du Commerce et des Travaux publics, de la Marine et de la Guerre. Le chef du pouvoir ou président, les ministres et les fonctionnaires, s'appellent le *pouvoir exécutif*, parce qu'ils sont chargés d'assurer l'exécution

des lois. Le gouvernement comprend ainsi deux grandes classes d'hommes : des hommes qui font des lois, et d'autres qui en assurent l'exécution.

Les ministres, chargés d'assurer l'exécution des lois, consultent les députés sur les affaires de la France, sur les questions de paix et de guerre, sur le nombre d'hommes qu'il convient d'appeler sous les drapeaux, sur les mesures qu'il est à propos de prendre pour l'instruction du peuple français, et sur bien d'autres choses dont vous ignorez même l'existence.

Ce sont les électeurs qui nomment les députés pour plusieurs années, c'est-à-dire qu'au bout de ce nombre d'années, on invite les Français âgés de plus de vingt et un ans à se choisir un ou plusieurs députés par département. Ces députés vont siéger à l'Assemblée nationale, et se chargent de soutenir les droits de ceux qui les ont élus.

FRANCINET. — Ainsi, quand j'aurai vingt et un ans, j'irai voter.

M. EDMOND. — Certainement, mon ami, et Henri aussi.

FRANCINET. — Mais en quoi cela consiste-t-il, de voter?

M. EDMOND. — Mon enfant, ce vote consiste à aller porter à la mairie, au jour désigné, un billet appelé bulletin de vote, sur lequel est inscrit le nom du député choisi. Le vote terminé, on compte tous les bulletins, et le député qui a eu le plus de voix, c'est-à-dire de bulletins, où son nom est écrit, celui-là est élu. Mais, mes enfants, pour charger quelqu'un de défendre les droits de tous, encore faut-il savoir quels sont ces droits, quelles choses sont justes et par là même vraiment utiles à la patrie. Pour cela, il faut avoir au moins quelques notions de morale, de droit et d'économie sociale. Sans cela, vous choisiriez vos députés en aveugles; le dernier qui vous parlerait aurait toujours raison, car vous seriez incapables de trouver le point faible d'un raisonnement. Dans de telles conditions, votre vote, au lieu d'être utile à la prospérité du pays, ne ferait que lui susciter des obstacles.

Francinet avait écouté tout cela avec une grande attention. Comme c'était un enfant intelligent, et que les questions qui étaient en jeu l'intéressaient particulièrement malgré son jeune âge, il fit tout de suite une réflexion très-raisonnable : — Monsieur, dit-il, puisque les ouvriers et les pauvres choisissent leurs députés comme les riches, ils travaillent donc, eux aussi, aux lois de justice qui règlent les destinées de la société?

M. EDMOND. — Certainement, mon garçon, cela est incontestable.

FRANCINET. — N'y a-t-il pas aussi, monsieur, plus de pauvres et de travailleurs qu'il n'y a de riches?

M. EDMOND. — Oui, mon ami, cela est évident encore.

FRANCINET. — Alors, monsieur, les travailleurs sont donc très-sûrs d'avoir, s'ils le veulent, plus de députés pour les représenter que les riches. Pourquoi donc y a-t-il des gens qui voudraient bouleverser la société par des révolutions, sous prétexte de la transformer, puisqu'il est facile de changer les lois en votant?

M. EDMOND. — Bravo, Francinet! voilà une réflexion d'homme plutôt que d'enfant. Oui, mon ami, tu ne te trompes pas. L'appel fait à tous les travailleurs d'émettre leurs vœux, est pour l'avenir une promesse de progrès rapide au sein de la paix et de la sécurité. La bataille des rues, frère contre frère, est remplacée par la lutte électorale, lutte pacifique où on l'emporte par la persuasion et non par la force. Seulement, ne l'oublie pas, mon ami, tout droit ici-bas crée un devoir. En acceptant le *droit* de voter, tu acceptes le *devoir* de t'instruire des grandes questions morales et sociales. Tu ne dois plus être une cire molle, que le premier venu puisse façonner au gré de ses passions. Rappelle-toi les colères du peuple contre Turgot, son meilleur ami; rappelle-toi les violences exercées contre l'inventeur des papiers peints. C'étaient là des résultats de l'ignorance, et de bien tristes résultats! Au lieu de te laisser entraîner, comme une

machine, par le dernier qui te parlera, tu dois être une conscience, c'est-à-dire une force morale inflexible, que rien ne puisse faire transiger. Tu dois, s'il le faut, sacrifier tes intérêts du quart d'heure présent à la vérité, à la justice, qui doivent triompher dans l'avenir. Le citoyen qui, jadis, au milieu des révolutions, donnait sa vie pour assurer à la patrie des jours meilleurs, faisait peut-être un acte plus héroïque, mais non plus utile, que celui qui, sérieux, incorruptible, porte son bulletin de vote, libre expression de sa conscience et des droits de tous ses concitoyens.

FRANCINET. — Oh ! monsieur, je comprends bien cela, et le devoir de s'instruire me semble tout à fait agréable à remplir.

LXXXV. — L'air de la campagne et l'air de la ville. — La respiration chez l'homme et la respiration chez les plantes. — L'oxygène et l'acide carbonique.

Respirer un bon air est la première règle de l'hygiène.

Le mois de juillet touchait à sa fin. On était au moment où les jours sont les plus longs et les plus beaux de l'année. M. Edmond, qui était fort content de l'application de nos jeunes amis, songea à leur procurer une agréable surprise.

Un beau matin, de bonne heure, il leur annonça qu'il les emmenait tous les trois à la campagne. Aimée, très-joyeuse, courut mettre son chapeau, Henri ses souliers propres, et Francinet ses habits des dimanches.

Aimée revint bientôt et se plaça sagement auprès de M. Edmond, tandis qu'Henri et Francinet marchaient

en avant de quelques pas, et causaient tous les deux tant qu'ils pouvaient.

On quitta vite les rues de la ville pour prendre du côté des champs. M. Edmond avait choisi un joli chemin ombragé de grands arbres; le soleil ne dardait ses rayons qu'à travers la verdure, et c'était plaisir de cheminer ainsi à l'ombre, le long des haies pleines de fleurettes qui exhalaien une bonne odeur.

— Que j'aime les champs! s'écria Francinet ravi de la promenade. Comme on respire ici un air bien meilleur que dans la manufacture!

M. EDMOND. — Oui, mon ami, meilleur et plus sain; car partout où il y a un grand nombre d'hommes réunis, l'air se trouve vicié.

FRANCINET. — Pourquoi donc cela, monsieur?

M. EDMOND. — C'est un peu difficile à comprendre pour toi, mon enfant; néanmoins je vais essayer de te l'expliquer.

L'air est un mélange de corps gazeux ou fluides; l'un des gaz qui forment ce mélange s'appelle *oxygène*, et cet oxygène est nécessaire à la respiration. C'est lui aussi qui alimente le feu et la flamme; et là où manque l'oxygène, la flamme s'éteint. Eh bien! mon ami, nos poumons sont absolument comme un foyer qui, pour chauffer et brûler, a besoin d'oxygène. Notre corps et notre sang contiennent beaucoup de charbon ou *carbone*, et ce charbon a besoin d'être peu à peu renouvelé et consumé. Quand nous respirons, l'oxygène de l'air s'introduit dans nos poumons, il pénètre dans notre sang et y brûle peu à peu le charbon en produisant une chaleur sans flamme qui entretient la vie. Lorsque, après avoir aspiré l'air pour le faire entrer, nous l'exhalons et le laissons ressortir, il n'est plus le même qu'en entrant. Le charbon s'y est combiné avec l'oxygène pour former un gaz nouveau, appelé *acide carbonique*. Ce gaz, dans lequel l'oxygène n'est point pur, n'est plus propre à la

respiration. C'est ce gaz, cet acide carbonique, qui se produit quand les cuves de vin fermentent ; et si l'on entre sans précaution dans une cave où l'air respirable ait été remplacé peu à peu par l'acide carbonique, on risque d'être asphyxié, c'est-à-dire étouffé. Il y a beaucoup d'exemples de pareils accidents.

Eh bien ! mon ami, les grandes villes ressemblent fort à ces caves, et les hommes aux tonneaux d'où se dégage l'acide carbonique. Un grand nombre d'hommes respirant à la fois dans un même endroit absorbent peu à peu, par la respiration, l'oxygène de l'air, et n'exhalent que de l'acide carbonique, si bien que l'air devient de moins en moins respirable. Leurs poumons ressemblent alors à un foyer qui manquerait d'air et de tirage : la combustion est difficile, lente ; la chaleur ne se produit pas, on dirait que peu à peu la vie s'éteint.

C'est encore bien pis dans les cabarets et les cafés, où la fumée du tabac et les vapeurs du vin viennent se joindre, pour vicier l'air, à tout l'acide carbonique exhalé par la respiration.

FRANCINET. — Pour moi, je me demande toujours comment on peut préférer l'air du cabaret à ce bon air des champs, et le plaisir de boire ou de fumer à celui d'une petite promenade dans la campagne.

M. EDMOND. — Tu as bien raison, mon ami ; si l'on veut faire provision d'oxygène, c'est aux champs qu'il faut venir.

— Oh ! monsieur, dit Francinet en riant, je vais en faire une bonne provision aujourd'hui ! — Et pour faire voir qu'il avait bien compris l'explication de M. Edmond, Francinet s'arrêta, ouvrit la bouche, et aspira l'air de toutes ses forces ; sa poitrine se souleva.

— Voyez, dit-il, j'aspire l'oxygène, qui va brûler le carbone que mon sang a de trop. Et maintenant, j'exhale l'air et le laisse ressortir ; il est tout chargé d'acide carbonique.

Aimée et Henri se mirent à rire, en imitant à leur tour Francinet.

M. Edmond reprit : — Mais savez-vous, mes enfants, ce que va devenir cet acide carbonique que vous venez d'exhaler ?

Les enfants se regardèrent surpris. — C'est vrai, dit Henri, il faut bien qu'il serve à quelque chose, et nous n'y avions pas pensé.

M. EDMOND. — Eh bien ! l'acide carbonique, qui est irrespirable à l'homme, est indispensable aux plantes et aux arbres qui vous environnent.

FRANCINET. — Comment cela, monsieur ?

M. EDMOND. — Les plantes, mon ami, ont précisément besoin d'acide carbonique pour vivre.

FRANCINET. — La singulière chose ! Alors les plantes se nourrissent de ce qui nous gênerait ?

M. EDMOND. — Précisément. Les plantes ont aussi une espèce de respiration, et ce sont leurs feuilles qui leur servent de poumons. Ces feuilles aspirent peu à peu l'acide carbonique qui est dans l'air ; elles gardent le charbon et rendent l'oxygène pur. Les plantes assainissent donc l'atmosphère. Elles font ainsi exactement le contraire de l'homme. Tu vois qu'en te débarrassant de ton acide carbonique, tu donnes aux plantes ce qui leur est utile, en même temps que tu te délivres de ce qui te serait nuisible. Vous vous rendez mutuellement service.

FRANCINET. — Oh ! monsieur, que tout cela est admirablement arrangé !

M. EDMOND. — Oui, mon enfant, et il en est ainsi de toutes les lois de la nature. Plus on les étudie, plus on s'aperçoit de l'ordre et de la sagesse merveilleuse qui ont présidé à leur arrangement. Aussi la vraie science élève nos cœurs et les tourne tout naturellement vers Dieu. Plus on est capable de concevoir la beauté des choses qui nous environnent, mes enfants, plus grande est l'admiration que nous devons éprouver pour leur auteur.

AIMÉE. — Cela est bien vrai, monsieur. Pour moi, je n'avais jamais autant aimé Dieu et mon prochain, que je le fais à mesure que je suis moins ignorante !

HENRI. — Moi aussi, petite sœur, et en même temps j'aime davantage tout ce qui m'entoure. Ainsi les fleurs qu'autrefois je regardais seulement avec plaisir, à cause de leur beauté, voilà que je m'intéresse bien plus à elles, maintenant que je sais la manière dont elles vivent et le rôle qu'elles jouent dans la nature.

LXXXVI. — **Les arbres, leur utilité. — Respect dû aux arbres et à la propriété d'autrui.**

Selon que vous dépouillerez une colline de ses arbres ou que vous y ferez croître une forêt, vous priveriez son terrain de la rosée du ciel, ou vous ferez couler du rocher d'abondantes eaux. (BALLANCHE.)

M. EDMOND. — Mes enfants, les arbres et la verdure ne sont pas seulement une belle chose, mais une bonne chose, comme vient de le faire observer Henri. Rien ne purifie mieux l'air vicié par la respiration des hommes que les grands arbres. Aussi est-ce une bien sotte manie que celle des gens qui, à la ville ou aux champs, semblent faire la guerre aux arbres, comme si la place qu'ils occupent était de la place perdue. Les arbres sont nos amis ; ils nous rendent une foule de bons services, outre celui de purifier l'air. Ils concourent à la fertilité générale du pays en attirant et fixant les brouillards de l'atmosphère, en entretenant et distribuant avec mesure l'humidité du sol. Leur conservation est très-importante à ce titre. En outre, leur bois est très-précieux, non-seulement pour le chauffage, mais pour toutes les constructions et tous les meubles ; il faut donc avoir soin de ne pas le dépenser tout à la fois. L'arbre est comme un capital qu'il faut ménager.

A mesure qu'on déboise, on devrait reboiser. Malheu-

reusement, comme il faut attendre beaucoup d'années pour que les arbres grandissent, comme aussi les plantations et les coupes ont besoin d'être faites dans de grandes forêts, et d'une manière très-méthodique, tous les petits propriétaires ne peuvent guère s'occuper de cette culture, qu'on nomme *économie forestière*. L'État possède de grandes forêts, que l'on entretient avec soin pour l'utilité publique. Les arbres des particuliers ou de l'État sont des propriétés précieuses, auxquelles il est défendu de porter atteinte sous des peines très-sévères. C'est en effet un véritable vol, un préjudice injuste à la propriété et au droit d'autrui, que de faire périr des arbres jeunes ou vieux.

HENRI. — Et moi qui ai plusieurs fois, en me promenant dans les bois, taillé des arbres avec mon couteau, et coupé de grosses branches ! Je me rappelle même que je me suspendais à des arbres tout jeunes, récemment plantés. C'était très-amusant, mais il y en a plusieurs qui se sont brisés. On m'a beaucoup grondé pour cela.

M. EDMOND. — Et on a bien fait ; car les enfants qui s'amuse en faisant du tort à autrui sont très-coupables, ils sont à la fois égoïstes et injustes. Faire périr un jeune arbre, c'est détruire en germe un capital précieux ; c'est donc un véritable vol.

HENRI. — Mais, monsieur, je n'y pensais pas du tout en m'amusant.

M. EDMOND. — Vous n'étiez pas excusable pour cela, mon enfant ; c'est toujours une faute d'agir sans réflexion, même en jouant ; et les enfants, aussi bien que les hommes, doivent s'habituer à penser aux conséquences de leurs actions.

FRANCINET. — Moi, j'ai bien souvent pris dans les champs des pommes et des poires tombées sous les arbres, et même il nous est arrivé de secouer l'arbre pour les faire tomber.

M. EDMOND. — Mon ami, c'est encore un véritable vol

et il faut s'habituer à respecter dans les plus petites choses la propriété d'autrui, car on commence souvent par les petites fautes et on finit par les grandes. Habitez-vous donc de bonne heure à respecter le droit d'autrui.

FRANCINET. — Oh ! j'ai été une fois bien puni ! le fermier est accouru, et nous a frotté les oreilles, à moi et à mes camarades.

M. EDMOND. — Il était dans le cas de légitime défense ; pourtant il aurait eu tort et aurait dépassé son droit s'il vous avait fait réellement du mal. Mais quant à vous froter un peu les oreilles, j'en aurais fait tout autant à sa place. Seulement, j'aurais en outre tâché de vous faire comprendre pourquoi il est très-mal de s'habituer à prendre le bien d'autrui. Que dirais-tu, Francinet, si un de tes camarades voulait te prendre ton couteau, qui ne coûte pas plus qu'une douzaine de pommes, et coûte cent fois moins qu'un arbre ?

Francinet baissa la tête tout honteux.

M. EDMOND. — Tu le vois donc bien, Francinet, c'était injuste, tu faisais à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit.

FRANCINET. — Monsieur, c'était seulement pour faire comme les autres.

M. EDMOND. — Détestable excuse ! tu le comprends aujourd'hui, n'est-ce pas, mon enfant ? Faire comme les autres, c'est montrer un caractère faible, sans volonté et sans intelligence ; c'est ressembler aux moutons, qui, se bornant à suivre aveuglément leur chef de file, marchent sur ses pas sans regarder si le chemin qu'il a pris est bon ou mauvais. — Ne te demande jamais, mon ami, *ce que les autres font*, mais ce que tu as le *devoir* de faire.

FRANCINET. — Oh ! je vous promets, monsieur, d'agir ainsi à l'avenir.

LXXXVII. — État général de l'agriculture. — Les terres incultes.

Le sol, c'est la patrie; améliorer l'un, c'est servir l'autre.
(École de Grignon.)

Rarement la terre est mauvaise, mais souvent elle est mal cultivée.
(École de Grignon.)

Tout en causant, on avait fait un bon bout de chemin. Le sentier ombragé était maintenant une route découverte, et l'on apercevait, à droite et à gauche, les champs couverts de blés, d'avoine ou de trèfle. M. Edmond faisait remarquer aux enfants combien ces cultures étaient tenues avec soin et comme les moissons paraissaient abondantes.

— Monsieur, est-ce que la France tout entière est aussi bien cultivée que le pays où nous sommes? demanda Henri.

M. EDMOND. — Non, mon ami, et nous sommes loin d'avoir encore atteint la perfection. Il y a en France 9 à 10 millions d'hectares incultes, c'est-à-dire l'équivalent de 10 départements. Le tiers est bon à porter du bois, les deux autres tiers pourraient être mis en culture.

Il y a aussi dans l'Ain, dans le Berry et dans beaucoup d'autres départements, 500,000 hectares occupés par des marais. Rien n'est plus malsain que les miasmes qui s'en échappent; c'est la source de fièvres appelées *paludéennes* ou fièvres de marais, et qui produisent de grands ravages. L'agriculture et la santé gagneraient donc beaucoup au dessèchement de ces marais.

Enfin, il y a encore en France trop de biens *communaux*, c'est-à-dire appartenant non à des particuliers, mais à des communes. Ces biens sont très-mal cultivés. Pour nourrir un homme, il faut dix, vingt et jusqu'à cent fois plus de terres communes que de terres appartenant à des particuliers.

FRANCINET. — Mais comment cela se fait-il ?

M. EDMOND. — Mon ami, tout le monde devrait travailler dans les biens communaux ; mais chacun compte sur son voisin, et quand on compte ainsi sur tout le monde pour faire la besogne, elle ne se fait point. C'est ce qui prouve une fois de plus la supériorité de la propriété individuelle, où chacun s'occupe activement de ses intérêts, sous la seule condition de ne pas nuire aux droits d'autrui.

Vous voyez, d'après la quantité de terres incultes qui restent encore, que la culture peut gagner beaucoup en étendue ou extension. Une grande partie de la terre, et non pas seulement de la France, est inculte. Vous avez entendu parler, par exemple, des déserts du Sahara qui remplissent l'Afrique. Que de terrain perdu !

HENRI. — C'est vrai, monsieur ; mais là ce n'est pas la faute des hommes : on ne pourra jamais les cultiver.

M. EDMOND. — Erreur, mon ami. Il y a sous les sables du désert de nombreux courants d'eau, et presque une mer souterraine. Au moyen de puits profonds que l'on sait aujourd'hui pratiquer, et qu'on appelle *puits artésiens*, on peut faire jaillir l'eau à la surface et produire de vraies rivières, planter des arbres que cette eau arrose, obtenir peu à peu de la verdure, et remplacer le sable mort par les végétaux et par la vie.

FRANCINET. — Alors, monsieur, pourquoi ne le fait-on pas bien vite ?

M. EDMOND. — Mon ami, pour mener à bonne fin une entreprise pareille, il faudrait d'énormes sommes d'argent. Tu sais que toute entreprise ne peut se faire qu'à l'aide d'épargnes précédentes, de *capitaux* qui permettent d'attendre patiemment les bénéfiques futurs de l'entreprise. Fertiliser le désert demanderait des sommes énormes et de longues années. Avant d'entreprendre cette œuvre lointaine et cette fécondation des déserts, il y a une chose plus facile et non moins importante, c'est

de faire rendre aux terres déjà cultivées des produits de plus en plus abondants, en leur donnant une fécondité de plus en plus intense. Cette amélioration de la culture se nomme *culture intensive*. On peut par là doubler, tripler, quadrupler la valeur de la terre. Seulement, il faut pour cela lui donner beaucoup en engrais; car la terre rend en proportion de ce qu'on lui donne.

LXXXVIII. — Le labourage.

« Doubler la profondeur du sol, c'est doubler sa puissance productive. » (École de Grignon.)

Nos promeneurs approchaient de la ferme de M. Cler-tan; ils apercevaient à chaque instant des campagnards occupés à leurs travaux, et Francinet était frappé de l'activité qui régnait parmi eux.

— Je vois, s'écria-t-il, que les paysans sont comme les ouvriers, ils ont beaucoup à travailler.

HENRI. — C'est toujours ce que j'entends dire au fermier de mon grand-père; mais, monsieur Edmond, quels sont donc tous ces travaux que la terre demande, et qui occupent sans cesse les paysans?

M. EDMOND. — Je vous ai précisément amenés à la campagne, mes enfants, dans le but de vous parler agriculture et de vous expliquer les notions générales de l'économie agricole. Écoutez-moi donc.

Les premiers travaux des agriculteurs consistent à préparer le sol avant de l'ensemencer.

La terre est de sa nature très-dure et très-compacte. Si on la laissait ainsi, les racines des plantes ne pourraient pas s'y enfoncer, y cheminer sans obstacle, et y puiser tous les sucs nourriciers dont elles ont besoin.

Il faut donc, après avoir enlevé les ronces et les pierres, rompre, diviser et émietter le sol, en un mot l'*ameublir*

ou le rendre *meuble*. Henri, vous rappelez-vous le sens du mot *meuble* ?

HENRI. — Oui, monsieur, cela veut dire *mobile, facile à remuer*.

M. EDMOND. — Justement, mon enfant. Voilà pourquoi on laboure la terre et on la retourne. On veut ainsi l'exposer à l'influence de l'air et du soleil. Afin d'arriver à un meilleur résultat, on se sert de charrues, principalement de celles qui ont été admirablement perfectionnées par Mathieu Dombasle.

Au sujet du labour il existe une règle très-importante, qui généralement n'est pas assez observée en France. Pourtant, on a expérimenté la valeur de cette règle dans les grandes fermes-écoles ou fermes-modèles, où les plus habiles agriculteurs donnent aux élèves à la fois le précepte et l'exemple.

Une des plus importantes parmi ces fermes est l'école de Grignon ; elle a brillé au premier rang dans la grande exposition universelle de 1862, par la beauté de ses produits et la perfection de ses procédés de culture. Cette école avait affiché dans la salle de l'exposition les règles les plus importantes qu'elle avait suivies. Voici celle qui concernait le labour : « *Doubler la profondeur du sol, c'est doubler sa puissance productive.* »

C'est-à-dire que, si on laboure le plus profondément possible, si on enlève les pierres à une grande profondeur, si on permet par là aux engrais de s'étendre au loin et au large, on double la puissance et la fertilité de la terre.

Les engrais ne produisent tout leur effet que dans un sol suffisamment approfondi. Les extrêmes de la chaleur et du froid, de la sécheresse et de l'humidité, qui sont dangereux pour les plantes comme pour les hommes, se font beaucoup moins sentir quand la terre labourée est profonde. Les plantes y subissent moins toutes les variations de la température ; elles acquièrent une vi-

gueur qui leur permet de braver les intempéries des saisons et de donner des produits plus considérables et plus sûrs. Enfin, c'est comme si on doublait leur nourriture et leurs conditions de santé. Aussi a-t-on posé avec raison cette règle générale : « Tu veux agrandir ton champ de moitié ? Eh bien ! laboure-le s'il est possible moitié plus profondément ; cela reviendra presque au même. »

AIMÉE. — Je comprends bien cela, monsieur, car je pense que cela doit être pour l'agriculture comme pour les fleurs que je plante dans mes pots. Quand le pot est trop petit et que la plante n'a point où étendre suffisamment ses racines, elle n'atteint pas moitié de sa grandeur naturelle, et ses fleurs sont moitié moins belles qu'elles ne le sont dans un grand pot, où il y a beaucoup de terre.

M. EDMOND. — Vous ne vous trompez pas, chère enfant ; c'est ce qui a lieu précisément pour l'agriculture : on augmente pour ainsi dire le vase où sont contenues les plantes en labourant plus profondément la terre.

Ce qui détourne la plupart des cultivateurs français de cette sage pratique, c'est que la terre du sous-sol ramenée à la surface est quelque temps infertile, tant qu'elle n'a pas reçu peu à peu l'influence du soleil, de l'air et de la pluie. On croit alors avoir fait une mauvaise besogne, parce qu'on a ramené la mauvaise terre pardessus. Mais cet inconvénient n'est que passager, et ce qu'on perd pendant un an ou deux, on le regagne plus tard au décuple ; car la mauvaise terre, exposée au soleil, devient bonne à son tour : on a alors le double de bonne terre. C'est comme si l'on fournissait aux plantes une table moitié mieux servie et pouvant nourrir moitié plus d'individus.

Il existe d'ailleurs des moyens de labourer le sous-sol sans le ramener à la surface. De cette manière le sous-sol se fertilise peu à peu, sans nuire en rien à la fertilité de la bonne terre qui le recouvre. On a construit pour cela

des charrues d'un genre particulier, bien préférables aux autres.

Le blé demande huit fois sur dix un labour très-profond. Il est démontré que, là où cette pratique est usitée, on obtient des récoltes qui vont jusqu'à 35 hectolitres de blé et 5000 kilogrammes de paille par hectare, tandis que l'agriculture arriérée se contente de récolter dix à treize hectolitres par hectare. Les deux tiers de la France se trouvent malheureusement dans cette situation par l'effet de l'ignorance, de la routine et aussi du manque de capitaux pour l'achat des meilleurs instruments et des meilleurs engrais.

FRANCINET. — Moi, je suis très-content de savoir cela ; je vais m'empresser de le mettre à profit.

AIMÉE, *en riant*. — Comment cela, Francinet ? est-ce que tu vas te faire cultivateur ?

FRANCINET, *riant aussi*. — Oui, mademoiselle. A la Toussaint, notre propriétaire va nous donner un petit carré de jardin, tout petit. Maman a dit que nous le bêcherions à temps perdu, et qu'on y sèmerait de la salade, des haricots et de l'oseille. Moi qui sais qu'il faut bêcher profondément la terre, soyez tranquille ! je remuerai le sol de tout mon cœur.

M. EDMOND. — C'est très-bien pensé, mon ami. Tu connaîtras alors quelle joie on éprouve à voir la terre, reconnaissante des soins qu'on lui donne, accorder au travail ses meilleurs produits.

LXXXIX. — Les jachères et les assolements.

« Les bons cultivateurs font les bons assolements, et les bons assolements font sortir du sol des richesses incalculables. »

M. EDMOND. — Le grand art du cultivateur est de faire se succéder sur une même terre des cultures diverses, et

de laisser la terre le moins possible inoccupée. « Le véritable repos de la terre, disait le poète latin Virgile, consiste dans la variété des productions. »

FRANCINET. — Comment, monsieur? ce n'est donc pas toujours la même plante qu'on cultive dans la même terre?

M. EDMOND. — Non, mon ami, et la raison en est bien simple. Dis-moi, Francinet, ne sais-tu pas que les animaux se nourrissent d'aliments différents?

FRANCINET, *en souriant*. — Je crois bien! On ne nourrit pas les chevaux avec de la viande, ni les chats avec de l'avoine. Cela ne ferait pas du tout leur affaire.

M. EDMOND. — Eh bien! mon ami, on a remarqué que les plantes sont comme les animaux : elles ont chacune des aliments divers, dont le sol et l'air contiennent une certaine provision. Ainsi plusieurs plantes se nourrissent surtout par les racines et empruntent beaucoup au sol, comme les navets; d'autres se nourrissent surtout par les feuilles et empruntent beaucoup à l'air, comme le trèfle. Si on mettait toujours les mêmes plantes dans la même terre, la provision d'aliments qui leur convient serait bientôt épuisée, et elles ne pourraient plus y prospérer. Mais quand une espèce s'est nourrie de ce qui lui convient, on la remplace par une autre qui n'a pas les mêmes goûts, et qui emprunte au sol des aliments d'un autre genre. Quand celle-là a pour ainsi dire fini son repas, on la remplace par d'autres encore.

FRANCINET. — Monsieur, est-ce que le sol ne finit pas par s'épuiser, comme une table dont on mange tous les plats l'un après l'autre?

M. EDMOND. — Certainement, mon ami; mais de même qu'on sert de nouveau la table, de même on remet dans la terre des aliments de toute sorte.

FRANCINET. — Par quel moyen, monsieur?

M. EDMOND. — Par les engrais de tout genre, qui restituent à la terre ce qu'on lui avait enlevé, et garnissent de nouveau la table de mets variés.

FRANCINET. — Comme cela, monsieur, la terre n'a pas besoin de se reposer?

M. EDMOND. — Non, mon ami, si l'on sait varier les cultures, et, par les engrais, rendre au fur et à mesure à la terre les éléments qu'on lui avait enlevés.

HENRI. — Tiens! j'avais toujours entendu dire que la terre avait besoin de se reposer.

M. EDMOND. — Mais, mon ami, c'est comme si l'on disait que la table sur laquelle on sert le repas a besoin de se reposer. Quand elle est dégarnie, elle a besoin d'être regarnie, voilà tout. C'est ce que fait la terre elle-même, tant bien que mal et comme elle peut, lorsqu'on abandonne un champ à lui-même pendant un an ou deux ans, en lui laissant produire au hasard toutes les herbes qui veulent y pousser. Le champ ne se repose pas pour cela le moins du monde; au contraire, il donne tout ce qu'il peut, des chardons, de mauvaises herbes, et toute espèce de choses; et il emprunte aussi tant qu'il peut à l'atmosphère, à l'air et aux pluies, comme s'il voulait réparer ses pertes, se regarnir d'éléments de toutes sortes, et rétablir l'équilibre de ses forces.

HENRI. — C'est donc pour cela que le voisin de mon père, qui a une ferme tout près de la nôtre, laisse ses terres incultes pendant un an et quelquefois pendant deux ans, pour recommencer ensuite à les ensemercer.

M. EDMOND. — Oui, mon ami, et cette interruption de culture s'appelle *jachère*. Quand la terre ne vaut pas très-cher et qu'on n'a pas beaucoup de capitaux pour la cultiver, l'engraisser et l'amender, on est obligé d'employer ce moyen afin que la terre ne s'épuise pas. Mais ce n'est qu'un pis-aller; et quand on peut faire mieux, il ne faut pas s'en tenir à ce moyen primitif.

FRANCINET. — Ce doit être bien ennuyeux, en effet, d'avoir une terre qui ne fait rien pendant un ou deux ans.

M. EDMOND. — Francinet, ne dis pas qu'elle ne fait

rien ; dis qu'elle ne fait rien de bon pour notre usage. Quand on laisse ainsi la terre inculte un an sur deux, c'est comme si on laissait la terre travailler pendant un an pour son propre compte, et pendant un an pour notre usage. Mais si, tout en la faisant travailler pour nous, on lui rendait d'un côté ce qu'on lui enlève de l'autre, elle ne s'épuiserait point ; elle deviendrait au contraire de plus en plus fertile, et ne demanderait pas mieux que de travailler continuellement pour notre service.

HENRI. — Monsieur, est-ce qu'on a trouvé pour cela quelque moyen ?

M. EDMOND. — Certainement, Henri ; les progrès de l'agriculture conduisent autant que possible à la suppression de la jachère. On la remplace par une succession de différentes cultures sur une même terre ; et ces cultures, combinées avec les engrais, font continuellement travailler la terre sans l'épuiser. Cette succession de cultures bien choisies se nomme *assolement*. Par exemple, dans les bonnes terres du midi de la France, on fait se succéder deux céréales différentes, une année de maïs, et une de blé. C'est ce qu'on appelle un *assolement de deux ans*.

AIMÉE. — Monsieur, qu'est-ce que les céréales ?

M. EDMOND. — Mon enfant, on appelle céréales les plantes à graines farineuses, telles que le blé, l'orge, l'avoine.

Les assolements des régions de riche culture sont plus compliqués. Ainsi, dans les exploitations les plus soignées, on emploie des assolements qui embrassent quatre années et plus.

Par exemple,

Première année : Racines (navets, betteraves, etc.), précédées d'une forte fumure.

Deuxième année : Céréales de printemps.

Troisième année : Trèfle.

Quatrième année : Céréales d'hiver.

HENRI. — C'est bien compliqué cela, monsieur !

M. EDMOND. — Certainement, mon ami. L'art des assolements exige beaucoup d'intelligence de la part du cultivateur.

C'est à chacun à apprendre par son expérience, sans préjugés et sans précipitation, ce que comporte sa terre. Rappelez-vous cette maxime : « *Les bons cultivateurs font les bons assolements, et les bons assolements font sortir du sol des richesses incalculables.* »

XC. — Règles des assolements. — Les plantes épuisantes et améliorantes. — Les plantes salissantes et nettoyantes. — Olivier de Serres.

« Je sens tous les jours combien, pour mon âme dont les penchants sont droits, la tâche de cultiver et de féconder la terre est plus satisfaisante que la vaine gloire de la ravager par des conquêtes. » (WASHINGTON.)

HENRI. — Monsieur, est-ce qu'il n'y a pas des règles pour apprendre les assolements que comporte la terre ?

M. EDMOND. — Quoiqu'il n'y ait point de règle constante pour les assolements, il y a cependant des principes généraux.

Le premier principe, c'est de varier les récoltes autant que possible, de manière à faire alterner les plantes *améliorantes* et les plantes *épuisantes*.

HENRI. — Qu'est-ce qu'on appelle donc plantes améliorantes ?

M. EDMOND. — Mon ami, les plantes améliorantes sont généralement les plantes légumineuses, comme le trèfle et la luzerne ; on les appelle ainsi parce que le bétail les consomme en les mangeant et les restitue sous forme de fumier, et que de plus elles laissent dans une bonne terre, par les longues racines qui y pourrissent, plus d'éléments

de fertilité qu'elles ne lui en ont enlevé. Le navet rend aussi abondamment en fumier ce qu'il a pris à la terre.

HENRI. — Et les plantes épuisantes ?

M. EDMOND. — Ce sont les *céréales graminées*, comme le blé et le seigle. On va vendre au loin le grain, qui est la partie la plus substantielle, et on ne rend à la terre que la paille, après en avoir fait la litière des animaux. La culture continuelle de ces plantes aurait bientôt épuisé le sol.

Voici le deuxième principe des assolements : *faire alterner les plantes nettoyantes et les plantes salissantes*.

Les plantes nettoyantes sont celles qui nettoient le sol des mauvaises herbes, par exemple le chanvre et le sarrasin, dont la végétation est si vigoureuse qu'elle étouffe le germe des herbes folles.

Il y a aussi des plantes, comme la betterave et les pommes de terre, qui nettoient le sol parce qu'on est obligé de les sarcler et d'enlever ainsi les mauvaises herbes.

AIMÉE. — Tiens, c'est vrai ; je me rappelle que Jeanne, ma petite sœur de lait, m'a parlé souvent d'aller sarcler les pommes de terre.

M. EDMOND. — Justement, mon enfant. Eh bien, on doit toujours commencer l'assolement par une de ces cultures nettoyantes qui mettent la terre en bon état. Après quoi on sème des plantes salissantes, comme le blé et le seigle. Vous devinez, Aimée, pourquoi on les appelle salissantes ?

AIMÉE. — Probablement parce qu'on ne peut pas les sarcler.

M. EDMOND. — Justement. On laisse germer et grandir avec elles de mauvaises herbes qu'on ne peut pas arracher, et qui, répandant leurs graines avant la moisson, prennent d'avance possession du sol pour l'année suivante.

FRANCINET. — Oh ! monsieur, voilà justement un champ de blé qui borde la route, et j'y vois en effet beaucoup de

mauvaises herbes, qu'il est impossible d'arracher avant la moisson !

AIMÉE. — Il y a aussi de bien jolies fleurettes ! Quels magnifiques coquelicots rouges ! Voyez, monsieur.

M. EDMOND. — Oui, mon enfant. Malheureusement ces fleurettes ne font pas l'affaire du cultivateur. Ce sont des herbes folles qui étoufferaient les cultures utiles si on ne les faisait pas disparaître.

Le troisième principe des bons assolements consiste à combiner tout de telle sorte *qu'entre chaque récolte et la semaille suivante on ait le temps de préparer la terre, tout en la laissant le moins possible inoccupée.*

Le quatrième principe, c'est de *chercher à obtenir les récoltes les plus abondantes sur le moins d'étendue possible.*

L'école de Grignon avait affiché cette règle à l'exposition de 1862 : « Faire produire à la terre le plus possible, c'est le moyen de l'améliorer le plus promptement. »

Nous voilà bien loin des préjugés d'autrefois, qui prétendaient qu'on ne doit pas faire trop travailler la terre. La terre ressemble, au contraire, à ces athlètes de l'antiquité qui, pourvu qu'ils eussent une bonne nourriture et une bonne hygiène, devenaient d'autant plus forts et plus adroits qu'ils travaillaient et s'exerçaient davantage. Si on fait produire à la terre le plus possible dans une petite étendue, on dépense d'autant moins en semences et en frais de culture. En outre, lorsque les plantes sont bien épaisses et bien touffues, elles laissent la terre dans un meilleur état.

Il ne faut donc pas craindre de remuer profondément le sol, d'augmenter de plus en plus la quantité de bonne terre et de faire travailler cette terre presque sans interruption ; il faut seulement avoir l'art d'approprier et de varier les cultures. Car, comme l'a dit celui qu'on appelle le père de l'agriculture française, Olivier de Serres,

« la terre se délecte dans la variété des semences. »

HENRI. — Qu'est-ce donc qu'Olivier de Serres ?

M. EDMOND. — C'est un célèbre agronome qui vivait au temps du roi Henri IV. Le triste spectacle des guerres civiles, si fréquentes alors, lui fit chercher le repos et le bonheur dans l'étude. Il s'occupa de trouver les meilleures règles sur la culture, et écrivit là-dessus des livres très-remarquables.

C'est Olivier de Serres qui a introduit en France l'industrie des vers à soie, à laquelle la ville de Lyon, qui fabrique tant de soieries, doit sa prospérité.

XCI. — Le bétail. — Les prairies naturelles et les prairies artificielles. — Amendements et engrais.

« Labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France, » disait Sully, ministre de Henri IV.

« Un arpent de terre bien fumé et bien amendé en vaut deux. »
(MATHIEU DOMBASLE.)

M. Edmond et les trois enfants arrivèrent à la ferme. C'était le moment où l'on ramenait les bœufs à l'étable, à cause de la chaleur et des mouches.

Francinet, qui aimait beaucoup les animaux, regardait le troupeau avec une grande attention. Il s'amusa même à compter les bœufs, et s'écria :

— Oh ! oh ! monsieur Edmond, que de fourrages il doit falloir pour nourrir tant de belles bêtes !

M. EDMOND. — Cela est vrai ; mais comme le bétail a une triple utilité, le fermier ne regrette pas les sacrifices qu'il faut faire pour sa nourriture. Le bétail est d'abord producteur de fumier ; c'est donc lui qui améliore la terre. Puis il sert comme bête de trait ou de somme, et s'appelle alors *bétail de travail*. Enfin, il rapporte de l'argent par la vente, le lait et les jeunes élèves ; il s'appelle alors *bétail de rente*.

Pour nourrir le bétail, le mieux est de faire des prairies artificielles, comme celles que nous venons de voir avant d'arriver à la ferme, et où croissent le sainfoin, le trèfle, la luzerne, qui serviront de fourrages aux bestiaux. Au lieu de laisser les terres en jachères, il est bien préférable d'établir des prairies artificielles.

FRANCINET. — Monsieur, pourquoi appelle-t-on cela prairies artificielles ?

M. EDMOND. — Mon ami, on nomme prairies naturelles celles où les herbes croissent naturellement. Ces prairies ne sont bonnes à conserver que lorsqu'elles peuvent être facilement arrosées. Dans le cas contraire, il y a tout avantage à les défricher et à les livrer à la culture; alors elles s'appellent prairies artificielles. La meilleure des prairies naturelles, même avec de bons arrosages, ne vaut pas les prairies artificielles, où la terre s'améliore et produit de plus en plus par la culture successive des diverses plantes. La multiplication des prairies artificielles est un des plus grands moyens de progrès pour notre agriculture: ces prairies nourrissent le bétail, le bétail donne du fumier, le fumier permet de demander beaucoup à la terre parce qu'il lui restitue beaucoup. La terre travaille donc ainsi continuellement, et plus elle produit, plus elle devient capable de produire. Il vaut mieux n'avoir qu'un champ, et le faire travailler le mieux possible avec de bons engrais, que d'avoir deux champs de faible culture. ✕

Pour rendre à la terre autant et plus qu'on lui a pris, il faut l'amender et la fumer.

Amender la terre, c'est la corriger et l'améliorer en y introduisant des substances minérales qu'elle ne contient pas en assez grande quantité, telles que la chaux, la marne et le plâtre.

C'est Franklin, dont je vous ai déjà parlé, qui a introduit dans son pays l'usage du plâtre, non sans avoir de grands préjugés à combattre. On prétend qu'il fit

répandre du plâtre dans un vaste champ de trèfle, de manière à écrire ces mots en grandes lettres sur le terrain : Plâtré. Le trèfle ayant grandi beaucoup plus à cet endroit, ces mots se dessinèrent dans le champ aux yeux de tous.

Fumer la terre, c'est l'engraisser au moyen de fumier et de matières végétales ou animales.

Mathieu Dombasle disait avec raison : « Un arpent de terre bien amendé et bien fumé en vaut deux. »

Voyez cette fosse à fumier où l'on dépose les litières des animaux, et où, par des canaux, aboutit le *purin* ; c'est le plus précieux des engrais de ferme.

La *colombine* ou fumier de pigeon a aussi une très-grande énergie.

Le commerce fournit en outre des engrais nombreux : le noir animal, la poudrette, et surtout le *guano*, qui est le plus puissant de tous les engrais. On va le chercher dans les îles de l'océan Pacifique, habitées par des milliards d'oiseaux de mer. Sous ce climat sec, où il se passe parfois trente années sans pluie, les excréments des oiseaux se sont accumulés depuis des siècles, jusqu'à former de véritables montagnes. 400 kilogrammes de guano non falsifié contiennent autant de sels fécondants qu'il s'en trouve dans plusieurs milliers de kilogrammes de fumier. Il faut répandre cet engrais par un temps humide sur les plantes en végétation ou sur les champs qu'on va ensemer. Malheureusement, la France n'en emploie que des quantités assez faibles, surtout si on les compare avec celles qu'emploie l'Angleterre. Nous ne nous servons guère que de 14 à 15 mille tonnes de ce précieux engrais, tandis que l'Angleterre en dépense 200,000 tonneaux.

FRANCINET. — Mais, monsieur, cet engrais doit être très-cher, puisqu'il vient d'aussi loin.

M. EDMOND. — Sans doute, mon ami ; mais quand on a assez d'argent pour se le procurer, la beauté des

récoltes compense bien vite la dépense qu'on a faite. Ceci vous prouve que l'abondance du capital et de l'argent est la principale source de la prospérité agricole.

Lorsque les agriculteurs sont éloignés des grandes villes ou qu'ils manquent de capitaux, ils sont obligés alors de faire eux-mêmes du fumier et des engrais en nourrissant du bétail, et c'est la manière la plus productive dont ils puissent employer leur argent.

XCH. — Nécessité de capitaux abondants pour l'agriculture. — Nécessité du capital moral ou de l'instruction. — Mathieu Dombasle.

« Tant vaut l'homme, tant vaut la terre. »

« Ce qui manque pour donner à l'agriculture un essor rapide vers un état plus prospère, ce sont les agriculteurs capables et les moyens pécuniaires. » (DOMBASLE.)

« De toutes les carrières auxquelles puisse se consacrer un homme éclairé et laborieux, l'agriculture est celle qui offre aujourd'hui en France le plus vaste champ aux spéculations des hommes qui éprouvent le désir d'employer avec profit, pour eux et pour la société, leur temps et leurs capitaux. » (DOMBASLE.)

FRANCINET. — Monsieur, je comprends bien maintenant les conditions de fertilité pour la terre et de richesse pour l'agriculteur. Mais à cause de cela je vois que, pour la culture perfectionnée qu'on est obligé de faire aujourd'hui, il ne faut pas seulement de bons bras et de la bonne volonté, il faut aussi beaucoup d'argent et de capitaux.

M. EDMOND. — Tu as bien raison, mon ami; et c'est là une vérité qui est trop souvent oubliée. Beaucoup d'hommes, et souvent de campagnards, achètent des

terres sans se demander s'ils auront assez d'argent et de capitaux pour les exploiter et pour en tirer par une bonne culture un profit suffisant. Ils s'imaginent qu'une fois la terre achetée, il leur suffira de beaucoup de travail pour se tirer d'affaire. Sans doute le travail est une chose nécessaire, et il peut à lui seul faire des prodiges lorsqu'il est dirigé par une intelligence éclairée et ingénieuse. Mais un propriétaire qui n'a que sa terre et son travail, en supposant encore qu'il ait de l'intelligence, est obligé de se vouer à une existence très-pénible; et avec toutes ses fatigues il n'est pas sûr de réussir. Que de petits propriétaires campagnards qui végètent misérablement sur leur terre, sans avoir assez d'argent pour en obtenir une culture perfectionnée! Et pourtant, cette culture serait seule capable de leur procurer quelque profit.

C'est qu'ils ont oublié cette grande règle : Ayez plus de capital et d'argent que de terre; ayez-en au moins trois ou quatre fois plus. Si vous n'avez que quatre ou cinq cents francs d'argent, vous ne pouvez bien cultiver que cent francs de terre.

Car ce n'est pas tout d'avoir la terre, il faut encore avoir un bon matériel d'exploitation : bons instruments, bon bétail, bons engrais; et tout cela, pour être convenable, coûte en général deux, trois ou quatre fois plus que la terre elle-même, suivant le genre de culture.

Il ne faut donc jamais acheter sans prudence.

En général, mieux vaut être fermier si on possède seulement une somme de 20,000 francs et qu'on veuille se livrer à l'exploitation d'une ferme, que d'être propriétaire. Le propriétaire ne retirera guère que 2 ou 3 pour 100 de la terre qu'il aura louée au fermier, tandis que le fermier peut retirer d'une culture intelligente jusqu'à 8 et 10 pour 100. Ce n'est donc pas la terre qui importe le plus, mais l'argent que vous pourrez dépenser pour son exploitation.

Que dire, après cela, de ces campagnards imprévoyants qui achètent des terres à crédit? Ceux-là manquent, non-seulement de l'argent nécessaire pour cultiver la terre, mais même de l'argent nécessaire pour la payer! Ils se vouent, par leur imprudence, à une ruine presque certaine; il suffira qu'une récolte manque pour que tout soit perdu.

Ceux qui possèdent déjà un petit domaine sont également imprudents et calculent mal quand ils ne songent qu'à s'arrondir. Un seul champ bien fumé produit plus de profit net que deux champs mal fumés. On a démontré, par exemple, que, si l'on peut seulement disposer de 60,000 kilogrammes de fumier, il vaut mieux n'en fumer que trois hectares à 20,000 kilogrammes chacun, que cinq hectares à 12,000; car l'effet du fumier se perd dans une trop vaste étendue. Dans le premier cas, l'hectolitre de blé revient en général à 17 francs, déduction faite de la valeur de la paille, et dans le second à 12 francs. On gagne alors 5 francs de plus par hectolitre quand on concentre son fumier sur trois arpents que quand on le répand sur cinq. Il vaudrait donc bien mieux, au lieu de songer à augmenter l'étendue de ses champs, songer à augmenter le tas de fumier.

FRANCINET. — Mais, monsieur, il est donc bien utile de faire produire le plus possible à la terre?

M. EDMOND. — Belle question! Francinet. Ne vois-tu pas d'abord combien cela est utile à l'agriculteur pour le bénéfice qu'il en retire? N'est-ce pas utile aussi aux autres hommes, qui, ayant plus de blé à leur disposition, auront moins la disette à craindre? En outre, si nous ne savons pas produire beaucoup et à bon marché, les autres pays qui savent le faire et sont plus avancés que nous en agriculture, l'Angleterre par exemple, nous feront concurrence. Enfin, quand on trouve moyen de produire dans un hectare ce qui ne pouvait d'abord être produit que par deux, le second hectare demeure dispo-

nible; on peut en faire une prairie artificielle, et le faire servir, par exemple, à la nourriture des bêtes à laine. Nous n'avons point en France une quantité suffisante de bêtes à laine, et nous sommes obligés d'acheter chaque année pour 200 millions de laine à l'étranger.

Nous serions donc plus riches si notre agriculture était plus perfectionnée, moins esclave de la routine, et surtout moins dépourvue d'argent et de capitaux.

N'en concluons pas cependant que les petits propriétaires doivent se lancer dans de trop grandes dépenses d'engrais et de machines. Ils ont à garder une juste mesure entre la routine et la témérité.

HENRI. — Monsieur, qui est-ce qui indique au cultivateur cette juste mesure?

M. EDMOND. — Mon ami, cette mesure est la part de l'intelligence. Cette part n'est pas moins grande dans l'agriculture que dans le commerce et l'industrie. Il est donc très-important que tout cultivateur ait beaucoup de valeur comme intelligence, ce qui revient à dire qu'il est de la plus grande nécessité que les cultivateurs s'instruisent.

Tout le monde sait, mes enfants, qu'il y a des intelligences plus ou moins vives, plus ou moins riches, de même qu'il y a des terres plus ou moins fertiles et fécondes; tout le monde sait encore qu'une terre, quelque pauvre et stérile qu'elle soit, se couvre bientôt de moissons et de richesses par la vertu du travail et de la culture, tandis qu'un sol plus puissant, mais négligé, ne produit que des herbes folles. Eh bien! mes amis, comment ne réfléchit-on pas que l'instruction fait pour l'intelligence ce que la culture fait pour la terre?

Si les agriculteurs comprenaient leurs véritables intérêts, ils chercheraient à s'instruire par tous les moyens possibles, et surtout ils s'empresseraient de faire instruire leurs garçons et leurs filles. En Angleterre,

presque tous les paysans savent lire, écrire et calculer. Bien plus, l'instruction de l'école primaire n'ayant pas été jugée assez complète, trois grandes associations se sont formées qui ont fondé des écoles à part. Dans chacune de ces écoles, des professeurs, payés 10,000 francs par les associés, enseignent aux agriculteurs ce qui concerne leur état. En outre, d'innombrables journaux agricoles paraissent dans toute l'Angleterre et sont lus et étudiés par les agriculteurs.

Eh bien ! mes enfants, le résultat, c'est que l'Angleterre a réussi à doubler et tripler le revenu de ses terres. En augmentant la richesse intellectuelle des populations agricoles, elle a du même coup augmenté la valeur de son sol ; elle a prouvé ainsi la vérité de cette parole de Mathieu Dombasle : « Tant vaut l'homme, tant vaut la terre. »

AIMÉE. — Monsieur, voici déjà deux fois que vous nous citez Mathieu Dombasle, je voudrais bien savoir ce qu'il a fait.

M. EDMOND. — Mon enfant, Mathieu Dombasle, né à Nancy à la fin du siècle dernier, quitta la carrière militaire pour se vouer à l'agriculture. Il est l'inventeur d'une charrue perfectionnée qui porte son nom et dont je vous ai parlé. Il comprenait la nécessité de donner aux agriculteurs de l'instruction, de bons principes et de bons exemples, et il dirigea longtemps une ferme-modèle dont il perfectionna l'organisation. Le premier il eut l'idée des concours de charrue, qui excitèrent l'émulation parmi les agriculteurs. Enfin il écrivit des livres très-remarquables, qui contribuèrent à combattre les préjugés et la routine. La France en reconnaissance lui a élevé une statue dans sa ville natale.

XCIII. — Les voies de communication. — Les débouchés

« Les rivières sont des chemins qui marchent. »

(PASCAL.)

Au moment où M. Edmond finissait sa leçon, Jean, le frère de lait de Henri, achevait aussi sa besogne. Il venait d'attacher les bœufs chacun à leur place dans l'étable ; il leur avait mis dans les crèches une provision de fourrage ; et son troupeau étant bien soigné, il revint souhaiter le bonjour plus longuement qu'il n'avait pu le faire lors de l'arrivée des enfants.

Nos jeunes amis se dirigèrent tous ensemble vers la ferme. La fermière, la bonne Madelon, qui avait été la nourrice d'Aimée et de Henri, aimait les deux enfants comme les siens propres. Elle leur fit force caresses, et leur servit pour déjeuner une tasse de crème et des fruits. Francinet, comme bien on pense, eut sa part d'amitiés et de bonnes choses.

Après le déjeuner, les enfants s'amuserent quelque temps, puis M. Edmond annonça qu'il fallait retourner en ville afin d'avoir le temps de faire des devoirs. Madelon emplit les poches de Francinet avec des fruits ; elle mit dans la main d'Aimée un gros bouquet. Henri, lui, s'était muni d'une jolie baguette d'osier. On se dit adieu gaiement, et on se sépara.

Comme c'était le moment de la chaleur, on gagna le bord de la rivière pour avoir plus de fraîcheur. Henri et Francinet en profitèrent pour faire des ricochets sur l'eau, ce qui les amusait beaucoup. Mais à un moment il devint impossible de continuer le jeu : la rivière était presque couverte de bois flottants liés solidement les uns aux autres. Quelques cordes rattachaient ces espèces de radeaux à un grand bateau, qui s'avancait majestueusement. Des mariniers le faisaient manœuvrer avec

activité, car le bateau remontait le courant, et il avait à lutter contre les flots. Deux forts chevaux suivaient le sentier au bord de la rivière, traînant le bateau au moyen de cordages auxquels ils étaient attelés.

Les trois enfants s'arrêtèrent pour regarder cette petite scène avec attention.

— Voilà un bateau, s'écria Aimée, qui me rappelle le canot de notre sauvage, l'industriel Paul.

— Oui, dit Francinet; mais il y a loin, du canot fait avec un tronc d'arbre creusé, à cet élégant et grand bateau qui a l'air si chargé de marchandises.

— Francinet, repartit Henri, tu trouverais qu'il y a bien plus de différence encore si tu voyais l'un de ces bateaux à vapeur que m'a montré M. Edmond dans notre voyage. C'est cela qui marche vite!

— Monsieur, dit Francinet en se tournant vers M. Edmond, pourquoi ne se sert-on pas ici de ces bateaux à vapeur, puisqu'ils vont si vite?

— Mon ami, c'est que les rivières ne sont pas toutes également *navigables*. Il faut que l'eau soit partout assez profonde pour que les bateaux à vapeur puissent circuler facilement sans craindre de toucher la terre. De même, les grands navires qui voyagent sur l'Océan ne pourraient rester à flot sur les fleuves, qui suffisent à de plus petits bateaux à vapeur. On est donc forcé d'employer, suivant les lieux, des modes de transport différents.

— C'est dommage, dit Francinet; car j'aimerais bien à voir un navire, ou seulement un bateau à vapeur.

— Monsieur, dit Aimée, dans les pays où les rivières permettent de se servir de bateaux à vapeur, les bateaux traînés par les chevaux, comme celui-ci, doivent être tout à fait inconnus?

M. EDMOND.—Vous vous trompez, mon enfant. Le mode de transport que vous voyez ici, quoique lent, offre un avantage : il est très-facile et très-peu coûteux; un seul cheval peut traîner sur l'eau une charge de 60,000 kilo-

grammes, tandis qu'il n'en peut traîner que 1,000 sur des roues. Or, les voies de communication à bon marché sont l'une des questions les plus importantes pour le commerce, l'agriculture et l'industrie, qui ont besoin de nombreux débouchés.

Les trois enfants s'étaient rapprochés de M. Edmond.

— Qu'est-ce qu'un débouché, s'il vous plaît, monsieur, dit Aimée, et à quoi cela sert-il ?

M. EDMOND. — Petite Aimée, la fermière de M. Clertan, la grande Madelon, n'apporte-t-elle pas à la ville tous les matins du lait, du beurre, des fruits et des légumes ?

AIMÉE. — Oui, monsieur, et j'ai grand plaisir à boire chaque matin ma tasse de lait frais tiré.

M. EDMOND. — Eh bien, ma mignonne, la ville que nous habitons est, pour la fermière de votre grand-père, ce qu'on est convenu d'appeler en terme commercial un *débouché*, c'est-à-dire un lieu où il se trouve des acheteurs pour les produits de l'agriculture ou de l'industrie. Si par hasard il n'y avait pas de route convenable pour venir de la ferme à la ville, à quoi cette pauvre Madelon emploierait-elle le lait que ses vaches lui donnent, les légumes qu'elle arrange avec tant de soin dans ses corbeilles, et les fruits qu'elle cueille dans le verger ?

AIMÉE. — Vous avez raison, monsieur, et je comprends très-bien maintenant : les villes sont des *débouchés* pour la campagne, et les routes qui y mènent sont des *voies de communication*, comme vous dites.

M. EDMOND. — Justement, ma chère petite ; et plus il y a de voies de communication rapides et économiques, c'est-à-dire de moyens d'amener promptement et à bas prix dans les marchés les produits de l'agriculture ou de l'industrie, plus il y a de profit pour tous, pour les vendeurs comme pour les acheteurs. Dans ce cas, on est convenu de dire que le marché est *très-étendu*, c'est-à-dire qu'il y a beaucoup de gens qui désirent acheter, et beaucoup de gens qui désirent vendre.

L'étendue du marché est une source de prospérité. Dans l'état primitif où nous avons suivi précédemment les sauvages Pierre et Paul, nous avons vu que ce qui avait augmenté leurs richesses, c'est qu'ils avaient établi des rapports avec leurs voisins, c'est qu'ils avaient pris soin d'offrir à leur commerce naissant quelques débouchés.

Dans l'état civilisé où nous vivons, ce qui augmente l'aisance générale, c'est la facilité des communications, qui amène les produits dans les lieux où il y a un plus grand nombre d'hommes. Voyez par exemple, petite Aimée, par combien de voies de transport différentes arrivent à l'usine de votre grand-père les matières premières qui munissent les ateliers : de grands bateaux semblables à celui que nous venons de voir, et que la rivière porte sans peine, amènent les lourds et embarrassants charbons de terre qui alimentent les fourneaux. Ces bateaux vont lentement, c'est vrai ; mais leurs frais sont réduits, et ils portent à très-bas prix les marchandises. Le chemin de fer, lui, qui va très-vite, mais qui prend plus cher pour le transport, se charge des indigos et des cotons, que les navires venant des Indes et de l'Amérique ont amenés au Havre ou à Bordeaux. Certaines matières tinctoriales produites dans des lieux très-éloignés des voies ferrées arrivent par les *messageries* ; d'autres sont fournies par notre ville même, et des hommes les transportent à l'aide de voitures à bras.

Enfin, mes chers enfants, une des grandes conditions pour la prospérité du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, c'est que les voies de communication soient très-nombreuses, faciles et à bon marché.

Nous avons fait sur ce point de grands progrès. Autrefois, les entraves apportées au commerce et à la libre circulation des marchandises n'étaient pas moins grandes que les entraves apportées à l'industrie par les corporations.

Les voies de communication étaient peu nombreuses, et de plus, tout le long de ces voies étaient établis de fréquents *péages*; c'est-à-dire qu'on arrêtait à tout moment les marchandises, qu'on les visitait, et qu'il fallait payer pour obtenir le droit de passer. Par exemple, si on voulait faire descendre des marchandises par la Saône et le Rhône, depuis le Jura jusqu'à Marseille, elles étaient quarante fois arrêtées par les péagers. A chaque fois il fallait payer pour passer; et quand on arrivait au bout, le prix des objets transportés était augmenté de près de la moitié par ces impôts, sans compter les frais de transport. Ces frais de transport étaient eux-mêmes énormes, à cause de la rareté des chemins praticables.

Pour vous faire une idée de la difficulté des communications il y a deux cents ans, songez que le roi Louis XIV mettait dix jours pour aller de Versailles à Bourbon-l'Archambault (Allier), trajet qu'on peut faire maintenant en dix heures. Et encore, on disposait les routes trois mois à l'avance pour que le roi pût voyager plus vite: on comblait les fondrières avec du bois et des cailloux, et quand cela semblait trop long, on passait au milieu des champs et des propriétés, après avoir abattu les haies et comblé les fossés pour le service du roi, le tout au plus grand dommage des cultivateurs.

HENRI. — Le roi Louis XIV serait bien étonné s'il voyait nos chemins de fer et nos bateaux à vapeur!

FRANCINET. — Est-ce que c'est Stephenson qui a trouvé la machine pour les bateaux, comme il avait perfectionné celle des voitures?

M. EDMOND. — Non, mon enfant, les bateaux à vapeur ont été inventés avant la locomotive; c'est Fulton qui en est le principal inventeur.

FRANCINET. — Fulton était-il aussi un ouvrier?

M. EDMOND. — Oui, mon enfant. Je vous raconterai demain son histoire.

XCIV. — Histoire de Fulton. — Établissement des bateaux à vapeur.

Il y a bien peu de grandes inventions qui n'aient d'abord été traitées de folies.

M. EDMOND. — Robert Fulton naquit en 1765, aux États-Unis, de parents très-pauvres. Après avoir appris seulement à lire et à écrire, il fut mis en apprentissage chez un joaillier.

Plus tard, il s'embarqua pour l'Angleterre, et y étudia la mécanique. A partir de ce moment, on le vit inventer, inventer sans relâche. C'est un nouveau système de canalisation, ce sont des plans pour la construction de routes, d'aqueducs et de ponts de fer ; c'est une nouvelle espèce de charrues destinées au percement des canaux, un moulin pour scier et polir le marbre, une machine à filer le chanvre et le lin, une machine à fabriquer des cordages. La plupart de ces projets ont été adoptés plus tard et mis à exécution par l'Amérique ou par l'Angleterre. Mais, à ce moment, le public et le gouvernement anglais n'y firent pas grande attention. Fulton, espérant trouver plus de bienveillance et d'encouragement en France, traversa le détroit et arriva à Paris en 1796.

Là il obtint quelques secours du gouvernement, et s'occupa pendant plusieurs années d'un nouvel engin de guerre inventé par lui. Puis le gouvernement le délaissa ; et Fulton, à bout de ressources, allait repartir pour l'Angleterre, lorsqu'il rencontra un de ses compatriotes qui lui prêta des fonds.

Grâce à ce secours, Fulton put exécuter une idée que, plus de cent ans avant lui, Denis Papin avait essayé vainement de faire adopter : il construisit un grand bateau à vapeur, dont on fit l'épreuve avec succès, en 1803. Mais c'était le moment où Napoléon remportait sur les divers

peuples de l'Europe une longue suite de victoires. Toute la France avait les yeux sur l'empereur; et ceux même qui avaient vu l'expérience ne tardèrent pas à l'oublier, tant était vive la préoccupation qu'inspiraient nos luttes avec les étrangers.

Fulton prit son parti de cette indifférence, et retourna en Amérique. Aussitôt arrivé à New-York, il construisit un nouveau bateau, qu'il baptisa du nom de *Clermont*. Au lieu de l'encouragement qu'il espérait trouver chez ses compatriotes, il ne rencontra que l'incrédulité et la malveillance. Tout le monde, à New-York, ne désignait son bateau que par le nom de la *Folie-Fulton*.

Enfin, le jour fixé pour l'essai arriva. Le *Clermont* fut lancé à l'eau, et le courageux mécanicien monta sur le pont du bateau au milieu des rires, des quolibets et des injures d'une foule ignorante.

A peine l'eau de la chaudière fut-elle échauffée, que le bateau remonta sans effort le rapide courant du fleuve; du coup les rieurs et les incrédules se turent. Ce fut bien autre chose lorsque, la chaudière étant tout à fait échauffée, le bateau se mit à marcher avec une vitesse qui approchait de deux lieues par heure. Tous les spectateurs éclatèrent en applaudissements; cette multitude qui, quelques minutes auparavant, riait et plaisantait, poussait maintenant des cris d'admiration.

Voyez, mes enfants, combien il est ridicule de plaisanter sur des choses qu'on ignore. C'est d'ailleurs agir méchamment : il ne faut jamais décourager l'homme qui essaie de se rendre utile à ses semblables et de faire accomplir à l'humanité un progrès de plus.

Peu de jours après, les journaux de New-York annonçaient que le *Clermont* ferait désormais un service régulier entre New-York et Albany.

Le premier voyage fut plein d'incidents. Tous les bateliers qui séjournaient sur le bord de la rivière, voyant s'avancer pendant la nuit une énorme machine dont la

cheminée vomissait dans les airs le feu et la fumée, furent saisis de terreur. Les uns se cachent pour échapper à l'effrayante apparition qui s'avance avec une vitesse incroyable, les autres s'agenouillent et prient Dieu de tout leur cœur.

Pendant ce temps, la machine allait son train ; après trente-deux heures de marche, elle arriva à Albany.

HENRI. — Il devait y avoir bien des passagers à bord du *Clermont*, n'est-ce pas, monsieur ?

M. EDMOND. — Non, mon enfant. Lorsque le bateau était parti de New-York, pas un passager ne s'était présenté, malgré l'annonce insérée dans les journaux. Lors du retour, une personne, une seule (c'était un Français nommé Andrieux), s'offrit comme passager. Il entre dans la cabine du capitaine, et demande le prix de la traversée.

— Six dollars, répond Fulton.

L'étranger alors compte six dollars et les met dans la main de Fulton. Ce dernier, sans lui répondre, reste immobile et silencieux, contemplant, comme absorbé par ses pensées, l'argent déposé dans sa main.

Le passager surpris craint d'avoir commis quelque méprise.

— N'est-ce pas là le prix de ma place ? demande-t-il.

A ces mots, Fulton tourne la tête, et laisse voir une grosse larme roulant dans ses yeux :

— Excusez-moi, lui dit-il d'une voix altérée, je songeais que ces six dollars sont le premier salaire qu'aient encore obtenu mes longs travaux. — Puis, prenant les mains du passager : « Je voudrais bien consacrer le souvenir de ce moment en vous priant, comme un ami, de partager avec moi une bouteille de vin ; mais je suis trop pauvre pour vous l'offrir. J'espère que je pourrai mieux faire la prochaine fois que nous nous rencontrerons. » Ils se rencontrèrent, en effet, quatre ans après, et Fulton ne manqua pas à sa promesse.

Enfin Fulton, après quarante ans de travaux, de fatigues et d'insuccès, eut la récompense d'être compris et apprécié. Il devint en peu de temps l'objet de l'estime et de l'admiration de tous. Il construisit un grand nombre de bateaux à vapeur, qui furent la source d'une immense richesse pour les États-Unis, et aussi pour Fulton lui-même. Vous savez, mes enfants, que les États-Unis sont à eux seuls aussi grands que l'Europe, quoique moins peuplés que la France. Les communications étaient donc excessivement difficiles à établir entre les diverses villes de cet immense État. Le bateau à vapeur, en diminuant énormément la lenteur et la durée des transports, contribua pour une grande part aux progrès et à l'accroissement de population des États-Unis. Si l'Amérique doit beaucoup à Fulton, l'Europe ne lui doit pas moins ; car l'établissement des bateaux à vapeur a considérablement accru notre commerce.

Fulton mourut en 1815, et ce fut pour sa patrie un deuil général. Jamais la mort d'un simple citoyen ne donna lieu aux États-Unis à d'aussi grands et d'aussi universels regrets.

FRANCINET. — Monsieur, c'est bien singulier que tous les grands hommes aient eu tant de peine à arriver à leur but.

M. EDMOND. — Mon enfant, c'est ce qui a fait dire que le génie n'est souvent que la persévérance. Un homme qui a une excellente idée, mais qui l'abandonne à la première traverse, ne peut rien créer. Efforcez-vous donc, mes enfants, d'acquérir cette vertu qu'on nomme la persévérance, si vous voulez réussir même dans les choses les plus modestes.

XCV. — Les machines. — Le bateau de Papin.

Détruire une machine, c'est un véritable vol qu'on fait et à l'inventeur et à l'humanité tout entière.

AIMÉE. — Monsieur, vous nous avez dit hier qu'on s'était déjà occupé de bateaux à vapeur cent ans avant Fulton. Comment se fait-il donc que la navigation à vapeur ne fût pas déjà établie ?

M. EDMOND. — Mon enfant, ce sont les préjugés d'autrefois contre les machines qui ont empêché l'établissement de ces moyens de communication si rapides.

HENRI. — Comment cela, monsieur ?

M. EDMOND. — Vous allez le comprendre.

Un Français illustre, Denis Papin, né à Blois, inventa et construisit, plus de cent ans avant Fulton, un bateau à vapeur. Les bateliers du pays, en apprenant cette nouvelle, conçurent une grande irritation contre Papin. « Que va devenir notre commerce, disaient-ils, si l'on emploie de semblables machines ? On n'aura plus besoin de bateliers. Les machines, en rendant nos bras inutiles, nous enlèveront notre ouvrage, notre gagne-pain. » Ils se consultèrent en secret, et décidèrent qu'ils empêcheraient par la force l'emploi d'une invention contraire à leurs intérêts. Pendant la nuit, ils mirent en pièces le bateau de Papin, sa légitime propriété. Papin ruiné, sans asile, passa le reste de sa vie dans la misère et dans l'abandon. On ignore même en quelle ville et en quelle année il mourut. Dites-moi, Henri, la violence de ces bateliers était-elle juste et conforme au droit ?

HENRI. — Non assurément, monsieur. Vous nous l'avez appris, on n'a pas le droit d'empêcher par la force les autres hommes d'user de leur liberté, quand même l'usage qu'ils en font serait contraire à nos *intérêts*

ou aux leurs. Nous ne pouvons les empêcher que s'ils agissent contre la justice, c'est-à-dire contre nos *droits*. Dans ce cas seulement, nous avons le droit de légitime défense.

M. EDMOND. — Les bateliers étaient trop ignorants, et trop aveuglés par la passion, pour faire cette distinction entre les choses d'intérêt et les choses de justice ou de droit. Non-seulement ils firent un tort irréparable à Papin, mais encore l'humanité aurait perdu par leur violence les avantages de la navigation à vapeur, si d'autres génies n'avaient pas réussi plus tard à vaincre les résistances et les préjugés.

FRANCINET. — Je vois bien, monsieur, que les bateliers avaient grand tort, et qu'ils ont été très-injustes à l'égard de Papin. Mais aussi, cela est bien triste de se voir enlever tout d'un coup le moyen de gagner sa vie.

M. EDMOND. — Tout d'un coup ! Francinet. Comment peux-tu t'imaginer que des machines s'exécutent et se répandent avec assez de rapidité, pour que les ouvriers n'aient pas le temps de se retourner et de faire face aux événements.

FRANCINET. — Mais de quelle manière y faire face ?

M. EDMOND. — Mon ami, lorsqu'une circonstance autre que l'invention d'une machine produit une suspension momentanée de travail dans une branche de l'industrie, que font les ouvriers qui chôment ?

FRANCINET. — Dame, monsieur, ils vont chercher de l'ouvrage dans d'autres villes, ou tâchent de changer de métier, et cela est bien triste pour eux.

M. EDMOND. — C'est vrai, mon ami ; et par ce motif même ils devraient comprendre combien l'instruction leur serait avantageuse. Un ouvrier qui a un certain degré d'instruction ne reste jamais longtemps embarrassé. Rappelle-toi Lincoln, qui eut au moins une dizaine de professions. Il avait, comme on dit, plusieurs cordes à

son arc. Il ne fut jamais pris au dépourvu par les crises et les chômages qui surviennent dans l'industrie.

Voici à ce sujet une comparaison. Il y a de grands torrents qui descendent des montagnes et qui sont une source de fertilité pour tout le pays. Néanmoins, à la suite d'un orage ou de la fonte des neiges, il peut arriver qu'un torrent déborde en grondant, prêt à emporter tout ce qui s'opposerait à son passage. Les hommes qui sont forcés d'habiter dans son voisinage n'ont garde de bâtir leurs maisons, sans réflexion, tout au bord de l'eau, de façon à ce qu'elles soient submergées à chaque fois; ils ont au contraire pris leurs mesures, afin que le torrent puisse se gonfler ou se calmer sans que leur vie soit en question. De même, mon ami, l'ouvrier prévoyant qui s'est instruit, se trouve par là comme sur une hauteur d'où il domine la situation. L'industrie, comme le fleuve, a des hauts et des bas; la fécondité qu'elle produit est parfois amenée par des crises, contre lesquelles les hommes prudents doivent prendre leurs précautions. Eh bien! un esprit cultivé possède des connaissances générales qui le rendent propre à plus d'une occupation. On peut en dire autant de l'ouvrier économe qui a amassé de bonne heure un petit capital, au lieu de vivre au jour le jour. Enfin, les ouvriers renvoyés, en s'associant entre eux et en mettant en commun leur intelligence et leurs capitaux, peuvent se donner des secours mutuels et même faire en commun des entreprises.

Ce ne sont donc pas les machines, mais le manque d'instruction et le manque d'épargnes, qui nuisent aux ouvriers. Les machines leur ont toujours rendu des services, et ont toujours fini, — vous le verrez tout à l'heure, — par améliorer leur condition.

D'ailleurs, les machines ne se font pas et ne marchent pas toutes seules; si d'une part elles suppriment quelques ouvriers, elles en emploient d'autres. Il en faut

pour les faire, pour les surveiller, pour extraire des mines le charbon qu'elles brûlent, pour faire les voitures qui l'apportent et les routes où passent ces voitures. De plus, comme les machines produisent à meilleur marché, il se vend plus de marchandises ; il faut donc confectionner une plus grande quantité de ces marchandises, et pour cela employer plus d'ouvriers.

XCVI. — Les machines (suite). — L'imprimerie.

Un philosophe de l'antiquité, Aristote, disait il y a deux mille ans, en parlant de l'esclavage : « Quand le rouet et la navette marcheront seuls, il n'y aura plus d'esclaves. »

M. EDMOND. — Vous rappelez-vous, Aimée, les esclaves qui autrefois accomplissaient les travaux les plus pénibles ?

AIMÉE. — Oh ! monsieur, je n'oublierai jamais ce que vous nous avez dit de ce triste temps.

M. EDMOND. — Eh bien ! mon enfant, ce sont les machines qui de nos jours ont remplacé les esclaves ; ce sont elles qui font les travaux les plus durs. Elles ne diminuent pas pour cela le nombre des travailleurs ; mais elles ne leur laissent à faire que des travaux moins grossiers et moins matériels, qui exigent plus d'intelligence et moins de fatigue physique. Plus l'humanité fait de progrès, plus les machines et les outils de toutes sortes se multiplient. Savez-vous comment certains sauvages auxquels les outils manquaient, s'y prenaient pour emmancher une hache ? Je me rappelle avoir lu qu'après avoir taillé et aiguisé en forme de hache une pierre dure ou *silex*, ils faisaient une blessure au tronc d'un jeune arbre, y enfonçaient à moitié leur pierre et attendaient patiemment que l'arbre,

guérissant sa blessure, eût recouvert la poignée de son écorce et fait ainsi lui-même un manche solide. Il fallait donc plusieurs années pour faire un outil si simple.

FRANCINET. — Mais, monsieur, pourquoi se servaient-ils de pierres ?

M. EDMOND. — Parce qu'ils ne connaissaient point le fer ni la manière de le forger. Pendant très-longtemps les hommes se sont servis d'instruments en pierre.

AIMÉE. — Mais comment taillaient-ils leurs pierres ?

M. EDMOND. — Mon enfant, ils les frottaient contre d'autres pierres, jusqu'à ce qu'elles eussent la forme qu'ils voulaient. On retrouve encore ces instruments en pierre dans les terrains des anciens âges. Vouloir supprimer les machines et les outils, ce serait donc vouloir nous ramener à cette époque, ce serait réduire l'homme à ses mains et à ses ongles pour tout instrument ; car tous les instruments, tous les outils, sont des machines inventées par l'intelligence humaine, et qui sont pour nous comme des organes nouveaux.

Le marteau est, comme on l'a dit, un poing dur et invincible ; le soufflet, un poumon infatigable ; les tenailles sont des doigts solides ; la cuiller remplace le creux de la main ; le couteau coupe mieux que les dents. L'écriture est une parole fixée qui retient la pensée pour longtemps. L'imprimerie est un moyen de rendre la parole et la pensée impérissables.

Savez-vous, mes enfants, quelle est la plus belle de toutes nos machines, le plus admirable des outils et des instruments ? C'est le livre, surtout depuis l'invention de l'imprimerie.

Autrefois, c'étaient des copistes qui recopiaient à la main les manuscrits, comme vous quand vous recopiez vos devoirs ; vous savez si cela est long ! Ce que vous trouvez parfois si ennuyeux, il y avait des gens qui consacraient leur vie entière à le faire. Et vous compre-

nez qu'ils se faisaient payer en proportion de la peine et de la difficulté du travail. Aussi un livre était-il un objet excessivement cher, et n'en avait pas qui voulait. Beaucoup valaient plus de six cents francs. Qu'arrivait-il ? Aucun paysan, aucun ouvrier ne savait lire ; la plupart des bourgeois et beaucoup de grands seigneurs l'ignoraient également. Ceux qui savaient lire avaient un tel respect pour leurs livres, que c'est à peine s'ils osaient y toucher une ou deux fois par an. On les serrait dans des coffres richement sculptés, où ils étaient à l'abri de la poussière, mais aussi de la lecture.

Vous comprenez, mes enfants, combien, au milieu de cette incroyable ignorance, les progrès devaient être lents et difficiles. On peut dire que l'invention de l'imprimerie est la découverte la plus utile qui ait été faite dans l'industrie ; et c'est l'invention d'une machine. Cette machine, aidée de deux ou trois hommes seulement, tire cinq à six mille pages à l'heure, parfois dix à douze mille. Combien faudrait-il de copistes pour faire aussi vite et aussi bien !

Cette découverte est tellement importante, que quelques détails sur son inventeur ne seront pas de trop. Henri, vous devez vous rappeler son nom.

HENRI. — C'est Gutenberg, monsieur.

XCVII. — Gutenberg.

« L'imprimerie est une invention plus divine qu'humaine. »
(Le roi Louis XII.)

Jean Gutenberg naquit en 1409 à Mayence, ville d'Allemagne, d'une famille noble mais pauvre.

Chassé de son pays par les troubles civils, il se rendit à Strasbourg, où il exerça la profession de lapidaire. Un lapidaire est un tailleur de diamants. C'est dans cette ville de Strasbourg qu'il conçut la pensée de remplacer l'écriture par quelque nouveau procédé. Il songea d'a-

bord à graver les pages des livres, de manière à en obtenir un grand nombre d'exemplaires. Mais bientôt une idée de génie lui vint; il songea à faire des caractères mobiles, représentant chacun une lettre de l'alphabet. Il les mettrait l'un à côté de l'autre sur une planche, de manière à former des mots, des lignes et des pages; puis il les recouvrirait d'une encre épaisse et grasse, et enfin à l'aide d'une presse il appuierait fortement des feuilles de papier sur ces caractères. Ainsi les mots pourraient être reproduits sur un grand nombre de feuilles.

Gutenberg travailla pendant dix ans sans se décourager. Comme il n'était pas riche, il s'associa avec trois hommes intelligents qui donnèrent pour cette entreprise leur argent, leurs bijoux, leurs meubles et jusqu'à leur patrimoine. Mais ses trois associés moururent ruinés, sans avoir pu voir le succès de l'entreprise. Gutenberg fut poursuivi par ses créanciers et arrêté même pendant quelque temps. Puis il quitta Strasbourg, et revint à Mayence où il trouva de nouveau deux associés : Faust et Schœffer.

La grande difficulté qui arrêtait encore Gutenberg, était de trouver pour les caractères mobiles un alliage de métaux qui ne fût ni trop mou, comme le plomb ou le bois, ni trop dur, et capable de percer le papier, comme le fer. Il finit par imaginer un excellent alliage de plomb et d'antimoine, qui réunissait toutes les qualités nécessaires. Dès lors l'imprimerie était trouvée.

Mais les nouveaux associés de Gutenberg ne ressemblaient guère aux trois premiers. Ils prêtèrent leur argent avec complaisance pour tous les essais. Dès que la découverte fut faite, ils réclamèrent leur argent et profitèrent de la pauvreté de Gutenberg pour le chasser de leur maison; puis ils exploitèrent à leur profit sa découverte, en se cachant dans des caves pour la tenir secrète. Leur perfidie ne leur profita pas longtemps : Faust périt

dans une peste, et Schœffer fut tué dans la prise et le pillage de Mayence.

AIMÉE. — Et que devint Gutenberg ?

M. EDMOND. — Mon enfant, il erra pendant dix ans en proie à la plus grande misère. Vers la fin de sa vie seulement il put jouir d'un peu d'aisance. Exemple de travail et de persévérance, il ne profita point de cette aisance tardive pour se reposer ; il fonda une petite imprimerie, et consacra les dernières années de sa vie à perfectionner les procédés d'impression. Il mourut le 14 février 1468.

La ville de Strasbourg lui éleva en 1840 une statue due au ciseau d'un sculpteur célèbre, David d'Angers.

XCVIII. — Gutenberg (suite).

« Rien ne me résiste. »

La maison de Gutenberg était ornée au dehors de figures et d'ornements allégoriques, et au-dessus de la porte d'entrée on voyait un taureau noir, avec cette inscription : *Rien ne me résiste*. — Comme on l'a dit, cette devise est celle de l'imprimerie : devant elle l'ignorance cède de plus en plus, et avec elle disparaissent tous les préjugés, toutes les erreurs. Par elle les mœurs s'adoucissent ; par elle le niveau de l'intelligence s'élève chez le pauvre comme chez le riche. Grâce à l'instruction, et par là à l'imprimerie, les crimes diminuent de jour en jour, et la guerre même tend à disparaître. Gutenberg a ainsi apporté au monde un bienfait d'un prix vraiment inestimable.

Pourtant, mes enfants, il a dû y avoir des ouvriers copistes qui, au bruit de cette découverte, ont maudit du fond du cœur l'invention qui les privait de leur gagne-pain présent. Beaucoup d'entre eux, s'ils l'avaient

pu, n'auraient pas demandé mieux que de détruire l'œuvre de Gutenberg et de priver ainsi les hommes de l'imprimerie. Voyez jusqu'où peut conduire l'ignorance, et quels actes injustes et nuisibles elle peut faire commettre!

Il est évident que, si les copistes avaient voulu continuer quand bien même de copier, ils n'auraient jamais pu vivre. Mais, ne pouvant plus copier, ils se mirent à imprimer; et alors l'invention, loin de nuire aux ouvriers, leur profita au contraire énormément : car les livres se vendant beaucoup meilleur marché, tout le monde en acheta. Il s'en vendit mille fois, dix mille fois plus; il fallut donc mille fois, dix mille fois plus d'ouvriers pour en imprimer.

Ainsi, Francinet, garde-toi bien d'accuser jamais les machines; car les accuser, c'est accuser l'intelligence humaine, dont elles sont les plus merveilleuses créations. Si ces machines ne devaient être que des instruments d'oppression pour la classe ouvrière, l'intelligence de l'homme serait du même coup condamnée. Et remarque la conséquence, mon ami : le peuple qui serait le plus abruti, le plus au niveau de l'animal, qui n'aurait jamais rien inventé, ce peuple-là serait le meilleur, le plus juste!

AIMÉE. — Oh! cela n'est pas possible, monsieur!

M. EDMOND. — Vous avez raison, mon enfant, cela n'est pas possible; et quand nous croyons rencontrer ainsi dans les œuvres de Dieu quelque chose comme un blasphème vivant de sa sagesse, nous devons nous dire : « Cela n'est pas possible; nous nous trompons, la vérité nous échappe; cherchons-la, cherchons-la sans cesse, discussions-nous mourir à la peine. Nous mourrons s'il le faut, mais en accusant notre ignorance, jamais en doutant de la sagesse du Créateur! »

— Merci, monsieur, dit Francinet; voilà une leçon qui me semble belle et touchante, je ne veux pas l'ou-

blier. En vous écoutant, j'ai songé à ma mère qui m'aime tant, qui travaille pour moi du matin au soir, et j'ai pensé : si quelqu'un me disait : « Ta mère est partie, Francinet, elle t'a abandonné sur le pavé des rues ; tu ne la reverras point ! » est-ce que je pourrais le croire ? Non, non, jamais. Quand même je ne la reverrais plus en effet, je passerais toute ma vie à chercher ce qu'elle peut être devenue ; mais je ne croirais jamais qu'elle ait voulu se débarrasser de moi. — Comment donc pourrais-je douter davantage de la bonté de Dieu !

— Oh ! que tu parles bien en ce moment, mon bon petit Francinet ! fit Aimée en lui tendant la main. Oui, oui, je prends moi aussi ma part de la leçon, et je veux me souvenir toute ma vie qu'il n'y a rien au monde qui ne soit l'œuvre de la bonté de Dieu. Quand cette bonté ne nous éblouit pas de sa lumière, c'est que nous sommes aveugles, voilà tout.

M. EDMOND. — A la bonne heure, mes enfants, et cette confiance dans les dons faits par Dieu à l'homme est bien justifiée par tout ce que nous avons dit des machines, principalement par l'invention de la plus belle de toutes, l'imprimerie. Nous n'avons trouvé dans ces grandes découvertes de l'industrie que des raisons plus grandes d'aimer la Providence et de respecter l'intelligence humaine, le premier des dons que Dieu nous a faits.

XCIX. — Le crédit.

Crédit veut dire confiance, et sans confiance il n'y a pas de société possible.

M. EDMOND. — Avez-vous remarqué, mes enfants, un point sur lequel l'histoire de Papin et celle de Fulton offrent une grande différence ? Papin, après avoir vu

son bateau mis en pièces, ne trouve point d'argent ni de crédit pour pouvoir en construire un autre ; il meurt misérable. Fulton, ruiné par plusieurs expériences infructueuses, retrouve cependant des amis et des compatriotes qui ont confiance dans son génie inventif, et qui lui prêtent de l'argent pour recommencer de nouveaux essais : il meurt au milieu de la gloire et de la fortune.

AIMÉE. — C'est vrai, monsieur ; mais je ne l'avais pas remarqué.

M. EDMOND. — C'est un exemple des heureux résultats que peut produire le crédit, pourvu qu'il soit bien placé et accordé à des hommes qui en soient vraiment dignes. Mais, d'abord, savez-vous, mes enfants, ce qu'on appelle le *crédit* ?

FRANCINET. — Moi, je le sais bien, monsieur, et maman a été heureuse plus d'une fois que le boulanger lui fasse crédit.

M. EDMOND. — Qu'arrivait-il alors ? Explique-nous cela, Francinet.

FRANCINET. — Eh bien, monsieur, au lieu de se passer de souper quand nous n'avions pas de quoi payer le pain, on m'envoyait le chercher tout de même, et je disais au boulanger : « Monsieur, maman vous paiera samedi, quand elle touchera sa quinzaine chez M. Clertan. »

Le boulanger répondait : « Je veux bien vous faire crédit, mais pas pour plus d'une quinzaine ; dis à ta mère de ne pas m'oublier le jour de la paie. »

Je m'en allais avec mon pain, et on le payait à la quinzaine.

M. EDMOND. — Cela prouve, mon ami, que le boulanger avait confiance en ta maman. De son côté, ta maman montrait la même confiance à M. Clertan, et lui accordait le même crédit.

FRANCINET, avec étonnement. — Quel crédit, monsieur ?

M. EDMOND. — Ta maman ne travaille-t-elle pas

quinze jours durant pour M. Clertan sans être payée? Elle lui fait donc une avance de quinze jours de travail, au lieu de se faire payer jour par jour. Et même, en se faisant payer à la fin du jour, elle aurait encore fait une avance de douze heures de travail.

FRANCINET. — Tiens, c'est bien singulier, cela, et je n'y avais jamais réfléchi.

— Ni moi! s'écria Henri.

AIMÉE. — De cette façon, Francinet, tu fais, toi aussi, crédit à grand-papa.

FRANCINET, *en riant*. — C'est égal, mademoiselle Aimée, je n'en serai pas plus fier maintenant, car je n'en suis pas plus riche.

M. EDMOND. — Ce fait du crédit se produit continuellement dans le commerce et dans l'industrie. Il n'est personne, riche ou pauvre, qui ne soit obligé de faire ou de recevoir crédit. M. Clertan lui-même, comme vous voyez, quelque riche qu'il soit, ne payant pas ses ouvriers et ses domestiques heure par heure, ni même minute par minute, reçoit d'eux du travail à crédit.

Crédit est un mot qui signifie confiance, et le crédit est, en effet, une marque de confiance qu'on accorde à quelqu'un, puisque le paiement auquel on aurait droit sur l'heure, n'est exigé que dans l'avenir. La société serait impossible sans cette confiance que les hommes ont entre eux et qui produit le crédit. Que deviendrions-nous si nous étions entourés d'hommes sans foi, menteurs, qui feraient des promesses sans les tenir, qui feraient des dettes sans les payer, qui emploieraient continuellement la ruse pour voler leurs semblables par des paroles? La vie deviendrait intolérable. La confiance en nos semblables nous est nécessaire; nous avons besoin d'agir au milieu de la loyauté et de la vérité, comme nous avons besoin de la lumière qui nous éclaire. La fourberie et le mensonge ressemblent à la nuit, au milieu de laquelle on n'ose faire un pas. On a

peur, on craint de heurter quelque obstacle, de rencontrer quelque ennemi. C'est l'image d'une société dans laquelle il n'y aurait ni confiance ni crédit, parce que la lumière de la vérité et de la loyauté y manquerait.

Vous le voyez, mes enfants, le crédit n'est pas seulement un fait commercial, c'est un fait moral ; il repose sur la foi que nous avons dans la valeur morale et dans la conscience de nos semblables. Il est donc bien important que chacun se conduise de manière à inspirer toujours aux autres une juste confiance.

C. — Habituez-vous à la loyauté.

La parole de l'honnête homme est sacrée. Mieux vaut prêter mille francs à un homme loyal que vingt sous à un fourbe.

— Ne l'oubliez jamais, mes enfants, continua M. Edmond, la loyauté est la base de toute société, de tout commerce entre les hommes, soit commerce d'intérêt, soit commerce d'amitié ; et il faut dès l'enfance s'habituer à être loyal. Nous avons tous le droit de n'être pas trompés par nos semblables ; car nous tromper, c'est nous enlever l'un de nos biens les plus précieux : la vérité. La vérité n'est-elle pas un besoin pour l'âme de l'homme ? La vérité n'est-elle pas Dieu même ? Dieu, dit l'Évangile, est toute vérité !

Les lèvres de l'enfant, pas plus que celles de l'homme, ne peuvent donc proférer un mensonge sans outrager Dieu et sans blesser ses semblables. L'enfant qui s'habitue à mentir et à tromper pour de petites choses, mentira et trompera bientôt dans de plus grandes.

Le menteur se croit bien habile parce qu'il a une première fois réussi à tromper quelqu'un. Mes enfants, le menteur n'a trompé que lui. Il croit, en mentant, avoir

trouvé un usage avantageux de la parole, et moi je vous assure que s'habituer à ne pas dire la vérité, c'est un malheur semblable à celui de devenir sourd-muet.

Qu'est-ce que la parole, je vous prie, sinon le seul moyen que les hommes aient d'exprimer au dehors leurs pensées et leurs sentiments? Pourquoi le sourd-muet est-il comme en dehors de l'humanité, sinon parce qu'il ne peut jouir des pensées d'autrui et échanger les siennes en même temps?

Eh bien, mes amis, le menteur ressemblera bientôt au sourd-muet par les inévitables conséquences de ses actes; car il ne peut tromper longtemps sans qu'on s'aperçoive de ses mensonges. Aussitôt qu'on s'en aperçoit, on cesse de croire à ses paroles; quand il dit une chose, on ne l'écoute pas, on ne le croit pas: ses paroles n'ont pas plus de valeur que le silence d'un muet. Et comme il n'y a rien de si ennuyeux que d'entendre des paroles qui sont vides de sens parce qu'elles sont vides de vérité, comme il n'y a rien qui inspire tant de dédain que cet usage même de la parole, on se hâte de fuir le menteur, et on ne lui confie rien, pas plus que s'il était sourd. Il est mis en dehors de la société des honnêtes gens; et il y est mis, non par une infortune digne de pitié, comme celle du sourd-muet, mais par le mépris que méritent les trompeurs.

Dis-moi, Francinet, lorsque tu reçois une pièce de monnaie, ne regardes-tu pas avant de l'accepter si cette pièce est bonne et quelle est sa valeur?

FRANCINET. — Évidemment, monsieur.

M. EDMOND. — Et si au lieu d'or on t'offrait un morceau de cuivre taillé comme les pièces d'or, l'accepterais-tu?

FRANCINET. — Comment le pourrais-je faire, monsieur, à moins d'être aveugle?

M. EDMOND. — Eh bien! mon ami, les paroles du menteur, ses promesses, ses protestations, ressemblent

à des morceaux de cuivre que quelqu'un voudrait offrir pour de l'or. Tout le monde rejette de telles paroles avec le même mépris que l'on rejetterait les petits morceaux de cuivre dont nous parlions.

Le menteur reste donc seul avec ses mensonges, sans trouver personne qui veuille les accepter.

S'il est impossible de supporter les menteurs dans les relations ordinaires de la vie, cela devient plus impossible encore dans les actes de commerce, principalement dans ceux qui ont pour condition le *crédit*.

Toute déloyauté commerciale, avons-nous dit, est un vol plus ou moins déguisé. Qui voudrait donner sa confiance à un voleur? Celui donc qui trompe les autres dans un échange, ou qui emprunte par le crédit ce qu'il est incapable de rendre, ne trouvera bientôt plus de gens qui veuillent faire des échanges avec lui ou lui faire des prêts, hormis ceux qui lui ressemblent et qui compteront se rattraper par d'autres tromperies. Que deviendra alors, je vous prie, un tel commerce, sinon un échange entre des voleurs et des spoliateurs, toujours inquiets les uns des autres, toujours tremblants pour eux-mêmes, comme des gens environnés d'ennemis et de pièges.

CI. — Les dettes et l'abus du crédit. — Sauvage dans sa prison.

A Rome, celui qui ne pouvait payer ses dettes devenait l'esclave de son créancier. Aujourd'hui le débiteur n'est pas esclave devant la loi, mais il l'est moralement. « Le débiteur, dit Franklin, rougit de voir son créancier, il tremble en lui parlant; il invente de pitoyables excuses, et, par degrés, il arrive à perdre sa franchise, il tombe dans les mensonges les plus tortueux et les plus vils. »

FRANCINET. — Monsieur, je comprends très-bien maintenant combien il est utile que les hommes aient

confiance les uns dans les autres. Ce serait bien ennuyeux s'il fallait dire à chaque service que l'on rend, et après chaque heure de travail : « Payez-moi tout de suite. »

M. EDMOND, *en riant*. — Oui, mon ami, le crédit a de grands avantages dans l'industrie et le commerce. Mais il a aussi, pour peu qu'on en abuse, de bien grands inconvénients. Faire trop souvent appel au crédit, c'est s'endetter.

FRANCINET. — Oh ! maman le sait, monsieur. Aussi cela l'ennuie bien d'envoyer demander à crédit. Elle le fait pour le pain, quand il le faut absolument, afin que nous ne nous passions pas de souper, et parce qu'elle est sûre de pouvoir payer au bout de quinze jours. Mais si c'est, par exemple, ma blouse qui est déchirée, elle la raccommode de son mieux, et me dit : « Ménage-la bien, ou tu t'en passeras ; car je n'irai pas en acheter une à crédit. »

M. EDMOND. — Ta mère te donne là, mon ami, une excellente leçon. Économiser avant d'acheter, c'est épargner et se faire un capital ; prendre l'habitude d'acheter à crédit toute espèce de choses, c'est s'habituer à dépenser l'argent qu'on n'a pas encore gagné, c'est-à-dire à faire des dettes ; c'est prodiguer non-seulement ce qu'on a, mais même ce qu'on n'a pas encore. Aussi, selon qu'un ouvrier prend l'un ou l'autre de ces deux chemins, on peut dire à l'avance ce qu'il deviendra. S'il prend l'habitude d'épargner et de payer comptant, il peut déjà regarder l'avenir sans inquiétude. S'il s'endette, il engage l'avenir, il se forge des chaînes à lui-même ; il n'est plus le maître de lui-même ni de son travail, puisque les autres auront droit sur ce qu'il fera et gagnera.

Il ne faut donc point acheter à crédit, ou n'acheter ainsi que quand on est absolument certain de pouvoir payer au bout de quelques jours.

Il y a dans l'histoire plus d'un exemple des suites fâcheuses que peut amener un abus imprudent du crédit. Je me rappelle un inventeur célèbre qui, pour avoir manqué de prudence et engagé son avenir par des dettes, se prépara de bien amers regrets. Je veux parler de celui qui a inventé l'hélice des bateaux à vapeur, de Sauvage.

L'hélice est une sorte de vis qui peut tourner toujours, et remplace très-avantageusement les roues dans la navigation maritime.

Pour faire ses expériences, Sauvage avait emprunté de l'argent, usé du crédit, et s'était endetté. Ses dettes finirent par être trop fortes, et ses créanciers le firent mettre en prison. Pendant ce temps, d'autres avaient repris l'idée de Sauvage et continué ses expériences. Un jour, Sauvage, d'une fenêtre de sa prison, vit le commandant du navire anglais le *Ruttler* essayer avec le plus grand succès le système qu'il avait lui-même inventé. Sa gloire allait ainsi lui être enlevée. Cette vue d'un succès obtenu par des idées qui étaient les siennes, mais qu'il n'avait pu mettre à exécution, troubla tellement son esprit, qu'il en perdit la raison. Il mourut à Paris, en 1857, dans une maison d'aliénés.

Voilà un triste exemple, mes enfants ; et pourtant Sauvage avait une excuse dans son génie et dans les études sérieuses auxquelles il consacra toute sa vie. Ce n'était point pour des dépenses frivoles ni pour d'inutiles amusements qu'il avait engagé ainsi l'avenir. Il n'en manqua pas moins de prudence. A plus forte raison faut-il blâmer ceux qui abusent du crédit sans avoir la même excuse.

CII. — Les dépenses fructueuses.

L'art de dépenser utilement n'est pas moins difficile que l'art de bien travailler.

M. EDMOND. — Nous avons vu, chers enfants, comment l'homme travaille dans l'industrie, dans l'agriculture et dans le commerce. Mais, s'il travaille ainsi, c'est afin de satisfaire ses besoins.

Voici un gâteau, une grappe de raisin destinés au goûter d'Aimée; avant ce soir, la grappe de raisin que la vigne a mis un an à produire par les soins de l'homme, le gâteau composé d'œufs, de sel, de beurre, de farine, de lait, tout cela aura disparu, tout cela sera consommé.

Il y a deux grandes espèces de consommation.

Le fermier de M. Clertan, par exemple, dépose en terre des semailles de blé ou d'avoine, ou plante des pommes de terre. Pour faire ces semailles, il dépense plusieurs hectolitres de blé, d'avoine ou de pommes de terre. Il a aussi consommé une partie de son argent en charrues, instruments de labour, bétail, etc. Comment désignerez-vous, Aimée, cette sorte de consommation faite par le fermier. Est-ce une dépense sans profit?

AIMÉE. — Monsieur, c'est plutôt une avance; c'est comme une chose prêtée à la terre et que la terre rendra.

M. EDMOND. — Très-bien, mon enfant; car, lorsque les semailles auront produit la moisson, le fermier retrouvera dans sa récolte assez de blé, d'avoine et de pommes de terre pour payer avec bénéfice ce qu'il a dépensé.

Toute consommation faite ainsi en vue d'un produit à venir est ce qu'on appelle une *consommation reproductive*, c'est-à-dire qui rendra ce qu'elle a coûté, et reproduira ce qu'elle avait dépensé.

A votre tour, Henri, de quel nom désignerez-vous la

consommation de capital que fait votre grand-père lorsqu'il achète des livres pour vous instruire, qu'il paie des professeurs pour vous faire travailler, qu'il vous fait voyager pour étendre le cercle de vos connaissances et de vos idées ?

— Monsieur, dit Henri en réfléchissant, je crois que cela doit être encore la même chose que la consommation reproductive faite par le fermier ; seulement, ce sont des richesses morales que mon grand-père espère retirer pour moi de l'instruction.

M. EDMOND. — Très-bien répondu, mon cher ami. La science est en effet une richesse morale, et de plus c'est la source des autres richesses ; n'est-ce pas à la science que nous devons tous nos progrès, n'est-ce pas elle qui doit affranchir peu à peu l'humanité de la misère sous ses deux formes désolantes : la pauvreté et l'ignorance ?

L'art de bien employer ce qu'on possède est des plus difficiles, mes enfants. Car nous sommes toujours portés à dépenser follement nos richesses.

Toutes les fois que nous consommons et dépensons notre travail, notre argent ou notre temps, nous devons nous demander si cette consommation sera reproductive, si elle nous sera utile au point de vue matériel et moral. L'homme prévoyant doit être comme le bon semeur, qui ne jette pas ses graines au hasard et qui ne les laisse pas non plus pourrir inutiles, mais qui les confie à une bonne terre pour qu'elle les lui rende au centuple.

CIII. — Les dépenses infructueuses.

Les intérêts des hommes sont au fond les mêmes, et la perte de l'un n'est jamais un profit pour les autres.

M. EDMOND. — Petite Aimée, vous souvenez-vous que la prévoyance de Francinet empêcha le feu d'éclater chez votre grand-père ?

— Oh ! monsieur, dit l'enfant en souriant à Francinet, comment l'oublierais-je jamais ?

M. EDMOND. — Vous rappelez-vous, Henri, que le feu consuma à peu près 25 kilog. de coton ?

HENRI. — Certainement, monsieur, et mon grand-père dit que c'était une perte de 150 francs.

M. EDMOND. — Pouvez-vous me dire le nom qui vous semble convenir à ce nouveau genre de consommation ?

HENRI. — Dame, cela doit être justement l'opposé de la consommation reproductive ; car le feu, en détruisant par hasard une quantité de travail ou de richesse, n'a produit que de la perte.

M. EDMOND. — A la bonne heure, Henri ! Vous ne tombez pas dans un préjugé qui est cependant très-répandu. Après un incendie, ou quelque accident d'une autre nature, tels que des vitres cassées par la grêle ou des objets brisés par maladresse, n'avez-vous point entendu dire bien souvent : « C'est fâcheux pour le pauvre Pierre : le feu a détruit sa maison ; c'est fâcheux pour Étienne : l'ouragan et la grêle ont emporté la couverture vitrée de son usine ; mais, en même temps, c'est un bonheur pour le commerce. Le malheur des uns fait le profit des autres. La perte de Pierre et d'Étienne va fournir du travail aux maçons, qui rebâtiront la maison brûlée, et aux vitriers, qui remplaceront la couverture emportée par le vent. »

HENRI. — Oui, monsieur, j'ai entendu dire cela bien des fois. Je ne casse rien sans que ma bonne s'écrie : « Que voulez-vous, monsieur Henri? cela fait marcher le commerce, et votre grand-père a bien le moyen de payer. »

M. EDMOND. — Eh bien ! mes enfants, ce raisonnement est aussi faux qu'il est répandu.

Voyons, Francinet, réponds à ma question. Pourquoi les esprits irréfléchis croient-ils voir un profit pour la société dans les dégâts d'un incendie ou dans la destruction des vitres ?

FRANCINET, *après un instant de silence*. — Monsieur, c'est sans doute parce qu'ils disent : Voilà du travail qu'il faudra refaire ; et comme le travail est le gagne-pain de l'ouvrier, voilà du pain assuré pour l'ouvrier.

M. EDMOND. — C'est cela même, mon ami ; mais avec quoi se paie le travail de l'ouvrier ?

FRANCINET. — Monsieur, avec de l'argent, avec du capital.

M. EDMOND. — Donc, plus il y a de capital dans une société, plus la société offre de travail à faire aux ouvriers. Le capital est comme une bourse où on prend de quoi payer le travail.

FRANCINET. — Cela est juste, monsieur.

M. EDMOND. — Et si, par hasard, la moitié tout entière du capital était anéantie, qu'arriverait-il ?

FRANCINET. — Il me semble, monsieur, qu'il se ferait moitié moins de travail, puisqu'il y aurait moitié moins d'argent pour le payer.

M. EDMOND. — A moins que le même travail ne se fit pour moitié moins d'argent, et dans ce cas, toute la perte serait encore subie par les travailleurs, puisqu'ils feraient le même travail et seraient moitié moins payés.

FRANCINET. — C'est encore vrai, monsieur, et je n'avais point pensé à cela.

M. EDMOND. — Donc, mon enfant, tous les accidents

qui détruisent des valeurs et des capitaux, diminuent par cela même les moyens de faire travailler les ouvriers. Si la maison de Paul, qui vaut cinquante mille francs, vient à être brûlée, il ne pourra se passer que deux choses : ou bien Paul ne possédait que cette maison ; et alors, une fois sa maison brûlée, il est ruiné et il n'aura plus d'argent dans sa bourse pour faire rebâtir sa maison : les ouvriers n'auront donc gagné à cet accident aucun travail ; il y aura un malheureux de plus, et c'est tout. Ou bien Paul avait un capital placé qu'il faisait travailler d'une autre manière ; et alors il retirera ce capital des entreprises où il était occupé, pour l'employer à rebâtir sa maison. Mais dans ce cas-là même, comme Paul aura cinquante mille francs de moins dans sa bourse, il sera forcé de faire faire chaque année une quantité de travail moindre qu'avant l'incendie, ou de payer moins cher ses ouvriers. Ses revenus, en diminuant, diminuent du même coup ses dépenses. Il jette moins de fonds dans la circulation, parce qu'il est plus pauvre ; et du même coup, il y a moins de travail pour le travailleur, puisque c'est le capital qui donne au travail son salaire. Plus l'eau diminue dans le puits, moins il y a à boire.

AIMÉE. — Alors, monsieur, quand un malheur frappe un individu ou une contrée, tout le monde devrait s'en affliger, non-seulement par charité, mais encore par intérêt bien entendu ?

M. EDMOND. — Justement, mon enfant, et c'est ce qui arrivera lorsque tous les hommes auront une idée plus exacte des liens étroits que Dieu a voulu établir entre eux.

Nous l'avons dit, il y a solidarité entre tous les hommes, et l'étude de l'économie sociale nous enseigne sans cesse que le profit de l'un est le profit de tous. L'Évangile, depuis longtemps, a dit aux hommes qu'ils étaient frères, et leur a défendu de se réjouir du malheur d'autrui.

Ne regardons donc jamais une destruction comme un profit, et gardons-nous de jamais rien détruire nous-mêmes inutilement. Car ce qui est perdu est perdu, et le travail qu'on fait pour le remplacer serait employé bien plus utilement à faire des choses nouvelles, qui augmenteraient la richesse générale et par conséquent le bien-être général.

CIV. — L'ivrognerie.

Si vous lisiez ces mots sur la porte d'une maison :
« Quiconque entrera dans ce lieu y perdra sa santé et sa bourse, y abrègera sa vie de plusieurs jours, de plusieurs mois, peut-être de plusieurs années. Bien plus, il sera privé des deux plus nobles attributs de l'homme : la raison et la liberté ; il sera changé en bête, et peut-être même en bête féroce capable de frapper femme, enfants, amis comme ennemis. » — Qui de vous, travailleurs, voudrait entrer dans ce lieu ? Et cependant on pourrait inscrire ces paroles sur la porte de tous les cabarets.

— Monsieur, dit le lendemain Francinet, qui avait réfléchi à la leçon précédente, le tabac, dont vous nous avez parlé il y a quelque temps, n'est-il pas aussi une consommation improductive ?

M. EDMOND. — Certainement, mon ami ; malheureusement il y en a bien d'autres, et de pires encore. Voyons, Francinet, si tu vas m'en trouver un exemple.

FRANCINET, *après avoir réfléchi*. — Je crois, monsieur, qu'il y a une chose pire que de fumer, c'est de boire.

M. EDMOND. — Précisément, mon ami. L'abus des boissons de toutes sortes est encore plus funeste et plus ruineux pour la bourse, pour la santé et pour la moralité. Et par malheur, mes enfants, ce n'est pas un mal qui semble vouloir diminuer. Un économiste de notre époque évalue à 80,000 verres d'eau-de-vie la consommation journalière de la seule ville d'Amiens.

AIMÉE. — C'est énorme ! car Amiens n'a pas plus de 60,000 âmes.

M. EDMOND. — Très-bien, Aimée ; vous soutenez votre réputation en géographie. Cela fait par jour, pour une seule ville, 4,000 francs dépensés en alcool.

HENRI. — Que de choses on pourrait se procurer avec ces 4,000 francs !

M. EDMOND. — On y a songé avant vous, Henri, et le calcul en a été fait. Avec ces 4,000 francs on pourrait acheter 3,500 kilogrammes de viande, ou 12,121 kilogrammes de pain. Au bout de l'année, cela fait un million et demi de francs dépensés en alcool par les ouvriers d'une seule ville, dont quelques-uns n'ont souvent pas de pain.

A Rouen, la consommation de l'alcool n'est pas moins effrayante, et elle a doublé en vingt ans. A Paris, chaque habitant, au lieu de consommer en moyenne 9 litres d'alcool par an comme en 1825, en consomme aujourd'hui plus de 16 litres. Paris boit par an 20 millions de litres d'alcool.

En Suède, on en consomme 200 millions par an, ce qui fait en moyenne 100 litres par personne.

A Londres, on dépense pour 100 millions de francs par an en liqueurs fortes. Ajoutez ces sommes énormes à celles que je vous ai déjà indiquées pour le tabac, et voyez ce que les hommes dépensent pour se faire du mal.

Je dis pour se faire du mal ; car, d'après les rapports de tous les médecins, l'alcool tue plus d'hommes que la guerre et le choléra. L'ivrogne qui abuse de cette liqueur forte inconnue à l'antiquité, et que les sauvages appellent *eau de feu*, se brûle peu à peu l'estomac, perd l'appétit et le sommeil, éprouve des vertiges, des tremblements dans ses mains, dans ses jambes qui chancellent. Puis viennent la phthisie ou la paralysie, les convulsions, un amaigrissement considérable, une alté-

ration profonde de l'intelligence, le délire et la mélancolie, la démence, l'envie du suicide. L'ivrogne arrive à se faire de l'alcool un tel besoin, que, s'il s'en trouve privé tout d'un coup, sa vie est en danger. Ainsi il s'est placé entre deux maux : s'il continue de boire, il en sera la victime ; et s'il cesse brusquement, il en est encore la victime. Il est obligé de se déshabituer lentement ; et bien peu d'hommes ont assez d'énergie pour le faire, quoiqu'on ne doive jamais désespérer d'y réussir. L'absinthe est encore plus dangereuse que l'alcool. C'est surtout le matin à jeun que les liqueurs fortes produisent sur l'estomac un effet désastreux.

FRANCINET. — Pourtant, j'entends dire aux ouvriers que cela « tue le ver. »

M. EDMOND. — Mon ami, cela ne tue pas le ver, car ils n'en ont point ; mais, comme on l'a dit avec plus de justesse, cela « tue l'ivrogne (1). »

FRANCINET. — Monsieur, c'est pour cela que maman fait toujours une bonne soupe le matin, avant d'aller à la journée. C'est papa qui l'avait habituée à cela du temps qu'il vivait. Il disait qu'une bonne soupe vaut mieux qu'un petit verre.

M. EDMOND. — Bien pensé, mon enfant ; le conseil est bon à suivre.

Si encore la santé seule souffrait de tous ces petits verres ! Mais vous connaissez les tristes effets de l'ivrognerie sur l'intelligence et la moralité. Le nombre des crimes commis pendant l'ivresse est énorme.

Si le matin on disait à un homme à jeun : « Mon ami, ce soir vous aurez tué l'un de vos semblables, et le soleil de demain, lorsqu'il se lèvera, éclairera la prison où vous pleurerez votre crime, » cet homme ne serait-il pas épouvanté, et ne demanderait-il pas par quel moyen conjurer un sort aussi terrible ? Eh bien, mes enfants,

(1) Dr Fonssagrives, *Entretiens familiers sur l'hygiène*.

celui qui entre au cabaret s'expose à y laisser sa raison et à commettre tous les crimes. On a vu des ivrognes tuer leur père, leur mère, d'autres leur femme ou leurs enfants. Comment, après de tels exemples, peut-il y avoir encore des hommes atteints d'un tel vice?

FRANCINET. — Monsieur, est-ce que les ivrognes finissent tous par commettre de pareils crimes?

M. EDMOND. — Heureusement non, mon enfant ; mais s'ils ne commettent pas toujours des crimes aussi odieux que l'assassinat, ils n'en dépensent pas moins au cabaret l'argent destiné à nourrir leur famille. La misère entre chez eux par leur faute. Et ce qu'il y a de plus malheureux, c'est qu'ils donnent à leurs enfants le mauvais exemple, ainsi qu'aux jeunes ouvriers qui sont leurs compagnons de travail.

Vous voyez, mes enfants, les tristes conséquences de l'ivrognerie.

« On s'est effrayé du choléra, a dit un de nos écrivains ; l'eau-de-vie est un bien autre fléau ! »

AIMÉE. — Oh ! je suis sûre que Francinet n'ira jamais au cabaret quand il sera grand.

FRANCINET. — Je vous le promets, mademoiselle Aimée.

HENRI. — Moi, je réponds de sa promesse ; car Francinet est un garçon trop intelligent pour ne pas la tenir.

M. EDMOND. — Et vous, Henri, j'aime à croire que vous ne prendrez pas davantage l'habitude d'aller dans les cafés, qui sont les dignes pendants des cabarets : lieux de paresse, de prodigalité et d'abêtissement.

HENRI. — Non, non, monsieur. D'abord, mon grand-père ne m'y souffrirait point.

AIMÉE. — Ni moi non plus, je ne le souffrirais pas, monsieur mon frère.

CV. — La loterie et le jeu.

Comptez sur vous-même et non sur le hasard, sur le travail et non sur le jeu.

M. EDMOND. — Parmi les dépenses improductives et même funestes, il faut encore placer le jeu et la loterie.

FRANCINET. — Comment! monsieur, improductives! Mais si l'on gagne? Moi, par exemple, à une loterie de la foire, j'ai gagné une belle soupière dans laquelle maman trempe la soupe tous les matins et tous les soirs.

Les enfants se mirent à rire.

M. EDMOND. — Mon enfant, tu as gagné cette fois-là, c'est fort bien; mais, dis-moi, as-tu depuis mis de nouveau à la loterie?

FRANCINET. — Je crois bien, monsieur. Cela nous avait tellement encouragés, maman et moi, qu'à toutes les foires maman me donnait quelques sous qu'elle avait épargnés, et me disait: « Voyons, Francinet, toi qui es si chanceux, tourne la roue. » Alors je tournais la roue, ce qui m'amusait bien.

M. EDMOND. — Et, dis-moi, qu'as-tu gagné depuis la dernière soupière?

FRANCINET. — Monsieur, ne m'en parlez pas! Je n'ai pas gagné un seul objet depuis. Faut-il avoir du malheur!

M. EDMOND. — Je parie, Francinet, que ta mère, avec tout cet argent mis à la loterie, a payé sa soupière plus cher que chez le marchand?

FRANCINET. — Justement, monsieur. Maman s'en est bien aperçue elle-même, et à la dernière foire elle s'est mise en colère: « Jene veux plus que tu mettes à la loterie, m'a-t-elle dit. Pour un qui gagne il y en a mille qui perdent, et les marchands qui tiennent ces boutiques-là gagnent leur argent à nos dépens. D'ailleurs, s'ils n'y

trouvaient pas leur bénéfice, ils ne feraient pas ce commerce-là, sois-en sûr. »

M. EDMOND. — C'était fort bien raisonner.

FRANCINET. — Cependant, monsieur, une fois où l'on gagne suffit pour tout rattrapér.

M. EDMOND. — Mon ami, ce n'est jamais qu'une rare exception ; et les marchands le savent bien, puisque c'est précisément là-dessus qu'est fondé leur bénéfice. Compter sur cette exception, c'est compter sur le hasard au lieu de compter sur soi. Faire appel au hasard, c'est chose peu morale, car c'est abdiquer son intelligence et sa volonté, c'est renoncer à sa dignité d'homme. En outre, c'est faire le plus sot des calculs, puisque la règle générale est de perdre, et que le gain est une exception rare.

On peut en dire autant de tous les jeux, tels que les jeux de cartes. Il y a longtemps qu'on a considéré la passion du jeu comme une des plus dangereuses. Cela vous surprend peut-être, mes enfants ; mais avec un peu de réflexion vous comprendrez pourquoi. Celui qui passe tout son temps à jouer, espérant toujours qu'il fera fortune, fait preuve de paresse et d'immoralité : de paresse, puisqu'il veut en une minute ou en un jour faire un gain qui demanderait à l'honnête homme des mois et des années de travail ; d'immoralité, puisque ce gain sera de l'argent enlevé à un autre. Le joueur, comme le voleur, est un homme qui veut s'enrichir sans travailler et aux dépens d'autrui. Quand le joueur s'est ruiné, lui, sa femme et ses enfants, que lui reste-t-il à faire, sinon de voler, ou de se tuer, ou de gémir sur ses fautes et d'en chercher dans le travail la tardive réparation !

Un des hommes politiques les plus célèbres de l'Angleterre, — et un des premiers qui demandèrent d'abolir la traite des noirs, c'est-à-dire la vente et l'achat des esclaves, — s'était laissé dans sa jeunesse entraîner à jouer.

Dans ce premier essai du jeu, le hasard le favorisa tellement, qu'il gagna toute la fortune de son adversaire. Témoin de cette ruine si rapide et du profond désespoir de celui qui perdait, il fut effrayé de son succès même : comprenant ce qu'il y a d'odieux dans un semblable gain, il rendit tout à son adversaire, en se faisant à lui-même le serment de ne plus jamais jouer une seule fois. Il fut fidèle à ce serment toute sa vie.

Remarquez-le, mes enfants, compter sur le hasard, c'est compter précisément sur un des plus grands ennemis de l'homme, qui n'a déjà que trop de pouvoir sur nous ; car dites-moi, Aimée, ce que nous avons le plus à craindre, ne sont-ce pas précisément les accidents fortuits et les maux imprévus qui nous frappent au moment où nous nous y attendions le moins ?

AIMÉE. — Mais oui, monsieur.

M. EDMOND. — Pourriez-vous m'en donner des exemples ?

AIMÉE, *après avoir réfléchi*. — Les maladies, sans doute, la mort, et les malheurs de toute sorte, comme les naufrages, les incendies, la grêle, et tant d'autres.

M. EDMOND. — Oui, et ces maux sont surtout redoutables par leur soudaineté. L'ennemi vous frappe par derrière, sans vous avoir dit : en garde !

Pourtant, mes enfants, il y a des moyens d'être toujours en garde et même à l'abri contre notre grand adversaire, le hasard. On peut se mettre pour beaucoup de choses hors de la portée de ses coups.

HENRI. — Comment est-ce possible, monsieur ?

M. EDMOND. — Les moyens qu'on emploie pour cela sont justement l'opposé des jeux et des loteries, choses de hasard, sans certitude et sans sûreté ; ces moyens rendent au contraire l'homme *sûr* d'être à l'abri : c'est pourquoi on les appelle *assurances*.

CVI. — De l'assurance.

L'assurance est une association de charité et d'intérêt tout ensemble, par laquelle les hommes se mettent mutuellement en sûreté contre les coups de la fortune.

HENRI. — Vous nous dites, monsieur, que les hommes peuvent se mettre en sûreté ou s'assurer contre des malheurs à venir. Mais comment peut-on savoir si ces malheurs arriveront ou n'arriveront pas? Par exemple, on ne pouvait pas savoir si un incendie aurait lieu ou n'aurait pas lieu dans la maison de grand-papa.

M. EDMOND. — En effet, mon ami, on ne peut pas savoir ce qui arrivera à un individu considéré isolément. Mais si l'on considère cent, mille, dix mille individus à la fois, ce n'est plus la même chose. Ainsi l'on a remarqué que, sur dix mille maisons, il y en a presque toujours par an une d'incendiée, que sur cent navires il y en a presque toujours par an un qui fait naufrage; et plus les nombres que l'on considère sont grands, plus le calcul est certain. On appelle *statistique* la science qui fait ainsi le relevé et le calcul des choses qui se reproduisent constamment chaque année dans une société: par exemple, le nombre des incendies, des naufrages, des décès, des naissances, des mariages, etc. Cette science, qui touche de près à l'économie sociale, a été la cause de grands progrès et d'institutions très-bienfaisantes, telles que les *assurances*.

Nous sommes, je suppose, dix mille propriétaires dont chacun a une maison. Parmi nous, il y en aura un dont la maison sera brûlée par les flammes cette année, voilà qui est à peu près certain. Mais lequel sera-ce d'entre nous? voilà l'incertain. Cela peut être vous, cela peut être moi.

Eh bien, il y a un moyen de nous mettre tous à l'abri. Que les dix mille propriétaires prennent l'engagement de rembourser la valeur de la maison brûlée à son possesseur. La perte divisée entre dix mille sera presque insensible, tandis qu'elle aurait été une ruine complète pour le propriétaire frappé par le sort. — « Mais, dites-vous, ce ne sera peut-être pas moi. » — Vous n'en savez rien. D'ailleurs, si ce n'est pas vous, vous aurez fait à peu de frais une œuvre de charité très-intelligente, en même temps que vous vous serez délivré d'une inquiétude. Si c'est vous, vous aurez fait un excellent calcul d'intérêt, puisqu'en échange d'une très-faible somme on vous en donnera une grosse.

AIMÉE. — C'est vrai, cela ! et voilà une chose bien ingénieuse.

M. EDMOND. — C'est aussi une chose très-morale et très-belle ; car l'assurance est une œuvre de véritable fraternité en même temps que d'intérêt bien entendu. En vous assurant, vous faites d'avance la charité à un malheureux encore inconnu, et qui sera peut-être vous-même. Cela prouve une fois de plus, mes enfants, que l'union fait la force, et qu'en s'unissant pour faire face à un malheur, les hommes peuvent en alléger le coup.

FRANCINET. — Mais, monsieur, comment sait-on, dans les assurances, la somme que chacun doit donner ?

M. EDMOND. — Rien de plus simple dans le cas qui nous occupe. Puisqu'une maison brûle sur dix mille, chaque propriétaire devra donner environ la dix-millième partie du prix de sa maison. De cette manière, on sera sûr d'avoir en commun assez d'argent pour payer la maison brûlée. Par exemple, si votre maison vaut 20,000 fr., vous donnez environ 2 fr. par an ; et par là vous êtes sûr d'épargner la ruine soit à vous, soit à un autre. Néanmoins, comme il peut y avoir des années plus malheureuses que d'autres, les sociétés d'assurance,

pour ne pas s'exposer elles-mêmes à quelque ruine, s'assurent entre elles, comme feraient des individus. Les sociétés de divers pays s'entendent même ensemble ; ainsi il y a des sociétés françaises qui sont assurées sur des sociétés anglaises, et réciproquement. Encore un exemple qui prouve combien les nations vont se rapprochant peu à peu et confondant leurs intérêts.

FRANCINET. — C'est vraiment une belle chose que ces assurances. Il faudrait être bien imprévoyant pour ne pas acheter une sûreté qui coûte si peu cher et qui est en même temps la sûreté des autres.

CVII. — Diverses sortes d'assurances. — Sociétés de secours mutuels.

Si les hommes savaient s'entendre et mettre en commun leurs efforts, ils se mettraient à l'abri d'une foule de maux.

M. EDMOND. — Tu aurais mieux fait, n'est-ce pas, Francinet, au lieu de dépenser ton argent à la loterie, de le placer dans quelque assurance ?

FRANCINET. — Mais, monsieur, vous savez bien que maman ni moi n'avons de maison à nous.

M. EDMOND. — Mon ami, il n'existe pas seulement des assurances contre l'incendie. Il y a, par exemple, des sociétés d'*assurance mutuelle* ou de *secours mutuels* fondées sur des calculs semblables et qui, pour 1 fr. 50 c. par mois, vous assurent en cas de maladie un salaire de 1 à 2 fr., les soins d'un médecin, les remèdes d'un pharmacien, et, en cas de mort, les frais d'enterrement.

FRANCINET. — Tout cela assuré pour une si petite somme !

M. EDMOND. — Oui, mon ami ; cela vaut mieux, n'est-

ce pas, que la soupière gagnée à la loterie dont tu étais si fier? Tous les ouvriers devraient faire partie, sans exception, de quelque société de secours mutuels. Par malheur, l'imprévoyance et l'ignorance sont si grandes, que ces sociétés ne comptent pas plus d'un million de sociétaires pour toute la France, ce qui est beaucoup trop peu. Cela vaudrait pourtant mieux, et coûterait cent fois moins cher que de fumer, de boire et de jouer. Ne dites pas que vous vous portez bien et que vous ne serez point malade ; car vous n'en pouvez rien savoir. En moyenne, sur 100 hommes, il y en a 27 de malades dans l'année, plus du quart, et chacun reste en moyenne 5 jours sans pouvoir travailler. Si vous n'êtes pas malade cette année, vous le serez peut-être l'année prochaine, ou l'année d'après. Enfin, quand vous ne devriez point être malade, il n'y aurait pas de malheur à cela, bien au contraire ; et de plus votre argent n'en aurait pas été moins bien employé, car, au lieu de vous servir à vous, il aurait servi à d'autres. La société de secours mutuels est à la fois une œuvre de bienfaisance pour autrui et d'intérêt bien entendu pour soi-même. Les autres profitent tôt ou tard, chacun à son tour, de la petite part d'argent que vous avez apportée dans l'œuvre commune, et vous, vous profiterez tôt ou tard, à votre tour, du trésor mis en commun par tous les sociétaires.

Il en est de même des *assurances contre les accidents*. Pour 18 ou 19 fr. versés chaque année, un ouvrier est sûr d'avoir 2 fr. 50 par jour en cas d'abstention momentanée de travail par accident, sans compter ce que la société de secours mutuels peut lui donner par ailleurs ; et s'il est blessé de manière à ne plus pouvoir travailler, il a droit à une pension de 300 fr. par an.

AIMÉE. — Mais, monsieur, l'ouvrier n'a pas seulement à craindre la maladie et les accidents ; il a aussi à craindre les chômages. N'y a-t-il donc point moyen de l'en préserver ?

M. EDMOND. — Mon enfant, je ne connais pas de société d'assurances qui s'engage à donner du travail pendant les chômages, probablement parce qu'il y aurait des paresseux qui prétendraient ne pas trouver de travail, et qu'il serait assez difficile de constater si c'est leur propre faute ou celle des circonstances. Mais il y a un moyen bien simple de se mettre à l'abri contre les chômages, c'est de placer un peu d'argent à la Caisse d'épargne, afin de le retrouver grossi en cas de besoin.

HENRI. — Mais, monsieur, quand l'ouvrier devient vieux, il ne peut plus travailler, et il est bien obligé de chômer; il reste alors forcément à la charge de sa famille.

M. EDMOND. — Mon ami, la société d'assurance contre les accidents garantit une pension de 300 fr. par an pour le moment où l'on ne peut plus travailler. En outre, l'ouvrier peut encore s'assurer contre la vieillesse, lui et sa femme, au moyen de la *Caisse des retraites*. En versant tous les ans, à partir de 30 ans, une somme de 102 fr. à la *Caisse des retraites*, il a droit, à l'âge de 60 ans, à une rente annuelle de 600 fr. Après sa mort, sa femme touche 460 fr. de rente; et après la mort de la femme, les enfants ou autres héritiers touchent encore un capital de 1530 fr.

Enfin il y a des assurances contre la mort. Dans ce cas, 50 fr. par an donnés à partir de 30 ans, assurent, en cas de mort du mari, à la veuve et aux enfants un capital de 2,000 francs.

En réunissant toutes ces assurances, l'ouvrier, sa femme et ses enfants, sont en sûreté contre les conséquences de la maladie, des accidents, du chômage et de la mort.

FRANCINET. — Et en réunissant tout, monsieur, combien cela fait-il à donner par an?

M. EDMOND. — Cela fait à peu près 295 fr. par an, c'est-à-dire 80 c. par jour. Si un ouvrier ne pouvait

pas prendre cette somme tout entière sur son salaire et celui de sa femme, il pourrait certainement en prendre une partie. Le tabac fait déjà 2 ou 3 sous par jour ; un ou deux petits verres font 2 ou 4 sous. Si l'ouvrier fait le lundi, il peut perdre 3, 4, 5 fr., c'est-à-dire 8 à 12 sous par jour de la semaine. Cela fait déjà à peu près la somme demandée pour toutes les assurances réunies. Et les dépenses inutiles, et le jeu, et la loterie, sans compter les intérêts de toutes ces sommes dépensées, et les intérêts des intérêts ! Si l'ouvrier commençait de bonne heure à capitaliser, il se serait bientôt fait un capital assez rond, non-seulement pour payer toutes ses assurances, mais pour avoir encore du reste. En tout cas, il y a deux assurances dont on ne doit pas se dispenser, et qui sont à un bon marché excessif ; ce sont les secours mutuels et l'assurance contre les accidents ou l'incapacité de travailler (1).

Les assurances iront se multipliant de plus en plus, et on peut dire que l'avenir leur appartient.

Déjà la société tout entière, mes enfants, peut être comparée à une vaste assurance, dans laquelle les hommes payent un impôt proportionnel à leur fortune, pour s'assurer les uns aux autres la protection des droits communs par la force commune.

CVIII. — Histoire des équitables pionniers de Rochdale.

L'équité et l'entente amicale sont les deux grandes conditions de succès pour toute association.

M. EDMOND. — Les sociétés d'assurance et de secours mutuels sont des exemples propres à vous faire comprendre, mes enfants, la puissance de l'association.

(1) Sur les assurances, comme sur l'histoire des corporations, voir les savants travaux de M. Levasseur.

Vous en avez vu d'autres exemples encore ; vous les rappelez-vous ?

AIMÉE. — Vous voulez parler du câble transatlantique, n'est-ce pas, monsieur ?

HENRI. — Et le percement de l'isthme de Suez donc !

FRANCINET. — Et le tunnel du Mont Cenis !

M. EDMOND. — Précisément. C'est avec des capitaux librement fournis par les grandes et surtout par les petites fortunes, que ces entreprises gigantesques ont pu être menées à bonne fin.

Ne croyez pas, mes enfants, que ce soient seulement les grosses fortunes qui, en s'associant, ont produit de grands effets. Il est des entreprises qui ont été faites et dirigées uniquement par de pauvres ouvriers, et dans lesquelles l'association a fait de véritables prodiges. Parmi ces associations ouvrières il est bon de connaître la plus célèbre, celle de Rochdale.

AIMÉE. — Qu'est-ce que Rochdale, monsieur ?

M. EDMOND. — C'est une ville manufacturière de l'Angleterre. Son industrie consiste principalement en fabriques de fils et de tissus de coton, comme celle de M. Clertan, et en fabriques de draps, de flanelles et de tissus de laine. Figurez-vous une multitude de fabriques dans le genre de celle où nous sommes, avec de hautes cheminées d'où s'échappent des nuages de fumée noire, des rues toutes semées de charbon, et des maisons d'ouvriers agglomérées autour des fabriques, vous aurez une idée des grandes villes industrielles qui abondent en Angleterre et dont Rochdale fait partie.

En 1844, à la suite d'une grève de tisserands en laine, après avoir beaucoup lutté, beaucoup souffert inutilement sans obtenir une augmentation de salaire suffisante, vingt-huit ouvriers, plus courageux et plus intelligents que leurs camarades, résolurent de mettre en commun leurs efforts pour sortir de la misère.

« L'union fait la force, se dirent-ils. Nous ne sommes

pas bien nombreux ; mais, si nous restons toujours unis et si nous respectons toujours la justice, nous deviendrons forts. En nous unissant, nous pourrons nous aider les uns les autres ; et en respectant toujours les droits d'autrui, nous n'aurons pas à craindre la vengeance et la colère. Amitié entre nous, et justice pour tous, voilà notre devise. Nous nous appellerons : la *Société amicale des équitables Pionniers de Rochdale.* »

AIMÉE. — C'était un beau titre, et qui annonçait de bien bons sentiments.

M. EDMOND. — Oui, chère enfant, car la justice et l'amitié sont les deux grandes vertus qui doivent toujours présider à nos rapports avec nos semblables.

Nos équitables pionniers étaient très-pauvres, quelques-uns même misérables ; malgré cela, ils s'engagèrent à donner chacun d'abord 4 sous par semaine, puis 6 sous, et au bout de dix-huit mois ils purent mettre en commun une somme de 28 livres sterling.

HENRI. — Monsieur, combien vaut la livre sterling anglaise ?

M. EDMOND. — 25 francs de notre monnaie. Cela faisait donc en tout 700 francs environ de capital.

HENRI. — Que voulaient-ils faire de ce capital ?

M. EDMOND. — Mon ami, ils résolurent de l'employer à acheter en gros les objets nécessaires à l'entretien de leurs familles, et aussi des familles qui voudraient leur donner leur pratique. Leur intention était d'acheter d'excellentes denrées le meilleur marché possible, et de les revendre avec un bénéfice très-minime. Ils ne purent acheter d'abord que des épiceries, de la farine, du beurre, du gruau ; et une charrette à bras aurait suffi pour emporter toutes leurs marchandises. La boutique, située dans une petite ruelle, n'était ouverte que le samedi soir. Leur grande règle était de vendre toujours au comptant. C'était pour eux une sécurité, puisqu'ils n'avaient point à craindre de n'être pas payés, et

ils rendaient aussi un vrai service à leurs acheteurs ; car ils les empêchaient de s'endetter, et ils les obligeaient à gagner et à économiser avant de dépenser. Du reste, personne n'était forcé de venir chez eux, et on n'y venait que parce qu'on y trouvait un réel avantage ; ils vendaient meilleur marché et de meilleures marchandises. Ils s'étaient imposé pour règle de ne jamais acheter que de bonnes denrées et de toujours servir leurs clients avec la plus grande conscience. C'est là, mes enfants, la meilleure règle du commerce. Là, comme partout, le véritable intérêt ne se sépare point de l'honnêteté. Le marchand consciencieux voit revenir à lui les acheteurs ; le marchand déloyal peut les tromper une fois, mais on a soin ensuite de ne plus s'y laisser prendre.

CIX. — Histoire des équitables pionniers (suite).

Il ne suffit pas de s'associer pour réussir ; il faut voir avec qui l'on s'associe, et si les travaux communs seront bien dirigés.

Bientôt le nombre d'associés s'accrut, et avec eux s'accrut le capital de la société. Les bénéfices devenaient de plus en plus grands.

A l'origine, ces bénéfices n'étaient partagés qu'entre les associés, c'est-à-dire ceux qui payaient la cotisation de 6 sous par semaine. Un des sociétaires, appelé Howarth, eut une idée lumineuse, qu'il proposa à ses compagnons : « Faisons participer, leur dit-il, tous les acheteurs, associés ou non, aux bénéfices de l'entreprise, et proportionnellement à leurs achats ; de cette manière, nos acheteurs auront tout profit à nous rester fidèles et à nous amener d'autres clients : car leur intérêt se confondra avec le nôtre. » Cette ingénieuse proposition fut acceptée.

Depuis ce temps, chaque acheteur reçoit un bulletin indiquant ce qu'il a payé. Tous les trois mois on fait les comptes, et l'on voit de combien les recettes dépassent les dépenses en achats de marchandises et en frais de toutes sortes. Sur la somme des bénéfices, on commence par prélever 2 pour 100 au profit de la bibliothèque, des écoles et des cours; car les fondateurs de l'entreprise, dans le programme qu'ils avaient publié, avaient inscrit ces sages paroles : « Nous nous engageons à employer une partie des bénéfices à la fondation d'écoles, de salles de lecture et de bibliothèques, parce que l'instruction est le ressort de la civilisation et du vrai progrès. » On commence donc par prélever sur les bénéfices 2 pour 100 destinés à cet usage. Le surplus constitue ce qu'on appelle un *dividende*, c'est-à-dire les bénéfices à diviser. On en divise d'abord une partie entre les sociétaires, puis une autre partie entre les acheteurs eux-mêmes. Et ce bénéfice des acheteurs est allé jusqu'à 12 pour 100, c'est-à-dire que ceux qui avaient acheté pour 100 francs de marchandises en trois mois ont reçu un intérêt de 12 francs pour ces trois mois.

HENRI. — Est-ce que cette société fait toujours beaucoup d'affaires, monsieur?

M. EDMOND. — Je le crois bien! En 1866, elle comptait six mille membres; leur capital était de 2,200,000 fr.; ils faisaient pour 6,000,000 d'affaires par an.

FRANCINET. — Oh! que de millions!

M. EDMOND. — Oui. Nous voilà bien loin des 700 francs avec lesquels les sociétaires ont commencé. Les bénéfices par an sont d'environ 800,000 francs, sur lesquels on prend 16,000 francs pour la bibliothèque et les écoles; et on distribue aux associés 50 pour 100 par année. Voilà de l'argent bien placé, comme vous le voyez.

FRANCINET. — Monsieur, puisque cette société a si bien réussi, pourquoi tous les ouvriers n'en fondent-ils pas de semblables?

M. EDMOND. — Mon ami, si la société de Rochdale a réussi, c'est grâce aux qualités morales et intellectuelles de ceux qui étaient à la tête de l'entreprise. Il ne faudrait pas croire qu'il suffit de donner 6 sous par semaine pour faire une seconde société de Rochdale. Les 28 pionniers étaient des ouvriers d'une intelligence et d'une moralité exceptionnelles, d'une énergie, d'une persévérance, d'une probité à toute épreuve. Voilà pourquoi ils ont réussi. Il faut aussi des employés intelligents et honnêtes en même temps qu'une direction intelligente. Il faut la bonne union et une entente vraiment cordiale entre les sociétaires. Enfin ce sont, ici plus encore qu'ailleurs, les qualités morales qui sont les plus grandes causes de succès et de fortune. Aussi l'association de Rochdale elle-même a-t-elle compris qu'elle devait être avant tout une école de perfectionnement moral, puisqu'elle a des écoles, des cours, des bibliothèques, des salles de lecture et de conversation destinées à remplacer les cabarets. Elle a compris que détruire la misère n'est rien si l'on n'en détruit pas les causes les plus ordinaires : l'ignorance et le vice.

D'autres sociétés du même genre se sont fondées en Angleterre. En France, les exemples sont moins nombreux. Cependant beaucoup ont réussi. A Lyon notamment, environ vingt sociétés ont fondé des magasins comme ceux de Rochdale, où l'on vend des marchandises de bonne qualité sans jamais tromper, et où l'on distribue les bénéfices entre les sociétaires et les acheteurs. A Paris, le succès est plus difficile, parce que, la ville étant très-grande, la clientèle d'ouvriers est trop disséminée, et il faut un trop grand nombre de magasins, ce qui augmente les frais. Pourtant, la difficulté est loin d'être insurmontable.

On a fait aussi en France des sociétés *alimentaires*, qui vendent des mets préparés avec beaucoup de soin

et à très-bon marché. Telles sont les sociétés de Grenoble et de Vienne, qui ont eu un grand succès.

Toutes ces sociétés ont devant elles un bel avenir, à condition qu'on ne s'y engage pas à la légère et qu'on y observe toujours les règles les plus strictes de la justice et de la confraternité. Quand on n'est sûr ni de sa propre intelligence ni de celle des compagnons avec lesquels on voudrait s'associer, il vaut mieux pour l'ouvrier ne pas courir tous les risques d'une entreprise industrielle et commerciale.

CX. — Rôle de la femme dans la famille. — Histoire de Sophie Germain.

« Rien n'est comparable à l'âme d'une femme bien instruite. »

La Bible (Ecclésiaste).

FRANCINET. — Monsieur, que je suis content de savoir enfin lire couramment ! Mademoiselle Aimée m'a prêté un livre dans lequel il y avait une belle histoire ; je l'ai lue hier à maman et à ma sœur, et cela leur a fait grand plaisir.

M. EDMOND. — Quelle histoire donc, Francinet ?

FRANCINET. — Celle de Jeanne d'Arc, monsieur. Maman l'a trouvée bien belle ; ma sœur en écoutant la mort de cette pauvre Jeanne avait envie de pleurer, et elle m'a dit qu'elle était bien fière maintenant de savoir que la France a été sauvée autrefois par une jeune fille.

M. EDMOND. — Elle a raison d'être fière, mon enfant. Jeanne d'Arc est une des gloires les plus pures de la France.

FRANCINET. — Monsieur, cette lecture m'a fait songer à une chose, moi : c'est que, dans toutes les histoires que vous nous avez racontées, ce sont toujours des hommes qui ont tout inventé, et jamais des femmes. Pourquoi donc cela ? Les petites filles cependant ont bien autant d'esprit que les petits garçons ; car mademoiselle Aimée répond beaucoup mieux que moi, et comprend souvent plus vite que M. Henri.

HENRI. — Oh ! c'est vrai, cela. Aimée comprend tout de suite, et elle n'en a pas plus d'orgueil pour cela. Aussi je l'aime bien, ma petite sœur.

M. EDMOND. — Eh bien ! Aimée, prouvez une fois de plus votre rapidité à comprendre, et expliquez-nous pourquoi les femmes se trouvent si peu au nombre des inventeurs.

AIMÉE, *très-embarrassée*. — Dame, monsieur, il me semble que, pour inventer bien des choses, il faudrait s'en occuper. Je ne sais pas si les femmes auraient pu inventer la locomotive, comme Stephenson ; mais je sais bien qu'elles n'en ont jamais été à même ; car on ne les a jamais chargées de surveiller les pompes-à-feu, et on trouverait très-drôle de les voir apprendre la mécanique ou les mathématiques.

M. EDMOND. — Cela est très-bien raisonné, ma petite Aimée. Le rôle de la femme dans la société n'est point le même que celui de l'homme. La vie de la femme est tout intérieure, et son influence sur la société s'exerce d'une façon presque invisible. Ce n'est point à dire pour cela que son rôle soit moindre et son influence plus petite ; elle est plus cachée, voilà tout.

Les femmes exercent leur influence d'abord sur leurs enfants, et il est remarquable que beaucoup d'hommes illustres ont dû les qualités qui les distinguaient à l'exemple et aux leçons de leur mère. Vous vous rappelez, n'est-ce pas, ce roi de France, saint Louis, dont nous avons parlé à propos de la justice, et qui rendit aux Anglais

des provinces conquises injustement par ses prédécesseurs. Eh bien ! mes enfants, saint Louis avait eu pour mère une femme d'une énergie très-grande, Blanche de Castille. On cite d'elle ces paroles à son fils, lorsqu'il était enfant : « Vous savez, Louis, combien je vous aime ; vous savez que nul sacrifice ne me coûterait pour vous. Cependant, mon enfant, je préférerais mille fois vous voir mourir que de vous voir commettre volontairement une mauvaise action. Jugez par là combien l'injustice est un grand mal, et quel éloignement vous devez avoir pour elle. » Ces nobles paroles ont porté des fruits plus tard, et le jeune prince qui avait été élevé d'une façon si remarquable a été l'un des plus nobles caractères que la monarchie française ait compté parmi ses rois.

Quoique les femmes, comme vous l'avez bien dit, Aimée, apprennent très-rarement les mathématiques et les sciences, il y a cependant eu quelques exceptions à cette règle ; et certaines femmes qui ont été en position de connaître ces sciences s'y sont rendues illustres. Voulez-vous que je vous en cite quelques exemples ?

— Oh ! monsieur, s'écrièrent les trois enfants, que cela nous fera plaisir !

M. EDMOND. — La France compte parmi ses plus célèbres mathématiciens Lagrange, qui vivait à la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci. Lagrange était professeur à l'École polytechnique.

FRANCINET. — Qu'est-ce que l'École polytechnique ?

HENRI. — Mon ami, je sais que *polytechnique* signifie où l'on apprend beaucoup d'arts, et je me rappelle avoir lu que c'est une grande école de l'État où l'on fait des études très-difficiles, et d'où l'on sort le plus souvent ingénieur, soit dans les ponts et chaussées, soit dans les mines, soit dans l'armée.

M. EDMOND. — Précisément ; j'ajoute que cette école y a été fondée en 1794. Lagrange y faisait un cours que ses élèves rédigeaient ensuite par écrit.

Pour exercer leur jugement et piquer leur émulation, l'illustre professeur raconte qu'il engageait ses élèves à lui adresser par écrit toutes les objections ou réflexions que son cours leur pourrait suggérer. Un jour, dit-il, il reçut une lettre contenant des observations tellement profondes, des vues tellement neuves, des calculs tellement difficiles, qu'il en fut frappé d'étonnement. La lettre n'était point signée. Quand il vint faire son cours, il demanda à ses élèves lequel d'entre eux lui avait adressé des réflexions si savantes. Tous les jeunes gens se turent, et aucun ne se déclara l'auteur de la lettre. Après la leçon suivante, le professeur reçut de nouvelles réflexions sur les choses qu'il avait dites, accompagnées de calculs plus admirables encore, et d'une théorie toute nouvelle qui le plongea dans une véritable admiration. Arrivé à son cours, il adressa des félicitations à l'auteur inconnu de la lettre, et le supplia de se faire connaître. Mais tous les élèves protestèrent qu'ils n'en étaient point auteurs, et demandèrent à la voir pour en reconnaître l'écriture. Cette écriture leur était inconnue.

Après la classe, un des élèves s'approcha du professeur, et lui révéla que l'auteur était une jeune fille de dix-huit ans, nommée Sophie Germain.

Lagrange alla immédiatement trouver le père de la jeune Sophie, et lui exprima son admiration.

— Quelle enfant terrible ! s'écria le père, qui était un représentant du peuple. Nous avons fait tout ce que nous avons pu pour l'empêcher de se livrer à ces études d'un caractère trop sérieux, et voilà le résultat de nos efforts ! A l'âge de douze ans, une *Histoire des Mathématiques* lui est tombée par hasard entre les mains ; elle y a lu l'histoire du mathématicien Archimède et des services qu'il avait rendus par sa science à Syracuse, sa patrie. La voilà prise d'un beau feu pour les mathématiques. Nous lui avons enlevé plusieurs fois les livres traitant de cette science, dont elle avait pu s'emparer ;

mais elle a toujours trouvé moyen de remettre la main dessus ou de s'en procurer d'autres. Elle avait fini par imaginer de diviser un livre de mathématiques en un grand nombre de petits fragments de trois ou quatre pages, et elle avait caché chacun de ces fragments dans une cachette particulière. Quand sa mère ou moi mettions la main sur un de ces fragments, tous les autres lui restaient, et elle se passait des feuilles qu'on lui avait prises, en devinant tout ce qu'elles pouvaient contenir. Nous nous sommes aperçus qu'elle passait les nuits à travailler, et nous lui avons enlevé toutes les lumières. Eh bien ! monsieur, elle a trouvé moyen de faire une provision de bouts de chandelle, et dernièrement nous l'avons surprise en train d'étudier dans une armoire, où elle s'enfermait pour qu'on ne remarquât pas la clarté. Je vous le répète, monsieur, c'est une enfant terrible, et d'une invincible obstination ! »

— Ne vous plaignez pas, lui dit Lagrange ; il n'est pas à craindre qu'il y ait beaucoup d'enfants aussi amoureux de l'étude, et quand les autres désobéissent à leurs parents, c'est plutôt pour se livrer à la paresse qu'au travail.

Le nom de Sophie Germain ne tarda pas à être célèbre dans toute l'Europe. Elle se fit connaître par ses découvertes en mathématiques, et par des livres où l'élévation morale et religieuse n'est pas moins remarquable que la science.

— Je vous remercie bien, monsieur, dit Aimée, de nous avoir raconté cette intéressante histoire. Je suis toute fière qu'il y ait eu une jeune fille aussi intelligente et aussi savante. Je ne pensais pas que les femmes fussent capables de comprendre quelque chose aux mathématiques. Cela me faisait l'effet du grec et du latin.

— Chère enfant, ce que vous me dites du latin et du grec me rappelle une autre histoire qui a aussi une petite fille pour héroïne. Je vais encore vous la raconter.

CXI. — Madame Dacier. — Une page d'Épictète. —
Louange à la Providence.

« Épictète est un des philosophes du monde qui ait le
» mieux connu les devoirs de l'homme. Il veut, avant
» toutes choses, que l'homme regarde Dieu comme son
» principal objet; qu'il soit persuadé que Dieu gou-
» verne tout avec justice; qu'il se soumette à lui de bon
» cœur, et qu'il le suive volontairement en tout comme
» ne faisant rien qu'avec une très-grande sagesse.»

(PASCAL.)

M. EDMOND. — Voici ce que j'ai lu dans des mémoires écrits au xvii^e siècle sur la vie de madame Dacier.

Un professeur très-savant nommé Lefèvre avait un garçon et une fille. Ordinairement le frère prenait ses leçons et faisait ses devoirs sous les yeux du père, dans la même salle où la sœur brodait et cousait. Le jeune garçon était distrait et paresseux. Le père le grondait bien souvent; mais rien n'y faisait. Un jour, cependant, l'élève parut changer tout d'un coup. Assis à une table tout près de sa sœur, il traduisait du latin, et il le traduisait cent fois mieux que d'habitude.

Le père émerveillé se mit à observer son fils avec défiance. Il s'aperçut qu'à un passage difficile il hésitait et regardait sa sœur. Celle-ci était penchée sur son ouvrage; mais ses lèvres remuaient. Le père, encore plus surpris qu'auparavant et tout ému, prit le livre des mains du jeune paresseux, et le plaçant entre celles de la petite fille : — Traduis, mon enfant, lui dit-il; car, je le vois bien, c'est à toi, et non à ton frère, que mes leçons ont profité.

La petite fille, qui se croyait un peu coupable pour avoir appris le latin, se mit à pleurer et à demander pardon, en disant que cela l'intéressait beaucoup. Le père

la rassa et lui permit d'étudier. Au bout de trois ans, la petite fille lisait et comprenait le latin et le grec avec la même facilité que le français. Sa réputation se répandit bientôt jusqu'à la cour de Louis XIV, qui la chargea de traduire et de publier les livres les plus célèbres de l'antiquité pour l'instruction du Dauphin, son fils. Plus tard, elle épousa un jeune savant, M. Dacier, et publia sous le nom de madame Dacier une très-belle traduction des poèmes d'Homère, le premier et le plus célèbre des poètes grecs, qui vivait six ou sept cents ans avant Jésus-Christ, ainsi que d'autres traductions d'anciens ouvrages.

Cela ne veut pas dire, mes enfants, que toutes les petites filles doivent apprendre le latin ou le grec et s'occuper des hautes mathématiques. J'ai seulement voulu vous montrer qu'elles sont capables d'apprendre même des choses très-difficiles. A plus forte raison peuvent-elles et doivent-elles apprendre les choses plus faciles et très-utiles qu'on leur enseigne. Sous ce rapport, notre petite Aimée est un exemple de bonne volonté et d'intelligence, et je profite de cette occasion pour lui rendre avec plaisir ce témoignage.

— Monsieur, dit Aimée en rougissant, vous êtes bien bon pour moi...

FRANCINET. — Monsieur, qu'est-ce qu'une traduction et à quoi cela peut-il servir?

M. EDMOND. — Mon ami, traduire un ouvrage c'est le mettre dans une autre langue que celle dans laquelle il est écrit. Grâce aux traductions, on peut connaître les chefs-d'œuvre étrangers, et aussi étudier l'histoire dans les documents mêmes du pays dont on s'occupe. Ainsi, la plupart des faits que je vous ai racontés dans l'histoire de Stephenson, nous ont été transmis en France par des documents anglais, ceux de Samuel Smiles, par exemple. Comprends-tu bien, Francinet?

FRANCINET. — Oui, monsieur, et je trouve bien agréa-

ble de pouvoir connaître ce qui se passe hors de France.

M. EDMOND. — Les livres des peuples anciens sont aussi bien intéressants à connaître, mon ami. Il y a, par exemple, d'admirables écrits en grec; juges-en plutôt, puisque tu sais si bien lire.

M. Edmond se leva et prit un petit volume qu'il mit dans la main de Francinet : — Tiens, lui dit-il, les pages que tu vas nous lire sont justement une traduction faite par M. et M^{me} Dacier; l'auteur est Epictète, un esclave grec qui était aussi un grand philosophe.

FRANCINET. — Et qu'est-ce qu'un philosophe, monsieur?

M. EDMOND. — Philosophe est un mot qui veut dire ami de la sagesse. Ce nom fut pris dans l'antiquité par ceux qui s'occupaient de toutes les grandes questions relatives à l'âme, à Dieu et à nos devoirs. On leur donnait le nom de sages, parce qu'ils aimaient mieux s'occuper des choses éternelles que des intérêts matériels et passagers; mais eux, par modestie, s'appelaient seulement amis de la sagesse.

Allons, Francinet, commence ta lecture; aie bien soin de t'arrêter aux points et aux virgules, et fais attention au sens.

Francinet rougit, prit le livre sur ses genoux, et d'une voix distincte commença ainsi :

« — Nous sommes si ingrats, que, sur les merveilles
» même que la Providence a faites en notre faveur, bien
» loin de lui rendre grâce, nous l'accusons, et nous nous
» plaignons d'elle. Cependant, grand Dieu! pour peu
» que nous eussions un cœur sensible et reconnaissant,
» une seule chose de la nature, et la moindre même,
» suffirait pour nous faire sentir la Providence et le soin
» qu'elle a de nous.

» Si nous avions du sens, nous ne ferions autre chose
» toute notre vie, et en public et en particulier, que de

» rendre grâce à la Providence de tous les biens que
 » nous en avons reçus, et dont nous jouissons tous les
 » moments de notre vie. Oui, en bêchant, en labourant,
 » en mangeant, en nous promenant, en nous levant, en
 » nous couchant, à chaque action, nous nous écrierions :
 » *Que la Providence est grande !* Tout retentirait du son
 » de ces paroles divines : *Que la Providence est grande !*
 » Mais vous êtes ingrats et aveugles. Il faut donc que je
 » le dise pour vous, et que, vieux, boiteux, pauvre et
 » infirme, je dise sans cesse : *Que la Providence est*
 » *grande !*

» Si j'étais rossignol ou cygne, je ferais ce qui con-
 » vient au cygne ou au rossignol. Je suis homme, j'ai
 » la raison en partage : que dois-je donc faire ? Louer la
 » divinité. C'est ce que je ferai toute ma vie ; et j'exhorte
 » tous les hommes à se joindre à moi. »

AIMÉE. — Monsieur, que je trouve belles ces réflexions
 sur la Providence !

M. EDMOND. — Oui, ma chère enfant, et nous devrions
 souvent les avoir présentes à l'esprit ; mais en même
 temps il ne faut pas oublier que, si la Providence veille
 sur nous, elle ne nous en a pas moins laissés libres de
 nos actions ; et nous devons, à son image même, prévoir
 toujours avant d'agir les conséquences de notre conduite.

CXII. — Les conséquences de nos actions.

Faisons toujours notre devoir, afin de n'avoir jamais
 à nous reprocher les conséquences de nos actions.

M. EDMOND. — Francinet s'est très-bien tiré de sa
 lecture, je le félicite ; mais je serais heureux de savoir
 s'il pourrait lire aussi aisément dans un cahier écrit à la
 main.

FRANCINET. — Il me semble que oui, monsieur.

M. EDMOND. — Eh bien, mon ami, essaie. Voici un

cahier où se trouvent écrites quelques réflexions dont nous pourrions profiter.

Francinet ouvrit le cahier et commença :

Il y a, sur les voies ferrées, des hommes appelés *aiguilleurs* qui, à l'aide d'un mécanisme, impriment un mouvement aux rails en fer sur lesquels roule le train. Selon le mouvement qu'ils font, le train prend sa direction à droite ou à gauche. Qu'un de ces hommes s'absente et oublie de faire sa besogne, ou qu'il la fasse mal par distraction et par nonchalance, savez-vous ce qui va arriver? Le train qui devait aller à droite va à gauche, grâce à l'insensible déviation des rails; et si, sur la voie de gauche, se trouve un autre train qui arrive en face du premier, un choc épouvantable a lieu : une foule d'hommes sont tués ou blessés. C'est ainsi que se produisent presque tous les accidents des chemins de fer.

C'est pourtant bien peu de chose que ce mouvement de la main qui fait tourner l'aiguille et fait dévier les rails! c'est peu de chose, et néanmoins la vie d'une foule d'hommes en dépend. Aussi, quand un malheur de ce genre arrive, l'aiguilleur négligent est traduit devant les tribunaux, comme coupable d'homicide, et il est puni avec une juste sévérité pour le mal que sa paresse ou sa distraction a produit.

Eh bien! enfant, nous aussi, par un moment de paresse ou de négligence, et surtout par une faute raisonnée et réfléchie, nous pouvons faire dévier à droite ou à gauche la marche des choses; nous pouvons produire des conséquences dont nous serions effrayés s'il nous était donné de les prévoir!

Encore un autre exemple. Le jeune étudiant en médecine qui, par sa paresse ou par sa légèreté, manque les leçons de ses professeurs, s'imagine peut-être qu'il ne fait de tort qu'à lui-même. Mais un jour il sera médecin, un jour il peut être appelé à soigner des maladies

graves ou peu connues. Qui sait si la maladie qu'il aura à soigner ne sera pas de celles dont il a négligé l'étude? Qui sait si cette négligence ne coûtera pas la vie au malade mal soigné par un ignorant? Conséquence terrible, qui est malheureusement trop fréquente! Et croyez-le, nous sommes tous comme ce médecin. Nous pouvons tous, d'une foule de manières, rendre les autres victimes de notre ignorance et nous en rendre victimes nous-mêmes.

Toutes nos actions ont des conséquences à l'infini; elles peuvent être nuisibles ou utiles à l'humanité pendant des milliers de siècles.

Celui qui, par le travail de son intelligence, a découvert une idée, a beau mourir; son idée reste, et l'humanité en profite toujours.

Celui qui a fait le mal a beau mourir; son action porte encore des conséquences à travers les siècles.

Ne soyez donc jamais négligent ni paresseux, enfant, et ne dites pas : « Je suis trop jeune pour que mes actions aient de l'importance dans le monde. » Car tout se tient dans l'univers; tout est lié; chaque chose exerce une influence sur toutes les autres, et toutes exercent une influence sur chacune. Il n'y a donc rien d'indifférent, et nos moindres actions donnent lieu à toute une série de conséquences qui se déroulera au loin dans l'avenir, comme le flot poussé par le flot se déroule dans l'immense océan.

Enfant, écoutez le bruit de la mer; chaque petite goutte d'eau fait sa partie dans ce concert des vagues. Pourtant, si elle était seule, on ne l'entendrait pas; mais toutes ces gouttes d'eau ajoutées l'une à l'autre produisent par leur mouvement la grande voix de la mer.

Mon enfant, chacune de vos actions est comme la goutte d'eau, et exerce dans l'univers une influence tantôt heureuse, tantôt malheureuse. Mais, comme nous sommes intelligents et libres, tandis que la goutte d'eau

ne l'est pas, notre influence peut être bien plus grande en bien et en mal. Heureux si nous faisons le bien, malheureux si nous faisons le mal !

Il y a dans un auteur allemand de belles réflexions sur un grain de sable. Écoutez-les.

Voici, sur le bord de la mer, un imperceptible grain de sable. Tu crois, enfant, que si ce grain de sable n'avait pas pris place à cet endroit, mais plus avant sur la grève, cela n'eût pas apporté un grand changement sur la surface de la terre ? — Écoute, et vois comme un grain de sable, tout infime qu'il est, a pourtant sa place marquée sur la terre.

Pour que ce grain de sable se trouvât un peu plus avant sur la grève, il aurait fallu que le flot qui l'apporta eût frappé le rivage avec plus de violence ; pour cela, il aurait fallu que le vent qui soufflait eût poussé le flot avec plus de force. Pour que le vent eût plus de force, il aurait fallu tout un changement dans l'atmosphère : la température de ce jour-là aurait dû être plus chaude ou plus froide ; la température du jour précédent, plus chaude aussi ou plus froide. Et en remontant de jour en jour, de mois en mois, d'années en années, on pourrait arriver à ce résultat : — Pour que le vent eût poussé le flot et le grain de sable un peu plus loin sur la grève, il aurait fallu que ce jour-là, le jour précédent, le jour précédent encore, et ainsi de suite pendant des années et pendant des siècles, la température eût été plus chaude ou plus froide, plus humide ou plus sèche. Et qui sait si, la température étant plus chaude ou plus froide, plus humide ou plus sèche, des générations tout entières ne seraient pas mortes de froid ou de chaleur, ou de tous les inconvénients que peuvent amener avec eux le froid ou la chaleur ? Enfin, si ce grain de sable était ici au lieu d'être là, ton père, ton grand-père ou ton aïeul auraient peut-être péri, et toi-même n'aurais peut-être pas vu le jour.

Le chapitre était fini, et Francinet, se levant, rendit le cahier à M. Edmond. Il s'était appliqué de si grand cœur, qu'il avait lu d'une façon vraiment digne d'éloges.

— Bravo ! Francinet, s'écrièrent les deux enfants, en frappant des mains.

M. Edmond félicita aussi Francinet, et lui tapant sur la joue :

— Voyons, mon cher enfant, lui dit-il, as-tu fait attention à ce que tu as lu ?

FRANCINET. — Oh oui ! monsieur.

M. EDMOND. — Eh bien ! tu as donné toi-même autrefois un bel exemple de réflexion et de prévoyance, le jour où l'incendie a failli dévorer la maison de M. Clertan ; et l'une des heureuses conséquences de cette action a été de t'appeler à recevoir une instruction meilleure, dont tu profiteras un jour, je l'espère, mon cher petit Francinet.

**CXIII. — Harmonie des intérêts entre les nations. —
L'amour de la Patrie et de l'Humanité.**

Les devoirs et les droits réciproques des nations sont les mêmes que ceux des individus.

Le mois d'août touchait à sa fin. Le moment des vacances approchait pour Henri et Aimée : leur grand-père, un peu fatigué par les tracas du commerce, avait reçu du médecin l'ordre d'aller passer un mois dans les Pyrénées. Les deux enfants devaient être du voyage, et M. Edmond avait promis à M. Clertan de le remplacer dans la surveillance de la manufacture, tout le temps que durerait son absence. Le départ devait avoir lieu dans huit jours, et la vieille Catherine commençait déjà à préparer les malles.

Henri et Aimée, préoccupés par la mauvaise santé de

leur cher grand-père, étaient devenus presque sérieux ; Francinet, lui, n'était pas moins triste.

M. Edmond profitait des dernières journées pour donner aux trois enfants quelques leçons et quelques conseils. Il se plaisait à revenir sur cette grande idée, que tous les intérêts des hommes s'accordent entre eux, ainsi qu'avec la justice, et que l'intérêt durable des uns n'est jamais opposé à l'intérêt durable des autres. Il étendait cette vérité aux nations elles-mêmes, et montrait que l'amour de la Patrie et l'amour de l'Humanité doivent être inséparables dans nos cœurs. Nos jeunes amis l'écoutaient avec un recueillement plus grand encore qu'à l'ordinaire.

— Mes enfants, disait M. Edmond, les nations sont les unes par rapport aux autres comme de grands individus ; elles sont soumises aux mêmes lois de justice que les individus eux-mêmes. Une injustice, parce qu'elle est faite ou acceptée par des millions d'hommes, ne devient pas pour cela une chose juste : c'est une injustice plus grande, voilà tout. Aussi saint Augustin donnait-il aux guerres injustes faites par les Romains le nom de « brigandage en grand. »

Les lois de la charité sont aussi les mêmes pour les peuples que pour les individus. Un peuple éclairé sur ses devoirs et sur ses vrais intérêts ne doit pas plus se réjouir du mal qui arrive à un autre peuple, que le voisin de M. Clertan n'aurait dû se réjouir si l'incendie eût détruit la manufacture.

D'ailleurs les vrais intérêts des diverses nations sont d'accord entre eux.

Observez-le bien, mes amis, les intérêts moraux d'une nation sont évidemment les mêmes que ceux de la nation voisine. Plus un peuple est éclairé et vertueux, plus les autres ont lieu de s'en féliciter : car, si ce peuple fait une découverte dans les sciences, dans les arts, dans l'industrie, les autres en profiteront ; et s'il est habitué à

respecter toujours la justice, les autres, loin d'avoir à le craindre, seront en sûreté et compteront même sur son appui. Lequel préféreriez-vous, d'avoir pour voisin un homme éclairé et honnête ou un homme ignorant et méchant? Le choix ne saurait être douteux.

Si l'harmonie est moins facile à apercevoir entre les intérêts matériels des différents peuples, c'est que l'on considère trop le moment présent, et pas assez les générations à venir, qui font cependant partie, elles aussi, de la patrie. Mais, plus la science fait de progrès, plus elle découvre d'harmonie entre les intérêts vrais et durables des diverses nations. La prospérité matérielle d'un peuple n'est nullement un malheur pour les peuples voisins; loin de là, quand le commerce et les finances sont florissants et que les affaires vont bien dans un pays, les autres en ressentent une heureuse influence. C'est un fait qui devient de plus en plus sensible, à mesure que les relations de commerce et d'argent deviennent plus fréquentes entre les divers peuples. S'il survient quelque grande crise dans les affaires d'un pays, les autres s'inquiètent aussitôt et en ressentent plus ou moins le contre-coup. Par exemple, quand les rentes sur l'État subissent une baisse considérable dans un pays, on a remarqué qu'elles baissaient aussi dans les autres États.

Ainsi, même sous le rapport de la prospérité matérielle, les nations sont unies par des liens de solidarité.

Aussi la maxime de l'Évangile s'applique-t-elle aux peuples comme aux individus: — Aimez-vous les uns les autres; vous êtes tous frères.

Le temps n'est plus où les peuples faisaient consister leur prospérité dans la grandeur de leur territoire; ce qui engendrait des inimitiés et des guerres interminables. Si la prospérité d'une nation se mesurait à l'étendue de son territoire, la Russie devrait être dix fois plus heureuse que la France, car elle est dix fois plus grande.

Mais il n'en est pas ainsi. Les peuples sont comme les agriculteurs : il vaut mieux pour eux avoir un champ bien cultivé que deux champs incultes. Non, ce qui fait la grandeur d'un pays, c'est son progrès dans la moralité, dans la science, dans les arts, et aussi dans l'agriculture, l'industrie et le commerce.

Eh bien, mes enfants, tous ces progrès engendrent la paix et la concorde, au lieu d'engendrer la discorde et la guerre. Demandons donc toujours au ciel, pour nous et notre patrie, ces biens véritables qui sont aussi des biens pour tous les autres hommes ; et travaillons, dans la mesure de nos forces, au progrès moral, intellectuel et matériel de notre pays. Par là nous aurons contribué tout ensemble, et au bonheur de notre Patrie bien-aimée, et au bonheur de cette autre grande patrie, non moins chère à nos âmes : l'Humanité.

CXIV. — *Revue générale des sciences. LES SCIENCES DE LA MATIÈRE. 1^o Sciences mathématiques.*

« Dieu a tout fait avec mesure, nombre et poids. »
(*La Bible.*)

M. Edmond, qui avait emprunté plusieurs livres à la bibliothèque de la ville, voulut, à l'approche des vacances, les reporter ; il emmena avec lui les trois enfants, pour leur faire voir la bibliothèque, riche d'un grand nombre de volumes. Francinet fut émerveillé de voir tant de livres.

— Monsieur, dit-il en sortant, comment avez-vous jamais eu le temps de lire tout cela ?

M. EDMOND, *en souriant*. — Mais, mon ami, je suis loin d'avoir tout lu.

FRANCINET. — Cependant, monsieur, vous êtes si savant, qu'on dirait que vous avez lu tous les livres.

M. EDMOND. — Cher enfant, tu me fais beaucoup trop

d'honneur. D'reste, il n'est personne qui les ait tous lus. Quand même j'aurais lu toute cette bibliothèque, il y a dans les autres bibliothèques, en France et à l'étranger, des millions de livres de toute sorte, que la vie de plusieurs centaines d'hommes ne suffirait pas à lire.

FRANCINET. — Oh ! mon Dieu ! il y a tant de choses à lire et à apprendre ! Comment les savants peuvent-ils se reconnaître au milieu de tout cela ?

M. EDMOND. — As-tu donc oublié, cher petit, ce que font tous les travailleurs pour venir à bout d'une besogne qu'un seul ne pourrait faire ? — Ils divisent entre eux le travail. Ainsi font les savants, ces grands travailleurs, ces grands ouvriers de la pensée, qui s'efforcent de conquérir et de cultiver un domaine sans limites : celui de la vérité. Chacun s'occupe d'une science particulière, ou d'une branche particulière de la science pour laquelle il se sent le plus d'aptitude et de goût. Car, ne l'oubliez pas, mes enfants, il y a un très-grand nombre de sciences, et personne ne les possède toutes.

FRANCINET. — Que je voudrais du moins connaître le nom de ces différentes sciences !

HENRI et AIMÉE. — Nous aussi, monsieur !

M. EDMOND. — Voilà un désir très-légitime, mes enfants. Eh bien donc, parcourons un peu, si vous voulez, et comme à vol d'oiseau, le vaste domaine des sciences, si riche en beautés et en merveilles.

D'abord, mes enfants, ce domaine embrasse deux mondes distincts : le monde visible et le monde invisible ; en d'autres termes, le monde de la matière et celui de l'esprit.

Commençons par les sciences de la matière. Pour comprendre quels sont les principaux objets qu'elles étudient, regardez tout autour de vous, et cherchez les principales propriétés de la matière qui vous environne.

D'abord, Henri, où est-elle, cette matière ? où sont placées ces maisons, ces jardins qui nous entourent ?

Où sommes-nous nous-mêmes avec notre corps, et qu'est-ce que nous parcourons en marchant ?

HENRI. — Dame ! monsieur, nous sommes sur la terre.

M. EDMOND. — Et la terre elle-même, mon ami, où est-elle ?

HENRI, après avoir réfléchi quelques instants : — Monsieur, elle est dans l'espace.

M. EDMOND. — A la bonne heure. Tous les objets matériels sont ainsi dans l'espace, et ont pour premier caractère l'étendue. Eh bien ! Henri, comment appelle-t-on la *science de l'étendue*, c'est-à-dire la science qui étudie toutes les propriétés des figures, telles que le carré, le cercle, le triangle ?

HENRI. — C'est, je crois, monsieur, la *géométrie*, que vous devez m'apprendre l'année prochaine.

M. EDMOND. — Précisément ; par exemple, Pascal, dont nous avons parlé à propos de la brouette, était un grand géomètre.

Mais regardons de nouveau autour de nous. Voici un homme qui passe, et un autre, puis un autre encore. Combien cela fait-il, Francinet ?

FRANCINET. — Monsieur, cela fait trois.

M. EDMOND. — Mais *trois*, qu'est-ce, mon enfant ?

FRANCINET. — Un nombre.

M. EDMOND. — Et comment s'appelle la *science des nombres*, Francinet ?

FRANCINET. — Celle-là, par exemple, je la connais bien ; car vous nous l'avez enseignée : c'est l'*arithmétique*. Ce n'est pas toujours très-facile, ces longues opérations !

M. EDMOND. — Mon ami, si ce n'est pas facile, c'est au moins fort utile. Quant aux opérations que tu trouves si longues, on a inventé un moyen de les rendre beaucoup plus simples : c'est de remplacer les nombres par des lettres, comme *a*, *b*, *c*. Cette simplification du calcul au moyen des lettres, est l'objet d'une troisième

science : l'*algèbre*. Vous vous le rappelez, mes enfants, c'est grâce à l'*algèbre* et à la *géométrie* qu'on a pu faire des calculs assez exacts pour entreprendre de percer le Mont Cenis.

Aimée, me diriez-vous bien le nom de ces trois premières sciences réunies ?

AIMÉE, *après un moment de réflexion*. — Monsieur, je crois me rappeler que ce sont les *mathématiques*, dans lesquelles s'est distinguée Sophie Germain.

M. EDMOND. — Très-bien, mon enfant. « Dieu a fait toutes choses, dit la Bible, avec nombre, mesure et poids. » De là la nécessité de ces sciences mathématiques qui apprennent à compter, à mesurer et à peser les objets. Elles sont le fondement des autres sciences de la matière.

CXV. — *LES SCIENCES DE LA MATIÈRE (Suite)*. 2^o **Sciences physiques.**

Il n'est point de découverte de la pensée qui ne soit ou ne devienne tôt ou tard utile à l'humanité.

M. EDMOND. — Il y a une autre propriété de la matière non moins importante que les précédentes, et non moins générale. Tâchez de la trouver, mes enfants. Voyons, que faisons-nous en ce moment même avec nos jambes ?

FRANCINET. — Nous marchons.

M. EDMOND. — Marcher, c'est se mouvoir. Eh bien, tout se meut autour de nous, même les choses qui paraissent immobiles : car la terre est emportée dans l'espace autour du soleil, et le soleil autour d'une autre étoile, et ainsi de suite. Le monde matériel est comme une grande machine composée d'une infinité de rouages qui se meuvent en tous sens.

Comment appelle-t-on, Henri, la *science du mouve-*

ment, cette science qui étudie le jeu des machines de toutes sortes, et qui apprend à en construire ?

HENRI. — La *mécanique*. C'est la science que Stephenson aimait tant ?

M. EDMOND. — Vous y êtes. Mais, mon ami, le mouvement ne se trouve pas seulement sur la terre, et les plus belles machines ne sont pas celles que l'homme a construites. Dieu, que l'on a appelé l'*éternel géomètre*, parce qu'il a tout fait selon les lois des mathématiques, n'a-t-il pas construit une machine infiniment plus merveilleuse que les nôtres, une machine infiniment grande et qui ne se dérange jamais, une machine où se trouve réalisé ce que les hommes ont vainement cherché à obtenir : le mouvement perpétuel ? Qui va me dire le nom de cette machine, et de ses grands rouages tournant sans cesse les uns autour des autres ?

Les trois enfants réfléchirent. Bientôt Aimée s'écria avec sa vivacité habituelle : — Monsieur, cette admirable machine doit être le monde, dont la terre fait partie ; et les grands rouages sont les astres, qui tournent les uns autour des autres sans s'arrêter jamais.

M. EDMOND. — Très-bien, petite Aimée. Dites-moi maintenant le nom de cette science qui étudie la mécanique céleste, c'est-à-dire les mouvements des astres ?

AIMÉE. — C'est l'*astronomie*, dont s'occupaient Képler et Newton. Que cette science doit être belle, monsieur !

HENRI. — Bien belle, en effet, et bien intéressante. Seulement, monsieur Edmond, est-ce que cette science sert à autre chose qu'à nous intéresser ? A quoi cela peut-il être utile, de savoir ce qui se passe dans les astres ?

M. EDMOND. — Mon ami, quand cela ne servirait qu'à élever notre âme vers Dieu et à nous faire admirer ses œuvres, ce serait déjà beaucoup. Mais l'astronomie nous rend des services tout à fait pratiques, et elle est même utile au commerce.

HENRI. — Au commerce ! Comment est-ce possible ? On ne voyage pas dans les astres.

M. EDMOND. — Non, sans doute, on ne voyage pas dans les astres ; mais on voyage sur terre et sur mer. Or, pour se diriger, le marin regarde les astres, et c'est en calculant leur position qu'il peut calculer aussi la place exacte où est son navire.

HENRI. — C'est vrai ! Où avais-je l'esprit ?

M. EDMOND. — Ne dites jamais, mes enfants, ce que bien des hommes disent quand on leur parle des sciences : « A quoi cela sert-il ? » Car toute vérité est bonne à connaître ; toutes les vérités se tiennent, et des choses qui semblaient d'abord inutiles ont eu plus tard des conséquences pratiques d'une très-grande utilité.

Par exemple, au siècle dernier, un grand astronome découvrit que la planète Jupiter, la plus belle de celles que nous voyons briller la nuit, est entourée de quatre petites lunes ou satellites, qui tournent autour d'elle comme notre lune tourne autour de la terre. En apprenant cette découverte, bien des indifférents ont dû s'écrier : « A quoi cela sert-il ? » Eh bien, c'est seulement depuis cette époque qu'on a pu faire des cartes marines assez exactes pour éviter toute erreur et tout malheur aux navires. Auparavant, les erreurs des cartes occasionnaient bien des naufrages : en croyant être à un endroit, on était à un autre, et on ne savait pas éviter les endroits dangereux et les récifs. Les progrès de l'astronomie ont donc amené ceux de la *géographie*, qui est la description de la terre, notre planète.

Autre exemple. Un savant, appelé Galvani, après avoir disséqué des grenouilles, les avait suspendues à son balcon. Il en approcha par hasard un de ses instruments en cuivre, et une des grenouilles mortes se mit à remuer les pattes, ce qui le surprit beaucoup.

FRANCINET. — Je crois bien !

M. EDMOND. — Galvani, aussitôt, applique son attention à observer ce phénomène. Il fait toutes sortes d'expériences sur les grenouilles et sur les contractions électriques qu'elles peuvent subir. Un indifférent aurait pu dire : « A quoi cela sert-il ? Ce savant s'amuse comme un grand enfant. » Eh bien, ces expériences ont fait découvrir la pile électrique, et ensuite le télégraphe électrique ; c'est enfin grâce à elles qu'on a établi les câbles sous-marins et les câbles transatlantiques. Demanderait-on encore : « A quoi cela sert-il ? »

HENRI. — Je comprends maintenant, monsieur, que toutes les découvertes de la pensée ont des conséquences, comme nos actions qui ont des suites à l'infini.

M. EDMOND. — Voilà une excellente réflexion, Henri. Maintenant, dites-moi le nom de la science qui étudie l'électricité, la chaleur, la lumière, la pesanteur et les effets les plus généraux de la matière ?

HENRI. — Ce doit être la *physique*, n'est-ce pas, monsieur ?

M. EDMOND. — Oui, mon ami ; rappelez-vous ce que je vous ai dit de la découverte du paratonnerre par Franklin, et des oscillations du pendule par Galilée ; ce sont des découvertes relatives à la physique.

Outre leurs propriétés générales, les corps acquièrent des propriétés particulières en se combinant entre eux. Vous rappelez-vous qu'à l'isthme de Suez, pour former des blocs de granit, on a combiné la chaux et le sable ? Savez-vous comment s'appelle la science qui étudie toutes les *combinaisons des corps* ?

Les enfants cherchèrent sans trouver.

M. Edmond reprit alors : — Cette science se nomme la *chimie*.

On peut y rattacher la science des métaux, comme le fer et l'or dont je vous ai parlé. Vous vous rappelez quel moyen la chimie fournit pour reconnaître l'or, avec le mélange d'acides appelé *eau régale*. La science

des métaux et de leur formation au sein de la terre se nomme la *minéralogie*.

CXVI. — *LES SCIENCES DE LA MATIÈRE* (Fin). 3^o Sciences naturelles.

« Chaque être vivant est un petit monde. »

(LEIBNITZ.)

La terre, notre séjour, a été le théâtre de combinaisons sans nombre entre les corps; elle était comme un vaste fourneau où s'opéraient des mélanges chimiques. Elle a pris ainsi peu à peu la forme qu'elle offre aujourd'hui. Sa surface, autrefois brûlante et enflammée, s'est refroidie peu à peu, les mers se sont formées, les montagnes se sont soulevées sous l'action du feu intérieur qui, encore de nos jours, lance ses flammes et sa fumée à travers les volcans. La science qui étudie l'histoire de la terre aux diverses époques de sa formation est la *géologie*.

HENRI. — Ah! oui; le mot *gé*, en grec, veut dire terre, et *logie* veut dire science; c'est donc comme si on disait : science de la terre.

M. EDMOND. — C'est cela, mon ami.

Quand la surface de la terre est devenue assez solide, et que l'air est devenu respirable, les êtres vivants se sont montrés. Ce furent d'abord les végétaux et les plantes de toutes sortes, des forêts énormes et des arbres gigantesques. Vous connaissez, mes enfants, ce petit arbuste qu'on appelle la fougère?

AIMÉE. — Oui, monsieur. Nous en avons vu encore dans notre dernière promenade à la campagne de grand-papa.

M. EDMOND. — Eh bien! les fougères avaient, au commencement du monde, plus de deux cents pieds de

haut. Elles étaient plus élevées que les tours de la cathédrale.

AIMÉE. — Oh ! mon Dieu !... Comment a-t-on pu savoir cela ?

M. EDMOND. — Mon enfant, on retrouve aujourd'hui encore les fougères et les autres grands arbres dans le sol, sous la forme de charbon et de houille. Les filons des mines comme celles où travaillait Stephenson, ne sont autres que les troncs et les rameaux des grands arbres d'autrefois. Les arbres de notre époque sont beaucoup moins grands, Dieu merci ; car nous ne pourrions pas vivre au milieu d'une telle végétation.

Savez-vous comment on appelle la science qui étudie les plantes de toutes sortes ?

HENRI. — Je sais cela, moi, monsieur : dans nos promenades au milieu des montagnes, vous aviez soin de prendre sur votre dos une boîte en fer-blanc, et vous y mettiez les plantes curieuses que nous trouvions. Vous m'avez fait plusieurs fois porter cette boîte à moi-même. Nous grimpons sur les rochers pour cueillir les jolies fleurettes ; je vous apportais tout ce que je trouvais, et vous les examiniez avec attention. Vous m'avez parlé alors de cette science, qu'on appelle la *botanique*.

M. EDMOND. — C'est cela même, mon ami.

Les plantes ont peu à peu cédé la place sur la terre aux animaux, qui ont commencé, eux aussi, par être gigantesques et gros comme des maisons.

FRANCINET. — Ils étaient donc comme la baleine qui faillit briser d'un coup de queue le câble transatlantique ?

M. EDMOND. — Oui, et plus grands encore. Aujourd'hui, ces monstres ont fait place à des animaux moins énormes, et aussi moins terribles.

La science qui étudie toutes les espèces d'animaux se nomme la *zoologie*. A cette science se rattache la médecine, qui étudie les troubles amenés dans le jeu des organes par la maladie.

La botanique et la zoologie réunies forment une grande science, l'*histoire naturelle*, qui est l'étude des êtres vivants et leur histoire sur la terre.

Parmi ces êtres vivants, quel est, petite Aimée, le plus parfait que nous connaissions?

AIMÉE. — C'est l'homme, monsieur.

M. EDMOND. — L'étude du corps de l'homme fait partie de l'histoire naturelle. Mais l'homme a-t-il seulement un corps?

AIMÉE. — Monsieur, il a aussi une âme, dont son corps n'est que l'instrument.

M. EDMOND. — Oui, mon enfant. L'âme, c'est l'être capable de penser, d'aimer et de vouloir. Mais, dites-moi, n'arrivons-nous pas ici dans un monde tout nouveau? La pensée, l'amour, la volonté, ne peuvent se voir ni se toucher, ni tomber sous aucun de nos sens. Pour les étudier, on ne se sert plus d'instruments, comme le physicien ou le médecin; on se sert de la réflexion intérieure, de la pensée toute seule. Nous entrons dans le monde invisible, dans le monde de l'esprit.

CXVII. — **Les SCIENCES DE L'ESPRIT.** — 1^o **Sciences morales.**

« Considérez-vous attentivement vous-mêmes. »
(Évangile.)

M. EDMOND. — Ne croyez pas, chers enfants, que le monde de l'esprit soit un monde bien étranger et éloigné de nous; c'est au contraire notre véritable patrie. Par notre corps, nous vivons dans le monde matériel; mais quel est, petite Aimée, le monde où nous vivons par notre pensée, par nos sentiments, par notre volonté, par nos désirs et nos espérances?

AIMÉE. — Monsieur, c'est le monde invisible, le monde de l'esprit.

M. EDMOND. — Vaste région, mes enfants, que ce

monde où vivent les âmes et dont le souverain est Dieu!

FRANCINET. — Ce doit être bien difficile, alors, d'étudier ce grand empire invisible?

M. EDMOND. — Sans doute ; mais les savants se sont, ici encore, partagé la besogne. Il y a d'abord de grands explorateurs, qui voyagent le plus loin possible, ouvrant la voie aux autres et leur montrant le chemin, toujours à la recherche des vérités les plus hautes et des principes les plus élevés, toujours curieux de ce qui intéresse l'âme humaine, la société, et Dieu. Vous rappelez-vous comment on nomme la science qui nous apprend à nous connaître nous-mêmes et à connaître notre auteur, la science de l'âme et de Dieu, fondement de toutes les autres sciences morales?... Je vous vois, ici encore, très-embarrassés ; eh bien, c'est la recherche de la sagesse ou.....

— La *philosophie* ! s'écria Henri. Vous nous avez dit, je m'en souviens, qu'Épictète était un philosophe de la Grèce.

M. EDMOND. — Précisément, mon cher enfant. Cette science-là, à elle seule, est très-vaste. Aussi l'a-t-on divisée elle-même en plusieurs parties. La première s'appelle *l'étude de l'âme*. Vous rappelez-vous, mes enfants, que nous avons étudié dans nos premiers entretiens le rôle de la souffrance ?

AIMÉE. — Je crois bien, que je me le rappelle ; j'ai tant pensé à cela, monsieur ! et j'y pense encore bien souvent. J'ai été si étonnée de voir combien la souffrance est utile pour nous avertir de tous nos besoins, et combien la Providence est bonne envers nous, même quand elle nous fait endurer de pénibles épreuves !

M. EDMOND. — Eh bien, ma chère enfant, en étudiant ainsi tous les effets que la souffrance produit en nous, et l'excitation qu'elle donne à notre intelligence, à notre volonté, à notre amour pour nos semblables, nous faisons l'étude de notre âme.

AIMÉE. — Que j'aime cette science-là, monsieur !

M. EDMOND. — C'est une fort belle chose, en effet, mon enfant, que de connaître l'âme. « Considérez-vous attentivement vous-mêmes, » dit l'*Évangile*. « La connaissance de soi-même est le principe de la sagesse, » dit un célèbre évêque qui s'est beaucoup occupé de philosophie, Bossuet. Pour diriger l'âme, en effet, vers le vrai, vers le beau, vers le bien, et par là la rendre sage, il faut d'abord la connaître.

La seconde partie de la philosophie étudie les meilleurs moyens de découvrir la vérité et les meilleures règles du raisonnement. Voyons, Henri, je suis sûr que vous allez deviner son nom. Que dit-on de celui qui fait un raisonnement faux ? Ne dit-on pas qu'il manque aux règles de la....

M. Edmond s'arrêta, laissant à Henri le soin d'achever.

HENRI, *après un instant de réflexion*. — Aux règles de la *logique*.

M. EDMOND. — C'est cela même, et la logique est l'*art de bien raisonner*. C'est une étude fort utile, comme vous voyez, chers enfants : car, pour bien parler et bien agir, il faut d'abord bien penser et bien raisonner.

Mais notre âme n'est pas seulement faite pour découvrir le vrai en raisonnant ; elle est faite aussi pour aimer et admirer le beau. Ainsi, petite Aimée, n'avez-vous jamais admiré, pendant la nuit, le ciel étoilé où Dieu a répandu les mondes comme une poussière lumineuse ?

AIMÉE. — Oh ! si, monsieur, bien des fois. Le ciel est si beau à voir !

M. EDMOND. — Et les petites fleurettes, dans les champs, ne sont-elles pas belles aussi ? Ne les avez-vous pas aussi bien des fois admirées ?

AIMÉE. — Oui, monsieur, car j'aime beaucoup les fleurs.

M. EDMOND. — Outre toutes les belles choses que pro-

duit la nature, depuis l'étoile du ciel jusqu'à la fleur des champs, il y a aussi des choses très-belles qui sont l'ouvrage des hommes : ce sont tous les chefs-d'œuvre des arts, comme les belles cathédrales, les beaux tableaux des peintres, les belles statues, la belle musique, les belles poésies.

HENRI. — Monsieur, vous m'avez fait voir une foule de ces chefs-d'œuvre dans notre voyage. Vous m'avez montré plusieurs cathédrales magnifiques, des palais et des châteaux, des maisons bien construites, commodes et élégantes, et vous m'avez dit que l'art de faire ces belles constructions s'appelle *architecture*.

M. EDMOND. — Vous rappelez-vous aussi les belles statues que je vous ai montrées dans plusieurs cathédrales, et dans celle de notre ville même ? L'art de faire ces statues s'appelle la *sculpture*. Et l'art de peindre des tableaux, comment l'appelle-t-on, Francinet ?

FRANCINET. — C'est la *peinture*, monsieur.

M. EDMOND. — Et l'art de composer ou d'exécuter de beaux chants avec la voix ou avec les instruments ?

FRANCINET. — C'est la *musique*. Oh ! par exemple, voilà un art que j'aime beaucoup, moi. Quand je suis tout seul, rien ne me plaît autant que de me mettre à chanter tant que je peux : cela me fait une compagnie.

M. EDMOND. — La musique est en effet un des meilleurs délassements que les travailleurs puissent se donner.

AIMÉE. — Moi, j'aime aussi beaucoup la musique, et j'aime peut-être encore plus la *poésie* et les beaux vers.

HENRI. — Et l'*éloquence* donc, que nous oublions !

M. EDMOND. — Mes enfants, vous venez de nommer presque tous les beaux-arts, ainsi appelés parce qu'ils ont pour but de charmer et d'élever l'âme par l'amour du beau. Il y a toute une science qui étudie les meilleurs moyens à employer pour atteindre ce but ; c'est la *science du beau et des beaux-arts*, troisième partie de la philosophie.

Enfin, au-dessus du vrai et du beau, il y a le bien, pour lequel notre âme est faite. La science du bien et de nos devoirs est la quatrième partie de la philosophie. Pour le coup, vous ne chercherez pas longtemps le nom de cette science.

— La *morale*, s'écria Aimée, n'est-ce pas, monsieur?

M. EDMOND. — Justement. La morale est l'étude de nos devoirs envers Dieu, envers nous-mêmes et envers nos semblables. C'est de toutes les sciences la plus importante pour nous et celle que nous devrions le mieux connaître ; car, en nous faisant comprendre les raisons de nos devoirs, elle nous les rend plus faciles et plus doux.

CXVIII. — **Les SCIENCES DE L'ESPRIT (Suite).** — 2° **Sciences sociales.**

« Les lois de la société ne doivent être que l'expression des lois naturelles de la justice. » (SAINT AUGUSTIN.)

M. EDMOND. — L'âme humaine n'est pas faite pour vivre isolée ; elle est en relation avec d'autres âmes dans la société. Aussi, aux sciences morales se rattachent d'autres grandes et belles sciences qui étudient la société humaine, et qu'on nomme pour cela sciences sociales.

La première des sciences sociales est le *droit*, appelé aussi *jurisprudence*.

HENRI. — Je suis bien content d'entendre parler de cette science ; car grand-papa désire qu'après avoir fait ma philosophie, je fasse mon *droit*.

M. EDMOND. — Eh bien, mon ami, cette science s'appelle le droit parce que ce sont nos droits mêmes qu'elle étudie. Francinet, te rappelles-tu ce qu'on nomme un *droit* ?

FRANCINET. — Oui, monsieur ; c'est la liberté de faire

une chose juste. Ainsi Papin avait le droit de faire son bateau à vapeur, parce qu'il ne blessait en rien la justice; et les bateliers, au contraire, n'avaient pas le droit de mettre en pièces ce bateau.

M. EDMOND. — Très-bien, cher enfant.

La science du droit étudie d'abord le droit naturel, puis le droit écrit ou les lois humaines.

HENRI. — Quelle différence y a-t-il donc, monsieur, entre ces deux sortes de droits?

M. EDMOND. — Mon ami, le droit naturel comprend les droits qui appartiennent à l'homme par sa nature même et en vertu de l'éternelle justice; droits inviolables qui subsisteraient encore au fond de notre conscience, quand même il n'y aurait point de codes faits par les hommes ni de lois écrites par eux. Ainsi le droit qu'a l'homme de disposer librement de son bras, de son travail et de sa personne sans être réduit en servitude, subsistait dans l'antiquité, malgré les lois humaines qui permettaient l'esclavage. De même, les lois de Carthage ordonnaient d'immoler des enfants au dieu Moloch : on les brûlait vifs; cette odieuse violation du droit et de la justice, quoique ordonnée par la loi carthaginoise, n'empêchait pas ce qui est mal d'être mal et ce qui est bien d'être bien. « Car les hommes, dit saint Augustin, ne peuvent changer par leur volonté les éternelles lois de la justice, dont leurs lois écrites ne sont que l'expression imparfaite. »

Le droit écrit, ou le *Code*, est l'ensemble des lois que les hommes font d'un commun accord pour protéger les droits naturels de chacun contre les hommes injustes. La *loi*, inscrite dans le code avec le consentement de la nation, doit toujours être l'expression de la justice et du droit naturel, que les hommes s'engagent mutuellement à respecter.

A la jurisprudence se rattache la *politique*, qui étudie les meilleurs moyens de faire respecter la justice et le

droit dans une nation ou entre les diverses nations. Vous rappelez-vous, mes enfants, le nom d'un grand politique dont je vous ai raconté l'histoire, et qui a fait accomplir en France de justes réformes ?

FRANCINET. — C'est Turgot.

M. EDMOND. — Oui, mon ami, et ce qui a fait la grandeur de ce ministre célèbre, c'est qu'il a toujours considéré la justice et le respect du droit comme la meilleure règle de gouvernement. Pour lui, la politique n'était qu'une application de la jurisprudence.

AIMÉE. — Mais, monsieur, ne nous avez-vous pas dit aussi que Turgot était un grand *économiste* ?

M. EDMOND. — Oui, chère enfant, et vous vous rappelez sans doute l'objet de l'économie sociale. Tandis que la morale étudie nos devoirs, tandis que la jurisprudence et la politique étudient nos droits et ceux des nations, l'économie sociale étudie nos intérêts bien entendus, et recherche ce qui est le plus utile à la prospérité des particuliers ou des peuples.

Industrie, agriculture, commerce, finances, voilà les principaux objets dont s'occupe l'économie sociale, qu'on appelle aussi économie politique.

Enfin, la dernière des études sociales est l'histoire, qui étudie les progrès de l'humanité dans les sciences, dans les arts, dans la morale, dans le droit, dans la politique, dans l'industrie, le commerce et l'agriculture.

Vous rappelez-vous, chers enfants, que je vous ai raconté l'histoire de l'esclavage et de son abolition, l'histoire de l'industrie et des corps de métiers, et bien d'autres faits qui nous montrent le progrès de la société vers le bien et la perfection ?

AIMÉE. — Monsieur, nous n'oublierons jamais toutes ces belles choses dont vous nous avez fait l'histoire.

CXIX. — Les *SCIENCES DE L'ESPRIT* (Fin). — 3^o Sciences religieuses.

Le but suprême de la science, c'est de nous faire connaître et aimer Dieu.

M. EDMOND. — Aimée, dites-moi quel est le but suprême de tous les efforts de l'humanité, le but auquel nous devons tendre tous, le modèle de vérité, de beauté, de bonté, que nous devons nous efforcer de reproduire, le principe de toute science, de toute morale, de tout droit, de tout progrès, l'être par qui nous avons été faits, et pour qui nous sommes faits ?

AIMÉE. — C'est Dieu.

M. EDMOND. — Eh bien, mon enfant, c'est à Dieu que toute science aboutit, et la plus belle de toutes les sciences, c'est celle de Dieu. N'est-ce pas lui qui a créé ce monde visible de la nature, dont s'occupent les sciences physiques, et ce monde invisible de l'âme, dont s'occupent les sciences morales ? Lui-même est invisible pour nos yeux ; mais notre pensée le conçoit, notre cœur le cherche, notre volonté le désire et ne peut se reposer qu'en lui.

Il y a, dit saint Jean, une lumière naturelle qui éclaire tout homme venant en ce monde ; — et cette lumière naturelle nous fait comprendre qu'il doit exister un Dieu souverainement puissant, sage et bon, providence bienfaisante qui a créé nos âmes pour l'immortalité.

L'étude de Dieu par les lumières naturelles de la raison se nomme *théologie naturelle*, et c'est la partie la plus élevée et la plus sublime de la philosophie. « Car, dit Bossuet, la philosophie consiste principalement à rappeler l'esprit à soi-même, pour s'élever ensuite, comme par un degré sûr, jusqu'à Dieu. Pour devenir parfait philosophe, l'homme n'a besoin d'étudier autre chose que lui-même ; en remarquant ce qu'il

trouve en lui, il reconnaît par là l'auteur de son être » (1).

Toutes les questions relatives à Dieu sont aussi traitées dans une autre science appelée *théologie surnaturelle* ou révélée; c'est l'étude de Dieu d'après la foi et les livres sacrés, et non plus seulement d'après la lumière naturelle de la raison. Saint Augustin et Bossuet, que je vous ai cités bien des fois, sont d'illustres théologiens.

Les sciences *religieuses* sont ainsi appelées parce qu'elles nous montrent le lien qui *relie* toutes choses avec Dieu, et le lien d'amour par lequel nous devons nous-mêmes nous unir à lui. Ces sciences élèvent notre âme au-dessus de tout ce qui est borné et périssable, et nous ouvrent l'horizon d'une vie immortelle.

Telles sont, chers enfants, les sciences morales, sociales et religieuses, dont les sciences mathématiques, physiques et naturelles, ne sont que la préparation; car la matière n'est que l'instrument de l'esprit.

AIMÉE. — Monsieur, je trouve toutes ces sciences bien belles, surtout les sciences morales, sociales et religieuses, qui s'occupent de nous-mêmes, de notre avenir et de celui de la société. Mais en même temps j'ai comme le cœur serré et triste de voir qu'il y a tant de choses à savoir, et que j'en sais si peu.

FRANCINET. — Moi aussi, monsieur Edmond. Je me croyais déjà devenu un peu savant depuis que j'assistais à vos leçons; mais je vois bien, hélas! que je ne sais presque rien.

M. EDMOND. — Mes chers enfants, les plus grands savants ont d'eux-mêmes l'opinion que vous venez d'exprimer sur votre compte; car plus on sait de choses, plus on s'aperçoit que ce qu'on sait n'est rien auprès de ce qui

(1) Bossuet, Lettre au pape Innocent XI sur l'instruction du Dauphin.

reste à apprendre. Le savant est comme le voyageur qui, gravissant la montagne, voit, à mesure qu'il monte, l'horizon s'agrandir autour de lui. Pourtant, ce n'est pas une raison de se décourager; car, si notre science ne peut jamais être infinie comme celle de Dieu, nous pouvons du moins l'agrandir sans cesse. Non-seulement nous le pouvons, mais nous le devons, puisque Dieu nous a faits pour connaître et aimer de plus en plus la vérité, dont il est la source éternelle.

Continuez donc, mes enfants, de vous instruire; et songez-y bien, vous n'avez fait que les premiers pas dans un chemin sans limites et dans un voyage qui doit durer toujours.

CXX. — Henri et Aimée partent pour les Pyrénées.

Le jour qui suivit la leçon de M. Edmond sur les différentes sciences, était le jour fixé pour le départ. Le précepteur, suivi de Francinet, conduisit M. Clertan et ses deux enfants jusqu'à la gare. Là on se fit de part et d'autre des adieux pleins d'affection. Henri promit à Francinet de lui écrire; Francinet s'engagea à répondre avec exactitude; Aimée avait laissé une provision de livres au jeune apprenti, elle lui recommanda de les lire avec attention. M. Clertan, alors, posant sa main amaigrie sur l'épaule du bambin, lui dit d'une voix grave :

— Adieu, mon petit homme; travaille à devenir bon, en travaillant à t'instruire.

L'enfant leva la tête pour sourire au vieillard; mais, le souvenir des bienfaits dont M. Clertan l'avait comblé depuis six mois lui revenant tout entier à la mémoire, une subite émotion le prit; et tandis que sa bouche essayait un sourire, ses yeux s'emplirent de larmes.

— Merci, monsieur, s'écria-t-il, merci pour tout le

bien que vous m'avez fait ! Je tâcherai de devenir bon comme vous, et de faire dans ma vie, moi aussi, beaucoup de bien.

— Voilà d'excellentes paroles, Francinet. Embrasse-moi, mon garçon.

L'enfant se haussa sur la pointe des pieds ; le grand vieillard s'inclina vers lui et le baisa sur le front. Puis on se sépara en silence, en se faisant encore de loin quelques signes d'adieu et d'amitié.

M. Edmond et Francinet reprirent ensuite le chemin de la manufacture. L'enfant était bien triste de penser que M. Clertan était malade et qu'il serait longtemps sans le revoir, ainsi que Henri et Aimée. Néanmoins il se remit à ses occupations et à ses devoirs avec courage, songeant que le meilleur remède au chagrin, c'est le travail.

Henri écrivait chaque semaine à Francinet ; mais les nouvelles qu'il lui donnait n'étaient pas rassurantes. M. Clertan, loin de reprendre ses forces par le repos, semblait les perdre davantage. Les médecins, effrayés, s'opposèrent formellement au prochain retour du vieillard à sa manufacture. L'air trop froid du Nord et l'hiver qui s'approchait pouvaient lui être mortels. On l'envoya passer l'hiver à Cannes, et le retour fut ajourné au printemps.

Cinq mois s'écoulèrent ainsi. Les lettres de Henri étaient devenues plus joyeuses : M. Clertan allait beaucoup mieux, le soleil du midi l'avait ranimé ; on parlait déjà de retour prochain. On ferait les malles dès que Francinet pourrait annoncer la venue de la première hirondelle.

Francinet était transporté de joie ; le dimanche, lorsque sa mère l'emmenait se promener à la campagne, il ne cessait de regarder en l'air, prenant chaque moineau qui passait pour l'une de ces premières hirondelles tant désirées et qu'il trouvait bien paresseuses à venir.

Ces joies furent courtes. Brusquement, sans que rien eût pu faire présager ce malheur, M. Clertan s'éteignit, bien qu'il eût semblé être en pleine convalescence.

Huit jours après, les ouvriers escortaient au cimetière le cercueil du vieillard, qui avait désiré être ramené dans sa ville natale, pour être enterré près de sa fille et de son gendre. Henri et Aimée, complètement orphelins désormais, étaient placés sous la tutelle d'un parent éloigné de leur père, qui devait les emmener à Paris dans quelques jours. La manufacture était mise en vente, et Francinet, lorsqu'il arrivait le matin à sa journée, ne pouvait regarder sans se sentir les yeux pleins de larmes les deux grandes affiches posées sur la muraille avec ces mots : A VENDRE.

M. Edmond n'était pas moins triste que Francinet. Il s'était attaché aux deux aimables enfants de M. Clertan, comme s'ils eussent été les siens ; il était accablé en songeant qu'il allait être désormais séparé d'eux. En effet, Aimée devait entrer dans l'un des meilleurs pensionnats de Paris, et Henri dans un grand collège.

CXXI. — Derniers conseils de M. Edmond.

Choisir toujours le bien.

M. Edmond voulut avoir du courage pour tous ; il ne fit point trop voir à ses chers élèves la tristesse qu'il éprouvait de les quitter.

La veille de leur départ, il les emmena, ainsi que Francinet, faire une dernière promenade dans ce beau pays dont ils allaient s'éloigner. Aimée demanda à porter un dernier bouquet à la tombe de son grand-père, et l'on se dirigea vers le cimetière.

On était aux premiers jours d'avril ; le temps était bleu, le soleil chaud, et dans l'air tiède s'entrecroisaient maintenant les hirondelles. Il y avait des violettes et

des pervenches dans les haies, des marguerites partout ; c'était une vraie fête du printemps dans la nature. Mais Francinet n'avait jamais trouvé la campagne plus triste. Il regardait Henri, si gai autrefois, si sérieux à présent, et il marchait près de lui sans trouver rien à dire. Et puis c'était Aimée qui, toute pâle sous ses vêtements noirs, semblait à peine reconnaissable. Les longues boucles de l'enfant avaient, comme sa robe blanche, disparu en signe de deuil : elle marchait silencieuse et les yeux rougis, faisant son bouquet tristement. Phanor, lui, enchanté d'avoir retrouvé sa petite maîtresse, courait follement sur la route, aboyant de plaisir, et de temps à autre revenant vers Aimée pour solliciter une caresse. Elle, brusquement, l'écartait, comme impatiente de la gaieté du pauvre animal.

Francinet observait tout cela en songeant qu'il y avait un peu plus d'un an, à pareille époque, il s'était rencontré en face d'Aimée pour la première fois ; il lui avait déclaré alors qu'il la haïssait parce qu'elle était riche, heureuse, sans souci de la vie, tandis que lui était pauvre, triste, condamné au travail. Par la pensée il revoyait Aimée courant à travers la pelouse, au grand soleil, les cheveux au vent, le sourire aux lèvres, suivie de son fidèle épagneul. Que les temps étaient changés ! Le plus heureux des deux enfants à cette heure, n'était-ce pas Francinet ? Francinet toujours pauvre, c'est vrai, mais ayant une famille, une mère dont il devenait le soutien, une mère qui l'aimait, le soignait, le consolait quand il était triste ; une mère dont rien ne le séparait ? Que restait-il à Aimée, hormis sa fortune ? Emportée loin du lieu où elle était née, n'allait-elle pas vivre désormais au milieu de visages inconnus ? Henri, qui l'aimait tant, allait partager le même sort ; les deux pauvres enfants ne se verraient plus que rarement. Privés des caresses de leur cher grand-père, séparés l'un de l'autre, combien ils allaient être malheureux ! Francinet, accablé par ses

réflexions, s'écria au moment où l'on arrivait au cimetière :

— Oh ! mademoiselle Aimée, combien j'étais méchant autrefois de vous haïr parce que vous étiez plus heureuse que moi !

— Que veux-tu dire, Francinet ? interrompit Henri avec étonnement.

— Je veux dire, monsieur Henri, qu'il y a un an, en comparant le sort de mademoiselle Aimée au mien et en la voyant plus heureuse que moi, j'avais été jaloux un jour, au point de lui souhaiter du mal. Hélas ! à l'heure qu'il est, je voudrais être le plus pauvre des pauvres malheureux qui sont au monde, si cela pouvait vous rendre, vous et elle, heureux comme autrefois.

Aimée regarda affectueusement le petit garçon.

— Merci, Francinet, dit-elle ; mais si tu es meilleur qu'il y a un an, si je le suis aussi, moi, c'est à mon grand-père, c'est à M. Edmond que nous le devons ; et je voudrais, au moment de les quitter, savoir leur dire tout ce que je sens !..

— Oh ! oui, s'écrièrent Henri et Francinet, en prenant avec affection les mains de M. Edmond, et en jetant un regard expressif du côté de la tombe de M. Cler-tan.

— Chers enfants, s'écria le précepteur, partout où vous serez, je vous suivrai par le cœur et par la tendresse. Je vous ai donné, autant que je l'ai pu, le meilleur de mes pensées et de mes sentiments. Entre nous désormais il y a un lien doux et fort que rien ne saurait rompre.

Entre nous et celui que nous pleurons, votre cher grand-père, notre ami à tous, il y a aussi un lien plus fort encore : un souvenir qui appelle sans cesse nos pensées vers un monde supérieur aux choses de la terre.

Ne vous semble-t-il pas, mes enfants, que vous aimez encore plus votre grand-père depuis que vous avez eu la

douleur de le perdre, et qu'à présent vos âmes sont unies à la sienne plus fortement que jamais?

— Ah ! monsieur, dit Aimée, cela est vrai. Je pense toujours à mon grand-père ; il me semble qu'il voit tout ce que je fais, qu'il sait tout ce que je pense, et cela me console un peu.

M. EDMOND. — Vous ne vous trompez pas, chère petite. L'amour et la pensée sont des actes de notre âme immortelle. Comme elle, ils survivent à la destruction de notre corps. L'âme de ceux que nous aimons et qui nous aiment, a donc encore des liens avec la nôtre, même après la mort ; elle nous suit, et elle suit en nous les traces qu'elle y a laissées ; elle jouit du spectacle du bien qu'elle a pu faire et des heureuses conséquences qu'entraînent les bonnes actions. De même que nous aimons toujours ceux qui ne sont plus de ce monde, de même nous sommes toujours aimés d'eux ; car l'amour triomphe de la mort.

La mort n'est donc qu'une séparation passagère. Hélas ! les accidents de la vie ont plus de rapport qu'on ne pense avec ceux de la mort. La vie, elle aussi, est pour nous l'inconnu. Quel est l'avenir qui vous est réservé, chers enfants ? nul ne le sait.

Mais ce que vous savez, ce que je vous ai dit bien des fois, ce que je vous répète encore, ce qui est certain en un mot, — c'est le devoir !

Quel que soit donc le sort qui vous attende, chers enfants, faites toujours votre devoir.

Laissez-moi, à cette heure triste et fugitive qui nous rassemble pour la dernière fois peut-être, vous donner comme dernier enseignement et comme résumé de toutes mes leçons, la devise que je voudrais voir celle de votre vie tout entière : — *Choisir toujours le bien !*

Vous êtes là, trois jeunes âmes également pures, également neuves, mais pourtant destinées à suivre des voies différentes dans la vie ; mes enfants, il y a un

moyen sûr de ne vous séparer jamais, de ne jamais vous trouver dans des rangs ennemis, c'est de choisir toujours le même but, *le bien!*

Dans les heures d'incertitude, comme la vie en a pour tous, ne dites jamais : « Quelle résolution sera plus avantageuse à mes intérêts ? De quel côté sont la fortune, les honneurs ou le plaisir ? » mais simplement : « De quel côté est le bien ? »

Et alors, quand même du côté du bien seraient la souffrance, les périls et le plus petit nombre d'hommes, n'hésitez pas, le choix est bon : l'avenir est au bien, car le bien est impérissable. Répétez-vous donc le dernier mot que je vous adresse sur cette tombe : — Choisir toujours le bien !

En achevant ces paroles, M. Edmond s'agenouilla sur la terre fraîchement remuée, et les trois enfants l'imitèrent. Chacun priait en son cœur.

— Grand-père, disait intérieurement la petite Aimée, les belles paroles de M. Edmond sont celles que vous m'avez dites bien des fois. Votre petite-fille ne les oubliera jamais dans l'existence nouvelle qu'elle va mener désormais loin de vous ; elle vivra comme si elle était encore sous vos yeux, comme si elle attendait encore pour récompense le baiser que vous lui donniez le soir quand elle avait bien agi..... Oh ! grand-père, je serai bonne, je serai douce, j'aimerai tous ceux qui souffrent, je choisirai le bien toujours ; je tâcherai d'avoir, comme vous le vouliez, *un grand cœur*, pour être aimée de tous et mériter le beau nom que vous m'avez donné ! Grand-père, bénissez-moi, car je n'oublierai jamais vos leçons et vos exemples.

Henri, animé des mêmes sentiments qu'Aimée, prenait en son âme les mêmes résolutions, et il promettait de plus à son grand-père d'être désormais dans la vie l'appui et le protecteur de sa jeune sœur.

Pour Francinet, le front dans ses deux mains, le

cœur ému, dissimulant ses yeux humides, il pleurait et priait tout ensemble. Il se répétait la dernière parole que M. Clertan lui avait adressée au moment du départ, il répétait celle de M. Edmond et il se disait : — Je continuerai de travailler à devenir bon, en continuant de travailler à m'instruire. Je choisirai toujours le bien et je garderai toujours en mon âme le cher souvenir de ceux qui me l'ont fait connaître et aimer.

Plusieurs années se sont écoulées depuis ce jour ; mais nos trois enfants n'en ont point perdu la mémoire.

Aimée devient une jeune fille d'une rare perfection.

C'est une âme noble et élevée qui tient tout ce que sa jeunesse promettait.

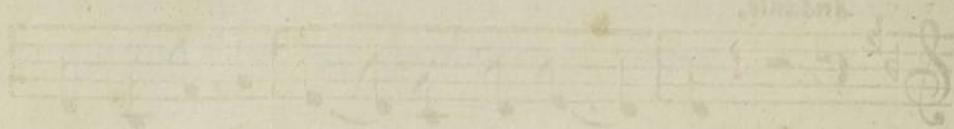
Henri continue vaillamment ses études. Il songe à racheter un jour la manufacture de son grand-père et à employer dignement sa fortune lorsqu'il en sera le maître. Il écrit souvent à M. Edmond et à Francinet.

M. Edmond n'a point quitté la direction de l'usine, quoiqu'elle ait changé de maître. Francinet est donc toujours sous la protection de l'excellent précepteur qui lui continue ses leçons et ses conseils. Aussi Francinet devient-il un jeune ouvrier aussi instruit qu'intelligent et bon. Il gagne de fortes journées, et l'aisance arrive chaque jour chez la veuve Roullin. Le petit Eugène suit les traces de son grand frère ; il lit déjà couramment dans les livres qu'Aimée avait laissés à Francinet en partant ; il sait aussi la chanson du pauvre, qui avait porté bonheur à Francinet, et que celui-ci n'a point oubliée. Souvent encore, lorsque Francinet est triste, le soir à la veillée, il la chante à demi-voix, et il se rap-

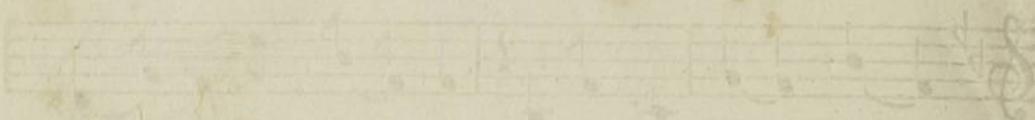
pelle M. Clertan, Henri, la petite Aimée; puis il songe que, quoique séparé d'eux par les accidents de la vie, il leur demeurera cependant toujours uni par la reconnaissance et l'affection, marchant comme eux vers un même but, obéissant à une même devise : — Choisir toujours le bien !

FIN.

LA CHANSON DU TRAVAIL



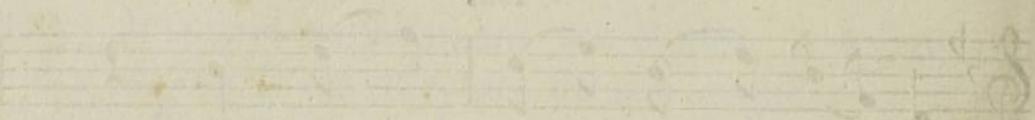
Et sur l'enfant de la rue



Le dur travail est ma loi. Le riche, dit-on, est vain



Et mon frère pense-t-il à moi?



Si le riche veut la part de son pain



Triste Dieu! je m'adresse à toi!

Un béneux regard au ciel.
Longs est nos chaînes d'airain!
Mais le travail fait son pain;
L'oisiveté, les riches ennuient.
Seigneur! donne-moi ta lumière
Je suis le fils des travailleurs!

C'est le travail qui rend féconds
La vaine terre aux riches flânes;
C'est le travail qui prend à l'onde

LA CHANSON DU PAUVRE

PAROLES ET MUSIQUE DE G. BRUNO

Andante.



Je suis l'enfant de la mi-sè-re; Et



le dur travail est ma loi. Le riche, dit-on, est mon

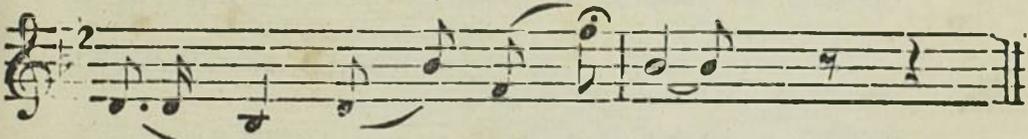


frè-re; Mon frè-re pen-se-t-il à moi?



Si le tra-vail vaut la pri- - è- - - re,

ralentissez. A volonté.



Ju-ste Dieu! je m'a-dresse à toi!

Du berceau jusqu'au cimetiè-re,
Longue est ma chaîne de labeurs!
Mais le travail fait l'âme fiè-re;
L'oisiveté, les lâches cœurs.
Seigneur! donne-moi ta lumière:
Je suis le fils des travailleurs!

C'est le travail qui rend féconde
La vieille terre aux riches flancs;
C'est le travail qui prend à l'onde

Corail, perles et diamants.
Au travail appartient le monde,
Aux travailleurs, à leurs enfants!

— Mon riche frère aux mains oisives,
Je suis fils de Dieu comme vous!
Nous sommes d'inégaux convives
Dans le banquet servi pour tous.
Mais l'amour rend les forces vives;
Si tu veux, mon frère, aimons-nous!

Si notre origine est commune,
Pourquoi nous haïr plus longtemps?
De ton orgueil naît l'infortune,
Ma haine a des rêves sanglants.
De deux âmes n'en faisons qu'une;
Dieu nous a nommés ses enfants!

Si tu veux, nous irons sans cesse,
Bras enlacés, âmes sans fiel,
Oubliant tout ce qui nous blesse
Dans un même effort fraternel;
J'aurai nom : Force et toi : Tendresse!
Frère. l'amour est fils du ciel!

TABLE DES MATIÈRES.

I. Entrée de Francinet en apprentissage	1
II. Francinet oublie son travail.....	4
III. Francinet commet par jalousie une méchanceté.	6
IV. Aimée et Francinet.....	9
V. Remords de Francinet.....	11
VI. Le livre d'Aimée.....	13
VII. La conscience d'Aimée ne se rassure pas.....	16
VIII. La chanson du pauvre	18
IX. La réconciliation.....	21
X. Le travail rend heureux.....	24
XI. Pense avant d'agir.....	27
XII. De la prière.....	29
XIII. Être heureux, c'est avoir la conscience tranquille.	31
XIV. Le riche doit s'instruire.....	33
XV. Le pauvre doit s'instruire.....	36
XVI. Francinet prend une bonne résolution.....	38
XVII. La robe blanche d'Aimée.....	39
XVIII. Histoire du grand-père d'Aimée.....	41
XIX. Francinet met en pratique les conseils d'Aimée : il réfléchit avant d'agir.....	42
XX. Prudence est mère de sûreté.....	44
XXI. Francinet est récompensé.....	46
XXII. Aimée voudrait connaître des remèdes aux souffrances des pauvres	49
XXIII. L'homme est fait pour le progrès, et la souffrance l'y excite	52
XXIV. La <i>Nature</i> et l' <i>Industrie</i> . — Deux sortes d'utilités. — Le sagoutier et les habitants de Céram.	56
XXV. Le travail de l'intelligence et le travail du corps dans l'industrie.....	60
XXVI. Histoire de Georges Stephenson.....	63
XXVII. Suite. Stephenson devient ingénieur de la mine.	66
XXVIII. Suite. Stephenson invente la lampe des mineurs.	69
XXIX. Suite. Stephenson invente la locomotive.....	73
XXX. L'industrie rapproche les hommes et prépare le règne de la paix.....	78
XXXI. Pascal et l'invention de la brouette	80
XXXII. La <i>Société</i> . L'homme est fait pour vivre en société. Les hommes sont des compagnons de travail.	82
XXXIII. La <i>division du travail</i> dans l'industrie, et ses heureux effets. — Chacun profite du travail des autres	86
XXXIV. <i>Puissance de l'attention</i> . — L'enfant et la machine à vapeur	89

XXXV. Découvertes dues à l'attention. — Christophe Colomb. — La lampe de la cathédrale de Pise et le balancier des horloges.....	91
XXXVI. La pomme de Newton. — Découverte de l'attraction.....	93
XXXVII. <i>Faire attention à soi-même.</i> — Le cahier de Franklin et l'examen de conscience.....	95
XXXVIII. <i>La prévoyance et l'épargne.</i>	97
XXXIX. Histoire d'un sauvage industriel. — De la <i>propriété.</i>	100
XL. Réflexions sur l'histoire d'un sauvage industriel. — <i>Trois sortes de propriétés</i> : propriété de soi-même, propriété mobilière et propriété immobilière.....	104
XLI. Histoire d'un sauvage industriel (<i>suite</i>). — <i>L'échange</i> et ses diverses formes.....	106
XLII. Histoire d'un sauvage industriel (<i>suite</i>). — <i>Du commerce</i> et de ses diverses formes.....	109
XLIII. Histoire d'un sauvage industriel (<i>suite</i>). — <i>Communauté d'intérêts</i> entre les hommes..	113
XLIV. Histoire d'un sauvage industriel (<i>suite</i>). — <i>Justice de la propriété.</i>	116
XLV. La plus inviolable des propriétés est la propriété de soi-même. — <i>Injustice de l'esclavage.</i> — Sainte Bathilde. — Saint Vincent de Paul..	119
XLVI. Histoire de l'abolition de l'esclavage.....	124
XLVII. <i>Justice et charité.</i>	128
XLVIII. Beauté de la charité.....	131
XLIX. Le <i>droit</i>	133
L. Le riche et son voisin.....	135
LI. Harmonie de la <i>justice</i> et de l' <i>utilité.</i> — Camille au siège de Faléries.....	138
LII. Aristide et Thémistocle.....	141
LIII. Le <i>capital.</i> Sa définition.....	142
LIV. La <i>Caisse d'épargne</i> et le capital du travailleur..	145
LV. De l' <i>intérêt.</i> — Le canot de Paul.....	148
LVI. Possibilité pour tout travailleur de capitaliser. — <i>Du tabac</i> et des habitudes dispendieuses..	152
LVII. Nécessité du <i>capital moral</i> ou de l'instruction. — Les bibliothèques populaires.....	157
LVIII. Le canal de Suez.....	160
LIX. Construction d'une jetée à Port-Saïd.....	165
LX. Le tunnel du Mont Cenis.....	167
LXI. La <i>monnaie.</i> — L'or et les mineurs de la Californie.....	169
LXII. Utilité de la monnaie pour le commerce.....	173
LXIII. La <i>valeur</i> et le <i>prix.</i>	175
LXIV. L' <i>offre</i> et la <i>demande</i> dans le commerce. — Le choix d'un état.....	177

LXV. La fête de Henri et l'arc d'Étienne.....	180
LXVI. Une leçon faite par Aimée.....	183
LXVII. La <i>concurrence</i>	187
LXVIII. L'envie porte à l'injustice.....	191
LXIX. L'orgueil porte à l'injustice.....	193
LXX. <i>Histoire de l'industrie</i> . — Les corporations, leurs privilèges, l'apprentissage et la maîtrise.....	195
LXXI. Suite. — Les anciens règlements.....	200
LXXII. Les <i>Procès</i> autrefois et aujourd'hui. — Les tailleurs et les fripiers. — Les poulaillers et les rôtisseurs. — Les baladins de la foire.....	202
LXXIII. Comment les corporations empêchaient les progrès de l'industrie. — Leprévost et les chapeaux de soie. — Argand et le perfectionnement des lampes. — Réveillon et les papiers peints.....	205
LXXIV. La misère d'autrefois. — Les famines périodiques. — Durée moyenne de la vie autrefois et aujourd'hui.....	209
LXXV. Histoire de Turgot.....	213
LXXVI. Histoire de Turgot (<i>suite</i>). — Parmentier et la pomme de terre. — Abolition des privilèges et des corporations.....	217
LXXVII. Les commencements de la <i>télégraphie</i> . — Les frères Chappe.....	221
LXXVIII. La vitesse de l' <i>électricité</i> et la rapidité de la pensée.....	225
LXXIX. Les <i>aimants</i> et le <i>télégraphe électrique</i>	226
LXXX. Le <i>câble transatlantique</i> . — Premier voyage du <i>Léviathan</i>	229
LXXXI. Suite. — La première dépêche de l'Amérique à l'Europe.....	232
LXXXII. La <i>nation</i> et le <i>gouvernement</i>	236
LXXXIII. L' <i>impôt</i> . — <i>Contributions directes</i> et <i>indirectes</i>	239
LXXXIV. Le <i>vote</i>	241
LXXXV. L'air de la campagne et l'air de la ville. — La respiration chez l'homme et la respiration chez les plantes. — L'oxygène et l'acide carbonique.....	244
LXXXVI. Les <i>arbres</i> , et leur utilité. — Respect dû aux arbres et à la propriété d'autrui.....	248
LXXXVII. État général de l' <i>agriculture</i> . — Les terres incultes.....	251
LXXXVIII. Le <i>labourage</i>	253
LXXXIX. Les <i>jachères</i> et les <i>assolements</i>	256
XC. Règles des assolements. — Les plantes <i>épuisantes</i> et <i>améliorantes</i> . — Les plantes <i>salissantes</i> et <i>nettoyantes</i> . — Olivier de Serres.....	260
XCI. Le <i>bétail</i> . — Les <i>prairies naturelles</i> et les <i>prairies artificielles</i> . — <i>Amendements</i> et <i>engrais</i>	263

20 A 170 FFLCH

XCII. Nécessité de *capitaux* abondants pour l'agriculture. — Nécessité de l'instruction. — Mathieu Dombasle..... 266

XCIII. Les voies de communication. — Les *débouchés*.. 271

XCIV. Histoire de Fulton. — Établissement des *bateaux à vapeur*..... 276

XCV. Les *machines*. — Le bateau de Papin..... 280

XCVI. Les machines (*suite*). — L'*imprimerie*..... 283

XCVII. Gutenberg..... 285

XCVIII. Gutenberg (*suite*)..... 287

XCIX. De *la crédit*..... 289

C. Habituez-vous à la loyauté..... 292

CI. Les *dettes* et l'abus du crédit. — Sauvage dans sa prison..... 294

CII. Les *dépenses fructueuses*..... 297

CIII. Les *dépenses infructueuses*..... 299

CIV. L'*ivrognerie*..... 302

CV. La loterie et le jeu..... 306

CVI. De l'*assurance*..... 309

CVII. Diverses sortes d'assurances. — *Sociétés de secours mutuels*..... 311

CVIII. Histoire des *équitables pionniers* de Rochdale.. 314

CIX. Histoire des *équitables pionniers* (*suite*)..... 317

CX. Rôle de la femme dans la famille. — Histoire de Sophie Germain..... 320

CXI. Histoire de M^{me} Dacier. — Une page d'Épictète. Louange à la Providence..... 325

CXII. Les conséquences de nos actions..... 328

CXIII. Harmonie des intérêts entre les nations. — L'amour de la Patrie et l'amour de l'Humanité. 332

CXIV. Revue générale et définition des sciences. — Les *sciences de la matière*. — 1^o Sciences mathématiques..... 335

CXV. Suite. — 2^o Sciences physiques..... 338

CXVI. Suite. — 3^o Sciences naturelles..... 342

CXVII. Les *Sciences de l'esprit*. — 1^o Sciences morales. 344

CXVIII. Suite. — 2^o Sciences sociales..... 348

CXIX. Suite. — 3^o Sciences religieuses..... 351

CXX. Henri et Aimée partent pour les Pyrénées.... 353

CXXI. Derniers conseils de M. Edmond..... 355

FIN.

36116

Lasserre
2^e cercle
2^e division

2000

NOUVELLE MÉTHODE D'ÉCRITURE FRANÇAISE

EN ONZE CAHIERS DE CHACUN VINGT PAGES, AVEC COUVERTURE IMPRIMÉE

PAR

M. ED. FLAMENT

Professeur au Lycée, aux Ecoles normales, à l'Institution Saint-Jean, aux Dames Bernardines de Rines et aux cours de calligraphie de Douai,

Dédiée à M. FLEURY

Recteur de l'Académie de Douai, Officier de la Légion d'honneur.

Le cent de cahiers 9 francs.

- | | |
|--|---|
| 1 ^{er} CAHIER. — Jambages et mots composés de jambages. | majuscules, chiffres non esquissés. |
| 2 ^e CAHIER. — Exercices sur les lettres rondes, mots composés de courbes et de droites. | 6 ^e CAHIER. — 1 ^{re} moitié, petite aérographie; 2 ^e moitié, exercices préparatoires à l'expédition française. Chiffres et majuscules au bas de chaque page. |
| 3 ^e CAHIER. — Étude des lettres à boucles, mots détachés récapitulant les exercices contenus dans le premier et le deuxième cahier. | 7 ^e et 8 ^e CAHIERS. — Expédition française majuscules, chiffres romains, chiffres romains, colonades. |
| 4 ^e CAHIER. — Majuscules, phrases commençant par des majuscules, chiffres esquissés. | 9 ^e , 10 ^e et 11 ^e CAHIERS. — Ronde, bâtarde, gallica. |
| 5 ^e CAHIER. — Suite de l'application des | |

Ce genre d'écriture est vite et facilement acquis par les élèves, grâce à l'avantage immense qu'il a sur l'anglais qui, pour être net et lisible, a besoin d'un degré de perfection auquel peu d'élèves arrivent.

Les résultats obtenus par l'auteur ont valu à cette Méthode *trois premières récompenses en un an*, et l'approbation de MM. les Recteurs et de MM. les inspecteurs généraux.

NOTA. — Une seule plume suffit pour exécuter les diverses grosseurs d'écriture contenues dans cette Méthode. — La boîte : 75 c.

Lectures variées sur les sciences usuelles, sur les plus grands phénomènes de la nature, sur les productions naturelles appliquées à l'industrie, et sur l'hygiène populaire, avec figures intercalées dans le texte; livre de lecture à l'usage de toutes les écoles, par M. Maigne. 1 vol. in-12, cart. 1 fr. 50 c.

Approuvé pour les bibliothèques scolaires, et couronné par la Société pour l'instruction élémentaire.

La vie champêtre. *Séries de lectures manuscrites (morale et agriculture)*, à l'usage des écoles primaires, des classes élémentaires et des cours d'adultes; par M. Th. Leroy. 1 vol. in-8^o divisé en quatre parties, cart. 1 fr. 30 c.
Chaque partie, séparément, in-8^o, cart. 35 c.

Notions préliminaires de physique, contenant 220 figures intercalées dans le texte; par M. Gripon, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur de physique près la faculté des sciences de Rennes. Seconde édition, augmentée. 1 vol. in-12, cart. 2 fr.

Cours de mécanique expérimentale, contenant 162 figures intercalées dans le texte; par M. Gérardin, docteur ès sciences, agrégé de l'enseignement secondaire spécial, professeur de mécanique au Collège Chaptal. 1 vol. in-12, cart. 2 fr.